



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

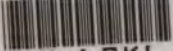
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



HN 69K6

14 10

pronos. Sur l'amour de Dieu.
 nous devons l'aimer par ce qui nous le commande,
 qui nous a aimés le premier et que nous y trouvons notre
 intérêt. 200. tom 2. p 165-177. cet adieu 12 p
 nous devons l'aimer de toute notre cœur, de toute notre force
 de toute nos forces ^{de toute notre âme} ibid 177-195. cet adieu 18 p
 Sur l'amour du prochain
 nous sommes obligés de l'aimer parce que Dieu le veut et que la
 raison nous l'empire. ibid 205-212.
 que est l'amour que nous lui devons 218-226.

KC 18314



~~on Libris J. i. Mexican~~

N. 14 . e 330 . 800

4.78.380

LA
PERPETVITE
DE LA FOY
DE L'EGLISE
CATHOLIQUE
TOUCHANT
L'EVCHARISTIE.

*Avec la Refutation de l'Ecrit d'un Ministre.
contre ce Traité.*

DIVISE'E EN TROIS PARTIES.
Troisième Edition.

*calib/b
D'après
l'original
1914*



A P A R I S,
Chez Charles Savreux, au pied de la Tour de
N. Dame, à l'Enseigne des trois Vertus.

M. D C. L X I V.
Avec Approbation & Privilège du Roy.

KC 18314



Bright



AVIS AV LECTEUR.

C'EST une chose étrange combien les Ouvrages s'éloignent souvent dans la suite du premier dessein qui les a fait entreprendre : Le *Traité de La Perpetuité de la Foy de l'Eglise, touchant l'Eucharistie*, n'est dans son origine que la preface d'un livre, ayant esté fait pour estre mis à la teste de l'Office du S. Sacrement. On ne le fit pas néanmoins parce que l'on jugea plus à propos de ne mesler rien qui sentist la contestation dans un livre qui estoit uniquement destiné à nourrir la pieté des fideles. Ainsi ce *Traité* demeura supprimé durant plus de deux ans, & ce ne fut que par rencontre qu'on en donna depuis deux ou trois copies. Vn Ministre Calviniste en ayant recouvert une, y fit une Réponse fort ingenieuse, & où il ne manquoit rien que la verité & la solidité, qui ne se

4 AVIS AV LECTEUR.

peut pas suppléer par l'adresse de l'esprit. Aussi ceux de son parti la releverent d'une manière extraordinaire, & ils la multiplierent tellement par les copies qu'ils en répandirent par tout & dans Paris, & dans les Provinces, qu'elle n'est guere moins publique, que si elle avoit esté imprimée. C'est ce qui donna la pensée de la refuter, mais on ne la pût executer que long temps apres, & encore n'avoit-on dessein que de faire voir cette Refutation manuscrite à quelques personnes qui avoient veu l'Écrit du Ministre. Mais on fût obligé bien-tost de prendre la resolution de rendre tout cet ouvrage public, parce qu'on apprit qu'un Libraire avoit déjà à demy imprimé le premier Traité avec vne infinité de fautes, & que l'on ne trouva point d'autre voye pour l'empescher que de le faire imprimer soi-même. Or en le publiant, il estoit necessaire de publier aussi la Refutation de la Réponse du Ministre, afin que l'on vit que c'estoit en vain qu'on avoit tâché d'affoiblir & d'obscurcir les preuves de ce Traité. Voila l'hi-

AVIS AU LECTEUR. 5

histoire de ce petit Livre que quelques personnes judicieuses ont cru pouvoir estre utile à ceux qui cherchent sincèrement la verité. C'est tout ce que l'on peut esperer des livres. Le reste dépend de la grace, à qui il appartient de guerir le cœur, qui est la plus grande source des illusions & des erreurs de l'esprit.



APPROBATIONS
des Docteurs.

IE sous-signé Docteur de la Faculté de Theologie de Paris, apres avoir leu & examiné un Livre, qui a pour titre, *La Perpetuité de la Foy de l'Eglise touchant l'Eucharistie*, composé par le Sieur Barthelemy, ay jugé qu'il ne contient rien qui soit contraire à la Foy Catholique ny aux bonnes mœurs, & que c'est un Ouvrage plein de pieté, où les lumieres de la raison humaine, fondées sur la science Ecclesiastique, triomphent avec tant de force de toutes les subtilitez & les suïtes des Heretiques, qu'on peut esperer que les fideles seront fortifiez dans la Foy par sa lecture, & que ceux qui ont esté jusques à present dans l'erreur se voyant desarmez par cette-nouvelle methode de combattre les nouveautez, aimeront mieux adorer les veritez de ce Mystere, que de resister à des raisons si puissantes, par une opiniastreté criminelle. **DONNE'** à Paris ce deuxieme Juillet 1664.

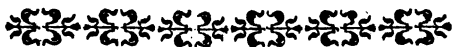
A. FAVRE.

AUTRE APPROBATION.

LEs Saints Peres de l'Eglise qui ont deffendu la verité de la Foy contre les heretiques, luy ont rendu un service qui merite d'estre comparé avec celuy des Martyrs, qui ont répandu leur sang pour elle, puisqu'il

est vray de dire en quelque façon que les uns luy ont donné la naissance dans le monde, en résistant genereusement aux efforts des Tyrans & des Bourreaux, *Sanguis Martyrum semen est Christianorum*, les autres l'ont conservée en refutant dans tous les siècles les erreurs des Heretiques qui la corrompent. C'est à quoy l'Auteur de LA PERPETUITE' DE LA FOY DE L'EGLISE a tres bien réussi en joignant l'autorité de la Tradition à des raisonnemens solides. Et je puis assurer le Lecteur que la science est mestée dans cet Ouvrage avec tant de pieté que je n'ay pas de peine à me persuader que Dieu s'en servira pour toucher le cœur de ceux entre les mains de qui sa providence le fera tomber. F A I T en Sorbonne le jour du Vendredy Saint, onzième d'Avril 1664.

B O I S L E A V.



EXTRAIT DU PRIVILEGE
du Roy.

PAR grace & Privilege du Roy, il est permis au Sieur BARTHELEMY de faire imprimer, vendre & debiter, par tel Imprimeur qu'il voudra, un Livre intitulé, *La Perpetuite de la Foy de l'Eglise touchant l'Eucharistie, &c.* durant le temps & espace de dix ans. Deffenses à tous Libraires, Imprimeurs & autres personnes, d'imprimer, faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, en quelque sorte & ma-

A iij

niere, & sous quelque pretexte que ce soit, sans le consentement dudit Sieur, à peine de trois mille livres d'amande, de confiscation des Exemplaires, & de tous dépens, dommages & interets, comme il est plus amplement porté par ledit Privilege. Donné à Paris le dixième jour de May 1664. Signé, par le Roy en son Conseil, GUITONNEAU, & scellé du grand Sceau de cire jaune.

L Edit Sieur BARTHELEMY a cédé & transporté son droit dudit Privilege pour le temps, & aux clauses qu'il contient, à CHARLES SAVRUX, Marchand Libraire à Paris, suivant l'accord fait entr'eux.

Registré sur le Livre de la Communauté des Marchands Libraires le 8. jour de Juillet 1664. Signé, E. MARTIN Syndic.

*Acabové d'imprimer pour la premiere fois
le 15. Juillet 1664.*

Les Exemplaires ont esté fournis.



TRAITE

S V R

L'EVCCHARISTIE,

Où l'on fait voir la perpetuité de la Foy de l'Eglise Catholique touchant ce Mystere, en montrant qu'il ne s'y est fait aucune innovation depuis les Apostres.

SECTION PREMIERE.

Que cette innovation est absolument impossible.

LE plus ordinaire & le plus puissant moyen pour ramener les Calvinistes à la Foy de l'Eglise Catholique, est de leur représenter le consen-

A V

tement de tous les siècles, & la déposition fidelle de tous les Peres pour les dogmes qu'ils contestent aux Catholiques.

Cette preuve est si convaincante, que quelque effort que les Ministres fassent pour l'affoiblir, en répondant en general qu'il ne faut s'attacher qu'à la parole de Dieu ; elle ne laisseroit pas d'emporter l'esprit de tous ceux de leur party, s'ils n'avoient travaillé à l'obscurcir, en contestant à l'Eglise ce consentement de tous les siècles, dont elle autorise la créance.

Ce seroit en vain, par exemple, que Blondel dans la Preface du livre qu'il a intitulé, *Esclaircissement sur l'Eucharistie*, protesterait que la créance de l'Eglise ancienne, touchant ce Mystere, n'est qu'une question de fait, à laquelle des esprits raisonnables ne doivent pas permettre qu'on les arreste, parce qu'elle ne leur importe pas, n'y ayant que celle du droit qui oblige leur conscience : & que l'on a tort de s'informer de ce qui a esté crû devant sa naissance, parce qu'une opinion veritable doit toujours estre

etue, encore que personne ne l'ait deffenduë depuis les Apostres, & qu'une opinion faulſſe, quand elle auroit esté ſuiuie dès le commencement, ſans interruption, & par la pluſpart, n'en ſeroit pas plus recevable.

Il y a peu de perſonnes aſſez déraisonnables pour pouvoir ſouſtenir les conſequences horribles de la prétention de ce Miniſtre. Car ſi le conſentement de toute l'Egliſe depuis les Apostres, n'eſtoit pas une preuve certaine de la verité; & ſ'il ſe pouvoit faire qu'elle eût touſjours crû la preſence réelle de IESUS-CHRIST dans l'Eucharistie, & que neanmoins cette créance fût faulſſe, il ſ'enſuit qu'il eſt poſſible que l'Egliſe ait touſjours esté engagée dans une erreur criminelle, & dans un culte idolâtre; puisſque ſi IESUS-CHRIST n'y eſtoit pas vraiment preſent, nous ſerions de vrais idolâtres, comme les Miniſtres nous le reprochent ſi ſouvent.

Ainſi tous les Martyrs n'auroient rendu témoignage qu'à l'idolâtrie; les Peres n'auroient esté que des Docteurs d'idolâtrie; toute l'Egliſe n'au-

roit esté qu'une assemblée d'idolâtres, qui n'auroient ruiné l'idolâtrie Payenne, que pour en substituer une autre; l'adoration du pain au lieu de l'adoration de l'or, de l'argent, du bois, & des pierres. Ce qui ne détruit pas seulement un article de la Foy, mais toute la Foy: & non seulement la Foy; mais l'Auteur mesme & le consommateur de la Foy; comme parle saint Paul: c'est à dire **IESUS-CHRIST**; puisque si l'Eglise avoit esté-toujours dans l'erreur & dans la pratique d'un culte idolâtre, elle auroit esté-toujours, par consequent dans la haine & l'aversion de Dieu. Et ainsi **IESUS-CHRIST** qui n'a pas formé d'autre Eglise que celle-là, ne seroit point le Mediateur promis, qui devoit former un peuple saint & une Cité sainte, à laquelle toutes les Nations devoient accourir.

Certes il faudroit avoir une indifférence & une insensibilité plus qu'humaine, pour oser mettre son salut en un si étrange danger, que l'on ne pourroit avoir aucune esperance d'y parvenir, qu'au cas que tant de Martyrs, tant de Saints, tant de Peres, & ge-

neralement tous ceux qui ont vécu dans l'ancienne Eglise en fussent privez, pour avoir esté engagez dans une superstition criminelle. L'excez de cet aveuglement est trop grand pour y pouvoir subsister, & ainsi malgré tous les efforts des Ministres, ceux qui leur sont le plus attachez, demeureront facilement d'accord, que si l'on a toujours crû dans l'ancienne Eglise la presence réelle de **JESUS-CHRIST** dans l'Eucharistie, c'est une folie de refuser de la croire maintenant.

C'est ce qui a obligé les Ministres d'entrer dans cette question de fait, qu'ils font semblant de juger de nulle importance, & d'employer toute l'adresse de leur esprit, pour se mettre à couvert de cette antiquité qui leur est suspecte, demeurant ainsi d'accord en quelque maniere, que la créance universelle de l'ancienne Eglise touchant l'Eucharistie, est inséparable de la vérité.

En supposant donc ce principe pour constant, on peut dire avec assurance que quelques chicaneries dont les

Ministres se servent pour éluder certains passages des Peres , il y en a néanmoins plus qu'il ne faut de clairs & d'indubitables pour persuader un esprit raisonnable , & qui cherche sincèrement la verité , que la doctrine de la presence réelle a toujours esté l'unique doctrine de toute l'Eglise.

Mais parce qu'il arrive souvent que l'on ne comprend pas assez la force des preuves , à cause que l'on ne les regarde pas dans l'ordre naturel qui fait qu'elles s'entre-aydent & se fortifient mutuellement ; il me semble qu'il ne sera pas inutile de marquer dans ce discours , par où l'on peut conduire un esprit qui ne seroit pas entierement opiniâtre , jusques à luy faire avoüer par l'évidence de la verité , que la créance de l'Eglise Romaine touchant ce Mystere , est la mesme que celle de toute l'antiquité.

La question estant touchant la créance de l'Eglise ancienne , il n'y a rien de plus raisonnable que de choisir un point fixe dont on ne dispute point , afin de passer en suite à ce qui est en contestation.

Or quoy que les Calvinistes ayent étendu le plus loin qu'ils ont pû leurs prétentions , & que quelques uns ayent voulu soutenir que jusques au II. Concile de Nicée , toute l'Eglise estoit dans leur sentiment ; les autres jusques au temps de Paschase , c'est à dire jusqu'au ix. siecle ; les autres mesme plus avant ; neanmoins personne ne peut nier que du temps de Berenger , toute l'Eglise ne se soit déclarée contre la créance des Calvinistes , en condamnant Berenger par un grand nombre de Conciles de France , & d'Italie. Berenger mesme abjura plusieurs fois son heresie & mourut dans la Foy Catholique , comme le témoigne Guillaume de Malmesbury Benedictin ; quoy que Blondel par une surprise peu excusable , ait écrit qu'il mourut dans la résolution de maintenir son sentiment. Ainsi nous voyons en 1053. qui est le temps du premier Concile tenu à Rome par le Pape Leon IX. contre Berenger , l'Eglise unie dans la Foy que nous tenons : & c'est par ce consentement general de toute l'Eglise , que ceux qui l'ont def-

*Eclairciss.
sur l'Euch.
pag. 441.*

fenduë contre Berenger, le pressent
& le convainquent.

Adelman qui avoit esté élevé avec Berenger, sous la discipline de saint Fulbert Evesque de Chartres, ayant appris en Allemagne les nouvelles de son erreur, dès l'année 1035. selon le Cardinal Baronius, témoigne dans la lettre pleine de tendresse & de charité qu'il en écrivit à Berenger mesme, que son sentiment estoit regardé comme si manifestement heretique, qu'avant mesme qu'il eût esté condamné par les Conciles, Berenger estoit estimé separé de l'unité de l'Eglise Catholique. *Il s'est répandu un bruit, luy dit-il, que vous vous estes separé de l'unité de l'Eglise, & que vous avez une Doctrine contraire à la Foy Catholique, sur le Corps & le Sang du Seigneur, qui est immolé tous les jours dans toute la terre sur le saint Autel.*

Hugues Evesque de Langres, l'un des premiers qui a écrit contre Berenger, lui reproche que sa doctrine scandalisoit toute l'Eglise, *universalem Ecclesiam scandalizas.*

Un Evesque de Liege consulté par

Henry I. Roy de France , sur la conduite qu'il devoit tenir pour étouffer l'heresie de Berenger , luy répondit que cette heresie estoit si claire , qu'il n'estoit pas besoin de tenir de Concile pour la condamner.

Durand, Abbé de Troarn, traite les sectateurs de Berenger d'hommes vils & infames, qui n'estant recommandables ny par leur pieté , ny par leur science , s'opposoient aux Peres & aux Docteurs de l'Eglise , & combattoient ce que l'Eglise Catholique enseignoit par tout le monde. *Quod Catholica per orbem universum predicat Ecclesia.*

Lanfranc, dès le commencement de son Livre, reproche à Berenger, qu'étant plein d'arrogance , il avançoit une doctrine contraire au sentiment de toute la terre : *Superbia fastu plenus contra orbem sentiro coepisti* , & qu'il avoit fait un écrit contre la verité Catholique , & contre l'opinion de toutes les Eglises : *Contra Catholicam veritatem , & contra omnium Ecclesiarum opinionem scriptum postea condidisti.* Il prouve dans le Chap. 4. que la de-

doctrine de Berenger estoit condamnée
 généralement par tous les fideles, tant
 Ecclesiastiques que Seculiers, & qu'elle
 n'estoit soutenüe que par un petit
 nombre de Schismatiques, *paucissimos Schismaticos*. Et après avoir ex-
 pliqué au Ch. 18. la Doctrine Catho-
 lique en ces termes : *Nous croyons que
 les substances terrestres du pain & du
 vin, estant divinement sanctifiées sur la
 table du Seigneur, par le ministère des
 Prestres, sont changées par l'operation
 ineffable, incomprehensible & miracu-
 leuse de la toute-puissance de Dieu, en
 l'essence du Corps du Seigneur, n'y ayant
 que les especes du vin qui demeurent avec
 les qualitez naturelles, de peur que la
 veüe d'une chair cruë & toute sanglan-
 te, ne nous causast de l'horreur. Le
 Corps du Seigneur ne laisse pas de de-
 meurer dans le Ciel à la droite de Dieu
 son Pere, d'y estre tout entier, tout in-
 corruptible, tout inviolable, tout inal-
 terable, & tout immortel. Il adjoute :
*Voilà la Foy que l'Eglise, qui estant ré-
 pandüe par tout le monde est appelée
 Catholique, a tenuë dans tous les siecles,
 & tient encore à present. Il repete la**

même chose , comme estant évidente & non contestée au Chapitre 8. au 17. au 19. au 21. & il le fait avec tant de confiance au Chapitre 22. qu'il presse Berenger de s'informer du sentiment de tous les Chrestiens du monde dans l'Orient, & dans l'Occident : *Interrogez, dit-il, tous ceux qui ont quelque connoissance de la langue Latine, & des livres Latins. Interrogez les Grecs, les Armeniens, & generalement tous les Chrestiens de quelque nation qu'ils soient, & ils vous répondront tous qu'ils tiennent cette Foy dont nous faisons profession.*

Et c'est pourquoy il conclud que si la Doctrine de Berenger estoit veritable, il faudroit que l'Eglise fust perie : *Si ce que vous croyez, & que vous soutenez, dit-il, touchant le Corps de IESUS-CHRIST est vray, ce que l'Eglise enseigne par toutes les nations du monde est faux. Car tous ceux qui se disent Chrestiens & qui portent avec joye ce glorieux nom, se glorifient de recevoir dans ce Sacrement la vraye Chair & de vray Sang que IESUS-CHRIST a pris de la Vierge. Or si la Foy de l'Eglise un-*

verselle est fausse , il faut que l'Eglise soit perie , ou qu'elle n'ait jamais esté.

Chap. 23.

Il estoit si clair que toute l'Eglise estoit dans un sentiment opposé à Berenger, que ne le pouvant dés-avoüer, il estoit contraint de prétendre nettement que l'Eglise estoit perie, du reste du monde, & n'estoit demeurée que dans le petit nombre de ceux qui le suivoient : Contre tant de témoignages clairs du Seigneur & du S. Esprit touchant l'Eglise ; vous objectez, dit Lanfranc, & ceux qui estant trompez par vous s'efforcent de tromper les autres, l'objectent avec vous ; qu'après que l'Evangile a esté presché dans toutes les nations, que le monde a crû, que l'Eglise s'est formée, qu'elle s'est accrüe, qu'elle a fructifié, elle estoit tombée ensuite dans l'erreur par l'ignorance de ceux qui n'entendent pas les mysteres ; qu'elle estoit perie & n'estoit demeurée que dans ceux qui vous suivent. Voilà ce que l'évidence de la verité obligeoit Berenger de reconnoître.

Guitmond Evêque d'Averse, & disciple de Lanfranc ; mais qui a écrit

presqu'au mesme temps que luy contre Berenger & ses sectateurs, fait voir comme luy, que tout le Corps de l'Eglise estoit contraire aux Berengariens. Il leur reproche dans son troisieme livre, qu'ils n'avoient pas pour eux une seule Ville, ny mesme une seule Bourgade: *Neque enim eis vel una civitacula, vel etiam una villula concessit.* Il dit qu'aucun homme de bien, ny aucun homme sage n'avoit embrassé ce party, qu'il n'estoit suivi que par des gens de vie scandaleuse. Et il ne leur oppose pas seulement les Conciles qui les ont condamnez; mais le consentement general de toute la terre. *Si quis qualitatem vel flagitiosam vitam eorum per quos utcumque pullulavit, si quis nullum sincere vite hominem, nullum penitus sapientem fautorem ejus attendat, si auctoris ejus perjuriam, si demum non solum Concilia supra dicta, sed etiam totum orbem terrarum contradicentem penset, tacente nostra disputatione quid magis tenendum sit, satis ut arbitror judicabit.* Enfin il témoigne que l'opinion de Berenger estoit regardée comme nouvelle, &

comme n'ayant jamais esté dans l'Eglise avant luy. *Il est tres clair, dit-il, qu'avant que Berenger eust avancé ces folies, personne ne s'en estoit avisé.*

Lib. 3.

NOTISSIMUM est, hoc tempore priusquam Berengarius insanisset, hujusmodi vesanias nunquam fuisse. Ce qu'il n'applique pas seulement à l'opinion contraire à la presence réelle; mais aussi à la doctrine de l'impanation, qui est celle des Lutheriens, & qui estoit soutenuë en ce temps par quelques uns du party de Berenger, & par Berenger mesme en un certain temps.

Lib. 3.

Que IESUS-CHRIST, dit-il, soit enfermé dans le pain & dans le vin, c'est une chose que la raison ne demande point, que les Prophetes n'ont point prédite, que IESUS-CHRIST ne nous a point apprise, que les Apostres n'ont point preschée, & que le monde n'a point cruë, excepté un tres petit nombre d'heretiques: IMPANARI vel INVINARI Christum nulla sicut ostendimus expetit ratio, nec Propheta pradixerunt, nec Christus ostendit, nec Apostoli pradica-verunt, nec mundus, exceptis his paucissimis hereticis, credidit.

Aussi tous les livres des Grecs Schismatiques que nous avons depuis ce temps là , témoignent clairement qu'ils estoient dans la mesme Foy que l'Eglise Romaine, touchant l'Eucharistie : Et c'est pourquoy on ne trouvera pas qu'ils luy ayent jamais reproché qu'elle eust condamné injustement Berenger , ny qu'elle fut dans aucune erreur sur cette matiere, comme les Ecrivains de l'Eglise n'ont aussi jamais reproché aux Grecs , qu'ils fussent dans l'erreur de Berenger : & dans les diverses réünions qui se sont faites de ces deux Eglises ; il n'y a jamais eu la moindre contestation touchant la Foy de l'Eucharistie , parce qu'elles estoient parfaitement unies dans la créance de ce Mystere.

Mais il faut encore remarquer que le Mystere de l'Eucharistie n'est pas du nombre de ceux qui ne sont connus distinctement que de peu de personnes , plus instruites dans la science de l'Eglise. Car pour ne parler que de la presence réelle , comme tous les Fideles participoient à l'Eucharistie, ils devoient par consequent sçavoir,

si ce qu'ils prenoient, estoit le Corps de IESUS-CHRIST, ou ne l'estoit pas; n'y ayant pas de milieu: & partant hormis le petit nombre de ceux qui suivoient l'erreur de Berenger, tous le reste des Chrestiens répandus en toute la terre, estoit dans la Foy que l'Eglise Romaine tient à present; Evêques, Ecclesiastiques, Religieux, Laïques: & devant Berenger, cette créance estoit universellement receuë dans l'Eglise sans aucune contradiction.

De plus, les Calvinistes ne sçavoient encore nier, que les Catholiques qui estoient si unis dans ce temps dans la créance de la presence réelle, ne regardassent cette doctrine, comme l'unique & perpetuelle doctrine de l'Eglise Catholique, & qu'ils ne crussent l'avoir receuë de leurs Peres, comme leurs Peres l'avoient receuë de ceux qui les avoient precedez. C'est pourquoy Lanfranc, dans les paroles que nous en avons rapportées, dit que la Foy dont il faisoit profession, estoit celle que l'Eglise avoit tenuë dans tous les temps.

Lusques icy il n'y a point encore
de

de contestation, mais elle commence à naistre, lors que l'on remonte un peu plus haut; & les Calvinistes commencent je ne sçay comment à dire, qu'un Siecle avant Berenger, toute l'Eglise estoit dans leur sentiment, & qu'elle croyoit que IESUS-CHRIST n'estoit veritablement present que dans le Ciel, & ne pouvoit estre dans l'Eucharistie qu'en figure, ou par quelque impression de sa vertu.

Les Catholiques prétendent au contraire, que la Foy qu'ils tenoient alors, & qui estoit universellement répandue dans toute l'Eglise, & mesme dans les Communions schismatiques qui en estoient separées depuis cinq ou six cens ans, avoit toujours esté l'unique créance de l'Eglise universelle depuis les Apostres. Mais le seul établissement de la question suffit presque pour la décider, ce que les Calvinistes prétendent estant si contraire au sens commun, que je ne puis croire que ces personnes qui ne parlent que de la raison, & qui l'opposent continuellement pour s'exempter de se soumettre à l'Eglise, ayent assez envisagé

B

toutes les absurditez où ils s'engagent par cette prétention.

Si l'Eglise ancienne avoit esté Calviniste, & si elle avoit crû que IESUS-CHRIST fust réellement absent des Symboles, elle ne pourroit estre venue dans l'estat où nous l'avons veüe au temps de Berenger, qu'en changeant universellement de créance; & ce changement ne se peut concevoir qu'en deux manieres, qui sont toutes deux également impossibles. L'une seroit de s'imaginer qu'il se fust fait tout d'un coup, en sorte que tous les Chrestiens après avoir crû jusques alors que IESUS-CHRIST n'estoit pas present dans l'Eucharistie, eussent commencé tous ensemble de croire qu'il y estoit, & que s'estant endormis Calvinistes, ils se fussent réveillés Catholiques, sans sçavoir comment, & avec un entier oubly de ce qu'ils avoient esté. Ce qui est si ridicule, que je ne m'arreste pas à le refuter. L'autre, que ce changement se soit fait insensiblement; que quelques-uns ayent introduit l'opinion de la presence réelle; que d'abord ils ayent eu

peu de sectateurs : mais qu'en suite cette opinion se soit glissée insensiblement par tout.

Dans cette supposition il faut nécessairement qu'il y ait eu d'abord un temps, sçavoir dans la naissance de cette opinion, où elle n'estoit suivie que d'un tres-petit nombre de personnes; qu'il y en ait eu un autre, où ce nombre estoit déjà beaucoup augmenté & où il égaloit celui de ceux qui ne croyoient pas la presence réelle de **JESUS-CHRIST** dans l'Eucharistie; un autre où ce sentiment s'estoit rendu maître de la multitude, quoy qu'avec opposition d'un grand nombre d'autres qui demeuroient encore dans la doctrine ancienne; & enfin un autre où il regnoit paisiblement & sans opposition, qui est l'estat où les Calvinistes sont obligez d'avoüer qu'il estoit lors que Berenger commença d'exciter des disputes sur cette matiere.

Il est impossible, que si la doctrine des Catholiques estoit une innovation de l'ancienne Foy, qui se fust faite insensiblement, elle n'eust passé par ces degrez, & cependant chacun de ces

degréz comprend des absurditez in-supportables.

Car pour commencer par le premier ; si la doctrine de la présence réelle avoit esté introduite par un seul homme , ou par un petit nombre de personnes ; comment seroit-il possible que le nom en fust inconnu , & qu'on eust pû publier une nouveauté aussi surprenante que celle-là , sans que personne s'en soit étonné , ou se soit mis en devoir de s'y opposer ? Est-il possible que les Prestres , les Curez & les Evesques ne se fussent point apperceus de cette Idolâtrie naissante , ou que l'ayant apperceuë , ils n'eussent fait aucun effort pour la reprimer & pour détourner les peuples de cette erreur ? Car comme nous avons remarqué auparavant , n'y ayant aucun milieu entre la présence réelle & corporelle de IESUS-CHRIST dans l'Eucharistie , & l'absence réelle & corporelle du mesme IESUS-CHRIST de l'Eucharistie ; tous les Chrétiens qui y participoient , avoient une créance distincte de l'un ou de l'autre. Comment se peut-on

donc imaginer qu'estant persuadez que **IESUS-CHRIST** estoit réellement absent de l'Eucharistie, ils ayent soumis toutes les lumieres de leur raison, sans aucune contradiction, aux paroles d'un homme, qui seroit venu publier contre le sentiment de toute la terre, que **IESUS-CHRIST** que l'on croyoit réellement absent des Symboles, y estoit veritablement & substantiellement present :

Par ce que la Foy des autres Mysteres & la nouvelle d'un Dieu fait homme pour sauver les hommes, avoit à vaincre l'opposition des sens & de la raison, & toutes les préoccupations dont les esprits estoient prevenus, elle a d'abord fait un éclat prodigieux ; elle a soulevé tout le monde contre ceux qui la preschoiét, & elle n'a pû s'établir que par une infinité de prédications, de disputes, de livres, de miracles, & par l'effusion du sang d'un nombre innombrable de Martyrs : & on nous voudra faire croire, que cette nouvelle si étonnante de **IESUS-CHRIST** corporellement present en une infinité de

lieux, manié par les mains des Prêtres, entrant dans la bouche de tous les fideles qui le reçoivent, trouvant toute l'Eglise dans une opinion contraire, & n'estant accompagnée ny de miracles, ny de Martyrs, ny de livres, ny de disputes, ait neanmoins esté receüe dans toute la terre sans contradiction, sans opposition, sans étonnement; & tellement sans bruit, que l'Auteur & le temps de cette innovation soient demeurez entierement inconnus ?

Mais comment est-ce que ceux qui quittoient l'ancienne créance de l'Eglise pour embrasser cette nouveauté, ne se sont point apperceus de ce changement ? comment n'ont-ils point écrit & témoigné que jusques alors ils avoient esté dans l'erreur & l'impieté, en croyant que IESUS-CHRIST n'estoit pas dans les Symboles Eucharistiques après la consecration ? Comment n'ont-ils point accusé ceux qui les avoient instruits, de les avoir malheureusement trompez ? Comment ne se sont-ils point écriez avec le Prophete Roy, que les discours des im-

pies les avoient surmontez : *Verba iniquorum prevaluerunt super nos ?* Et avec le Prophete Jeremie , que leurs Peres avoient honoré le mensonge & la vanité qui ne leur avoit servy de rien : *Vere mendacium coluerunt Patres nostri. Vanitatem qua eis non profuit ?*

Cependant on ne trouve rien de tout cela. Car je mets en fait , que depuis les Apostres jusques à Berenger, où la créance de la presence réelle estoit universellement receüe dans l'Eglise, on ne trouvera aucune preuve, que quelqu'un en publiant que **IESUS-CHRIST** estoit réellement present dans l'Eucharistie, ait crû proposer une opinion differente de la créance commune de l'Eglise de son temps ou de l'Eglise ancienne.

On ne trouvera point que jamais personne ait esté déferé publiquement aux Evêques & aux Conciles, pour avoir publié de vive voix, ou par écrit, que **IESUS-CHRIST** estoit réellement dans la bouche de ceux qui recevoient l'Eucharistie.

On ne trouvera point qu'aucun

B iiij

Pere, qu'aucun Evesque, qu'aucun Concile se soit mis en peine de s'opposer à cette créance, en témoignant qu'il y en avoit parmy le peuple, qui se trompoient grossierement & dangereusement, en croyant que **IESUS-CHRIST** estoit present sur la terre, au lieu qu'il n'estoit veritablement que dans le Ciel.

On ne trouvera point qu'aucun Auteur Ecclesiastique, ny aucun Predicateur, se soit jamais plaint qu'il s'introduisoit en son temps une idolâtrie pernicieuse & damnable, en ce que plusieurs adoroient **IESUS-CHRIST** comme réellement present sous les especes du Pain & du Vin.

Et pour ne parler point des autres circonstances, qui sont necessairement liées avec la créance de l'Eglise Romaine, quoy que la pratique de porter le Viatique aux mourans, & de reserver pour cela quelque partie des especes, ait esté ordonnée par plusieurs Conciles, & qu'elle détruise entierement l'opinion des religionnaires; on ne trouvera point que ja-

mais personne se soit scandalisé de ces Ordonnances , ny que personne les ait accusées d'enformer & de fomenter quelque erreur.

On dira peut-estre, que ces raisons font bien voir que la créance de la presence réelle ne s'est point introduite par la contestation, & par les disputes, & par des personnes qui ayant changé eux-mêmes de sentiment, ayent prétendu innover & changer la créance de l'Eglise; mais que cela ne prouve pas qu'elle n'ait pû s'introduire d'une maniere encore plus insensible, qui est que les Pasteurs de l'Eglise étant eux-mêmes dans la créance que le Corps de IESUS-CHRIST n'estoit qu'en figure dans l'Eucharistie, ayent neanmoins annoncé cette verité en des termes si ambigus, que les simples ayent pris leurs paroles en un sens contraire à la verité & à leur intention, & soient entrez dans l'opinion de la presence réelle, comme si c'eust esté celle de leurs Pasteurs..

Mais encore qu'une équivoque de cette sorte eust pû engager dans l'error

B. v

reur un petit nombre de personnes simples ; c'est le comble de l'absurdité , de vouloir faire croire qu'elle ait pû tromper tous les Chrestiens de la terre.

Car peut-on s'imaginer, sans extravagance, que les paroles des Pasteurs estant mal entendûes par un grand nombre de personnes en toutes les parties du monde , aucun de ces Pasteurs ne se soit apperceu de cette illusion si grossiere , & ne les ait détrompez de la fausse impression qu'ils avoient prise de ces paroles ?

Peut-on s'imaginer que tous les Pasteurs fussent si aveugles & si imprudens , que de se servir de mots qui fussent d'eux-mesmes capables d'engager les peuples dans l'erreur , sans expliquer jamais ces équivoques si dangereuses ?

Que si ces paroles n'estoient pas d'elles-mesmes sujettes à un mauvais sens, & n'estoient mal expliquées que par un petit nombre de personnes grossieres ; comment les Fideles plus éclaircz & qui conversoient tous les jours avec les simples , ne décou-

vroient-ils point par quelques-unes de leurs actions, & de leurs paroles, l'erreur criminelle où ils estoient engagez ? Ce qui devoit necessairement produire un éclaircissement, & ne pouvoit manquer, estant venu à la connoissance des Pasteurs, de les obliger de declarer publiquement que l'on avoit abusé de leurs paroles, & que l'on les avoit prises dans un tres-faux sens, & tres-éloigné de la vérité & de leur intention.

Mais pourquoy ces équivoques n'auroient-elles commencé à tromper le monde que vers le ix. & x. siecle, comme pretendent les Ministres, puis qu'on ne s'est point servy d'autres paroles dans la celebration des Mysteres, & dans la predication de la parole de Dieu, pour exprimer ce Mystere, que de celles dont on se servoit auparavant ? Et que peut-on s'imaginer de plus ridicule, que de dire que les mesmes paroles ayent esté entendues universellement en une maniere dans un certain temps, & universellement d'une autre maniere dans un autre temps, sans que per-

sonne se soit apperceu de cette mesintelligence ?

Les Ministres ne sont pas obligez seulement de faire voir , comment cette opinion a pû se glisser insensiblement dans les peuples de toute la terre , ce que nous avons neanmoins montré estre entierement impossible : mais il faut qu'ils supposent aussi qu'elle s'est répandue dans tous les Pasteurs du monde , & dans tous les Monasteres , & qu'ils ont tous esté trompez par ces équivoques , les prenant en un sens contraire au sentiment de ceux qui les instruisoient , sans qu'aucun se soit jamais apperceu de cette illusion generale , puisqu'il suffisoit qu'un seul s'en apperceust pour détromper generalement tous les autres.

Mais si l'on considere la créance de la presence réelle dans l'aceroissement chimerique, par où il faut qu'elle ait necessairement passé , selon la pensée des Calvinistes , pour venir à ce point d'autorité , où nous la trouvons dans l'onzième siecle , l'extravagance de cette supposition nous

paroitra encore plus insupportable. Car il faudroit par necessité, comme nous l'avons déjà dit, qu'il y eust eu un temps, où la foy de la presence réelle, qu'ils supposent n'estre pas celle de l'ancienne Eglise, estoit tellement meslée dans l'Eglise avec celle de l'absence réelle, qu'ils soutiennent estre l'ancienne & la véritable, qu'il y avoit la moitié des Evesques, des Prestres & du Peuple qui tenoient l'une, & une autre moitié qui tenoient l'autre.

Et l'on ne peut pas supposer que cette division d'esprit & de créance, fust seulement en diverses Provinces, en sorte qu'une Province tint une chose, & l'autre une autre, mais il faut necessairement admettre dans la supposition des Calvinistes, que dans les mesmes Provinces, les mesmes Villes, les mesmes Eglises, les mesmes Monasteres, les mesmes Familles, tous les Fideles estoient divisez sur l'Eucharistie, & que les uns croyoient que **I E S U S - C H R I S T** y estoit réellement present, & les autres qu'il en estoit réellement absent.

De plus , il faut supposer que cette division n'estoit pas seulement dans l'Eglise Romaine, mais aussi dans l'Eglise Greque , dans l'Eglise Arménienne , dans l'Eglise Egyptienne , & dans toutes les autres Societez Schismatiques. Car puis qu'elles se sont trouvées unies de sentiment avec l'Eglise Romaine, dans la créance de la presence réelle ; si l'on suppose qu'elles ayent esté autrefois dans un autre sentiment , il faut necessairement qu'elles en ayent changé , ce qui ne se peut faire sans avoir passé par cette division.

Si l'on joint ces suppositions avec la verité de fait , que les Calvinistes ne peuvent contester ; que jusques à Berenger il n'y a eu aucune rupture de Communion , ny aucune division apparente sur le point de la presence réelle ; il en resulte la plus effroyable absurdité qui soit capable de tomber dans l'esprit des hommes. Car il faut necessairement , ou que cette division horrible & generale de sentiment sur le point capital du culte de la Religion Chrestienne , soit demeurée in-

connuë à tous ceux qui estoient ainsi divisez ; ou qu'estant connue, elle ait esté negligée par les Pasteurs, & ne les ait pas portez à en faire le moindre bruit, & à y apporter le moindre remede. Et cependant l'un & l'autre est tellement contraire à toutes les lumieres du sens commun, qu'il me semble qu'il est impossible que personne le puisse croire, en prenant la peine de le considerer avec soïn.

Car pour examiner le premier point, qui est que cette division soit demeurée inconnuë, est-il possible qu'un homme raisonnable se puisse persuader qu'il y ait eu un certain temps dans l'Eglise, où les freres estoient opposez aux freres, les femmes aux maris, les Religieux aux Religieux, les Prestres aux Prestres, les Evesques aux Evesques, non dans un seul pays, mais dans toutes les Provinces du monde ? Non sur quelque point de pure speculation, dont peu de personnes sont instruites ; mais sur un point dont ils avoient tous une créance distincte ; sur le principal & le plus ordinaire objet de leur pieté, sans que

jamais personne se soit apperceu de cette division si effroyable ; sans que jamais personne ait reconnu que son pere, sa mere, son mary, sa femme, son frere, sa sœur, son amy, son Eveque estoit d'un autre sentiment que l'oy ?

Est-il possible que l'on s'imagine que ce mélange d'opinions si opposées, ait pû demeurer inconnu, non seulement un jour, mais plusieurs années, & pendant l'espace de tout un siecle ? Et quoy, cette diversité de sentimens ne se devoit-elle pas découvrir par mille actions exterieures, qui en naissent necessairement ; puis que ceux qui croient **IESUS-CHRIST** réellement present, ne pouvoient manquer d'agir autrement que ceux qui le croient réellement absent, comme il paroist par la diversité des respects que les Catholiques rendent à l'Eucharistie, & les Calvinistes à la Cene ?

Ne se devoit-elle pas découvrir par ceux qui changeoient de sentiment, & qui par leur changement mesme devoient reconnoistre que ceux qui

n'avoient pas changé comme eux ,
n'estoient pas dans le mesme senti-
ment qu'eux ?

Ne se devoit-elle pas reconnoistre
par les differentes instructions des
Pasteurs ? Et peut-on s'imaginer sans
folie , que la moitié des Prestres &
des Evesques estant dans la creance
de la presence réelle , & la moitié dans
celle de l'absence réelle ; les uns & les
autres parlassent tous un mesme lan-
gage , & ne découvriissent jamais si
clairement leurs sentimens , que ceux
qui estoient d'une opinion contraire
en pussent estre choquez & recon-
noistre que celuy qui parloit estoit
dans un autre sentiment qu'eux ?

Mais si l'on suppose que cette di-
versité de sentimens ne fût pas incon-
nuë aux Pasteurs , ny aux Laiques , il
est encore bien plus contraire à la rai-
son & à toutes les connoissances que
l'on peut tirer de l'experience , que
cette division si horrible n'ait excité
aucun bruit , aucunes disputes , qu'el-
le n'ait fait aucun éclat , & que des
Evesques, des Prestres, des Religieux
divisez de sentimens dans un point si

important , & qui devoient se regarder les uns les autres comme des Idolâtres ou des impies , ayent pû demeurer unis de Communion & dans une parfaite intelligence.

On voit dans l'Histoire de tous les siècles de l'Eglise , que la moindre question qui ait divisé les fidelles , a toujours excité de tres-grands troubles. Et l'on voit en particulier dans les Conciles du ix. & x. Sieclé , où les Ministres nous veulent faire croire que ce changement s'est fait, les Evêques occupez à pacifier de petits differends , à decider des questions peu considerables, à regler des points peu importans de la Discipline Ecclesiastique & Monastique. Comment pourroit-on donc croire , que sçachant qu'ils estoient tous divisez entr'eux sur un point si essentiel & si necessaire à la Religion ; ils n'ayent pas crû que ce fût une matiere digne de leurs soins , de remedier à cette division ?

Certes pour s'imaginer que toute l'Eglise ait pû vivre dans une profonde paix pendant que tous les Fi-

delles estoient partagez entr'eux par une si estrange diversité de créance, il faut aussi s'imaginer que les hommes de ce temps-là estoient d'une autre espece que ceux de ce siecle, & qu'ils n'estoient pas sujets aux mesmes mouvemens, & aux mesmes passions. Car tout ce qu'on peut tirer de lumiere de la connoissance des hommes que nous voyons, nous porte à juger qu'il est absolument impossible, que des Evêques, des Prestres, des Religieux, & mesme des Laiques, qui passoient dans l'esprit les uns des autres pour des impies ou des Idolâtres, pussent s'empescher de soutenir chacun leur opinion par des livres & par des disputes, de tâcher de retirer de l'erreur ceux qu'ils y croyoient engagez, de les accuser devant les Tribunaux Ecclesiastiques, ou de les conlamner, s'ils avoient l'autorité, ce qui ne se pouvoit faire sans bruit, sans éclat & sans rupture de Communion.

Il faudroit pour estre demeurez dans cette léthargie & cet assoupissement parmy cette étrange des-union, que les hommes de ces siecles n'eussent

eu ny charité pour le prochain , ny zèle pour Dieu , ny attache pour leurs propres opinions. C'est à dire qu'ils n'eussent pas esté hommes , tous ces mouvemens portant naturellement à tâcher d'imprimer dans les autres les sentimens dont on est persuadé , & que l'on regarde comme veritables , & à combattre avec force les opinions qui y sont contraires.

Je ne sçay ce qui seroit capable de toucher ceux qui ne seront pas frappez par de si étranges absurditez ; Mais pour les aider neanmoins à les concevoir plus clairement ; je les supplie d'envisager ce qui s'est passé dans le dernier siecle , lors que Luther , Zuingle , & Calvin , entreprirent de changer la créance qu'ils avoient trouvée dans l'Eglise sur l'Eucharistie.

Il est sans doute que si l'on compare la doctrine que ces Héretiques vouloient introduire , avec celle qu'ils vouloient oster, on jugera qu'il est infiniment plus aisé de tomber insensiblement dans la croyance de Luther & de Calvin , en quittant celle de l'Eglise , que non pas de passer de l'opi-

nion de ces Heretiques à la Foy de l'Eglise Catholique, parce que les sens favorisent leur Doctrine, & sont contraires à la nostre. Et neanmoins quels tumultes ne produisit point d'abord le Lutheranisme en Allemagne, & le Calvinisme en France & aux Paysbas ? Toute l'Europe ne fut-elle pas incontinent pleine de divisions, de disputes & de querelles ? Tous les Theologiens de divers partis, n'employeroient-ils pas aussi-tost tout ce qu'ils avoient d'esprit & de science, pour soutenir leur sentiment & combattre celui de leurs adversaires ? Que vit-on par tout que pratiques, qu'assemblées secretes, qu'animositez furieuses, qui furent incontinent suivies de ruptures ouvertes de Communion, d'Excommunications, de Conciles, de guerres, & de desolations ?

Voilà les effets funestes, mais naturels, que devoit produire cette division de sentimens sur ce point si important. Comment se pourra-t-on donc persuader, que la mesme division soit arrivée en un autre temps, & qu'elle ait produit un changement

plus grand , plus universel , & plus difficile , non seulement sans aucun trouble ; mais sans que personne même s'en soit apperceu ?

SECTION SECONDE.

Refutation de l'Histoire fabuleuse de cette prétendue innovation.

MAIS l'impossibilité de ce changement paroitra encore plus manifeste, si l'on considère l'absurdité où sont tombez les nouveaux Ministres , qui ayant senti la force de cette raison , ont tâché de l'é luder , en faisant une Histoire toute fabuleuse de cette innovation prétendue. Blondel en a dressé le premier plan dans son éclaircissement sur l'Eucharistie , mais d'une maniere si extravagante qu'il fait naistre l'opinion de la transubstantiation long temps apres Berenger , en sorte que selon luy , il faudroit dire que même Lanfranc, Guitmond & Alger ne l'auroient pas enseignée. Aussi Aubertin ayant bien veu qu'il n'y avoit pas de moyen de

soutenir une folie si visible, a crû devoir reformer ce plan. Et voicy à quoy se reduit ce que ce Ministre (qui a consommé malheureusement sa vie à chercher dans les écrits des Anciens dequoy obscurcir la verité) a trouvé de plus plausible pour rendre vraisemblable le prodigieux renversement de l'ancienne foy qu'il est obligé d'admettre, afin de ne passer pas luy mesme pour novateur.

Il represente donc premierement toute la terre unie dans ce sentiment, que l'Eucharistie n'estoit le corps de **IESUS-CHRIST** qu'en signe & en figure; ou bien en vertu & en efficace jusques à l'an 600. de nostre Seigneur. Il avouë en suite que la créance de la presence réelle n'a pû s'établir tout d'un coup. *Il ne faut pas penser, dit-il, que ces abus de la transubstantiation & de la presence réelle, c'est ainsi qu'il appelle la foy Catholique touchant l'Eucharistie, ayent pû naistre tout d'un coup comme des potirons : non putandum est eos de transubstantiatione & reali presentia abusus in instanti fungorum instar prodiisse.* Ce changement

*Aub. l. 28
p. 203.*

s'est fait peu à peu , & il n'est arrivé à l'estat où il est maintenant que par divers détours : *Mutatio paulatim facta est , & tandem per anfractus eo provelta.*

Après cette confession sincere , il bastit des degrez imaginaires par lesquels il fait passer cette créance , & place le premier vers l'an 635. en s'efforçant de persuader qu'Anastase Sinaïte , celebre Religieux du Mont-Sinaï , en a jetté les premiers fondemens dans un traité qu'il a fait contre certains heretiques nommez Gayans , où il dit , que ce que nous recevons dans l'Eucharistie n'est pas l'antitype , mais le Corps de **JESUS-CHRIST.**

Sur cela , il charge d'injure ce sçavant Religieux , & l'accuse d'avoir innové la doctrine & le langage de l'Eglise ; la Doctrine pour avoir enseigné , non la presence réelle ; car il ne veut pas en demeurer d'accord , mais l'union hypostatique de la divinité avec le pain , par le moyen de laquelle le pain estoit fait le Corps de **JESUS-CHRIST** & le vin son Sang ,
parce

Aubert.

l. 3. p. 209.

qu'estant unis à sa personne , ils estoient par consequent unis à son corps & à son sang : Le langage , parce ; dit-il , qu'on avoit toujours accordé jusques alors dans l'Eglise , que le pain & le vin estoient antitypes du corps & du sang de IESUS-CHRIST.

Mais comme cette opinion qu'Aubertin attribüé à cet Auteur, n'a point d'autre fondement que sa fantaisie, Blondel par un autre tour d'imagination , prétend au contraire , qu'il n'a innové que le langage del'Eglise, & qu'il n'a point alteré sa doctrine dans le fond : tant il est aisé de se contredire dans ces conjectures arbitraires, dans lesquelles on a seulement pour but de s'éloigner de la créance des Catholiques , & non pas de trouver la verité.

Aubertin pretend en suite que ces deux innovations furent embrassées par Germain , Patriarche de Constantinople en l'an 720 : Par Iean de Damas en l'an 740. & en suite par les Evesques du II. Concile de Nicée en l'an 787. par Nicephore , Patriarche de Constantinople l'an 806. que le

C

mesme langage passa d'Orient en Occident, & y fut receu comme il paroist par les livres que Charlemagne fit faire au Concile de Francfort l'an 794. où ce Roy & ces Evesques, decident que l'Eucharistie *n'est pas l'image du Corps de Iesus-Christ, mais son propre Corps* : en sorte que selon cette histoire d'Aubertin, il faudroit conclure, que la creance de l'impanation du Verbe, c'est à dire, de l'assomption du pain en unité de personne, se répandit universellement en moins d'un siecle, en Orient & en Occident.

Qui n'admira en cette rencontre, combien la préoccupation obscurcit le jugement des hommes en voyant ce Critique persuadé d'une fable si pleine de contradictions & d'absurditez? Il est difficile de les remarquer toutes, & je me contenteray de quelques-unes.

Premierement, quelle apparence y a-t-il qu'Anastase qui ne pouvoit ignorer la foy de l'Eglise de son temps, produise en passant & sans dessein une opinion qui y auroit esté

formellement opposée, & la produise sans témoigner qu'il avance quelque chose de contraire à l'opinion commune, mais plutôt comme une chose constante & indubitable qu'il n'est pas besoin de prouver? Ainsi ce que dit cet Auteur, *que l'Eucharistie n'est pas antitype*, c'est à dire, signe du Corps de IESUS-CHRIST, ne montre pas qu'il ait changé la creance de l'Eglise, mais montre seulement que c'estoit une chose constante au VIII. siecle, que l'Eucharistie n'estoit pas une simple image du Corps de IESUS-CHRIST, mais le Corps mesme de IESUS-CHRIST.

Secondement, n'est-il pas absolument ridicule de supposer, comme ce Ministre fait que l'Orient, qui estoit plein des livres de S. Basile, des deux SS. Gregoires, de S. Chrysostome, qui faisoient la principale & presque l'unique étude des Grecs, ait abandonné la creance & le langage de tous ces Peres, & la foy dans laquelle il avoit esté instruit, pour regler son langage & sa creance sur un passage écarté d'un livre d'un Reli-

Mais combien est-il encore plus hors d'apparence de faire passer ce changement dans l'Occident, & de le faire recevoir tout d'un coup par les Evesques assemblez à Francfort, puis qu'il n'y en avoit aucun dans cette assemblée qui entendit le Grec, & que l'ignorance de cette langue leur fit commettre plusieurs erreurs de fait, en interpretant mal le sentiment des Peres du II. Concile de Nicée, & en confondant le Concile des Iconoclastes avec ce Concile Catholique, parce qu'ils n'avoient point d'autre lumiere de ce qui s'estoit passé en Orient qu'une version latine pleine de fautes. Et par consequent, quand Charlemagne définit dans ce livre souscrit par tous les Evesques, *que IESUS-CHRIST ne nous a point conferé une image, mais le sacrement de son Corps, que l'Eucharistie ne doit pas estre appellée image, mais verité; non ombre, mais Corps; non figure des choses futures, mais ce qui estoit representé par les figures, quand il remarque, que IESUS-CHRIST n'a pas dit de ce qu'il don-*

Lib. 4.
c. 14.

na à ses Apostres : *C'est l'image de mon Corps , mais c'est mon Corps qui sera livré pour vous , c'est mon sang qui sera répandu pour plusieurs.* Quand il dit, *que ce qui se passa dans l'institution de l'Eucharistie se passa non en figure, mais en vérité*, ce n'est pas une preuve qu'il ait tiré ce langage des Grecs, qu'il eût esté bien-aïse de contredire, & dont il n'avoit jamais leu les livres; mais c'est une preuve indubitable que l'Eglise Latine & l'Eglise Greque estoient parfaitement d'accord sur le point de l'Eucharistie.

Troisièmement, ou ce livre & ce passage d'Anastase sont demeurez peu connus, & par consequent n'ont pas esté capables de produire un si grand changement, ou si l'on suppose qu'ils estoient celebres & entre les mains de tout le monde, comment s'est-il pû faire, qu'en propofant comme les Ministres le prétendent, une opinion contraire au sentiment de toute l'Eglise, personne ne s'en soit plaint, personne n'ait accusé d'erreur cet auteur, personne n'ait écrit contre luy, ny contre aucun de ceux qui

ont embrassé son sentiment ?

Car il faut remarquer icy que l'opinion de l'impanation du verbe qu'Aubertin attribué à Anastase Sinaïte , & à S. Jean de Damas , quoy que fort différente de l'opinion des Catholiques , est néanmoins tres opposée à celle des Calvinistes , puisque par le moyen de cette union personnelle de la Divinité avec le pain , & le vin , le pain devient vrayment adorable comme l'humanité de IESUS-CHRIST. Ce corps de IESUS-CHRIST est pris par la bouche , entre dans les méchans , demeure hors l'usage , qui sont tous points directement contraires à la Doctrine des Calvinistes. De plus cette union hypostatique du pain avec la Divinité seroit toute miraculeuse & toute incomprehensible , & elle n'enfermeroit pas moins de difficultez , que la créance de la presence réelle. Quelle apparence donc qu'une opinion si différente du sentiment où ils pretendent que l'Eglise estoit alors , ait esté néanmoins embrassée par tout l'Orient instruit dans une autre foy , sans qu'il paroisse aucune tra-

ce de ce changement, & sans que ceux mesmes qui avoient changé de créance s'en soient apperceus ?

Mais comment les Nestoriens dont l'Orient estoit plein, & qui nioient l'union personnelle du Verbe avec la nature humaine de **IESUS-CHRIST**, pouvoient-ils admettre cette union de la divinité avec le pain ? & s'ils ne l'admettoient pas, comment n'ont-ils point reproché cette Doctrine aux Catholiques, & ne les ont-ils point obligés par leur reproche de la justifier & de la deffendre ?

Comment les Iconoclastes que les Ministres pretendent tirer à leur party touchant l'Eucharistie, parce qu'ils ont appellé l'Eucharistie, image du Corps de **IESUS-CHRIST**, quoy qu'ils reconnoissent au mesme lieu qu'elle est le Corps mesme de **IESUS-CHRIST**, ne reprochoient-ils point aux deffenseurs des images qui estoient selon Aubertin de l'opinion d'Anastase Sinaïte, qu'ils introduisoient non seulement un culte superstitieux envers les images, mais une veritable idolatrie, en enseignant que le pain estoit

uny au Verbe , & devoit estre ainfi veritablement adoré ? Et comment ces personnes qui excitoient tant de bruit , sur un point beaucoup moins important, qui est le culte des images, n'en faisoient-ils aucun sur le sujet de l'Eucharistie , s'ils eussent esté sur ce point capital dans une créance tout à fait opposée à celle de ceux qui défendoient la veneration des images ?

Toutes ces absurditez font voir clairement qu'il est absolument faux qu'il se soit fait en ce temps-là aucune innovation de Doctrine sur le sujet de l'Eucharistie. Mais il n'est pas moins faux encore , que la créance de ce siècle témoignée par Anástase, par Saint Jean de Damas, par Germain, Patriarche de Constantinople, par le II. Concile de Nicée , par Charlemagne , & le Concile de Francfort , fust que le pain estoit uni personnellement au Verbe , & non pas changé au Corps naturel de IESUS-CHRIST , cette supposition n'ayant aucun fondement dans les écrits de ce temps-là , & n'estant qu'une chicanerie que ce Ministre a trouvée pour n'estre pas obligé

d'avoüer que la créance de la présence réelle estoit universellement receüe dans l'Eglise au VII. & VIII. siecle.

Premierement, non seulement leurs paroles ne donnent point lieu à cette explication, mais elles y sont formellement contraires. Anastase Sinaïte dit *que nous n'appellons point la Communion antitype du corps de IESUS-CHRIST, ou simple pain, mais que nous y recevons le vray Corps & le vray Sang de IESUS-CHRIST, incarné dans Marie Mere de Dieu.* Germain Patriarche de Constantinople, dit, *que le S. Esprit change les dons proposez au precieux Corps de Nostre Seigneur IESUS-CHRIST, & ce qui est dans le Calice au precieux sang du grand Dieu, qui a esté répandu pour donner le salut & la vie au monde*: paroles, qui exprimant parfaitement la foy de la réelle présence, excluent formellement cette prétendue union de la divinité avec le pain & le vin. Car par le moyen de cette union, le pain & le vin, pourroient bien devenir le pain & le vin de IESUS-CHRIST, mais non pas la chair

*Theor. verus
Ecl. tom.
2. Bib. PP.*

& le sang de IESUS-CHRIST, parce que le pain subsistant dans l'estre de pain, ne seroit pas chair quand il seroit uni au Verbe qui est revestu de nostre chait.

Secondement, ces Auteurs déclarent que ce qui est dans le Calice, est le sang de IESUS-CHRIST versé pour le salut du monde, & ils déclarent de plus que ce n'est pas en figure, mais en verité; ce qui ne se peut entendre que du sang naturel de IESUS-CHRIST du vin uni au sang, ne pouvant estre ce sang répandu pour le salut du monde que metaphoriquement.

*Damasc.
de fide
Orth. l. 4.
. 14.*

Troisièmement, S. Iean de Damas exclut encore plus formellement cette union chimerique. Car il declare que le corps de IESUS-CHRIST vraiment uni à la divinité qui est en l'Eucharistie, est le mesme que celui qui est né de la Vierge, non que ce Corps qu'il a pris du sein de la Vierge descende maintenant du Ciel; mais parce que le pain & le vin y sont changez au Corps & au sang de Dieu. Et il adjoûte plus bas que ce Corps, auquel ce pain est changé d'une maniere admirable par

l'invocation, & l'avenement du S. Esprit, n'est pas un corps different de celui de IESUS-CHRIST, mais un seul & un mesme corps.

Quatrièmement, il est sans aucune apparence que toute l'Eglise Greque soit entrée, sans s'en appercevoir, dans une erreur, qui est clairement condamnée par les livres des Peres des siècles précédens.

Car S. Ignace dit que l'Eucharistie Epist. ad Smyrnes. est la chair du Sauveur laquelle a souffert pour nos pechez.

S. Chrysostome écrit en une infinité de lieux, que ^a ce qui est dans le Calice est le sang qui a coulé du costé du Sauveur percé sur la Croix, ^b qu'il n'y a en tous les lieux de l'Eglise qu'un seul IESUS-CHRIST qui est tout entier en un lieu aussi bien que dans un autre, n'ayant par tout qu'un seul corps : ^c que celui qui est à la droite de Dieu, est entre les mains des Prestres ; ^d & que nous voyons le mesme corps que les Mages ont adoré. a Hom. 24. in Epist. ad Corin. b Hom. 17. in Epist. ad Hebr. c De Sacerdot. l. 3. c. 4. d Hom. 24. in Epist. ad Corin.

Comment se pourroit-il donc faire que tout l'Orient par un aveuglement general, en lisant les ouvrages des Peres, fust entré dans un sentiment si

opposé à celui qu'ils y enseignent ?

Car on ne peut pas répondre que ces expressions estoient prises par ceux du VII. & VIII. siècle dans un sens metaphorique, & que lors qu'ils y lisoient, que le pain estoit changé au Corps de IESUS-CHRIST, ils entendoient qu'il estoit changé en la figure du Corps de IESUS-CHRIST, puisque cette explication est formellement condamnée par les Auteurs à qui Aubertin attribue l'opinion de l'impanation du Verbe.

*Anastase
Sinaïte,
S. Jean de
Damas,
Nicéphore.*

Cinquièmement, il n'y a point d'Auteur à qui l'on puisse attribuer ce sentiment avec moins de vray-semblance qu'à Anastase Sinaïte. Car la principale raison qui pourroit y porter ceux qui reglent leur créance plutôt selon la raison que selon la foy, est la difficulté de concevoir qu'un Corps soit en plusieurs lieux. Or cette difficulté est nulle à l'égard d'Anastase, puis qu'il enseigne formellement comme Aubertin le reconnoist, qu'un Corps peut estre par miracle en plusieurs lieux.

*Aubert. l. 3.
p. 906.*

Ainsi toute cette innovation de Do-

doctrine, est une pure chimere, & il n'est pas seulement clair que l'Eglise du VII. & VIII. siecle, estoit dans une creance differente de celle des Calvinistes; mais il est clair aussi qu'elle estoit dans celle de la presence reelles, & qu'elle y estoit non par aucun changement qui fût arrivé; mais parce qu'elle avoit receu cette foy, aussi bien que celle des autres mysteres de ceux qui vivoient dans le VI. siecle, dans lequel les Calvinistes demeurent d'accord que la Doctrine de l'Eglise estoit exemte de corruption.

Que si Anastase Sinaïte, S. Jean de Damas, les Evêques du Concile de Nicée & ceux de Francfort, ont fait difficulté d'appeller les especes ou symboles du nom d'antitypes, après la consecration, quoy que quelques Peres les ayent ainsi appellées, il n'est pas difficile de comprendre que cela s'est fait, non seulement sans changement de creance, mais en quelque façon sans changement de langage.

Car il faut distinguer dans les mots d'image, de figure & d'antitypes, comme dans plusieurs autres sembla-

bles, deux sortes de significations, l'une naturelle & originelle, l'autre populaire & ordinaire. La signification naturelle de ces mots, ne marque autre chose qu'une simple représentation; & comme une chose invisible, quoy que présente, peut estre représentée par quelque chose de visible, de corporel, & d'exterieur; il ne s'ensuit nullement qu'une chose n'est pas présente; parce qu'elle est représentée par quelque image visible. Ainsi nous disons ordinairement que le visage ou les yeux, sont les images de l'ame; & cependant ceux qui le disent, croient en mesme temps que l'ame est présente dans les yeux & dans le visage. Les langues de feu estoient la figure du S. Esprit, qui y estoit présent. L'ablution exterieure est la figure de l'interieure dans le Baptesme, & cependant elles sont jointes & unies ensemble. Il faut renoncer au sens commun pour s'amuser à contester sur ce point, & pour soutenir opiniastrément, comme font quelques Calvinistes, que ces mots enferment toujors, & par leur natu-

re l'absence de la chose représentée.

Mais il est vray neanmoins que comme ordinairement les choses figurées ne sont pas jointes aux figures, & que l'on ne represente gueres par des images, que des choses absentes; il s'est fait un autre usage populaire de ces mots dans lequel estre figure & contenir la verité figurée, sont deux choses opposées en quelque maniere. Et c'est dans ce second sens que les Peres ont dit souvent que la figure ne contenoit, & n'estoit pas la verité.

Ces deux sortes de significations subsistent toutes deux dans le langage des hommes, & formant une contrariété apparente dans les mots, s'allient sans peine dans le sens. Car selon ces deux diverses significations, il est vray de dire que l'Eucharistie est figure, image, antitype du Corps de IESUS-CHRIST, & qu'elle n'est pas figure, image, antitype du Corps de IESUS-CHRIST. Car elle n'est pas figure, image antitype, selon la signification populaire de ce mot qui exclut la verité, mais elle est figure, & antitype, selon la signification natu-

relle de ce mot, qui compatit avec la vérité, & qui ne marque autre chose, sinon qu'elle représente le Corps de **IESUS-CHRIST**, quoy qu'elle l'enferme & le contienne en mesme temps. Et de là il est arrivé que les Peres prenant quelques fois ces mots dans leur signification naturelle, n'ont pas fait difficulté d'admettre que l'Eucharistie est image & figure. Mais parce qu'elle contient réellement **IESUS-CHRIST**, ils l'appellent aussi vérité, & l'opposent aux figures & aux images de l'ancienne loy en prenant alors le mot d'image dans sa signification populaire. *Ce sang*, dit S. Chrysoft. Hom. 45. sur S. Jean, *estant en figure expioit les pechez; que si estant en figure, il a eu tant de force & tant de vertu, si la mort a tant redouté l'ombre de ce sang divin, combien en redoutera-t-elle davantage la vérité mesme?*

Et parce que cette signification populaire du mot de figure qui exclut la vérité est la plus commune dans le langage des hommes; & que d'ailleurs la principale partie de l'Eucharistie n'est pas celle qui est extérieure

& visible, selon laquelle elle est figure, mais l'interieure & l'invisible qui est le Corps de IESUS-CHRIST; il est arrivé que lors que l'Eglise n'a plus esté obligée de cacher ce mystere aux Payens, ce qui avoit quelques fois porté les Peres à se servir plus souvent des mots de figure & d'image, lors qu'ils en parloient devant les Payens & les Juifs, on ne s'est plus gueres servi des mots d'antitypes, & de figures, & l'on a plutôt exprimé ce mystere, par la partie principale, qui est la verité du Corps de IESUS-CHRIST. Ainsi du temps du II. Concile de Nicée, il estoit rare que l'on appellast les especes consacrées du mot d'antitypes, quoy que ce nom leur eust esté donné quelques fois par des Peres plus anciens.

L'Eglise estant dans cet estat, les Iconoclastes assemblez en leur Conciliabule de Constantinople pour condamner les images, crurent qu'ils pourroient tirer de ce qu'il y a de figuratif dans l'Eucharistie, une preuve pour détruire les images de nostre Seigneur, en pretendant que Iesus-

CHRIST n'avoit voulu que son corps fust representé que par les especes Eucharistiques. Et ils exprimerent ce mauvais raisonnement en des termes tres durs , appellant trois ou quatre fois l'Eucharistie , image & representation dans un mesme lieu.

Or quoy qu'on ne puisse pas dire que les Iconoclastes ayent erré dans la foy de l'Eucharistie ; puisque celuy mesme qui les refute , & qui rejette leur expression dans le II. Concile de Nicée , les décharge de ce soupçon , témoignant qu'après avoir ainsi mal parlé , ils reconnoissoient en suite la verité ; il est vray neanmoins que leurs termes estoient d'eux mesmes choquans , & qu'ils ont esté justement repris dans le II. Concile de Nicée ; parce que les mots d'image , & de figure appliquez trois ou quatre fois à l'Eucharistie dans une mesme periode , se devoient prendre plus raisonnablement dans leur signification populaire qui exclut la verité , que dans celle qui ne l'exclut pas.

Et en effet quoy que les Catholiques reconnoissent tous , que l'Eucha-

ristie est verité & figure , ils ne laisseroient pas de condamner d'imprudencce un Theologien qui appelleroit souvent l'Eucharistie image , sans exclure tres formellement le mauvais sens que ce mot pourroit avoir.

Voila à quoy se reduit ce premier degré d'innovation , qui ne peut que servir de preuve que la doctrine de l'Eglise Romaine estoit dans le VII. & VIII. siecle , celle de toute l'Eglise.

Le second degré n'est pas moins fabuleux , & voicy de quelle maniere Aubertin tasche de s'en demesler. Il luy estoit facile avec les mesmes chicaneries par lesquelles il élude les passages des anciens Peres , d'éluder aussi ceux des Auteurs du IX. siecle , & de les rendre tous Calvinistes. Car pourveu qu'un écrivain ait appelé l'Eucharistie le Sacrement du Corps de JESUS-CHRIST , ou qu'il ait parlé du pain & du vin , qui servent de matiere à l'Eucharistie , il ne luy en faut pas davantage pour conclure qu'il s'est déclaré contre la presence réelle , & la transubstantiation. Mais comme il ne pouvoit des-avouer que la do-

doctrine de la présence réelle estoit universellement receuë dans l'Eglise, avant la publication des erreurs de Berenger, voyant bien qu'il estoit ridicule qu'une opinion se trouvast établie par tout, tout d'un coup, & sans qu'on en püst marquer le commencement, il a jugé plus à propos de la faire naistre au ix. siècle, afin que comme il y a eu peu d'Ecrivains dans le x. il pût supposer que c'estoit durant ce siècle qu'elle s'estoit accruë & répanduë par toute la terre.

Dans ce dessein il a choisi Paschase Ratbert pour l'en faire auteur, & de peur que les Catholiques n'en tirent avantage, il le charge d'injures. Il dit que c'est *un esprit embarassé qui se contredit, en sorte qu'on ne peut sçavoir ce qu'il a voulu dire, ny de quel sentiment il a esté.* Et néanmoins il pretend ensuite, je ne sçay comment, qu'il est l'auteur de la doctrine de la présence réelle.

Mais de peur qu'on ne luy objectast, que si cette doctrine eust esté nouvelle, elle n'eust pas manqué d'estre combattuë; il tasche de trouver des

*Aubert.
P. 922.*

auteurs qui s'y soient opposez , & il pretend que plusieurs grands hommes comme Raban , Amalarius , Heribald , Valfridus , Flore , Loup Abbé de Ferriere , Frudegarde , Rattramne , Iean Erigene , Prudence Evesque de Troye , Christian Drutmar , ont esté adversaires de Paschase ou du moins dans un sentiment different du sien.

Ainsi il conduit son histoire jusques au x. siecle , & quand il y est arrivé , croyant que dans les tenebres de ce siecle , on ne pourra trouver de lumiere pour le convaincre , il declare en l'air , que c'est depuis la fin du ix. siecle , jusques au commencement de l'onzième , que l'opinion de la presence réelle , a occupé tous les esprits de toute la terre , *en sorte que ceux de l'on-* p. 491.
zième siecle l'ayant succée avec le lait , la firent passer pour veritable. HINC contigit , dit-il , ut in sequenti quamvis litteratiores facti , hac tamen opinione unà cum lacte imbuti illam tanquam veram confidenter obtruserint.

Voila la fable que ce Ministre debite , qui se trouve déjà destruite par avance , par ce que nous avons dit

touchant la premiere innovation pretenduë ; puisque si la foy de la presence réelle estoit receuë sans contradiction par toute l'Eglise au VII. & au VIII. Siecle , il est ridicule de la vouloir faire naistre dans le IX. mais il ne sera pas néanmoins inutile de remarquer en particulier les absurditez de ce degré.

Premierement on ne peut nier , comme nous avons déjà remarqué , que le mystere de l'Eucharistie étant la principale partie du culte de la Religion Chrestienne , tous les Chrestiens , & mesme les plus simples y participant souvent , ne crüssent par une foy distincte ; ou que I E S U S - C H R I S T y étoit réellement present , ou qu'il en étoit réellement absent.

Or quoy que comme nous dirons plus bas , il y ait eu en ce siecle quelque contestation entre un petit nombre de Sçavans touchant quelques points qui regardent l'Eucharistie , on ne peut dire néanmoins que ces contestations ayent passé iusquès dans le peuple , ny que le corps de l'Eglise ait esté partagé en ce temps-là en

deux créances , en sorte qu'il y en ait eu une partie qui crût le corps naturel de **JESUS-CHRIST** , réellement présent dans l'Eucharistie , & une autre qui le crût réellement absent.

Je n'examine pas à present laquelle de ces deux créances estoit la Maïstresse de l'esprit des peuples ; mais je dis seulement , qu'il n'y en avoit qu'une des deux ou celle de la presence réelle , ou celle de l'absence réelle ; & qu'on ne peut pas s'imaginer qu'elles ayent toutes deux subsisté en mesme temps , & formé deux partis considerables dans ce siecle. Car n'y ayant point de siecle où il y ait eu plus de Conciles , & sur tout en France , ny une plus grande quantité de sçavans hommes , comment pourroit-on croire que si le corps de l'Eglise de France ou de l'Eglise universelle avoit esté divisé par ces deux opinions diametralement opposées sur le plus important , & le plus commun de nos mysteres ; on n'en eust point parlé en aucun de ces Conciles , & l'on n'eust pas fait le moindre effort pour remedier à une si estrange division.

Il est bien possible qu'une erreur avancée dans un livre peu connu, n'estant suivie que de peu de personnes, & ne faisant pas d'éclat, soit négligée par l'Eglise; mais qu'une erreur capitale, comme seroit la créance de la présence réelle si elle estoit fausse, soit soufferte dans l'Eglise, & que des Evêques qui n'eussent pû ignorer la division de leurs peuples, n'en eussent pas seulemēt parlé en plus de LXXX. Conciles; c'est une chose qui choque entierement le sens commun. Car on ne peut pas dire que ces Evêques ayent crû cette division peu importante, & qu'ils l'ayent jugée compatible avec l'unité de la Communion, puisque de la diversité de ces deux créances, il s'ensuit, ou que les uns eussent esté des Idolâtres, des superstitieux, & des novateurs; ou que les autres eussent esté des impies & des heretiques: Et qu'il n'y a point de division moins compatible avec la Communion de l'Eglise, que celle qui des-unit les fidelles dans le lien mesme de la Communion, qui est l'Eucharistie, & qui change tout le culte

culte extérieur de la Religion.

Je ne m'arreste pas à refuter davantage l'absurdité de ce mélange; parce qu'il semble que les Ministres avoient qu'il estoit impossible dans ce siècle si éclairé; & c'est par cette raison qu'Aubertin laissant à Paschase un petit nombre de Sectateurs, tâche de tirer à soy les principaux Ecrivains de ce temps-là.

Estant donc constant que le general de l'Eglise estoit dans une de ces deux créances, il est question seulement de sçavoir si c'estoit dans celle de la présence réelle, ou dans celle de l'absence réelle; & c'est ce qu'il est bien aisé de décider par plusieurs raisons convaincantes.

Quelque animosité que les Calvinistes témoignent contre Paschase, ils ne peuvent néanmoins nier que ce n'ait esté un homme célèbre dans son temps pour sa doctrine, & pour son zèle.

sa doctrine, & pour son zèle. & après leur censure, ce révérend Père a fait...

puis dans l'Épître à Frudegarde, & dans ses Commentaires sur S. Matthieu, la propose par tout comme la créance unique & universelle de l'Église de son temps.

Il témoigne de plus qu'encore que quelques personnes eussent erré en secret sur ce point par ignorance, nul n'avoit jamais néanmoins osé s'élever publiquement contre une vérité si reconnüe de tout le monde.

QVAMVIS, dit-il, *ex hoc quidam de ignorantia errent, nemo tamen est adhuc in aperto qui hoc ita esse contradiccat quod totus orbis credit & confitetur.*

Il dit au mesme lieu que quiconque voudroit choquer cette vérité, s'opposeroit à toute l'Église, & commettrait un tres-grand crime en ne croyant pas ce que la vérité mesme nous apprend, & ce que croient les Chrestiens par tout le monde. *Videat qui contra hoc venire voluerit, quid agat contra ipsum Dominum, & contra omnem Christi Ecclesiam, Nefarium ergo scelus est, orare cum omnibus & non credere quod veritas ipsa testatur, & ubique omnes universaliter verum esse fatentur.*

ibid.

Or si la Doctrine de la presence réelle que Paschase soutient dans cette epistre à Frudegarde, & dans tous les autres livres n'eust pas esté la créance commune de l'Eglise, & si c'eust esté la premiere fois qu'elle eust esté produite au monde, ne faudroit-il pas qu'il eust eu entierement perdu l'esprit pour oser dire comme il fait d'une opinion dont on n'auroit jamais ouïy parler, & dont il seroit le premier inventeur, qu'il n'y en avoit point d'autre dans l'Eglise que celle-là ? Cette extravagance n'est pas humaine, & si l'on en peut soupçonner des Auteurs celebres, il n'y a point de verité de fait qu'on ne puisse détruire par ce moyen ; puisque l'on ne peut plus rien établir contre des personnes qui se donnent la liberté de supposer que ceux qu'on allegue contr'eux ont entierement perdu l'esprit.

Il ne faut pas seulement supposer que Paschase ait esté dans cette folie pendant quelque temps, mais durant toute sa vie, qui a esté assez longue, puis qu'il a écrit la mesme chose en divers temps, au commencement de

76 *Perpetuité de la Foy*
sa jeunesse & dans sa vieillesse. Or comment est-il possible qu'un homme puisse demeurer pendant 40. ans si grossièrement abusé, que de se persuader que tout le monde crût avec luy, ce qu'il auroit crû tout seul contre l'opinion de tout le monde ? Et comment tant de sçavans Hommes ses amis, tant de Religieux de son Ordre, tant d'Evesques avec lesquels il se trouvoit dans les Conciles, ne l'ont-ils point des-abusé d'une imagination qui auroit esté si ridicule en foy, & si préjudiciable pour son salut ?

Il faut supposer, pour soutenir la pretention de ce Ministre, que cette folie de croire que la foy de la presence réelle estoit la commune Doctrine de l'Eglise, s'estoit communiquée à bien d'autres personnes de ce temps-là. Elle s'étoit par exemple communiquée à Frudegarde, à qui Paschase a escrit sur le sujet de l'Eucharistie ; Car ce jeune homme luy témoignoit dans sa lettre que la Doctrine de la presence réelle avoit esté sa premiere créance ; mais que depuis il avoit

esté émeu à en douter par quelque passage de Saint Augustin, dont il demandoit l'éclaircissement à Pachase : *Dicis te sic antea credidisse, sed profiteris quod in libro de Doctrina Christiana beati Augustini legisti quod typica sit locutio. Quod si figurata locutio est, & schema potius quam veritas, nescio, inquis, qualiter illud sumere debeam.*

Il ne dit pas que ce soit le consentement de l'Eglise de son temps qui le fasse douter de l'opinion de Pachase, mais un passage de S. Augustin qu'il n'entendoit pas, & qu'il ne pouvoit accorder avec la foy qu'il avoit apprise dans le sein de l'Eglise Catholique.

Cette mesme folie s'estoit aussi communiquée à Hincmar, qui parlant, non de Prudence Evêque de Troyes, comme Aubertin le suppose, mais de quelques autres qu'il ne nomme point, dit, *Qu'il se trouve des personnes qui estant amoureux de la nouveauté des paroles, & pour s'acquiescer une vaine réputation avancent des propositions contre la foy Catholique*

De praedest. c. 28.

78 *Perpetuité de la Foy*
sçavoir que le Sacrement de l'Autel,
n'est pas le vray Corps , & le vray sang
du Seigneur , mais seulement la me-
moire de son vray Corps & de son sang.

Enfin pour obmettre un grand nombre d'auteurs dont Aubertin rapporte luy-mesme les passages , & qu'il essaye vainement d'éluder , il faut qu'il pretende generalement que la foy de la presence réelle estoit toujours jointe à la folie , & à l'oubly de toutes choses , puisque dans le grand nombre de ceux qui l'ont enseignée en ce siecle , & en tous les autres , on n'en sçauroit produire aucun qui n'ait crû que cette Doctrine estoit celle de toute l'Eglise de son temps , & de toute l'antiquité.

Les Ministres ne sont pas mieux fondez dans les adversaires qu'ils opposent à Paschase , & que Blondel & Aubertin font monter jusques à douze , sçavoir , *Amalarius* , *Raban* , *Heribald* , *Bertram* , *Iean l'Escossois* , *Frudegarde* , *Flore Diacre* , le *Concile de Cressi* *assemblée en 838.* *Loup Abbé de Ferrieres* , *Prudence* , *Wulfridus* , *Cristien Drutmar.*

Mais de ce nombre il en faut premierement retrancher tout d'un coup Vvalfridus, Flore, Loup Abbé de Ferrieres, Christien Drutmar, dans les écrits desquels on ne trouve pas la moindre ombre de contrariété avec Paschase; mais on trouve au contraire plusieurs preuves pour la verité de la créance de l'Eglise Catholique, comme quand Vvalfridus écrit, *Que* De rebat
Ecclef. 6.
17. *puisque le fils de Dieu nous assure que sa chair est vraiment viande, & son sang vraiment breuvage, il faut tellement entendre que les mysteres de nostre Redemption, c'est à dire l'Eucharistie, sont veritablement le Corps & le sang du Seigneur, que nous croyions en mesme temps qu'ils sont les gages de l'union parfaite que nous avons déjà en esperance avec nostre chef, & que nous aurons quelque jour actuellement. Et quand Flore enseigne dans son explication de la Messe, que l'oblation, quoy que prise des simples fruits de la terre, est faite pour les fideles ou aux fideles, le Corps & le sang du fils unique de Dieu par la vertu ineffable de la benediction divine : Q V A M V I S de simplicibus
D iij*

20 *Perpetuité de la Foy*
serra frugibus sumpta, divina benedi-
ctionis ineffabili potentiâ, efficitur fide-
libus Corpus & sanguis Christi.

Il en faut aussi retrancher Prudence, parce qu'il n'en est accusé que sur un mot d'Hincmar que les Ministres luy appliquent sans apparence & sans raison.

Pour les autres il ne paroît pas qu'aucun d'eux ait combattu Paschase en le nommant, ce qui fait bien voir qu'ils ne l'ont pas considéré comme Auteur d'une opinion nouvelle & inouïe dans l'Eglise; puis qu'ils n'auroient pas craint de nommer une personne de cette sorte, & qu'ils l'auroient même déferé aux juges ecclésiastiques.

Mais pour les examiner plus en détail, je commenceray par Amalarius, sans m'arrester à discuter de quel pays il estoit, ny quelle charge il a exercée dans l'Eglise. Je diray seulement, que s'il n'avoit rien écrit de l'Eucharistie que ce qui s'en trouve dans les livres des Offices ecclésiastiques, il n'y auroit pas eu lieu de luy reprocher une erreur, ny de le faire

adversaire de Paschase. Mais parce que l'Eglise de Lyon dans le livre des trois Epistres, l'accuse d'avoir voulu empoisonner la France, par des livres pleins d'erreurs & d'opinions phantastiques, & declare que ces livres meritoient d'estre brûlez: & qu'un manuscrit de Flore écrit expressément contre cét Amalarius luy reproche d'avoir avancé des erreurs contre l'Eucharistie, qui avoient esté condamnées en 838. par un Synode d'Evêques tenu à Cressi: & enfin, parce que l'Epitome manuscrit de Guillaume de Malmesburi le joint à Heribalde & à Raban, & les accuse tous trois de l'Herésie des Stercoranistes, il semble qu'il n'y ait pas lieu de nier qu'il n'ait soutenu quelque erreur touchant l'Eucharistie; mais cette erreur estant demeurée assez inconnue a donné lieu aux Calvinistes, & mesme à plusieurs Theologiens catholiques d'en parler fort diversement.

Vsserius Protestant Anglois, afin d'en tirer quelque avantage pour son party, suppose qu'Amalarius estoit

dans la Doctrine des Catholiques, & ainsi il veut que ce soit la Doctrine de la presence réelle qui ait esté condamnée dans cét Auteur par le Synode de Cressi, & par Flore Diacre de Lyon. Aubertin a jugé au contraire qu'il luy estoit plus avantageux d'attribuer à Amalarius l'opinion des Calvinistes, afin d'en trouver quelque Sectateur dans le ix. siecle. Mais pour n'estre pas obligé d'avoüer par une suite de cette supposition que la Doctrine de Calvin ait esté condamnée dans le ix. siecle par un Synode d'Evesques & par l'Eglise de Lyon; il ne parle point du tout du Synode de Cressi, & attribue ce que l'Eglise de Lyon dit d'Amalarius à une jalousie, comme s'il estoit croyable qu'une des plus saintes & des plus sçavantes Eglises de France, se fust laissée tellement emporter à la passion, que d'accuser un Ecrivain d'erreur & d'heresie, parce qu'il auroit proposé une Doctrine receüe de toute l'Eglise de son temps.

Plusieurs Ecrivains catholiques, & entr'autres, M. le President Mau-

guin, soutiennent au contraire par des raisons tres-fortes qu'Amalarius a veritablement erré sur l'Eucharistie, mais d'une erreur toute contraire à celle des Calvinistes, qui est celle des Stercoranistes qui enseignoient tellement que le Corps de IESUS-CHRIST estoit mangé des fidelles, qu'ils le reduisoient à la condition des viandes communes qui sont digerées par l'estomac.

Mais Blondel se laissant surprendre par le desir qu'il avoit de faire des adversaires à Paschase est tombé sur ce sujet dans une des plus visibles contradictions où un Auteur puisse tomber. Car trouvant d'un costé de l'avantage dans l'opinion d'Vsserius, qui rend Calviniste tout le Synode de Cressi, qui a condamné Amalarius, il en prend cette partie, & suppose avec luy, que le Concile de Cressi estoit dans la Doctrine des Calvinistes, & contraire à Paschase. Mais trouvant d'ailleurs dans l'Epitome manuscrite du livre des divins Offices de Guillaume de Malmesburi, qu'Amalarius, Raban & He-

Heribald avoient écrit contre Paschase sans considerer que cette supposition estoit contraire à celle d'Vlserius, il fait encore d'Amalarius un adversaire de Paschase, de sorte que par une contradiction manifeste il feint que le Concile qui a condamné Amalarius; & Amalarius condamné par le Concile estoient dans le mesme sentiment, & qu'ils estoient également contraires à la Doctrine de Paschase sur le sujet de l'Eucharistie.

Mais laissant à part cette pensée qui se détruit d'elle mesme on peut dire touchant les autres, que celle d'Vlserius qui feint que l'erreur d'Amalarius consistoit en ce qu'il estoit dans la Doctrine des Catholiques est entièrement fausse & insoutenable, non seulement parce que cette supposition est sans aucun fondement; mais aussi parce que l'Epitome de Guillaume de Malmesburi joint Amalarius à Heribald & à Raban qui ont esté adversaires de Paschase.

Il me seroit aisé de montrer que celle d'Aubertin, qui pretend qu'Amalarius, Heribald, & Raban,

estoyent dans l'opinion des Sacramentaires, est infiniment moins probable que celle de Monsieur le President Mauguin qui soutient après l'auteur Anonyme que le Pere Celot a fait imprimer depuis peu, Guillaume de Malmesburi, & Thomas Valdensis, que ces trois auteurs ont esté dans l'erreur des Stercoranistes, toute opposée à celle des Sacramentaires. Il me suffit de dire que de toutes ces deux opinions il s'ensuit également que la doctrine de Paschase estoit celle de l'Eglise de son temps. Car si on peut dire avec verité qu'Amalarius estoit dans une erreur également opposée à celle des Sacramentaires, & à la doctrine des Catholiques; les Ministres ne pourront tirer aucun avantage ny de son erreur ny de sa condamnation; & ils ne pourront affoiblir par le témoignage d'Amalarius, celui que Paschase rend à la doctrine de la presence réelle, comme à celle qui estoit receüe universellement de toute l'Eglise de son temps. Que si l'on suppose au contraire qu'il ait esté dans l'opinion des Calvinistes il faut

dra aussi qu'ils confessent que cette opinion a esté condamnée dans le ix. siecle par un Concile d'Evesques, & celle des Catholiques confirmée.

Ce que j'ay dit d'Amalarius se peut aussi dire d'Heribald & de Raban qui ont esté de mesme sentiment que luy, selon le manuscrit produit par les Ministres : & ainsi s'ils ont esté dans l'erreur des Sacramentaires avec Amalarius, ils ont esté condamnez en la personne d'Amalarius ; & s'ils ont esté Stercoranistes comme il est infiniment plus vray-semblable, ils ne peuvent servir de rien aux Ministres, pour montrer que Paschase ait esté contredit sur le point de l'Eucharistie par de grands hommes de son temps.

Il ne reste plus de ces adversaires pretendus de Paschase que Ratramne & Jean l'Escossois. Le livre du premier est tellement embarassé qu'il est difficile de reconnoistre son sentiment. Et c'est pourquoy comme plusieurs Calvinistes ont tâché de le tirer à leur party, aussi il y a eu des Calvinistes qui ont avoué sincerement qu'il

favorisoit la transubstantiation.

Il y a eu de mesme des Catholiques qui l'ont abandonné & d'autres qui l'ont deffendu , non seulement dans ce temps , mais dans les siècles passez. Car Triteme, de la foy duquel on ne peut douter apres les louanges qu'il donne à Lanfranc & à Guimond , témoigne faire beaucoup d'estat de Rattramne; & Berenger mesme qui se servoit du livre de Jean l'Escofois , n'a jamais allegué Rattramne pour foy; & certes s'il se trouve dans cet Auteur quelques expressions dures , il y en a aussi d'autres si claires & si formelles pour la presence réelle que je ne vois pas quel avantage les Ministres en peuvent tirer ?

Mais quoy qu'il en soit , quand il seroit vray que ce Religieux en voulant trop subtiliser sur l'Eucharistie, seroit tombé dans quelque erreur, qu'est-ce que les Calvinistes en pourroient conclurre , sinon que comme l'on trouve dans quelques anciens Auteurs des semences de l'heresie Arrienne , de mesme il s'est trouvé un ou deux Auteurs , qui s'éloignant

88 *Perpetuité de la Foy*

de la créance ordinaire de l'Eglise ont eu quelques pensées, & ont usé de quelques expressions semblables à celles des Sacramentaires ?

Que s'ils demandent pourquoy, si le livre de Rattranne eust esté contraire à la créance de son temps, il n'auroit pas esté condamné de son temps ? Il est facile de répondre que cette contrariété n'estant pas apparente, on jugeoit plutôt de sa foy par sa communion avec l'Eglise qui estoit visible, qu'on ne pas par ses paroles qui estoient obscures & embarrassées.

Secondement, qu'on ne doit nullement s'étonner que les erreurs d'un Ecrivain n'ayent pas esté condamnées par l'Eglise, parce qu'elle juge souvent plus à propos de les laisser étouffer sans bruit que de les rendre celebres en les condamnant. Ainsi comme on ne voit pas que ce livre de Rattranne aye eu aucune suite, l'Eglise n'a pas eu sujet de s'en mettre en peine quand mesme il auroit esté absolument mauvais : mais on ne peut pas dire la mesme chose de ceux de Paschase ; puisque par le propre aveu

des Ministres , toute l'Eglise s'estant trouvée dans le xi. siecle de son sentiment ; il faudroit necessairement que s'il eust introduit une opinion nouvelle , elle eust fait un étrange éclat , & qu'elle eust commencé à diviser l'Eglise par un grand nombre de partisans.

On peut dire la mesme chose de Jean l'Escoissois , que l'Eglise de Lyon represente par tout comme un broüillon , un ignorant , & un homme rempli d'erreurs ; que si celles qu'il a produites sur l'Eucharistie , & qui firent brûler son livre au Concile de Verceil en 1053. selon Durand Abbé de Troarn en Normandie , n'ont pas esté condamnées de son temps , c'est qu'elles n'y ont point eu de partisans ny de sectateurs.

Ainsi tous ces adversaires que les Ministres opposent à Paschase leur estant entierement inutiles comme Amalarius, Heribald, &c. ou entierement méprisables comme Jean Scot, on ne peut douter , avec la moindre raison , que le témoignage que rend Paschase que la foy de la presence

réelle estoit celle de toute l'Eglise de son temps, ne soit certain & indubitable.

Mais le dernier degré de ce prétendu changement est le comble de l'absurdité. Car pour expliquer comment l'opinion de la présence réelle s'est pu tellement accroître qu'elle se soit trouvée dans le xi. siècle universellement répandue dans toute l'Eglise, Aubertin se contente de nous dire en l'air que ce changement s'est fait dans les tenebres du x. siècle. *Il n'est pas estonnant, dit-il, que dans un siècle si tenebreux l'opinion erronée de Paschase* pag. 940. *s'estant accrue dans le sein de l'ignorance & de la superstition, elle se soit trouvée si fortement établie dans le xi. siècle.* Et moy je dis qu'il est bien étonnant que des personnes d'esprit osent avancer des suppositions si contraires au sens commun.

Pour le faire voir clairement, il faut remarquer que ce Ministre ayant eu besoin pour placer ce changement, d'un temps où il y eust peu d'Ecrivains qui le pussent convaincre d'imposture par des pièces écrites,

a esté obligé de supposer que le Corps de l'Eglise estoit encore de l'opinion des Sacramentaires jusques à la fin du ix. siecle, parce que pendant tout ce siecle il y a eu un si grand nombre de sçavans hommes qu'il est impossible que s'il fut arrivé quelque changement dans la foy de l'Eglise de leur temps, ils n'en eussent pas averti la posterité.

Aubertin est encore obligé de reconnoistre que non seulement au temps où Berenger fût condamné, sçavoir en 1053. mais mesme dès le commencement de l'xi. siecle, l'opinion des Sacramentaires estoit tellement bannie de l'Eglise que c'estoit un crime qui meritoit la déposition d'avancer une proposition qui en approchast. Car il remarque luy mesme apres un auteur qui a écrit la vie du Roy Robert, que Lutheric Archevesque de Sens ayant avancé quelques propositions dangereuses contre la verité de ce mystere, Robert luy envoya des lettres pleines de menaces par lesquelles il luy déclaroit qu'il le feroit déposer. Et l'on peut voir dans

Spicilegii
8, 2. p. 675.

le recueil de plusieurs anciens Auteurs que le Pere Dom Luc d'Achery a donnez au public, que sous le mesme Roy Robert il se tint un Concile à Orleans dans lequel on condamna deux Prestres pour avoir nié entr'autres choses, *que le pain se changeast au Corps de IESUS-CHRIST dans l'Eucharistie.*

Enfin il avouë encore que tous ceux qui se trouverent dans le xi. siecle, dans la foy de la presence réelle, n'y estoient point entrez en changeant de sentiment, mais avoient succé cette opinion avec le lait : *hac opinione, dit-il, unà cum lacte imbuti, illam tanquam veram confidenter obtruserunt.*

Je ne m'arresteray pas à montrer icy en particulier combien il est impossible que la créance de la presence réelle se soit établie sans bruit, & sans éclat, & qu'il est encore moins possible que l'Eglise ait subsisté dans un mélange effroyable de Sacramentaires & de Catholiques, dans une mesme communion dans la mesme Eglise, les mesmes Monasteres, & les mesmes familles. Je diray seulement

qu'en accordant aux Ministres toutes ces choses si absurdes , & si incroyables , il en reste néanmoins encore que l'on ne peut accorder sans renoncer à tout ce que nous avons de raison.

Supposons donc , comme le veut Aubertin , que la doctrine de Paschase , dont le livre ne sortit peut-estre pas de France pendant tout ce siècle , se soit répandü en moins de cent ans , non seulement dans toute l'Eglise latine ; mais aussi dans tout l'Orient & dans toutes les communions Schismatiques qui n'avoient ny üion ny commerce avec l'Eglise latine , qui ne lisoient aucun des livres de l'Occident, & qui n'en entendoient pas mesme la langue. Supposons que tout le monde ait embrassé generalement cette créance , & que tous les Evesques, les Religieux, les Laiques ayant esté instruits dans la créance distincte de l'absence réelle de IESUS-CHRIST en l'Eucharistie aient abandonné sans resistance & sans combat la foy de leurs Peres pour suivre une opinion nouvellement introduite par un Religieux de France.

Mais comment supposerons nous qu'il ne soit resté aucune trace de ce changement , & que la memoire s'en soit tellement abolie , que dans le xi. siecle qui le suit immediatement apres , personne n'en eust jamais oüy parler ? Ceux qui vivoient dans le xi. siecle n'avoient-ils pas veu quantité de personnes du x. siecle ? La vie de plusieurs n'estoit-elle pas tellement partagée , qu'en ayant passé une partie dans le x. siecle , & une autre partie dans l'onzième , ils pouvoient dire des nouvelles de tous les deux ? Et le Roy Robert qui fit condamner au feu ces deux Prestres dont nous avons parlé , n'avoit-il pas vescu luy mesme 29. ans dans le xi. siecle n'estant mort que l'an 1032. & ayant vécu 61. an ? Ces personnes qui avoient vescu dans le x. & xi. siecle , n'avoient-ils pas veu plusieurs personnes du ix. siecle , & ne vivoient-ils pas au moins avec une infinité de personnes qui les avoient veus ? Comment est-il donc possible , qu'estant témoins , ou vivans avec les témoins oculaires d'un changement univer-

sel de créance dans toute l'Eglise, ils n'en eussent dit aucunes nouvelles, à ceux qui les auroient suivis & qu'ils auroient instruits dans la foy ? Comment se pourroit-on imaginer que cent millions d'hommes, soient convenus ensemble de celer, à la posterité un événement si prodigieux & si important, qu'aucun Pere ne l'ait dit à ses enfans, aucun Maistre à ses Disciples : qu'aucun Monastere n'en ait gardé de memoire, & que tout le xi. siecle se soit tellement confirmé dans la créance de la presence réelle, qu'on y ait traité dès le commencement d'heretiques & de novateurs ceux qui l'ont voulu attaquer, & que tous ceux qui l'ont deffenduë ayent publié hautement que l'on n'avoit jamais tenu d'autre foy dans l'Eglise, quoy que dans ce temps mesme, sçavoir en 1035. auquel l'heresie de Berenger commença de paroistre, il y eust peut-estre cent mille personnes de 70. ans dans toute l'étendue du Christianisme, lesquels ayant vescu 36. ans dans le x. siecle, avoient veu une infinité de personnes, dont la

vie occupoit tout ce siecle , & qui n'ayant esté instruits que par des personnes nées & instruites dans le ix. siecle n'eussent pû ignorer , par consequent , que l'on y avoit tenu une creance differente de celle que l'on tenoit alors par tout le monde, s'il estoit vray comme les Ministres le supposent que jusques à la fin du ix. siecle, tout le Corps de l'Eglise eust esté dans l'opinion des Sacramentaires.

Je ne m'arresteray pas davantage à refuter cette resverie, il y a des choses si claires qu'elles n'ont besoin que d'estre clairement représentées. Je croy que toutes les personnes non passionnées, jugeront que non seulement cette derniere preuve, mais toutes celles dont je me suis servi dans ce discours, sont de ce nombre ; & qu'ils seront persuadez en mesme temps qu'il n'y a rien de moins raisonnable que le procedé de ceux qui pour suivre leur raison, se sont éloignez de la Communion de l'Eglise , & de la foy Catholique, puis qu'ils ne l'ont pû faire qu'en s'obligeant de croire tant de choses si contraires à la lumiere de la raison.

REFV-



REFUTATION

De la Réponse d'un Ministre,
au precedent Traité,

DIVISÉE EN TROIS PARTIES.

PREMIERE PARTIE.

*Contenant une réponse generale aux
difficultez contre l'Eucharistie, ra-
massées par ce Ministre au milieu
de son Ecrit.*

LE Traité de la Perpetuité
de la Foy de l'Eglise Ca-
tholique touchant l'Eu-
charistie, estant tout ren-
fermé dans ce point particulier, que
le changement que les Ministres pré-
tendent estre arrivé dans la créance de
ce Mystere, est chimerique & impos-
sible, celuy qui a entrepris de le refu-
ter, n'a pas crû se devoir resserrer dans

E

98 REFUTATION, &c.
des bornes si estroites, & il a jugé au contraire qu'il auroit plus d'avantage de mettre au large en embrassant une plus grande diversité de matières.

C'est dans ce dessein qu'au milieu de sa réponse il fait un abrégé des principaux passages, & des principales difficultez qu'Aubertin propose contre la créance de l'Eglise Catholique, esperant d'une part que cet amas de difficultez seroit capable d'ébloüir les yeux des simples, & que de l'autre il étoufferoit en quelque sorte la dispute particuliere, touchant ce changement pretendu, en obligeant ceux qui entreprendroient de répondre à son Ecrit, de s'engager en une infinité d'autres matieres, qui n'ont rien de commun avec le dessein de ce Traité.

Et certainement il réussiroit dans cette dernière fin qu'il a eüe, de confondre & d'embarasser cette dispute, si l'on estoit obligé de l'imiter & de le suivre dans ce procedé. Car il n'y a rien de plus facile que de ramasser en quatre ou cinq pages sur le sujet de l'Eucharistie, ou sur quelqu'autre mystere que ce soit, un nombre de

PREMIERE PARTIE. 59

difficultez & d'objections que l'on ne puisse bien résoudre qu'en traitant à fond toute la matiere.

Mais il est facile aussi de luy faire voir que cette voye qu'il prend, n'est pas vne voye qui puisse conduire à la verité ; mais que c'est au contraire une voye d'égarement & d'illusion. Et qu'ainsi il est plus raisonnable de l'en retirer luy mesme, que de s'y engager après luy. Car peut-on choisir pour moyen de trouver & d'éclaircir la verité, un moyen propre à combattre & à obscurcir toute verité ? Or quel est le mystere que l'on ne puisse attaquer en la maniere qu'il attaque celui de l'Eucharistie dans son écrit ? Y en a-t-il aucun contre lequel on ne puisse proposer un aussi grand nombre de difficultez qu'il en propose contre ce point de la créance de l'Eglise Catholique ? Les Sociniens ne feront-ils pas de mesme sans peine de petits amas de passages difficiles, ou de raisons qui ont quelque chose de surprenant, contre la Trinité, l'Incarnation, la Redemption de IESUS-CHRIST, le peché originel, la grace,

& l'éternité des supplices de l'enfer ?
 En vérité ils ne cedent point en subtilité aux Calvinistes , & les mysteres qu'ils combattent ne souffrent pas de moindres difficultez que ceux que les Calvinistes attaquent.

Mais on a raison de dire aux uns & aux autres que ce procedé n'est pas raisonnable , parce qu'il est contraire aux premieres lumieres & aux fondemens mesme de la Religion chrestienne,

Si cette Religion disoit aux hommes qu'elle leur propose une foy exempte de toutes sortes de difficultez ; que l'on ne peut rien alleguer contre ses Mysteres qui ait quelque sorte d'apparence ; & que les preuves sur lesquelles elle establit les veritez qu'elle enseigne sont si claires, qu'elles forcent l'incroyance & la resistance de toutes sortes d'esprits, quelques préoccupez qu'ils soient ; on auroit raison de prétendre détruire ses dogmes , en ramassant ainsi des difficultez vray-semblables contre ce qu'elle nous voudroit faire croire.

Mais elle est bien éloignée de leur

P R E M I E R E P A R T I E. VOY
tenir ce langage. Non seulement elle
ne leur dit pas que les veritez qu'elle
enseigne ne peuvent estre combattues
par aucunes raisons apparentes ; mais
elle leur dit , qu'il est necessaire qu'el-
les le soient , & que c'est une suite in-
faillible du dessein que Dieu a eu en se
découvrant aux hommes par la veri-
table Religion.

Car il est impossible qu'on fasse re-
flexion sur la conduite que Dieu a te-
nuë dans l'ancien & dans le nouveau
Testament , & sur la maniere dont il
a voulu parler aux hommes par les
Prophetes qui ont annoncé son fils,
par son fils mesme qui est venu dans la
plenitude des temps accomplir les
Prophetes , & par les Apostres qui
nous ont annoncé ce qu'ils avoient
appris de ce fils unique : Il est impos-
sible , dis-je , qu'on fasse reflexion
sur toutes ces choses , qu'on n'y re-
connoisse clairement que Dieu n'a
point voulu que les veritez de la foy
fussent proposées aux hommes avec
tant d'évidence qu'il n'y restât un
grand nombre de nuages , propres à
aveugler les esprits superbes ; à ser-

vir de pieges aux esprits impurs ; & à humilier sous ces tenebres salutaires, ceux mesmes qui le cherchent sincerement.

N'estoit-il pas facile à Dieu de faire marquer si clairement par les Prophetes ce Redempteur attendu par tout un peuple, qu'il fust impossible de le méconnoistre ? Pourquoy ne leur a-t-il pas fait écrire le jour & l'heure de sa naissance, & toute la suite de ses actions en des termes si precis & si intelligibles qu'on ne pust pas s'y tromper ? Pourquoy a-t-il voulu que le regne de son fils, tout interieur & tout invisible, fust caché sous le voile de la promesse d'un regne exterior & visible ? que ces ennemis spirituels qu'il devoit assujettir, fussent representez par des ennemis temporels ; & que les promesses des biens du ciel qu'il devoit donner, fussent couvertes sous celle des biens de la terre qu'il n'a point donnez ? Pourquoy a-t-il voulu que la plus-part des Propheties pussent recevoir un double sens, & s'appliquer litteralement, ou à David,

ou à Salomon, ou à quelqu'autre personne differente du Messie ? Pourquoi la Trinité, l'immortalité de l'ame, la beatitude éternelle sont-elles si cachées, & pour le dire ainsi, si ensevelies dans les livres de l'ancien Testament qui sont receus dans le canon des Juifs ? Pourquoi IESUS-CHRIST, ayant presentes toutes les heresies, qui devoient arriver dans son Eglise, ne les a-t-il pas étouffées par avance par des decisions formelles ? Pourquoi n'a-t-il pas évité tant d'expressions dont il prévoyoit que les heretiques devoient abuser ? Pourquoi n'a-t-il pas fait connoître sa divinité en des termes si clairs, & si précis qu'il fust impossible de les éluder ? Pourquoi ne s'est-il fait voir après sa Resurrection qu'à un petit nombre de témoins ; *Non omni populo, sed testibus præordinatis à Deo* ? Pourquoi les Apostres ont-ils si peu recueilly de ses divines paroles & de ses actions, qui estoient suffisantes de remplir une infinité de livres, comme Saint Iean nous en assure ? Pourquoi a-t-il permis cette contrariété appa-

rente entre les Euangelistes? Pourquoy les Apostres ont-ils parlé si obscurément de plusieurs points? Pourquoy n'ont-ils pas prévenu par des décisions précises tant de questions importantes sur lesquelles ils devoient assez prévoir qu'il s'exciteroit des troubles après leur mort? Que ne nous laissoient-ils un Symbole de nôtre Foy aussi clair sur la Trinité, & sur l'Incarnation, qu'est celuy que l'on appelle de S. Athanase? Que de millions d'hommes auroient esté retenus dans le sein de l'Eglise, si Dieu eust voulu decider les articles de la Foy aussi clairement par l'Ecriture, qu'ils l'ont esté depuis par les Conciles!

Toutes ces choses estoient très-faciles à Dieu. Il a pû prévenir tous ces maux, & étouffer tous nos doutes. Mais il ne l'a pas voulu, parce que la hauteur infinie de ses pensées est bien éloignée de la bassesse des nostres. Il eust peut-estre agy de la sorte s'il n'eust voulu exercer que sa bonté sur ses élus, mais il a voulu en mesme temps exercer sa severité sur

PREMIERE PARTIE. 105
les méchans. S'il veut découvrir aux
uns ses mysteres par misericorde, il
veut les cacher aux autres par justice.
Et comme la justice ne fait pas moins
partie de sa providence que sa miseri-
corde, on peut dire que les tenebres,
qui couvrent les Mysteres, sont au-
tant dans l'ordre de Dieu, que les lu-
mieres qui les découvrent; & qu'ainsi
l'on a dû voir par tout des marques de
ce double dessein de Dieu, de se cou-
vrir aux uns, & de se faire connoître
aux autres.

Cette nuée qui separa les enfans
d'Israël des Egyptiens qui les pour-
suivoient, n'auroit pas esté propre
pour la fin à laquelle Dieu la desti-
noit si elle eust esté toute lumineuse.
Il falloit qu'elle fust aussi en partie te-
nebreuse pour obscurcir le camp des
Egyptiens, au mesme temps qu'elle
éclairoit celuy des Israélites. Ainsi les
veritez de la Foy dont elle estoit la
figure ne seroient pas assez propor-
tionnées aux conseils de Dieu sur les
hommes, & à l'estat où il veut qu'ils
soient dans cette vie pour humilier
leur esprit, si l'on y voyoit une lu-

Exod. 14.

*Tenebreus
& illumina-
rans nos
Gen.*

E. v

106 REFUTATION, &c.
miere toute pure sans meſlange de
tenebres & d'obſcuritez.

*Origene
Phil. c. c. 9.*

Il faut reconnoiſtre, dit Origene,
que l'Esprit de Dieu qui a parlé par
les Prophetes, & la parole de IESUS-
CHRIST, qui eſtoit dans les Apoſtres
ont eu pour but de cacher & de ne
découvrir pas clairement la doctrine
de la verité. Et cette obſcurité, dit
S. Baſile, dont l'Ecriture couvre l'in-
telligence de ſes dogmes, eſt un eſ-
pece de ſilence que Dieu a voulu en-
core garder lors meſme qu'il nous
parle par ſon Ecriture.

*S. Baſile
de Spirit.
ſancto,
v. 27.*

Tant s'en faut donc qu'on doive
ſ'eſtonner que l'on puiſſe former des
difficultez conſiderables contre les
veritez que l'Egliſe nous propoſe
qu'on doit ſuppoſer au contraire qu'il
eſt neceſſaire que l'on en puiſſe for-
mer. De ſorte qu'au lieu d'eſtre des
marques de fauſſeté qui nous obli-
gent de rejeter ces veritez, on peut
dire au contraire qu'elles ſont une
partie des marques qui nous doivent
porter à les reconnoiſtre.

C'eſt pourquoy l'examen des ma-
tieres de la foy ne doit pas s'arreſter

aux seules difficultez qui y paroissent contraires , ny prétendre mesme les éclaircir toutes. C'est une voye trop longue , trop penible, & souvent mesme impossible , mais elle doit consister uniquement à reconnoistre ce qui doit passer pour difficulté, & ce qui doit passer pour lumiere. L'unique difference qui se rencontre entre ceux qui suivent l'erreur, & ceux qui deffendent la foy , consistant en ce que les uns & les autres estant frappez par les mesmes raisons tant apparentes que veritables , les uns forment leur créance sur les raisons veritables , & considerent celles qui y sont contraires comme des difficultez ; & les autres au contraire forment leur créance sur les difficultez & sur les tenebres des Mysteres , & transforment les lumieres solides en difficultez & en objections.

Ainsi on n'a presque besoin que d'un changement, pour trouver dans le livre d'Aubertin un excellent livre. Car il ne faudroit que mettre en preuve ce qu'il met en objection, & en

objection ce qu'il met en preuve, & cela suffiroit pour le rendre aussi conforme à la vérité qu'il y est maintenant contraire; & aussi bon, qu'il est maintenant mauvais.

Il est donc visible que quand on se contente simplement de produire quelques difficultez apparentes contre un dogme contesté, ce n'est encore rien avancer, si l'on ne prouve de plus qu'on ne les doit pas mettre au rang des difficultez; mais qu'on les doit prendre pour les lumieres sur lesquelles on doit regler sa foy. Or c'est ce que l'on ne peut bien faire qu'en les comparant avec les preuves qui établissent ce dogme; puisque c'est par cette comparaison que l'on doit juger ordinairement ce que l'on doit prendre pour raison; & ce que l'on doit prendre pour difficulté.

C'est ce que l'auteur de cette réponse devoit entreprendre s'il vouloit traiter cette matiere de bonne foy. En s'engageant dans cette voye il falloit y entrer tout de bon, & satisfaire aux choses auxquelles elle oblige. Il devoit proposer ses raisons, ses

passages, ses difficultez dans leur juste étendue, & non pas dans ces abrezgez confus & captieux, & faisant voir en suite toutes les preuves des Catholiques, montrer, s'il pouvoit, que les siennes ont quelque avantage au dessus des leurs. Mais la raison luy devoit faire connoistre que c'est se moquer du monde que de vouloir persuader par un petit recueil de difficultez entassées dans un traité particulier, où l'on n'en fait aucune comparaison avec les preuves contraires; puis que ce seroit estre sans jugement que de former son jugement, & d'établir sa créance sur un fondement si foible & si peu solide.

L'Eglise Catholique ne craint point cette comparaison generale de ses preuves avec celles de ses adversaires; elle croit au contraire qu'elle luy est plus avantageuse que les discussions particulieres, qui sont d'une part moins décisives, & de l'autre plus capables de chicanerie. Mais il faut que cette comparaison se fasse d'une maniere sincere, & que l'on expose aux yeux des hommes les raisons sur

lesquelles elle se fonde , & les objections qu'on luy fait ; les autoritez qu'elle employe , & celles qu'on luy oppose , & que l'on ne luy fasse pas cette injustice que de faire envisager seulement les difficultez de ses mysteres sans permettre qu'on en envisage les lumieres.

Pourveu qu'on y agisse de cette sorte , elle se tient assuree de demeurer victorieuse de l'erreur.

Car comment seroit-il possible qu'un homme de bons sens n'aimast mieux former sa créance sur un nombre infini de passages , qui contiennent nettement & litteralement ce qu'elle enseigne de l'Eucharistie , que sur une douzaine de passages obscurs , qui sont produits par les Calvinistes , & qu'ils multiplient en les rebatant sans cesse , ou en les joignant à d'autres qui n'ont aucune difficulté , & qui ne contiennent que les expressions ordinaires qui sont en la bouche des Catholiques ?

Comment n'auroit-il pas plus d'égard dans un mystere , dont la créan-

ce a toujours esté populaire , aux passages produits par les Catholiques , qui sont tirez pour la pluspart des instructions que les Peres en donnent aux peuples pour leur enseigner ce qu'ils en devoient croire , & qu'ils en donnent à ceux mesmes qui n'en avoient aucune connoissance , comme aux nouveaux baptisez devant lesquels ils estoient sans doute obligez de parler plus precisement & plus nettement qu'à ceux que les Calvinistes produisent , qui sont tirez ordinairement de lieux écartez , où les Peres ne parlent pas à dessein de l'Eucharistie , & où ils en parlent à des personnes sçavantes qui pouvoient suppléer par leur intelligence le deffaut de l'expression. Car il est clair que c'est sur la premiere sorte de passages que la foy des peuples s'est réglée , & qu'ils ont crû ce que les instructions de Saint Ambroise , de S. Gregoire de Nyse , de S. Cyrille de Ierusalem , de Saint Gaudence , de Saint Chrystome , de S. Eucher leur ont imprimé naturellement dans l'esprit. Et il est clair

au contraire ; que les passages tirez des livres de Tertulien contre Marcion ; de l'Epître de Saint Augustin à Boniface ; des livres contre Adimante ; des Dialogues de Theodoret ; des livres de Facundus & de Gelase n'ont rien contribué à former cette créance des peuples , puis qu'ils leur ont esté inconnus. Ainsi en entendant retentir continuellement à leurs oreilles que *l'Eucharistie estoit le corps de IESUS-CHRIST ; qu'il ne falloit pas consulter ses yeux , mais sa foy ; qu'après la consecration ce que nous voyons n'estoit plus pain quoy qu'il parût pain ; qu'il estoit changé & transmué au Corps & au sang de IESUS-CHRIST ; que ce changement se faisoit par l'efficace de la parole qui avoit créé le Ciel & la terre ; que le corps de IESUS-CHRIST estoit present sur l'Autel comme il l'avoit esté dans la Crèche ; que les Anges y estoient presens pour l'y adorer ;* Ils n'ont pû s'empescher de recevoir en leur esprit l'idée que ces paroles y forment sans force & sans violence.

*Cyrril.
Hier. Ca.
teoh. 4.
Chrysoft.
hom. 81.
in Math.
Ambros.
de iu qui
Myfter.
Enit. c. 9.
Eucher.
hom. 5. de
Pasch.
Chrysoft.
hom. 24.
in Epist. 1.
ad Corinth.
hom. 3. de
in comp.
Dei natu-
ra. Et lib.
6. de Sa-
pard.*

Combien toutes les difficultez des Calvinistes paroistront - elles peu de

chose à une personne qui envisagera comme il faut toutes ces autoritez, s'il considere de plus que la Foy de l'Eglise Romaine touchant ce Myſtere est la meſme que celle de toutes les Eglises Schismatiques separees d'elle depuis plusieurs ſiecles ; ce consentement de toutes ces Eglises avec l'Eglise Romaine, estant si notoire sur le point de l'Eucharistie, que Brerewood, celebre Professeur d'Angleterre, qui a écrit de l'état de toutes les Religions du monde, ne le conteste que sur le sujet des Armeniens, & encore avec peu de fondement, comme on le fera voir en un autre lieu ?

S'il considere l'impossibilité de ce changement chimerique que les Calvinistes supposent sans preuve, & sans apparence estre arrivé dans la créance de l'Eucharistie, sans que personne s'en soit jamais apperceu. S'il considere que Berenger meſme, apres plusieurs changemens auxquels ses passions & ses interests le portèrent durant sa vie, lors qu'estant prest de mourir il fut obligé de faire un dernier choix dans lequel il ne

pouvoit plus regarder que la feureté de sa conscience, voulut mourir dans la Foy des Catholiques : Ce qui ressemble bien mieux à un heretique converty, qu'à un Apostre perverty, estant bien étrange qu'un homme que Dieu auroit suscité extraordinairement pour renouveler l'ancienne foy, fust tombé & mort dans l'apostasie, non par crainte, mais par deliberation & par choix.

S'il considere que l'on voit entre les deffenseurs de la doctrine de l'Eglise Romaine, tous ceux qui ont esté éminens en pieté dans le monde, & dont la sainteté a esté confirmée par une infinité de miracles ; tous ceux qui ont honoré le Christianisme par une vie conforme aux conseils du fils de Dieu, comme ces troupes innombrables de Religieux & de Religieuses de divers Ordres, que l'on ne peut nier avoir mené dans la ferveur de leur premiere institution une vie toute Angelique. Enfin que l'on y voit tout ce que l'on peut prendre avec quelque apparence pour l'Eglise de IESUS-CHRIST & pour cét

heritage éternel, avec lequel il a promis de demeurer jusqu'à la consommation des siècles : au lieu que l'on ne voit entre ceux qui la combattent que des hommes remplis d'erreurs, & combatus par des Saints ; que des troupes de vagabonds & de Schismatiques, que des gens sans mission & sans aveu ; que des furieux & des Phatiques ; que des Moines Apostats ; des corrupteurs de Religieuses ; des docteurs de chair & de sang ; des predicateurs armés, & qui ont bien plus excité les peuples aux seditions & aux revoltes, qu'à l'obeissance, aux souffrances & au martyre.

Enfin s'il considere, que quelque effort que fassent les Calvinistes pour faire passer leur doctrine par les Petrobusiens, les Henriciens, les Vaudois, les Albigeois, les Hussites, les Taborites, & autres gens qui composent leur pitoyable tradition, ils demeurent courts en plusieurs endroits, & sont obligés de reconnoître que leur Eglise s'est souvent entierement éclipsee, & dérobée à la veüe des hommes : c'est à dire, qu'ils sont obli-

gez de pretendre que cette Cité sainte que **JESUS-CHRIST** a establie sur la montagne, afin d'estre exposée à la veuë de tous les peuples, s'est enfoncée quelquefois en des abyfmes inconnus, & est disparuë de dessus la terre.

Certes il faudroit estre bien ennemy de son salut pour n'aimer pas mieux estre avec **S. Bernard**, **S. Malachie**, **S. Loüis**, sainte **Elizabeth de Hongrie**, sainte **Thereze**, qu'avec les **Henriciens** & les **Vaudois**? Il faudroit estre bien temeraire pour démentir si ouvertement toutes les promesses du fils de Dieu en s'imaginant que son épouse à qui il a promis de donner toutes les Nations de la terre ait esté reduite à cét effroyable aneantissement, & qu'elle se soit cachée dans ces retraittes tenebreuses dans lesquelles les Calvinistes sont contraints de la chercher. Enfin il faudroit estre bien opiniastre pour ne pas soumettre son esprit à des lumieres si vives, & à une autorité si puissante.

Que l'Auteur de cette réponse propose, à la bonne heure, ses difficultez

& ses conjectures à ceux qui auront considéré toutes ces preuves de la Religion catholique dans leur entière majesté, ils tesmoigneroient qu'ils auroient bien peu de sens s'ils estoient capables d'en estre touchez, & s'ils les confideroient autrement que comme de legeres ombres qui doivent estre jointes dans l'ordre de Dieu avec la clarté de nos mysteres.

La premiere conclusion au contraire que la raison leur fera tirer, est que soit qu'ils voyent, soit qu'ils ne voyent pas le moyen de resoudre ces difficultez, ils doivent demeurer inviolablement attachez à cette foy, qui est confirmée par tant de preuves & environnée de tant de lumieres. Et estant ainsi establis sur ce principe immobile; ou ils ne se mettront pas en peine d'en chercher l'éclaircissement, comme ne leur estant pas necessaire, ou ils le chercheront avec indifferen- ce, & comme une chose d'où leur foy ne dépend point.

Que s'ils entreprennent cette recherche dans cét esprit, ils verront bien tost disparoistre la plus-part de

ces difficultez, dont l'Auteur de la réponse prétend les épouvanter. Car ils ne s'estonneront pas que les Peres qui nous avertissent si souvent que le *Pain & le vin sont faits le corps & le sang de IESUS-CHRIST par la consecration ; qu'ils sont crus ce qu'ils ont esté faits , & qu'ils sont ce qu'ils sont crus : & que le Createur de la nature qui produit le pain de la terre , fait derechef du pain son propre Corps , parce qu'il le peut & l'a promis*. Ils ne s'estonneront pas, dis-je , de ce qu'ils ne laissent pas de donner aux Symboles le nom de pain & de vin , puisque les noms suivant ordinairement l'apparence extérieure & sensible , la nature du langage humain nous porte à ne les pas changer , lors que ces apparences ne sont pas changées.

Ils ne s'estonneront pas que l'Eucharistie estant composée de deux parties, l'une extérieure & sensible ; l'autre intérieure & intelligible , les Peres se servent souvent d'expressions qui ne luy conviennent que selon ce qu'elle a d'extérieur , comme on dit une infinité de choses des hommes qui ne

*Theod.
dial. 2.*

*Gamd. in
Ex.Tr. 2.*

*Lafr. de
corp. c. 20.*

*Guitmont.
lib. 2.*

leur conviennent que selon leurs vestemens.

Ils ne s'étonneront pas que l'Eucharistie estant essentiellement verité & figure, image & realité, ces Peres la considerent selon l'une & l'autre de ces qualitez qui luy conviennent veritablement.

Ils ne s'étonneront point que les Peres nous disent quelques-fois que manger le Corps de IESUS-CHRIST c'est participer à ses souffrances, puisque l'on trouve ces mesmes paroles dans S. Bernard, que les Calvinistes doivent regarder non seulement comme un ennemy de leur doctrine, mais comme leur persecuteur en la personne de Henry & de ses Sectateurs, qu'il poursuivit apres les avoir convaincus par des miracles.

Qu'est-ce, dit-il, que manger sa chair & boire son sang, sinon communiquer à ses souffrances, & imiter la vie qu'il a menée dans son corps mortel? QUID est, manducare ejus carnem & bibere ejus sanguinem nisi communicare passionibus ejus, & eam conversationem imitari quam gessit in carne? Ces ex-

*Ps. h. c. 4.
Lanfr. c. 5.*

*Conc. 9. in
Psal. Qui
habitat,*

plications morales ne détruisât point l'intelligence naturelle & litterale.

Ils ne s'étonneront point que nos corps recevant les mêmes impressions de l'Eucharistie que du pain materiel & terrestre, parce que Dieu a voulu que le changement qui s'y fait fût tout invisible, on ne laisse pas quelquefois dans le langage d'en parler selon l'apparence, sans avoir égard à ce changement, & de dire aussi qu'elle nourrit & fortifie les corps, parce qu'en effet les corps qui reçoivent l'Eucharistie sont nourris & fortifiés de quelque maniere que cela se fasse.

Ils ne s'étonneront point que les bons & les méchans recevant réellement le Corps de I E S U S - C H R I S T ; mais avec cette difference infinie que les bons reçoivent en mesme temps l'impression de sa chair divine dans leur cœur qui les nourrit & les fortifie, au lieu que les meschans n'en reçoivent aucune force ny aucune nourriture spirituelle; les Peres aussi qui nous disent si souvent que les méchans reçoivent & mangent le Corps
de

de JÉSUS-CHRIST, & que le Corps de Aug. l. 5.
de Bapt.
c. 8. JÉSUS-CHRIST est aussi pour les mé-
chans, nous disent aussi quelquefois
qu'ils ne le mangent pas, parce que
leur ame ne s'en nourrit pas, & n'en
reçoit aucune vertu ny aucune force,
suivant un autre sens du mot de man-
ger, que S. Augustin mesme, dont
les Calvinistes tirent ces passages,
nous explique: *Manducare refici est;* Aug. serm.
2. de verb.
Apost.
manger c'est se nourrir.

Ils ne seront pas plus touchez des
conjectures que cét Auteur tire de ce
que les Payens ne se sont point servis
de l'Eucharistie, pour répondre aux
objections que les Chrestiens leur fai-
soient sur leurs fausses divinitez, ou
de ce que les Peres n'ont point parlé
de plusieurs merveilles qu'elle enfer-
me. Car qui ne sçait en general com-
bien sont foibles ces sortes de vray-
semblances, & qu'il y a une infinité
de choses qui ont pû estre dites par les
Payens ou par les Peres, qui ne sont
pas venuës jusqu'à nous? On décou-
vre tous les jours par la lecture des li-
vres qui se trouvent de nouveau, que
plusieurs choses que l'on s'imagine

n'avoir jamais esté dites, estoient ordinaires dans les discours des hommes. Qui ne s'étonneroit par exemple, voyant les écrits des Peres & les Canons des Conciles, que l'on n'y fasse aucune mention de certains pechez si ordinaires à la jeunesse? Est-ce qu'on n'en parloit point de leur tēps, & qu'on n'y faisoit point de reflexion? Nullement. Il n'y a qu'à lire les penitentiels Grecs que le Pere Morin a fait imprimer depuis peu, & qui sont fort anciens, pour voir, & qu'ils ont toujours esté ordinaires, & que l'on y a toujours fait grande attention, quoy qu'il n'en soit presque point parlé dans les écrits des anciens Peres.

Les livres ne contiennent que la moindre partie des discours & des pensées des hommes, & ne contiennent pas mesme toujours les plus ordinaires de leurs pensées & de leurs discours. C'est le hazard ou les rencontres particulieres qui les déterminent à conserver à la posterité quelques-unes de leurs pensées, & ils en laissent perir une infinité d'autres qui leur estoient encore plus ordi-

naires, & souvent plus importantes.

Il ne faut pas s'imaginer que le monde payen ait esté détruit par la Religion de IESUS-CHRIST, sans beaucoup de résistance. Il s'est fait de part & d'autre une infinité de discours. Il a falu livrer une infinité de combats pour détruire une erreur si ancienne, fortifiée par toute la puissance, & la science du monde. Cependant que nous en reste-t-il? Et combien ce que l'on en voit dans Celse & dans les Écrits de Iulien l'Apostat, & dans quelques Apologites de la Religion Chrestienne, est-il peu de chose?

Peut estre n'ont-ils point parlé de l'Eucharistie, & l'on ne s'en devoit pas étonner, puisque c'est le mystere que l'Eglise leur a caché avec le plus de soin. Mais peut estre aussi en ont-ils parlé. Et en effet on voit que Maxime de Madaure fait cette demande à S. Augustin? *Quel est ce Dieu que vous autres Chrestiens vous attribuez comme vous estant particulier, & lequel vous dites que vous voyez present dans des lieux secrets; ET IN LOCIS AB-
ditis presentem vos videre componitis?*

Ces paroles qui se rapportent visible-
ment à l'Eucharistie font voir d'une
part que les Payens sçavoient peu de
chose du fond de ce mystere , & de
l'autre qu'il y avoit un bruit répandu
parmy eux , que les Chrestiens ado-
roient un Dieu comme present & vi-
sible dans leurs Eglises. On a fait
peut-estre une infinité de semblables
questions aux Peres , auxquelles ils
ont répondu , sans que ny les que-
stions , ny les réponses soient venuës
jusques à nous.

Mais l'Eucharistie , dit-on , leur
auroit fourni beaucoup de moyens
pour repousser les objections que les
Chrestiens faisoient contre leurs
Dieux de bois & de pierres ? **Qui**
sçait s'ils ne s'en sont point servis , &
qui s'étonnera s'ils ne l'ont point fait ?
Car combien y a-t-il d'autres points
de nostre foy qui leur pouvoient ser-
vir de mesme à répondre avec quel-
que sorte d'apparence aux objections
des Chrestiens , sans que l'on voye
qu'ils en aient fait aucun usage ? **Que**
ne pouvoient-ils point dire sur ce que
l'Eglise enseigne du peché originel , &

de cette inconcevable transmission d'un crime qui est une action spirituelle & involontaire, à tous les enfans de celuy qui l'a commis, quoy qu'ils n'ayent pû avoir aucune part à son action; & de cette effroyable condamnation de toute la nature humaine pour la faute d'un seul homme? Si les Pelagiens ont représenté cette doctrine, comme l'excès de la cruauté, les Payens ne le pouvoient-ils pas faire aussi bien qu'eux, & s'en servir pour rejeter sur les Chrestiens les reproches de cruauté & d'injustice qu'ils faisoient aux divinitez du paganisme?

Ne pouvoient-ils pas excuser toutes les foibleffes de leurs Dieux, les blessures qu'Homere leur attribüë, la servitude d'Apollon chez Admette, & un grand nombre d'autres fables par le mystere de l'Incarnation, qui nous fait adorer un Dieu naissant d'une Vierge, conversant avec les hommes, sujet aux miseres de la nature, & mourant sur la Croix?

Pourquoy ne propofoient-ils pas de mesme contre les Chrestiens, tou-

tes les objections que les Sociniés forment aujourd'huy sur la redemption des hommes par la mort d'un Dieu, & sur l'éternité des peines ? Et n'en pouvoient-ils pas tirer beaucoup d'avantages pour justifier les sacrifices d'hommes qu'on reprochoit à leurs Dieux, & pour décrier la Religion chrestienne, comme estant infiniment plus cruelle que la leur ?

On ne voit point qu'ils ayent rien fait de toutes ces choses qui leur auroient esté si avantageuses ; mais ce qu'il y a de plus surprenant, est qu'il ne paroist pas qu'ils ayent employé pour se deffendre & pour attaquer le Christianisme aucune raison tirée du mystere de la Trinité. Car s'il y a quelque point dans nostre foy qui accable & revolte la raison, c'est sans doute la créance de ce mystere. S'il y a des difficultez *qui sautent aux yeux*, pour user des termes de l'Auteur de la Réponse, ce sont celles qu'il fournit, que trois personnes réellement distinctes, n'ayent qu'une mesme & unique essence, & que cette essence estant la mesme chose en chaque personne

que les relations qui les distinguent, elle puisse se communiquer sans que les relations qui distinguent les personnes se communiquent.

Si la raison humaine s'écoute elle-même, elle ne trouvera en soy qu'un soulevement general contre ces veritez inconcevables. Si elle prétend se servir de ses lumieres pour les pénétrer, elles ne luy fourniront que des armes pour les combattre. Il faut pour les croire qu'elle s'aveugle elle-même ; qu'elle fasse taire tous ses raisonnemens & toutes ses veuës, pour s'abaisser & s'aneantir sous le poids de l'autorité divine. Quelle résistance ne devoit donc point trouver la créance de ce mystere dans les esprits des hommes, qui n'avoient point ce principe de soumission, & qui prenoient leur raison pour regle de la verité ? Ne semble-t-il pas que les Payens ne devoient avoir autre chose en la bouche ; qu'ils pouvoient couvrir par ce seul mystere toutes les absurditez de leur religion ; qu'ils devoient employer par tout les impossibilitez que la raison y trouve, pour détourner

les hommes de la créance d'une Religion qui en fait le premier article de la foy? Et enfin ne semble-t-il pas que les Peres devoient estre plus retenus à traiter la Religion des Payens de ridicule, & à combattre la pluralité de leurs Dieux, dans la crainte qu'ils ne leur fissent les réponses dont ce mystere leur donne occasion? En effet c'est par où les Sociniens commencent d'attaquer la Religion Chrestienne. Et c'est par là qu'ils attirent les hommes à eux.

Tout cela paroist tres vray-semblable; & cependant il est tres-vray que cela n'est point. On ne voit point que les Payens ayent combattu par là le Christianisme, ny qu'ils ayent envisagé les effroyables difficultez de ce mystere. On trouve bien un petit mot en passant dans un dialogue attribué à Lucien, où il est dit que les Chrestiens croient que trois choses ne font qu'un. L'on voit dans S. Athanase que les Payens & les Iuifs, reprochoient aux Chrestiens la pluralité des Dieux, & dans Tertulien que c'estoit l'idée que les simples & les igno-

Ath. orat.

PREMIERE PARTIE. **M**
rans prenoient de la foy des Catho-
ques, s'imaginant qu'ils admettoient
plusieurs Dieux, parce qu'ils don-
noient à trois personnes le nom de
Dieu. *Duos & tres jam jactitant à* Tertull. ad-
nobis predicari. Ce qui marque feu- vers. prout
91. 21.
lement que le mystere de la Trinité
n'estoit point absolument inconnu.
Mais on ne trouve point qu'ils ayent
approfondy & développé les effroya-
bles difficultez que ce mystere renfer-
me, comme il leur estoit facile de le
faire, & comme les Sociniens le font
à present, ny qu'ils ayent reproché en
détail aux Chrestiens les impossibili-
tez apparentes, & qui sautoient aux
yeux, que cet article de nostre foy leur
pouvoit fournir. Et de là on doit
conclure qu'il y a bien des choses
vray-semblables qui ne sont point, &
que l'on doit faire peu de fondement
sur ces sortes de vray-semblances.

Mais ce qui paroist plus estrange,
c'est que quoy qu'il n'y ait point de
mystere, dont les Pères ayent esté plus
obligez de parler, que de celuy de la
Trinité, puis qu'il n'y en a point qui
ait esté attaqué par tant d'hereses, il

est pourtant assez rare qu'ils s'arrestent à en faire remarquer les incomprehensibilitez. Et l'on peut dire qu'ils nous avertissent en plus de lieux de celles de l'Eucharistie, que de celles de la Trinité, & que les comparaisons dont ils se servent pour expliquer l'unité de la nature divine dans les trois personnes, sont beaucoup plus estranges que celles par lesquelles ils expliquent l'Eucharistie.

*Amb. de
sis qui
Myfter.
Init. c. 9.*

Si Ambroise dit en parlant de l'Eucharistie: *Qu'il ne faut pas chercher l'ordre de la nature dans le Corps de IESUS-CHRIST, puisque IESUS-CHRIST mesme est né d'une Vierge contre l'ordre de la nature.* Il se sert des plus grands miracles de Dieu comme la création du monde pour prouver celuy de l'Eucharistie: *La parole de IESUS-CHRIST, dit-il, qui a pû créer de rien ce qui n'estoit pas, ne pourra-t-elle pas changer les choses qui sont, en ce qu'elles n'estoient pas auparavant?*

Il represente la contrariété de ce que la Foy nous fait croire de ce Mystere, avec ce que les sens nous en rapportent. *Le croy autre chose me direz-*

PREMIERE PARTIE. 137

vous? Comment m'assurez-vous que je reçois le Corps de IESUS-CHRIST?

Saint Cyrille de Jerusalem fortifie de mesme nostre foy contre nos sens. Et S. Gregoire de Nyffe exprime en particulier la plus grande des difficultez de l'Eucharistie. Il faut, dit-il, considerer comment il se peut faire que cét unique corps qui est toujours divisé à tant de milliers de fidelles dans toute la terre, soit tout entier en chacun d'eux par la partie qu'ils en reçoivent, & demeure neanmoins tout entier en soy.

Cath. 42
Gregor.
Nyss. orat.
Cath.

Et S. Eucher de mesme: Le corps, dit-il, qui est dispensé par le Prestre, est aussi bien tout entier dans la moindre partie comme dans le tout, & quand l'Eglise des fidelles le reçoit, il est aussi bien tout entier en chacun d'eux comme il est entier en tous.

Hémil. 9.
de Pasch.

S. Chrysostome envisage les difficultez de la presence réelle lors qu'il s'escrivoit: O miracle! ô bonté de Dieu! Celuy qui est assis dans le ciel avec son Pere est touché dans le mesme moment par les mains de tous, & se donne à ceux qui le veulent recevoir!

Lib. 8. de
Sacer. 6. 4.

Hom 83.
in Math.

Et il nous apprend à desavoüer & nos pensées & nos yeux sur le sujet de ce mystere : *Croyons*, dit-il, *ce que Dieu nous dit, quoy qu'il nous paroisse contraire à nos pensées & à nos yeux. CREDAMVS ubique Deo, etiamsi quod dicit videatur contrarium cogitationibus & oculis nostris.*

De fide.
c. 1. h. l.
p. 614.

S. Iean de Damas reconnoist que ce mystere surpasse l'intelligence de tous les hommes, & que l'on n'en doit appuyer la foy que sur la verité & la toute puissance de la parole divine : *Spiritus sanctus supervenit eaque efficit que orationis facultatem ac mentis intelligentiam excedunt. Nec quicquam amplius nobis perspectum atque exploratum est, quam quod verbum Dei verum sit & efficax atque omnipotens.*

Voila comment les Peres parlent quelquefois de l'Eucharistie. Et il est vray qu'ils parlent aussi quelquefois en general des difficultez incomprehensibles de la Trinité comme S. Gregoite de Nyffe le fait dans sa *catechese. c. 3.* & S. Basile dans sa lettre 43. & les autres Peres de mesme en

quelques endroits qui ne sont pas trop frequens. Mais quand ils expliquent en particulier en quoy consiste l'unité de la nature divine, quoy qu'il paroisse tres-clairement par plusieurs lieux qu'ils admettent une unité individuelle, comme la foy le demande, ils se servent néanmoins en d'autres de comparaisons qui ne marquent d'elles mesmes qu'une unité spécifique, & qui ne comprennent rien d'estonnant & d'incomprehensible, sans nous avertir que tres-rarement de l'estrange disproportion de ces comparaisons qu'ils employent.

On voit par exemple dans tous les Peres Grecs & Latins cette comparaison qui leur sert d'argument contre les Arriens, que le fils de Dieu est consubstantiel à son Pere dans la mesme nature divine, comme les enfans des hommes sont consubstantiels à leurs Peres dans la nature humaine, & que si les hommes & les animaux mesme, engendrent bien des enfans qui sont de mesme nature qu'eux, Dieu peut bien engendrer un Fils qui ait la mesme nature que lui. Ils disent

134 REFUTATION, &c.

que les trois personnes divines sont de mesme nature , comme plusieurs hommes sont de mesme nature ; comme trois pieces d'or sont de mesme nature d'or : *Qu'est-ce que c'est* , dit S. Augustin , *que d'estre de mesme substance ? c'est* , dit-il , *que si le Pere est or ; le Fils est or , le S. Esprit est or.*

Aug. in
Psal. 68.

Aug. lib.
7. de Tri-
nitate c. 4.
& 6.
Et Conc. in
Psal. 68.

S. Augustin nous avertit en quelques lieux assez rares , de la disproportion de ces comparaisons, qui consiste en ce que plusieurs hommes ne sont pas le mesme homme , & plusieurs pieces d'or ne sont pas la mesme piece d'or ; au lieu que les personnes divines sont le mesme Dieu. Mais il ne le fait pas en plusieurs autres. Et il y a des Peres Grecs qui au lieu de les éclaircir , en augmentent infiniment la difficulté. Car l'on trouve dans leurs Ecrits ces expressions si estranges : *Neque enim Petrum , Paulum & Barnabam tres & oīas , id est substantias dicimus sed unam. Et unam dicentes substantiam cujus est Pater & Filius & Spiritus sanctus consequenter dicimus unum Deum.*

Nyff. de
ommo. No-
tion.

Est igitur Petrus & Paulus & Bar-

habas secundum id quod est homo, unus homo, & secundum hoc ipsum quod est homo plures esse nequeunt, dicuntur autem multi homines abusione quadam & non propriè.

C'est ainsi que parle S. Gregoire de Nyffe. L'on peut voir les mesmes expressions en quelques endroits de S. Cyrille d'Alexandrie, & on en trouve mesme de plus dures dans le Martyr Maxime.

*Cyroll. l. 1. 112
in Ioan. &
Dialog. 1.
de Trinitate
10.
Maxi.
Martyr.
Dialog. 11
de Trinitate
10.
Apud
Atha, 1. 24*

Il n'y a rien de mesme de plus frequent parmi les Peres que de prouver l'unité des trois personnes par l'union des premiers fidelles, dont l'Écriture dit qu'ils n'avoient qu'un mesme cœur & une mesme ame. *Celuy, dit S. Augustin, qui a donné à plusieurs cœurs des fidelles de n'estre qu'un cœur, conservera à plus forte raison dans luy mesme cette unité, en sorte que chacune des trois personnes soit Dieu, & que toutes trois ensemble soient Dieu. Mais qu'elles ne soient pas trois Dieux, mais un seul Dieu.*

Ep. 602

Et S. Ambroise compare cette unité à l'union des fidelles entr'eux, à celle d'un mary avec sa femme ; &

*lib. 1. de
fide c. 24*

celle de plusieurs hommes dans la nature humaine.

Il est certain que ces comparaisons font estrangement elloignées de nous faire concevoir ce qu'il y a de plus incomprehensible dans le mystere de la Trinité, qui est l'unité individuelle de la nature divine, & que chacun sent en les lisant un desir secret, que les Peres se fussent expliquez un peu davantage. Cependant ils ne le font pas. Ils nous proposent simplement ces comparaisons sans en apprehender les consequences, & sans en marquer la disproportion; parce qu'ils estoient tous occupez du dessein qu'ils avoient d'establir contre les Arriens l'égalité des trois personnes, qui estoit niée par ces heretiques.

On doit conclure de ces exemples en general, & d'un grand nombre d'autres qu'on pourroit apporter, qu'on ne doit pas avoir grand égard à ces sortes d'argumens que l'on tire du silence des Peres, & de ce qu'ils ne disent pas toujours tout ce que nous jugerions, selon nostre sens qu'ils devroient dire: Dieu qui tenoit leurs

paroles dans la main, les ayant fait souvent parler selon ses desseins, & non pas selon les nostres.

Mais si l'on prend ensuite la peine d'examiner ce qui peut avoir esté la cause de ce silence & des Payens, & des Peres sur les difficultez de plusieurs de nos Mysteres, on trouvera qu'il n'y a peut estre pas tant de raison de s'en étonner que l'on s' imagine.

Car premierement à l'égard des uns & des autres on doit considerer que la dispute d'entre les Payens & les Chrestiens estoit bien differente de celle qui est entre les diverses sectes d'une mesme religion qui conviennent de la pluspart des principes. C'estoit une dispute non d'opinion à opinion, mais d'un corps de religion contre un autre corps de religion. Ce n'estoit pas un combat d'homme à homme, où chacun est obligé d'attaquer & de se deffendre; mais d'armée à armée, où la pluspart demeurant sans rien faire; c'est à dire que dans ces disputes, il y avoit une infinité de points qui demeuroient étou-

fez, & dont on ne parloit point du tout, les Payens se contentant d'attaquer la Religion chrestienne en gros, & taschant d'en ébranler les fondemens, en faisant passer pour faibles tout ce qui est contenu dans l'Ecriture, & traitant les Prophetes, & IESUS-CHRIST mesme d'imposteurs: & les Chrestiens au contraire se contentant de se justifier dans les points dans lesquels ils estoient attaquez, & de repousser les calomnies qu'on leur imposoit.

Secondement, on doit considerer que le combat entre la Religion chrestienne & la religion payenne n'a pas tant esté un combat de raison contre raison que de la violence & de la force contre la verité; parce que toute la force estoit d'un costé & toute la verité de l'autre; & il est arrivé de là, que l'erreur se trouvant puissante, ne s'est guere mise en peine d'emprunter le secours de la raison. Elle a voulu dominer par les moyens qu'elle trouvoit dans ses mains, c'est à dire par la force & la violence, &

PREMIERE PARTIE. 139
tyranniser , non convaincre les ef-
prits.

Les Payens avoient un tel mépris de tous les Chrestiens qu'ils s'infor-
moient peu du fond de leur Religion.
Ils n'en connoissoient que le dehors ,
comme leur maniere de vivre , leur
mépris de la mort , leur aversion pour
les idoles , la profession qu'ils faisoient
de suivre la doctrine de IESUS-CHRIST,
l'autorité qu'ils donnoient à l'Ecritu-
re sainte ; mais ils ne passaient gueres
plus avant : & c'est pourquoy Tertu-
lien leur reproche avec raison , que
c'estoit la seule chose où la curiosité
estoit éteinte. *Hic solum curiositas hu-*
mana torpescit. Ainsi il ne se faut pas
estonner qu'ils n'ayent pas tiré de nos
mysteres tous les avantages qu'ils en
eussent pû tirer s'ils en eussent esté
plus instruits , & qu'ils n'ayent pas
prévenu toutes les objections que
des heretiques , plus subtils qu'eux ,
ont faites depuis.

Tertul.
Apol., c. 24

Il ne faut pas s'imaginer aussi que
la Religion chrestienne se soit esta-
blie en prouvant en particulier tous
les articles de la Foy qu'elle propose.

Ceux qui l'ont plantée se sont acquis créance par leurs miracles, & par la sainteté de leur vie. Ils ont prouvé JESUS-CHRIST par les propheties, & ensuite ils ont fait recevoir sa Religion toute entiere avec tous les dogmes qui la composent; non par voye de discussion, mais par voye d'autorité, sans s'arrester à l'explication particuliere de chacun de ses articles.

On doit considerer de plus que comme les preuves dont les Apostres & les Peres se servoient pour détruire le Paganisme, ou les heresies, estoient soutenuës de l'esprit de Dieu qui parloit en eux, & qui faisoit une impression secrette sur les cœurs de ceux que Dieu vouloit toucher par leurs paroles. Ils se sont mis plus en peine que ces preuves fussent solides & veritables en soy, que non pas qu'elles ne pussent estre repoussées par des reparties apparentes.

S. Paul parlant aux Atheniens, leur dit que le Dieu qui a fait le monde, & qui est le Seigneur du ciel & de la terre, n'habite point dans des temples formez par les mains des hom-

mes. Craignoit-il que ces Philosophes ne luy repartissent qu'il est pourtant dit dans les Escritures qu'il autorisoit, que le Dieu que les Juifs cherchoient viendroit en son temple ? *veniet ad Templum suum Dominator quem vos queritis* : Ou qu'ils luy répondissent qu'il n'estoit pas plus indigne de Dieu, d'habiter dans un temple, que d'estre enfermé dans le sein d'une femme, d'estre couché dans une creche, de loger dans de pauvres maisons, comme il l'enseignoit luy-mesme de IESUS-CHRIST, dont il profchoit la divinité, en mesme temps qu'il luy attribuoit toutes ces choses ?

Tous les Peres reprochent aux Arriens qu'ils admettoient plusieurs Dieux, parce que separant la nature du Fils de celle du Pere, ils ne laissoient pas de luy donner le nom de Dieu, & de luy déferer l'adoration qui n'est deüe qu'à Dieu. Eussent-ils deu abandonner cette preuve parce que les Arriens la tournoient contre eux mesmes, & qu'ils souûtenoient que c'estoient les Catholiques qui admettoient plusieurs Dieux en com-

Ath. or. 3. muniquant l'essence de Dieu à trois personnes distinctes, & égales entre elles ? Saint Athanase témoigne qu'ils se servoient de cette raison comme Paul de Samozatte s'en servoit aussi, & l'on l'avoit employée dans la conference des Evesques Catholiques avec les Arriens, sous le Roy Gondebaud rapportée dans le 5. tom. du *Spicileg. p. iij.*

Conc. Antioch. An. 266. in prof. fidei.

Cette raison estoit solide dans la bouche des Peres, & elle estoit apparente dans celle des Arriens. Mais la crainte d'une repartie apparente ne leur a pas fait quitter un avantage réel & solide.

Il en est de mesme de tous ces reproches que les Apologistes de la Religion chrestienne font aux dieux du Paganisme, que ce sont des dieux qui se peuvent enfermer sous la clef, qui peuvent estre dérobez par des larrons, qui peuvent estre menez en captivité ou en triomphe ; qui sont plus grands en une plus grande statuë qu'en une petite ; qui sont privez de vie & d'actions ; qui sont exposez aux injures des animaux.

Car tous ces reproches sont justes contre ces fausses divinitez , & contre la theologie populaire des Payens qui croyoient , ou que les statuës estoient veritablement des dieux , ou qu'au moins leurs dieux y habitoient & y estoient entierement renfermez ; & qu'ainsi tout ce qui arrivoit à ces statuës , arrivoit en quelque sorte aux dieux qu'elles contenoient qui changeoient de place , & estoient resserrez dans un lieu particulier , non seulement selon ce corps , auquel ils estoient joints ; mais selon la divinité mesme qui y estoit renfermée. Car les Payens ne supposoient point qu'elle fust immense , infinie , incapable de changement , comme la foy nous l'enseigne de la veritable divinité.

Il est certain neanmoins qu'ils pouvoient trouver dans le mystere de l'Incarnation , dequoy repousser ces reproches avec quelque sorte d'apparence , puis qu'il s'ensuit de ce mystere qu'un Dieu a esté enfermé dans un lieu particulier , & dans des lieux aussi peu dignes de luy , que ceux où l'on pouvoit enfermer les dieux de pierre

& de bois ; que ce Dieu a esté sujet aux injures des élemens , des bestes , & principalement des hommes : Qu'il pouvoit estre pris , resserré , emprisonné , & qu'il l'a esté en effet , & l'on ne peut rien dire de ces dieux de pierres & de bois dont les Chrestiens se moquoient , que les Payens ne pussent dire avec quelque couleur de ce Dieu que les Chrestiens adoroient , & dont ils preschoient l'adoration à toute la terre. Il est sans doute qu'ils pouvoient faire ces reparties ; & il n'estoit pas besoin qu'ils les empruntassent du mystere de l'Eucharistie qu'ils connoissoient peu , & que l'on leur cachoit autant qu'on pouvoit , puisque celuy de l'Incarnation qu'on leur annonçoit , & qu'ils ne pouvoient ignorer leur donnoit occasion de les faire avec tout autant de force & de vray-semblance.

Mais quelque apparence qu'il y eust en dans ces réponses , elles n'eussent esté nullement solides. Car quoy qu'il s'ensuive du mystere de l'Incarnation qu'un Dieu a esté uni à un corps , qu'il a changé de place , qu'il a
pâ

pû estre emprisonné, & qu'il l'a esté en effet; tout cela ne se peut dire de ce Dieu que selon la nature humaine qu'il a prise, la divinité de I E S U S-CHRIST estant toujors demeurée immuable, impassible, remplissant & contenant tous les lieux, au lieu que la force du reproche que les Chrestiens faisoient aux Payens consistoit principalement en ce qu'ils supposoient que toutes ces choses arrivoient à leurs dieux, selon la divinité mesme.

Si ce Dieu des Chrestiens s'estant fait homme a souffert toutes les miseres des hommes, il les a souffertes par puissance & par volonté, & purement selon la nature humaine qu'il avoit prise. Mais les indignitez que souffroient ces divinitez du paganisme estoient des suites de leur impuissance. Les Payens ne supposoient point que ces souffrances fussent volontaires, ny que ces dieux eussent un pouvoir absolu de les empescher. Ils croyoient au contraire qu'ils estoient liez par les destins, & qu'ils ne pouvoient pas faire tout ce qu'ils vouloient. Ils croyoient qu'ils en estoient

G

réellement touchez, émeus, affligez; & ainsi à l'égard de ces divinités Payennes, c'estoit de véritables outrages, qui ne s'arrestoient point à ces statuës, mais passaient jusqu'à la divinité mesme, qu'ils croyoient sujette à toutes les passions des hommes. Ainsi ces reparties eussent esté en effet vaines & frivoles, soit que les Payens les eussent tirées du mystère de l'Incarnation, soit qu'il les eussent prises de celui de l'Eucharistie, qui n'en est qu'une suite; & il n'est nullement étrange que les Peres n'y aient eu aucun égard, & qu'ils n'aient pas laissé d'employer contre les Payens toutes ces raisons que nous avons dites, puis qu'elles estoient fortes & invincibles dans leur bouche, & qu'elles n'eussent eu qu'une apparence fausse & trompeuse dans la bouche des Payens.

Enfin il faut considerer que l'esprit general des Peres & des Chrestiens des premiers siècles, a esté d'honorer les veritez de la foy par une soumission interieure sans prétendre en penetrer la profondeur, ny en dévelop-

per les difficultez, qu'autant qu'ils y estoient forcez par les objections des heretiques. *Dieu ne nous appelle point*

à la vie bien-heureuse, disoit S. Hilaire, par des questions difficiles; il ne Hilar. de Trin. l. 104

vent point que nous nous travaillions par des discours estudiez; l'éternité s'acquiert par une foy facile & exempte de difficultez.

NEC PER difficiles nos Deus ad beatam vitam questionos vocat, nec multiplici eloquentis facundia genere sollicitat: in absoluto nobis & Lib. de Spirit. S. c. 27.

facili est aternitas. Et S. Basile témoigne que les Peres ont conservé les mysteres de la foy dans un silence

tranquile & exempt de curiosité in ἀπολυτῶν ἁγιωτήτων καὶ ἀπειρέσιω σιῆσι.

Cette humilité les a fait arrester à la substance mesme de nos mysteres, sans presque en regarder les suites & les consequences quoy que necessaires & indubitables, & les a portez à n'employer, autant qu'ils pouvoient pour les exprimer, que les paroles mesme qu'ils trouvoient dans les Ecritures saintes.

Non relictus est hominum eloquiis, de Dei rebus alius quam Hilar. de Trin. l. 7.

Dei sermo, dit encore S. Hilaire. Et

c'est pourquoy ils estoient tres retenus à parler de ces consequences, quoy que la raison les en tirast d'elle-même. *Etiā quæ pro religione dicimus cum grā di metu & disciplina dicere debemus.*

*Salvian.
lib. 1. de
Provid.*

On a toujourns crû dans l'Eglise le peché originel, & cét article de nostre foy produit des difficultez impénétrables à la raison de tous les hommes, qu'un peché qui est une action de la volonté puisse passer d'une ame à une ame; que le corps qui n'est qu'une matiere puisse corrompre l'ame qui est un esprit; que Dieu puisse justement former une ame dans un corps qui la corromp au mesme instant qu'elle y est receuë; que Dieu puisse justement imputer un peché inévitable & involontaire. Toutes ces difficultez *sautent aux yeux*, & frappent d'abord l'esprit. Cependant l'Eglise passe quatre cens ans, sans qu'aucune ait esté ny objectée par les Payens & les Heretiques, ny éclaircie par les Peres. Et lors que les Pelagiens s'éleverent, elles parurent toutes nouvelles, de sorte que S. Augustin en les refutant trouva bien plu-

lieux passages des Peres, pour établir le peché originel, mais il n'en trouva point, où il paroisse que ces difficultez si naturelles ayent esté seulement considerées par aucun des Peres.

On a touÿours crû dans l'Eglise un seul Dieu & trois personnes, & l'on a deferé le nom & l'adoration de Dieu à chacune de ces trois personnes. Il s'ensuit de là des difficultez qui effrayent l'esprit de ceux qui les considerent. Cependant trois cens ans se passent sans que l'on y fasse grande attention, & sans que les Payens en tirent aucun avantage considerable, contre la Religion chrestienne.

Mais ce qui est plus estrange, comme nous avons déjà dit est, que quoy que les Arriens niaissent également, & l'unité individuelle de la nature divine dans les trois personnes, & l'égalité de ces trois personnes dans cette nature; & quoy que ce qui heurte le plus rudement la raison soit l'unité individuelle d'une nature en trois personnes distinctes, & non l'égalité de ces trois personnes en cette nature; neanmoins ils ont peu fait de reflexion sur cette

effroyable difficulté , & ils en ont tiré tres-peu d'avantage contre les Catholiques. Et les Peres ide leur costé en suivant les Arriens dans cette dispute ne préviennent point ces difficultés , & ne paroissent pas mesme les appercevoir. Ils supposent tres-clairement l'unité individuelle de la nature divine , & la marquent assez souvent en termes formels , mais ils n'éclaircissent & ne marquent point distinctement les incomprehensibilitéz qu'elle enferme , & qui sont presentement les objections ordinaires des Sociniens.

Il en est arrivé de mesme sur le sujet de l'Incarnation. Ce n'est que la nécessité des heresies qui a obligé les Peres de considerer plusieurs consequences de ce mystere qui y sont réellement enfermées , & encore ne trouve-t-on pas dans leurs écrits un grand nombre de questions que la subtilité des Scholastiques a depuis fait naître. De sorte qu'on ne doit pas trouver étrange qu'ils ayent usé de la mesme conduite à l'égard du mystere de l'Eucharistie , & que n'ayant point esté

attaqué dans les premiers siècles, ils soient demeurez dans la substance mesme du mystere sans en considerer les consequences. Ils ont adoré IESUS-CHRIST comme réellement present sur les Autels. Ils ont crû que le pain & le vin estoient changez en son Corps & en son sang. Il s'ensuit de là, qu'un corps est en plusieurs lieux, qu'il est reduit en un petit espace, que des accidens subsistent separez de leur substance. Il est vray que tout cela s'ensuit, comme il s'ensuit de la Trinité que la divinité du Pere n'estant point en luy distincte de sa paternité qui le rend Pere; & estant une mesme chose avec elle, se communique neanmoins au fils sans elle, & devient une mesme chose avec la relation qui le rend fils, sans se multiplier & sans perdre son unité. Mais les Peres ne s'amusoient pas à regarder ces difficultez, ou à les expliquer au peuple; parce qu'ils avoient plus pour but l'édification de la pieté que la satisfaction de la curiosité, & qu'abaissant profondement leur esprit sous les veritez que Dieu nous a revelées

ils ne se donnoient pas la liberté de lever les yeux pour en considerer toutes les suites & les consequences.

En effet cette conduite est tellement conforme à l'instinct de la Religion, que presentement mesme dans l'Eglise catholique que les Calvinistes ne soupçonneront pas de ne pas croire la Transubstantiation, non seulement le peuple, mais generalement toutes les personnes de pieté ne font guere d'attention à toutes ces suites Philosophiques. On y adore IESUS-CHRIST present; on croit qu'après la consecration la substance du pain & du vin sont ostées pour faire place à son Corps & à son sang; mais on en demeure là, & on ne trouvera gueres que dans les discours & dans les livres de pieté on passe plus avant. Ce n'est que dans les Escolés où l'on parle de ces consequences, qui quoy que necessaires, ne font pas l'objet ordinaire de la devotion des fideles. De sorte que comme ce seroit une tres-mauvaise raison que de conclure par exemple que S. Bernard n'avoit point *d'auo remplie de la Transubstantiation,*

parce qu'il ne parle point de ces conséquences, c'en est encore unē plus mauvaise de tirer cette mēme conclusion du silence des anciens Peres, qui n'estant pas nez comme S. Bernard, apres l'heresie de Berenger; mais écrivant sans aucune veuë d'une heresie qui n'estoit pas encore formée, avoient plus de sujet de n'expliquer aux peuples que ce qui estoit capable de nourrir leur pieté.

C'est ce que l'on peut dire en particulier touchant le silence des anciens Peres, des Payens, & des Heretiques mesmes, sur les difficultez de plusieurs de nos Mysteres. Mais ce seroit considerer toutes ces choses trop bassement que de ne rechercher que dans les hommes la cause de tous ces effets qui nous surprennent. Ce qu'il a plû à Dieu de nous faire connoistre de sa conduite, & du double dessein qu'il a d'exercer sa misericorde envers les uns, & sa justice envers les autres, nous obligeant de remonter plus haut, & de reconnoistre que comme il a voulu cacher les veritez de la Foy dans l'Ecriture, au mesme temps

qu'il les y découvroit suffisamment à l'Eglise ; il a voulu aussi qu'elles fussent quelquefois obscurcies dans la tradition mesme pour y estre mesconnuës par les esprits superbes, au mesme temps que les fideles les y reconnoissent tres-clairement.

• Il est le maistre des paroles & des écrits des hommes, tant bons que méchans, & il ne leur permet pas de dire en tout temps, en tout lieu, en toute occasion, tout ce que nous jugerions qu'ils devoient dire. Il est au pouvoir des hommes de pecher, dit S. Augustin, mais il n'est pas en leur pouvoir de faire tel ou tel peché. C'est Dieu qui regle ceux qu'il doit permettre, & ceux qu'il doit empescher, en ordonnant les tenebres, & se servant pour l'execution de ses desseins du silence & des paroles de ses ennemis & de ses amis.

• Ainsi il empesche une heresie de naistre en un temps, & il permet que l'on jette les semences qui la font naistre en un autre. Il tend des pieges à l'orgueil des hommes, & prepare des

*Aug. de
pred. 8.
c. 16.*

PREMIERE PARTIE. 155
moyens pour en garantir ceux qu'il
veut sauver.

Il permet que les Peres se taisent
de certaines choses ; qu'ils se servent
dans leurs écrits de certaines expres-
sions dont l'apparence porte à l'er-
reur, & il leur fait inserer en mesme
temps dans leurs écrits, des preuves
suffisantes pour soutenir la verité
contre cette erreur. Il répand des te-
nombres & des lumieres aussi bien dans
la Tradition que dans l'Ecriture.
L'un & l'autre est un effet de sa pro-
vidence, *sicut tenebra ejus ; ita & lu-
men ejus.*

Peut estre que si les Payens euf-
sent esté aussi subtils à former des
difficultez contre la Trinité ; la Re-
demption de JESUS-CHRIST, la Gra-
ce, le peché Originel, & l'Eucharistie,
que les Sociniens, & les Sacramentai-
res le sont à present, ils auroient retardé
le progres de l'Euangile. Dieu donc
a voulu épargner à son Eglise naissan-
te cette sorte de tentation. Il a arrêté
pour un temps ce débordement de la
raison humaine contre la Foy, & pour
ne faire combatre sa religion que con-

G vj

tre la puissance & l'orgueil du monde, il luy a donné des ennemis foibles en raisons & qui n'estoient armez que de violence.

Peut estre aussi que s'il eust permis que l'on eust proposé aux Apostres, & aux premiers Peres toutes les difficultez qu'on a formées depuis contre ces mesmes mysteres, ils les auroient tellement éclaircies, & ils en auroient estably la verité par des decisions si formelles, que personne n'eust osé les contredire, & qu'ainsi l'on n'auroit jamais oüy parler ny d'Arriens, ny de Nestoriens, ny d'Eutichiens, ny de Sacramentaires. Mais comme il estoit dans l'ordre de sa providence que toutes ces heresies s'élevassent, afin que son Eglise fust éprouvée, & que la paille fust emportée par ce vent de mort; il a permis aussi que ces mysteres fussent couverts de quelque nuages dans l'Escriture & dans la tradition mesme, & qu'il y eust dans l'une & dans l'autre, soit par les paroles, soit par le silence, des pieges pour les Nestoriens, des pieges pour les Arriens, des pieges pour

les Sacramentaires, & pour tous ceux généralement qui n'ont pas assez d'humilité pour se soumettre à l'autorité de son Eglise.

Que ceux qui demandent donc avec tant d'empressement : Pourquoi les Peres ne nous ont pas expliqué exactement toutes les merveilles de l'Eucharistie, apprehendent qu'ils n'en soient eux mesmes la premiere & la veritable cause : que ces tenebres dont ils se plaignent, ne leur ayent esté preparées par la justice de Dieu, & que comme on peut répondre avec raison à ceux qui s'étonnent pourquoy il est parlé quelquefois si obscurément dans l'Ecriture, & mesme dans les premiers Peres, de l'égalité du Fils de Dieu avec son Pere; pourquoy S. Cyrille s'est servy de cette expression; *Vna natura verbi incarnata*, que c'est parce que Dieu vouloit permettre que son Eglise fust attaquée par l'heresie des Arriens & par celle des Eutychiens, ausquels ces paroles obscures ont servy de pierre d'achoppement, on ne leur puisse dire de mesme que les Payens n'ont point parlé de

l'Eucharistie; que les Peres ne nous en ont pas expliqué en détail toutes les merveilles; qu'ils en ont parlé quelquefois en des termes obscurs, parce que Dieu vouloit punir les hommes par l'heresie des Sacramentaires dont la presumption meritoit que Dieu ne leur ostast pas ces occasions d'illusion & d'égarement.

Enfin pour reduire l'auteur de la réponse aux termes précis de la dispute dont il s'agit, & l'empescher de s'en écarter, on n'a qu'à luy dire que s'il n'y avoit point d'obscuritez il n'y auroit point d'heresies. Or il faut qu'il y en ait selon saint Paul *oportet hereses esse*. S'il n'y avoit point de lumieres & de preuves de la verité, il n'y auroit point d'Eglise, & il est encore plus necessaire qu'il y en ait une, & qu'elle subsiste jusqu'à la fin des siecles selon la parole de JESUS-CHRIST. Il est donc necessaire qu'il y ait & des difficultez & des preuves tout ensemble. Mais le devoir des hommes consiste dans le choix. C'est par où Dieu les tente & les éprouve. Les Sacramentaires en font un, & les Ca-

P R E M I E R E P A R T I E. 159
tholiques un autre. C'est le sujet de leur different dans lequel les Catholiques ont déjà cet avantage non contesté, qu'ils font le choix que toute l'Eglise a fait du temps de Berenger, & celui que tout ce qui a pû porter le titre d'Eglise de IESUS-CHRIST a fait depuis; celui que S. Bernard, S. Malachie, S. Loüis, & une infinité d'autres Saints ont fait; au lieu que les Sacramentaires font le choix des Henriens, & des Vaudois.

On a voulu prouver dans le petit écrit de la perpetuité de la Foy de l'Eglise touchant l'Eucharistie auquel cet Auteur tasche de répondre que ce choix de toute l'Eglise du temps de Berenger & depuis Berenger estoit decisif de ce different, parce qu'il monroit clairement que c'estoit aussi celui de toute l'Eglise ancienne, estant impossible qu'il se soit fait aucun changement de créance touchant l'Eucharistie. C'estoit l'unique but de ce Traité, & ce que l'auteur de la réponse avoit uniquement à refuter. Il s'est servi pour cela de deux voyes, l'une indirecte qui est de proposer des

160 REFUTATION, &c.
difficultez contre l'Eucharistie ; &
c'est celle dont on vient de faire voir
l'illusion. L'autre plus directe en ap-
portant quelques moyens vray-sem-
blables par lesquels il pretend que ce
changement s'est pû faire ; & en cela
il vient au point de la question. On
ne peut nier qu'il n'y ait quelque cho-
se d'ingenieux dans ces conjectures.
Mais j'espere de faire voir par une
discussion exacte que si elles ont quel-
que chose capable de divertir ceux
qui se plaisent dans ces sortes de sub-
tilitez, elles n'ont rien qui puisse satis-
faire ceux qui recherchent la verité.
C'est le sujet de la seconde partie.





SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Consideration fondamentale de l'Auteur de la réponse : que l'on n'a point eu dans l'antiquité une créance distincte de la présence, ny de l'absence réelle.

IL est aisé de reconnoître en examinant les remarques par lesquelles l'Auteur de la réponse s'efforce de rendre vray-semblable ce changement prétendu, que les Calvinistes veulent faire croire estre arrivé sur le sujet de l'Eucharistie, que celle dont il a fait la cinquième considération est le fondement de toutes les autres, & qu'elles s'évanouissent d'elles mesmes si l'on fait voir la fausseté de celle-là.

Ainsi comme il n'a pas suivi le véritable ordre, nous ne sommes pas obli-

gez de le suivre dans ce desordre. Et c'est avec raison que nous commencerons l'examen de ces considerations par celle qui est tellement la principale que les autres n'en sont que des suites.

Cette consideration est, que l'erreur & la verité ont également deux degrez, l'un de connoissance confuse, & l'autre de connoissance distincte, & qu'à peine peut-on remarquer quelque difference entre elles, pendant qu'elles sont en ce premier degre de connoissance confuse, à moins qu'on ne vienne à l'autre qu'on appelle de connoissance distincte, les idées en estant si semblables, qu'on ne les peut discerner que tres difficilement.

Or, dit-il, avant qu'une erreur ait fait du bruit & se soit fait remarquer par le combat, la plus grande partie de l'Eglise, le peuple, & une bonne partie des Pasteurs se contentent de tenir la verité dans ce degre indistinct dont je viens de parler. Et ainsi il est aisé à une erreur nouvelle de s'insinuer, & de s'établir dans les esprits sous le titre d'éclaircissement donné à la verité ancienne; le passage de l'idée confuse de la ve-

rité à l'erreur estant aisé sous le pretexte de donner du jour, de la distinction, & de la perfection à nos premières connoissances.

Pour appliquer cette observation generale à la matiere de l'Eucharistie, il dit, *qu'avant que la Transsubstantiation s'établît, chacun croyoit que IESUS-CHRIST estoit present au Sacrement, & que son corps & son sang y sont vraiment receüs par les fidelles qui communioient, & que le Sacrement est le signe & le memorial de la mort de IESUS-CHRIST & de sa Passion; que c'estoit là la Foy de toute la terre; mais qu'il ne se trompera pas en disant qu'il y en avoit peu qui portassent leur meditation assez avant pour marquer au juste la difference des deux opinions qui separerent aujourd'huy les Reformez des Romains. Qu'il y en avoit mesme qui ne sçavoient la verité qu'en gros, qu'ainsi quand l'erreur est venuë là dessus, & que bâtissant mal sur un bon fondement, elle a déclaré qu'il faut entendre que IESUS-CHRIST est present dans l'Eucharistie substanciellement & localement, que son corps & son sang y sont receus de la*

bouche de nostre corps, ç'a esté sans doute une nouveauté bien extraordinaire, & dont on n'avoit point encore oüy parler; mais qu'il n'est pas étrange que beaucoup de monde y ait esté trompé, & qu'ils ayent pris cela non pour une nouveauté, mais pour un éclaircissement de la Foy commune.

Sur ce principe il reprend l'Auteur de l'Ecrit d'avoir supposé que tous les fidelles ayent toujours eu une connoissance distincte ou de la presence substantielle ou de l'absence substantielle; & il suppose au contraire, que le commun des Chrestiens n'avoit qu'une créance confuse de ce Mystere; qu'ils croyoient IESUS-CHRIST present; mais qu'ils ne distinguoient pas si c'estoit seulement en signe, en vertu ou en substance, qu'ils n'avoient aucune pensèe positive de la presence réelle, mais qu'ils n'avoient pas aussi une idée positive de l'absence réelle, mais une negation de l'une & de l'autre: Que l'Eglise est demeurée dans cette ignorance jusqu'au temps de Berenger, dans lequel mesme la plus grande partie des Chrestiens, dit-il, ne sçavoit ce que c'estoit, & la plus grande

SECONDE PARTIE. 165
*partie des Pasteurs ne le sçavoient guere
bien.*

On ne doit pas nier qu'il n'y ait de l'adresse dans ce discours, & que l'auteur n'y fasse, pour soutenir la cause qu'il deffend, & pour affoiblir celle qu'il combat, tout ce que peut faire un homme d'esprit. Mais parce que l'esprit & l'adresse ne peuvent pas changer la nature des choses, ny rendre solide ce qui ne l'est pas, il n'est pas bien difficile de dissiper tout ce petit artifice.

Car on y peut remarquer une des manieres des plus ordinaires dont les hommes s'égarent dans leurs discours, qui est qu'ils s'attachent à une consideration generale, qui estant regardée en elle mesme, a quelque sorte de verité, & qu'en suite après s'en estre remplis avec plaisir, comme d'une production ingenieuse de leur esprit, ils en font une fausse application à des especes particulieres qu'ils ne considerent que confusément, sans faire reflexion sur les circonstances qui les empeschent de pouvoir estre comprises sous cette maxime com-

mune. Et ainsi on fait couler doucement la fausseté de l'application que l'on n'examine point, sous la vray-semblance du principe dans lequel la fausseté ne paroist point.

C'est proprement l'adresse de cét Auteur. Il nous fait considerer qu'il y a deux degrez de connoissance ; l'une confuse, l'autre distincte, & que la verité ne se distingue pas bien de l'erreur, quand elle demeure dans le degre de connoissance confuse. Il estale ; il estend cette maxime generale ; il la fait regarder en cette generalité dans laquelle on ne peut pas encore dire qu'elle soit fausse ; & ensuite il en conclut brusquement que c'est ce qui est arrivé sur le sujet de l'Eucharistie, sans considerer aucune des circonstances qui luy eussent pû faire voir l'absurdité de cette application.

Il n'y a donc, pour rendre cét artifice inutile, qu'à luy faire remarquer ce qu'il a voulu dissimuler ou à soy-mesme ou aux autres, & à représenter distinctement ce qui est enfermé dans cette supposition par laquelle il a pretendu s'échaper.

CHAPITRE II.

Refutation de cette consideration , où l'on fait voir qu'il est impossible de supposer que les fidelles des premiers siècles n'ayent eu qu'une créance confuse du Mystere de l'Eucharistie.

IL s'agit de sçavoir si les fidelles ont pû demeurer mille ans dans l'Eglise en voyant tous les jours ce que l'on appelloit le Corps de IESUS-CHRIST ; en assistant tous les jours au sacrifice que l'on nommoit le sacrifice du Corps & du Sang de IESUS-CHRIST ; en recevant souvent en leur bouche ce qu'on leur disoit estre le corps de IESUS-CHRIST, *Corpus Christi*. S'ils ont pû , dis-je , demeurer en cet estat sans former une pensée distincte , & déterminée ; si ce qu'ils voyoient estoit ou n'estoit pas réellement le vray corps de IESUS-CHRIST. L'Auteur de la réponse le prétend ; parce que cette pretention luy est utile pour son dessein , & il l'avance sans preuve parce qu'il luy estoit impossible d'en trouver.

Mais il seroit juste qu'en des matieres de cette importance , on eust plus de soin de consulter la lumiere de sa raison , que l'avantage de sa cause. Et sans doute , si cét Auteur avoit pris la peine de le faire, il n'auroit pas manqué de reconnoistre combien cette pretention est peu raisonnable.

I. Car il auroit trouvé que son esprit , comme celuy de tous les autres, est formé de telle sorte qu'en songeant à un corps , il est impossible qu'il ne l'applique à quelque lieu , & qu'on le conçoit toujourns au lieu où il nous est exprimé , à moins qu'on ne sçache qu'il n'y est pas. C'est nostre maniere de concevoir , & une suite de nostre nature ; nos differens ne l'ont pas fait naistre , & ils ne sont pas capables de la changer. Or les fidelles en assistant au sacrifice , en entendant dire que ce qu'on leur donnoit estoit le Corps de **IESUS-CHRIST** & répondant *Amen* , c'est à dire , en verité , ont songé à **IESUS-CHRIST** , ils l'ont donc appliqué à quelque lieu. Les paroles qui les y ont fait songer le leur ont représenté comme present dans la terre. Il faut

faut donc par nécessité, ou qu'ils les ayent suivies, ou qu'ils les ayent démenties, en les prenant en un autre sens. S'ils ont conçu JESUS-CHRIST présent sur l'autel & dans leurs bouches, ils ont donc eu une créance distincte de la présence réelle. Que si au contraire, quoy que les paroles l'exprimassent comme présent sur la terre, ils ne l'ont regardé présent que dans le ciel, il faut qu'ils ayent eu une créance tres-distincte de l'absence réelle, puisqu'elle leur faisoit corriger le sens auquel les paroles les portoient. Et ainsi il est impossible qu'ils soient demeurez, à l'égard de ce mystere, dans ce degré de confusion, & d'indistinction, dans lequel l'esprit humain ne peut subsister.

II. La suspension d'esprit entre le oüy & le non de deux opinions contradictoires, ne peut venir que de deux causes dont ny l'une ny l'autre ne peut avoir lieu en ce qui regarde l'Eucharistie.

La premiere est une irresolution veritable qui naît de la diversité des raisons entre lesquelles l'esprit a pei-

H

ne à prendre party. Dans cette sorte de suspension on envisage distinctement les deux opinions opposées ; mais comme on les voit appuyées sur des raisons également fortes, on ne sçait à quoy se déterminer.

Il est visible qu'on ne peut dire que ce soit en cette maniere que l'ancienne Eglise soit demeurée dans une créance confuse sur le sujet de l'Eucharistie. Car cette matiere estant d'une extrême importance, & y ayant une étrange difference entre le Corps de IESUS-CHRIST present réellement, ou present significativement, il n'est pas possible que les Chrestiens aient pû subsister dans ce doute sans en chercher l'éclaircissement, & sans se déterminer ensuite sur les instructions qu'on leur auroit données à l'une ou à l'autre de ces deux opinions ; ce qui auroit changé cette connoissance confuse & indéterminée, en une connoissance distincte & déterminée.

Il ne reste donc plus que la seconde cause de cette suspension, qui est le defaut d'application aux diffe-

rences particulieres , qui distinguent les opinions opposées , l'esprit se contentant quelquefois de concevoir les choses dans une certaine generalité qui les unit , sans descendre au particulier qui les distingue. C'est proprement en cette maniere que l'auteur de la réponse voudroit faire croire que la créance de l'Eucharistie est demeurée confuse dans les premiers siecles de l'Eglise , & c'est néanmoins ce qu'on ne peut dire avec la moindre apparence.

Car les mots par lesquels on a exprimé ce mystere , soit en celebrant le sacrifice , soit en distribuant la communion aux peuples , soit en les instruisant de ce qu'ils en devoient croire , signifient si précisément & si naturellement une presence réelle , & appliquent tellement l'esprit à la considerer , qu'il est impossible qu'en ayant mis l'idée une infinité de fois devant les yeux de tous les Chrétiens , ils ne les aient obligés d'en former quelques jugemens ou pour la rejeter ou pour l'admettre.

Lors qu'un homme ne s'est jamais

présenté à nostre porte, nous pouvons bien n'avoir formé aucune résolution de l'exclure, ou de le recevoir dans nostre maison : mais s'il s'y est présenté une infinité de fois, s'il a heurté, s'il a pressé pour y estre receu, il est impossible que nous ne nous soyons déclarez à son égard, ou en le recevant comme amy, ou en le rejettant comme ennemy ou comme importun.

La presence réelle a heurté une infinité de fois, pour le dire ainsi, à la porte de l'esprit de tous les fidelles ; elle a fait effort pour y entrer à la faveur des expressions qui la signifient naturellement ; elle s'est fait voir ; elle s'est présentée pour estre receüe, & l'on nous voudra faire croire que tous les peuples, & la plus-part des Pasteurs soient demeurez dans cette stupidité, que de ne porter aucun jugement sur une chose qui a esté perpetuellement exposée à leurs yeux, & qu'entendant dire en mille manieres que l'Eucharistie estoit le corps de IESUS-CHRIST, ils ayent pû s'empescher de former l'une de ces deux pensées précises & distinctes ce l'est, ou ce ne l'est pas ?

III. Cette consideration deviendra encore plus sensible par la troisième, qui est que la coutume que les hommes ont de ne concevoir les choses qu'en les revestant de certains sons, fait que si-tost que le son frappe l'oreille, l'idée qui est ordinairement jointe à ce son se presente incontinent à l'esprit, & cette idée ne manque jamais d'estre receüe, à moins que les opinions dont l'esprit est prévenu, ou les autres circonstances qui accompagnent cette idée n'obligent de la bannir pour y en substituer une autre.

Quand on entend le mot de bras ou celuy de main, on conçoit incontinent des bras & des mains ordinaires, mais quand on les attribüe à Dieu, la connoissance distincte que les Chrestiens ont que Dieu est incorporel, fait qu'ils esloignent cette idée pour en mettre une autre en sa place, qui est celle de puissance & de force. Mais s'ils n'avoient point cette connoissance distincte, l'idée corporelle de bras & de main y seroit receüe comme elle a esté receüe par les Anthropomorphites.

Quand on entend le mot de lumière, l'image de la lumière corporelle se présente incontinent, & fait effort pour entrer dans nostre esprit; mais quand IESUS-CHRIST dit de luy mesme qu'il est la lumière du monde, & que nous lisons dans S. Iean qu'il y a une lumière véritable qui éclaire tous les hommes; la connoissance que nous avons que Dieu n'est point un corps, nous fait chasser cette image corporelle, pour y substituer l'idée d'une lumière spirituelle, qui éclaire non les corps, mais les esprits, au lieu que les Manichéens n'ayant pas cette créance distincte de la spiritualité de la nature de Dieu, n'ont pû éloigner de leur esprit l'image d'une lumière corporelle, & sont tombez par là dans cette erreur que Dieu estoit une lumière immense & infinie.

On doit concevoir par le mot de Dieu, un Dieu véritable, & c'est l'idée qui se présente d'abord à l'esprit en entendant prononcer ce mot; mais quand on entend en mesme temps, que c'est Moyse, qui est appelé le Dieu de Pharaon; que c'est des hom-

mes dont il est dit : *Ego dixi dii estis, Exod. 7.*
& filij excelsi omnes; & des faux Dieux 1. Ps. 81.
 que S. Paul entend parler quand il dit:
qu'il y a plusieurs Dieux & plusieurs 1. Cor. 8d
Seigneurs, on exclut cette idée qui se
 presente, & l'esprit en fournit de luy
 même une autre qu'il voit bien qu'on
 a voulu marquer en ces endroits, mais
 il ne la fournit que par la connoissan-
 ce distincte qu'il a que les hommes ny
 les faux Dieux ne sont pas des Dieux
 veritables. Et ainsi un Payen qui n'a
 pas cette connoissance pourroit pen-
 ser simplement que Saint Paul a crû
 qu'il y avoit plusieurs dieux.

Il faut donc conclure que l'idée na-
 turelle des mots se presente d'abord à
 l'esprit, & qu'elle y est toujours re-
 ceüe, à moins qu'elle ne soit bannie
 par une créance contraire. Or à moins
 qu'on ne veuille renoncer absolu-
 ment à la sincerité & à la bonne foy,
 & defavoüer par une opiniâreté sans
 raison les choses les plus claires &
 les plus sensibles, il est impossible
 qu'on ne reconnoisse que les expres-
 sions ordinaires dont les Peres se sont
 servis dans les instructions qu'ils

ont données au peuple de ce Myſtere, & dans la celebration du Sacrifice, enferment l'idée d'une preſence réelle & ſubſtancielle dans leur ſens naturel & litteral, & qu'elles ne peuvent en avoir une autre qu'en les prenant en un ſens metaphorique.

Car je demande à l'auteur de la répoſe ce que ſignifient naturellement ces mots ; *Cecy eſt mon Corps* ? ce que ſignifient ceux dont on ſe ſervoit en communiant les fidelles : *Corpus Chriſti*, à quoy ils répondoient que ce l'eſtoit en verité, en diſant *Amen* ? & ſ'il n'eſt pas vray que ces paroles priſes ſimplement, ſignifient que c'eſtoit véritablement le Corps meſme de IESUS-CHRIST ?

Il faudroit faire un Volume au lieu d'un petit Ecrit ſi l'on vouloit tranſcrire tous les lieux des Peres qui eſtant pris litteralement & ſimplement, ſignifient une preſence réelle & ſubſtancielle, & une véritable tranſubſtantiation, il ſuffit pour noſtre deſſein d'en rapporter icy quelques-uns.

Peut-on nier par exemple qu'on ne ſoit frappé de l'idée de la preſence

réelle par ces paroles de S. Ignace dans sa lettre à ceux de Smyrne, où en parlant de certains Heretiques, il dit ; qu'ils ne recevoient pas l'Eucharistie & les oblations ; parce qu'ils ne confessent pas que l'Eucharistie soit la chair de nostre Seigneur, qui a souffert pour nos pechez, & que le Pere a ressuscité par sa bonté ?

Par ces paroles de S. Iustin dans sa 2. Apologie : Nous ne recevons pas ces choses, comme si ce n'estoit qu'un pain ordinaire, & un breuvage commun ; mais comme nous sçavons que IESUS-CHRIST nostre Sauveur qui a esté fait homme par le Verbe de Dieu s'est revestu de chair & de sang pour nostre salut ; de mesme nous sçavons aussi que cette viande & ce breuvage, qui par le changement qu'ils reçoivent dans nos Corps nourrissent nostre chair & nostre sang, ayant esté consacrez & faits Eucharistie par les prieres que ce mesme Verbe de Dieu nous a enseignées, sont la Chair & le Sang de ce mesme IESUS-CHRIST, qui a esté fait homme pour l'amour de nous. Car les Apostres dans les Ecrits qu'ils nous ont laissez, qu'on nomme

Evangiles, disent que IESUS-CHRIST leur ordonna d'en user comme il avoit fait?

Par ces paroles que Gelase de Ciflique rapporte comme étant du grand Concile de Nicée: *Ne soyons pas bassement attentifs au Pain & au Calice, qui sont exposez à nos yeux; mais élevant nostre esprit, concevons par la foy que l'Agneau de Dieu qui efface les pechez du monde, est present sur cette table sacrée, & qu'il est immolé par les Prestres sans effusion de sang, & prenant veritablement son precieux Corps, & son precieux Sang, croyons que ce sont les gages de nostre resurrection?*

Catech. 4.

Par ces paroles de S. Cyrille de Ierusalem: *IESUS-CHRIST ayant dit du pain: Cecy est mon Corps, qui en osera douter desormais? Et luy mesme ayant dit: Cecy est mon sang, qui oseroit entrer en doute, en disant que ce n'est pas son sang? Il a autrefois changé l'eau en vin en Cana de Galilée par sa seule volonté, pourquoy ne meritera-t-il pas d'estre crû quand il change le vin en son sang?*

Par ces paróles de S. Gregoire de

Nyffe : La mesme vertu qui faisoit que dans le Corps de IESUS-CHRIST le pain qu'il mangeoit estoit changé en la nature de son Corps divin , fait aussi la mesme chose dans l'Eucharistie. Car comme la puissance du Verbe changeoit cette substance dans son saint Corps , qui se nourrissoit & s'entretenoit de pain , & qui est ainsi pain en quelque maniere ; de mesme icy le pain est sanctifié , comme dit l'Apostre , par la parole de Dieu & l'oraison , ne devenant pas le Corps du Verbe par le moyen du manger & du boire ; mais estant changé tout d'un coup au Corps du Verbe , par le verbe selon ce qui a esté dit par le verbe mesme , *Cecy est mon Corps ?*

Orat. ca-
tech.

Par ces paroles de S. Ambroise dans le Traitté qu'il a fait pour l'instruction des nouveaux baptizez. ch. 9. Vous me direz , peut-estre , je voy autre chose , comment est-ce que vous m'asseurez que je reçois le Corps de IESUS-CHRIST ? C'est donc ce qui nous reste à prouver. Mais combien puis-je produire d'exemples pour montrer que ce n'est pas ce que la nature a formé , mais ce que la benediction a consacré , & que

la benediction a plus de force que la nature? En suite ayant rapporté plusieurs miracles de l'ancien testament, il conclut : La parole de IESUS-CHRIST qui a pû faire de rien tout ce qui est, ne pourra-t-elle pas changer ce qui est en ce qu'il n'estoit pas auparavant?

*In exod.
Tract. 2.*

Par ces paroles de S. Gaudence Evêque de Bresse : *Le Createur & le Maître de la nature qui produit du pain de la terre, fait ensuite son propre Corps de ce pain, parce qu'il le peut & l'a promis, & celui qui de l'eau a fait du vin, fait aussi du vin son sang?*

*L. 6. contr.
Parme
MANUSC.*

Par ces paroles d'Optat Evêque de Milevis, dans lesquelles il représente les sacrileges des Donatistes contre la sainte Eucharistie : *Qu'est-ce que l'Autel, dit-il, sinon le siege du Corps & du sang de IESUS-CHRIST? Quelle offense aviez-vous donc reçue de IESUS-CHRIST dont le Corps & le sang habitoient sur cet Autel en certain temps pour luy faire cette injure? Et plus bas. Cependant on a redoublé ce crime detestable, & vous avez encore rompu les Calices qui avoient accoustumé de porter le sang de IESUS-CHRIST?*

Saint Chrysoſtome eſt ſi plein d'exprefſions qui marquent naturelle- ment une préſence réelle, qu'Auber- tin eſt obligé de reconnoiſtre qu'ils ſont en grand nombre & ſpecieux *multa & ſpecioſa.*

Et en effet qu'y a-t-il de plus ſpe- cieux que ce qu'il dit dans l'Homelie 83. ſur S. Mathieu ?

Combien y en a-t-il, qui diſent maintenant, je voudrois bien avoir veu ſa forme, ſa figure, ſes veſtemens ? Et bien vous le voyez, vous le tou- chez, vous le mangez, vous eſtiez con- tens de voir ſeulement ſes veſtemens, & il ſe donne luy-meſme à voir, à toucher, à manger, & à prendre au dedans de vous ?

Saint Iſidore de Damiette, dit que *Ep. 109* le ſaint Eſprit fait que le pain commun propoſé ſur la table, devient le propre Corps que IESUS-CHRIST a pris dans ſon Incarnation ?

S. Auguſtin dit, en l'Epître à Ia- nuarius, qu'il a plû au S. Eſprit en l'honneur de ce grand Sacrement que le Corps de IESUS-CHRIST entraſt dans la bouche des Chreſtiens avant toutes les

*autres viandes , & dans le 5. l. de bap-
contra Don. c. 8. il dit de l'Euchari-
stie que c'est le Corps & le sang du Sei-
gneur , mesme pour ceux qui le man-
geant indignement , mangent & boi-
vent leur jugement.*

S. Cyrille Patriarche d'Alexandrie dans l'explication de l'onzième de ses Anathematismes approuvez au Concile d'Éphese , parle de cette sorte : *Nous celebrons le saint vivifiant & non sanglant sacrifice dans les Eglises , croyant que le Corps qui est devant nous , n'est pas le Corps d'un homme commun & semblable à nous , & le sang de mesme ; mais nous le recevons comme ayant esté fait le propre Corps & le propre sang du Verbe qui vivifie toutes choses ?*

Et Theodotus Evêque d'Ancyre, dans une Homelie qu'il fit dans ce Concile : *Il n'est plus couché dans une creche , dit-il , mais il est exposé à nos yeux sur cette table salutaire. Cette creche est la mere de cette table ; il a esté mis dans cette creche , afin qu'il fust mangé sur cette table.*

Hesichius lib. 6. sur le Levitique;

dit que c'est manger le sacrifice par ignorance, que de ne sçavoir pas que c'est véritablement le Corps & le sang de JESUS-CHRIST.

S. Eucher, ou plustost S. Cesaire; ou un autre Auteur ancien, ce qui est peu important, (puisqu'en ce qui regarde une verité populaire comme celle-là, tout témoin est également bon) parle de cette sorte dans l'Homelie 5. sur la Pasque : *Esloignez de vous tous les doutes que l'infidelité suggere ; puisque celuy mesme qui est Auteur du present est le témoin de cette verité. Car le Prestre invisible change par une puissance secrette, les creatures visibles en la substance de son Corps & de son Sang, en disant; Prenez & mangez, cecy est mon Corps..... Ainsi comme la volonté du Seigneur a formé tout d'un coup du neant la hauteur des Cieux, la profondeur de la mer, & l'étendue de la terre; la vertu du Verbe par une égale puissance commandant ce qui se doit faire dans ce Sacrement spirituel, l'effet s'en ensuit ?*

S. Gregoire Pape dit, qu'on marque du sang de l'Agneau les deux costez Homil. 12.
in Euang.

de la parté ; lors que le recevant avec la bouche du Corps , on le reçoit aussi avec la bouche du cœur ?

¶ Ces paroles des saints Peres presentent sans doute assez nettement l'idée d'une presence réelle aussi bien que celles-cy de Germain Patriarche de Constantinope dans sa Theorie des Mysteres : *Le saint Esprit estant present invisiblement par le bon plaisir du Pere & la volonté du Fils , fait cette divine operation ; & par la main du Prestre , il consacre , change & fait les dons , proposez le Corps & le sang de IESUS-CHRIST.*

*De fide
orth. l. 4. c.
14.*

Ce que dit S. Jean de Damas est encore plus précis. *Le pain & le vin ne sont point figures du Corps & du sang de IESUS-CHRIST , à Dieu ne plaise ; mais c'est le Corps mesme deifié de IESUS-CHRIST ; Nostre Seigneur ne nous ayant pas dit : Cecy est la figure de mon Corps , mais cecy est mon Corps ; & n'ayant pas dit de mesme : Cecy est la figure de mon sang , mais cecy est mon sang.*

Ce qui est repeté presqu'en propres termes dans les livres de Charle-

magne , ou du Concile de Francfort, dans Euthimius sur S. Mathieu , & dans Theophilaëte sur S. Mathieu , S. Marc & S. Iean.

L'Auteur de la réponse ne sçauroit nier qu'il ne se trouve dans les Peres une infinité de passages semblables à ceux que j'ay rapportez , & que ce ne soit là la maniere ordinaire dont on a parlé dans l'Eglise de l'Eucharistie. Je n'ay pas besoin d'examiner si l'on ne pourroit point détourner ces expressions à quelque sens metaphorique, ny de refuter toutes les subtilités par lesquelles Aubertin tâche de le faire dans son livre. Cela n'est pas necessaire pour nôtre dispute presente , & si quelque Calviniste entreprenoit avec soin d'y répondre , & de prouver qu'ils se peuvent ou doivent expliquer metaphoriquement , il feroit voir qu'il n'entendrait pas seulement l'état de la question.

Car il ne s'agit pas de sçavoir si ces passages se peuvent prendre en un sens metaphorique ; mais il s'agit de sçavoir s'il n'est pas vray que la premiere idée que ces passages offrent à l'esprit,

est celle d'une presence réelle, & telle que les Catholiques la croient? Et c'est ce qu'on ne peut nier sans renoncer au sens commun. Qu'on dise tant qu'on voudra que les fidelles ont rejeté cette idée grossiere; qu'au lieu du vray Corps de IESUS-CHRIST, ils ont entendu la figure du Corps de IESUS-CHRIST un Corps typique, un Corps symbolique, ou la vertu du Corps de IESUS-CHRIST, ou quelque autre chimere de cette sorte. Qu'on pretende, si l'on veut, que des fidelles simples & ignorans à qui l'on parloit en ces termes, les ont entendus par rapport à un passage de Tertulien, ou à deux ou trois lieux écartez de S. Augustin, de Theodoret, & de Facundus, ce qui est seulement ridicule à dire, quoy que l'Auteur n'ait pas fait difficulté de le faire dans son Ecrit; il me suffit qu'on avouë que l'idée de la presence réelle a frappé tous les Chrestiens à la faveur de ces expressions, qui la signifient naturellement & simplement; qu'elle s'est présentée à leurs yeux, & qu'elle s'est efforcée de s'introduire dans leur esprit.

Car je n'ay en suite qu'à demander s'ils ont admis, ou s'ils n'ont pas admis cette idée, lors qu'elle se presentoit; s'ils en ont receu l'impression simple & naturelle, ou s'ils l'ont détruite, en y en substituant une autre?

Si l'on avouë qu'ils l'ont receuë, on m'accorde tout ce que je prétends, qui est, que l'on a toujours crû distinctement dans l'Eglise la presence réelle & substantielle. Et si l'on dit qu'ils l'ont rejetée, ils en auroient donc jugé; ils se seroient donc declarez contre cette créance; ils auroient donc crû positivement & distinctement l'absence réelle. Et ainsi quelque supposition que l'on fasse, cette prétenduë confusion de créance sur le sujet de l'Eucharistie ne peut subsister.

IV. Mais je dis de plus qu'il est clair par cela mesme, que toute l'Eglise ancienne a eu une créance distincte de la presence réelle. Car pourquoy les fideles auroient-ils rejeté le sens naturel de ces paroles des Peres; puis que les Ministres avoient qu'ils n'avoient pas une créance positive de l'absence réelle, & qu'il n'y a que cette créance

positive, expresse & distincte qui puisse empêcher que des paroles si précises, ne portent l'esprit à la créance de la présence réelle?

Ainsi la supposition de cette créance confuse se détruit elle mesme, & elle établit la vérité qu'elle combat. Car si les fidelles n'ont point eu une créance distincte de l'absence réelle de IESUS-CHRIST dans l'Eucharistie, il s'ensuit necessairement qu'ils ont crû distinctement la présence réelle, parce qu'il s'ensuit qu'ils ont pris les paroles des Peres & celles de l'Eglise dans leur sens litteral & naturel, qui n'estoit point formellement contraire à leur sentiment; qu'ils n'ont point résisté à l'impression qu'elles ont dû faire dans leur esprit: & qu'ainsi comme elles proposent l'idée d'une présence réelle, ils ont reçu dans leur esprit cette idée distincte qu'ils n'avoient aucune occasion de rejeter.

V. Je le repette donc encore une fois, parce qu'il est important de bien faire entendre cette raison qui décide nostre différent. Ou ces expressions

des Peres qui forment si clairement l'idée d'une présence réelle ont esté receuës par les fidelles sans explication & dans le sens simple des paroles, ou elles ont esté expliquées dans un sens metaphorique & éloigné de la signification naturelle des paroles.

Que l'Auteur de la réponse choisisse celle qu'il voudra de ces deux suppositions, elles détruiront également cette créance confuse. Car s'il est vray par exemple comme le prétend Aubertin que lors que S. Cyrille de Jerusalem disoit aux nouveaux baptisez : *Croyez tres-certainement que ce pain apparent n'est point pain, quoy que le goust vous le rapporte, mais le Corps de IESUS-CHRIST*; il vouloit dire que ce pain n'est plus un pain commun, mais un pain sanctifié, & que c'estoit le Corps de IESUS-CHRIST en figure, & non en verité, ce qui seroit une estrange maniere de s'exprimer. Il est clair que si les fidelles l'auroient entendu dans ce sens, & avec cette explication, ils auroient eu une idée tres distincte de l'absence réelle; & ainsi ils ne seroient point demeurez

Catech. 4.

dans ce degré de confusion. Que si l'on suppose au contraire qu'ils n'ont point adjointé cette étrange glose aux paroles de ce Pere, il est encore plus visible qu'ils ont eu une créance distincte de la presence réelle; puis qu'à moins que d'en corrompre le sens naturel par des explications tres-violentes, il est impossible qu'elles imprimassent une autre idée dans leur esprit.

Mais il ne faut point d'autres paroles que celles qui ont esté toujours dans la bouche des fidelles : que l'Eucharistie est le corps de IESUS-CHRIST, pour montrer qu'ils ont eu necessairement une idée distincte, ou de la presence, ou de l'absence réelle. Car ou ils auroient donné à ces paroles les mesmes explications metaphoriques que les Ministres y donnent, en entendant que l'Eucharistie est le corps de IESUS-CHRIST en figure, en representation, en operation, & non en verité : ou ils n'y ont point adjointé ces restrictions.

S'ils les y avoient adjointées, ils auroient crû l'absence réelle comme les

Ministres la croyent; & s'ils ne les y ont pas adjoutées ils ont crû la présence réelle, puisque c'est le sens naturel & simple de ces paroles, lorsqu'on les entend sans restriction & sans métaphore.

Quand on dit qu'un métal est de l'or, on dit que c'est substantiellement & réellement de l'or. Quand on dit d'une pierre précieuse que c'est un diamant; on dit qu'elle est substantiellement & réellement un diamant. Ainsi estre le corps de IESUS-CHRIST, & estre substantiellement & réellement le Corps de IESUS-CHRIST, ne sont point deux idées différentes, mais une mesme & simple idée; de sorte que c'est la mesme chose de dire que les fidèles ont toujours crû que l'Eucharistie estoit le Corps de IESUS-CHRIST sans autre explication, que de reconnoître qu'ils ont toujours crû qu'elle estoit réellement & substantiellement le corps de IESUS-CHRIST.

Ainsi en quelque estat qu'on suppose ces fidèles, il est impossible de l'allier avec cette créance confuse que l'Auteur de la réponse veut établir;

& mesme comme je l'ay déjà remarqué, de cela seul qu'on avouë qu'ils n'ont pas eu une créance tres-positive de l'absence réelle, on en doit conclure invinciblement qu'ils ont eu une créance tres-distincte de la presence réelle. Car il faut croire très fermement que **I E S U S - C H R I S T** n'est pas dans l'Eucharistie, pour n'estre pas emporté quand on entend continuellement retentir à ses oreilles que ce qu'on reçoit en communiant est le Corps de **I E S U S - C H R I S T**. Il n'y a que cette persuasion qui puisse resister à une impression si continuelle, & si violente, & qui puisse produire les explications metaphoriques qu'on y apporte. Et mesme on peut dire qu'une simple persuasion ne suffit pas pour cela; que jamais Aubertin n'auroit trouyé toutes ces solutions par lesquelles il tasche d'éluder les passages des Peres, s'il avoit esté simple Calviniste. Il n'y a qu'un engagement de passion & d'intérest, & un long raffinement d'un esprit agité & qui se tourne en tous sens pour se deffaire des raisons & des autoritez qui le pressent,

SECONDE PARTIE. 193
pressent, qui soit capable de produire
ces subtilités si recherchées.

CHAPITRE III.

*Qu'il est impossible que les Fidèles
aient entendu en un sens métapho-
rique ces expressions des Peres, qui
marquent une presence réelle.*

POUR détruire la prétention de
l'Auteur de la Réponse, que les
fidèles n'avoient autrefois qu'une
créance confuse du mystère de l'Eu-
charistie, il suffit de montrer, comme
on a fait, qu'il falloit par nécessité
qu'ils crussent distinctement, ou la
presence réelle, ou l'absence réelle, &
qu'il est impossible qu'ils soient de-
meurez dans cette suspension d'esprit
de ne former aucun jugement si ce
qu'ils appelloient tous, Corps de
JESUS-CHRIST estoit, ou n'estoit pas
réellement le vray Corps de JESUS-
CHRIST.

Ce que nous avons ajouté, que de
cela seul que les Ministres avoient
qu'ils n'avoient pas une idée distin-

Ôte de l'absence réelle, il s'ensuit qu'ils en avoient une distincte de la présence réelle, est une preuve sur-abondante, & qui n'est pas absolument nécessaire pour le sujet de ce Traité. Mais comme elle est avantageuse pour l'établissement de la vérité, je croy qu'il ne sera pas inutile d'y en joindre une autre de mesme nature, en faisant voir encore plus particulièrement qu'il n'estoit pas possible aux fidelles de prendre en un sens métaphorique les expressions ordinaires avec lesquelles les Pasteurs les instruisoient du mystere de l'Eucharistie, & que les Ministres ne le peuvent supposer sans supposer en mesme temps qu'il s'est fait durant plus de mille ans dans l'Eglise un prodige continuuel, qui est que les Pasteurs y ont parlé durant tout ce temps d'une maniere toute contraire à leurs pensées, & que les peuples les ont entendus d'une maniere toute contraire à leurs paroles; en sorte qu'il faudroit dire qu'il y avoit dans les Pasteurs un aveuglement surnaturel, pour ne pas s'appercevoir des occasions d'erreur

qu'ils donnoient au peuple par l'ex-
travagance de leurs métaphores , &
dans les fidelles une lumiere surnatu-
relle pour n'estre pas abusé par des
expressions si trompeuses & si con-
traires au sens commun.

Cette preuve se doit tirer des regles
de l'intelligence du langage humain,
& des moyens que les hommes ont
pour distinguer les expressions figu-
rées des expressions simples & natu-
relles.

Et sans doute qu'il seroit necessaire
de la traiter avec plus d'estenduë, si
l'on avoit dessein de la mettre à cou-
vert de toute sorte de chicanerie.
Mais parce que ce n'est pas le lieu de
le faire icy, où elle n'est pas absolu-
ment necessaire , & que ce seroit une
trop longue digression , je me conten-
teray de la proposer en abrégé, &
d'une maniere capable d'aider & de
satisfaire les personnes de bonne foy,
qui cherchent sincerement la verité,
quoy qu'elle ne soit pas peut-estre
suffisante pour convaincre les person-
nes opiniastres & prévenuës.

Il est certain que tout le different

que les Catholiques ont avec les Sacramentaires se réduit à ce point : s'il faut prendre les expressions ordinaires de l'Escriture & des Peres dans le sens qui s'offre d'abord à l'esprit, c'est à dire dans le sens simple & naturel ; ou s'il les faut prendre dans un sens éloigné & métaphorique.

Les Catholiques prétendent le premier, & les Sacramentaires le second. Les Catholiques disent que quand les Peres nous assurent que le pain par la consecration est changé & est fait le Corps de JESUS-CHRIST ils entendent qu'il est réellement & véritablement changé au Corps même de JESUS-CHRIST. Les Sacramentaires disent au contraire que les Peres n'ont voulu signifier autre chose sinon que le pain est changé figurativement, & non pas réellement.

C'est en quoy consiste cette importante dispute, dont la décision dépend uniquement des moyens & des règles que les hommes ont pour distinguer les expressions simples des expressions métaphoriques. Ces règles & ces moyens sont assez difficiles à recon-

noistre & à fixer. Mais il faut néanmoins demeurer d'accord qu'il y en a. Autrement on ne ruineroit pas seulement la foy d'un mystere particulier, mais on ruineroit generalement la Foy de tous les Mysteres ; puisqu'il n'y en a aucun dont on ne puisse détruire toutes les preuves en donnant un sens métaphorique aux expressions de l'Escriture & des Peres qui les contiennent.

S'il est dit par exemple dans l'Escriture que **IESUS-CHRIST** est Dieu, les Arriens & les Sociniens répondront qu'il est Dieu métaphoriquement ; qu'il est Dieu par grace, & non par nature ; qu'il est Dieu, mais soumis à un autre Dieu, plus grand que luy. S'il est parlé du S. Esprit comme d'une personne, ils diront que c'est une prosopopée.

S'il est dit que **IESUS-CHRIST** est nay d'une Vierge, on dira que cela est vray métaphoriquement ; parce qu'il a passé par Marie comme par un canal tres-pur, ainsi que quelques Eutychiens l'ont enseigné.

S'il est dit qu'il a souffert, & qu'il est mort, on dira avec les Manichéens

& les Mahométans qu'il a souffert & qu'il est mort, en apparence & métaphoriquement; parce qu'il a paru extérieurement souffrir?

S'il est dit qu'il a racheté les hommes par son sang; on dira avec les Sociniens, que cela ne signifie pas que le Sang de JESUS-CHRIST ait été offert comme le prix de leur redemption; mais que cette expression ne marque autre chose sinon que JESUS-CHRIST estant mort pour confirmer la verité qu'il a annoncée aux hōmes, l'on doit attribuer à sa mort la delivrance des hommes que Dieu reçoit en sa grace, lors qu'ils se rendent aux veritez que JESUS-CHRIST leur a apprises, & qu'ils suivent les regles qu'il leur a données?

Enfin toute la Religion & toutes les preuves que l'on tire de l'Ecriture & des Peres pour l'établir sont appuyées sur ce principe: Que les hommes peuvent distinguer les expressions simples, des expressions figurées; & si on leur avoit osté ce moyen, toute voye de discerner la verité de l'erreur leur seroit ostée.

Il n'y a donc qu'à considerer quelles

sont ces regles, & par quelles voyes nous faisons ce discernement si important : & pourveu qu'on y agisse de bonne foy, je croy qu'il n'est pas possible qu'on ne demeure convaincu que les fidelles ne pouvoient en aucune sorte prendre les expressions ordinaires des Peres touchant l'Eucharistie en un sens métaphorique, & qu'ils ont dû par nécessité les prendre dans le sens naturel que les paroles leur offroient. Voicy quelques-unes de ces regles.

I. Quand une mesme chose se peut aussi facilement exprimer naturellement que métaphoriquement, les expressions naturelles & simples sont pour l'ordinaire infiniment plus fréquentes que celles qui sont métaphoriques ; d'où il arrive que les expressions simples formant l'idée distincte de la verité, servent à y reduire les métaphoriques. Je dis quand elle se peut aussi facilement exprimer. Car il y a des choses qui sont tellement au dessus de l'esprit humain, qu'on ne les peut gueres faire entendre qu'en se servant de métaphores prises de

choses plus basses & plus proportionnées à l'intelligence humaine.

La raison de cela est que les hommes se portent ordinairement, quand rien ne les en empêche, à ce qui est plus conforme à la vérité & à la nature. Or les expressions métaphoriques sont en quelque sorte contraires à la nature, parce qu'elles sont fausses estant prises à la rigueur. Et ainsi elles ne peuvent être si ordinaires, & si elles l'estoient, elles deviendroient trompeuses & inintelligibles.

Il n'y a par exemple aucune difficulté à entendre ce que dit S. Gaudence * en parlant de l'eau du baptême que les Apôtres donnoient à ceux qu'ils convertirent par leurs premières predications : *Le Seigneur Jesus, dit-il, convertit en vin cette eau par une puissance invisible, en sorte que toute*

* Ce que dit S. Gaudence en cet endroit n'est pas proprement une Méaphore, mais une explication al-

legorique du Miracle de Cana: voicy le passage entier. *Ergo postquam beatissimi Apostoli fidelium Ministrorum summi officio repleverunt Hydrias credentium populorum aqua venerandi baptismatis & Dominus Jesus invisibili virtute, hanc aquam convertit in vinum ita ut baptisari ab illis confestim diuinitus Spiritus in se operantis saporem repentina linguarum gratia restarentur.* Par où il est clair que quand il dit que Dieu convertit l'eau en vin dans le baptême conféré par les Apôtres, cela veut dire qu'il accomplit ce qui avoit esté figuré par la conversion de l'eau en vin qu'il fit aux nopces de Cana en Galilée.

qui estoient baptisez faisoient connoistre par le don des langues qu'ils recevoient tout d'un coup, le goust du Saint Esprit qu'ils avoient receu. Car cette métaphore est si rare dans cette application; & il est si commun au contraire qu'on parle du baptesme donné par les Apostres sans en user, qu'il n'y a personne qui ne reconnoisse facilement par l'idée claire & distincte qu'il a formée sur les expressions ordinaires, que cette expression extraordinaire de S. Gaudence est figurée & métaphorique.

Mais si on avoit ordinairement parlé du baptesme que les Apostres donnoient, en ces termes dont S. Gaudence se sert, & si les Peres nous avoient toujours dit que IESUS-CHRIST y avoit changé l'eau en vin par sa puissance invisible, il n'y a personne qui ne dût prendre alors cette expression pour une expression simple, & qui ne dût croire que IESUS-CHRIST changea effectivement l'eau en vin dans le baptesme des premiers Chrétiens aussi bien qu'aux nocces de Cana en Galilée :

De meſme ſ'il n'y avoit qu'un ou deux paſſages de l'anriquité où l'on vit ces expreſſions, que ce qu'on reçoit dans l'Euchariftie eſt le Corps de I E S U S - C H R I S T, que le pain eſt fait le Corps de I E S U S - C H R I S T, qu'il eſt changé, converty, tranſélémenté au Corps de I E S U S - C H R I S T, & qu'en tous les autres lieux où il eſt parlé de l'Euchariftie, il fuſt dit clairement que le pain n'eſt point changé réellement au Corps de I E S U S - C H R I S T, qu'il n'eſt point fait le Corps de I E S U S - C H R I S T, qu'il en devient ſeulement l'image & le ſigne, la multitude de ces expreſſions ſimples formant une idée diſtincte de l'abſence réelle, pourroit ſervir à expliquer ces autres paſſages rares, & rendroit ces métaphores intelligibles.

Mais c'eſt juſtement tout le contraire. Ces paſſages tels qu'ils ſoient par leſquels les Calviniſtes prétendent éclaircir & déterminer ceux qui marquent une preſence réelle, ſont rares, cachés, obscurs, inconnus, & nullement populaires; & ceux qui portent à la créance de la preſence

réelle sont frequens, ordinaires, & ils ont toujours esté dans la bouche des Pasteurs & des fidelles. Il n'estoit donc pas possible qu'ils les prissent pour métaphoriques ?

II. La métaphore enfermant quelque sorte de fausseté, il est contre la nature d'y continuer long-temps, & les Rhetoriciens remarquent mesme, que quand on le fait, ce n'est plus un ornement, mais un défaut qu'ils appellent énigme ; parce qu'il rend le discours obscur & difficile à entendre.

Qu'on examine par cette regle les expressions des Peres qui marquent d'elles-mesmes une présence réelle, & l'on verra qu'il n'estoit pas possible aux fidelles de les prendre pour des métaphores : Car apres s'en estre servis, ils n'en fortent point ; ils y persistent jusques au bout ; ils encherissent souvent par les secondes sur les premières. Enfin il faudroit que pour parler de ce mystere, comme ils ont fait, ils eussent eu un dessein formel de tromper ceux à qui ils parloient. Je n'en rapporteray qu'un exemple parmi la foule de ceux qui se presentent.

dont ceux qui sont instruits dans ces matieres, sçavent assez que l'on peut faire un juste volume. Il est tiré de l'homelie 24. de S. Chrysostome sur la premiere aux Corinthiens, & je laisse à toutes les personnes de bon sens à juger s'il y eut jamais rien, je ne dis pas de plus enigmatique; mais de plus insensé que le discours de ce Saint, en prenant ces expressions pour des métaphores comme les Ministres les prennent: *(es paroles de l'Apostre, dit-il, LE CALICE DE BENEDICTION QUE NOUS BENISSONS, N'EST-IL PAS LA COMMUNION DU CORPS DE IESUS-CHRIST, ne doivent pas imprimer moins de terreur que de foy dans les esprits? Car elles nous enseignent que ce qui est dans le Calice est le mesme sang qui a coulé du costé du Sauveur percé sur la Croix. Le voila entré dans la métaphore selon les Ministres, & dans vne étrange métaphore. Car sans doute pour marquer simplement que du vin est la figure du sang de IESUS-CHRIST. Il seroit assez surprenant de dire que ce qui est dans le Calice est le mesme sang qui a coulé du costé du*

Sauveur ; mais voyons de quelle sorte il y continuë. IESUS-CHRIST dit ce fait, un peu après, ne s'est par consenté de liurer son Corps pour nous à la mort ; mais parce que la premiere chair qui auoit esté formée de la terre auoit esté privée de la vie : & assujettie à la mort par le péché ; il a formé, pour le dire ainsi, une autre substance & comme au levain, sçavoir sa chair ; qui quoy que d'une mesme nature que la nostre, estoit néanmoins exempte de péché, & pleine de vie ; & il l'a donnée à tous, afin que tous en fussent nourris, & que se dépouillant de cette ancienne chair, ils pussent estre renouvelés par cette chair nouvelle. Il faut remarquer que l'Apostre parlant des Juifs ne dit pas qu'ils sont participans de Dieu, mais seulement qu'ils sont participans de l'Autel ; parce que, ce qui s'offroit autrefois sur l'ancien Autel devoit estre consumé par le feu. Il n'en est pas de mesme du Corps de IESUS-CHRIST. Et en quoy consiste cette difference ? En ce qu'il se fait une communication de ce mesme Corps à tous les fidelles ; & qu'ainsi nous ne sommes pas participans de l'Autel, mais de

Corps mesme de IESUS-CHRIST.

La métaphore commence à estre un peu longue, & je m'assure qu'il n'y a point de Calviniste qui n'en soit importuné. Mais saint Chrysostome n'a pas envie d'en sortir si-tost. Il établit sur cette verité l'instruction importante qu'il donne aux fidelles de ne s'approcher de ce terrible & redoutable sacrifice, comme il l'appelle, qu'avec un esprit de paix & une ardente charité; afin d'estre digne d'aller au devant de IESUS-CHRIST dans les airs, quand il descendra du Ciel à la fin des siecles. Puis reprenant la prétendue métaphore: *S'il est vray*, dit-il, *qu'il n'y a personne assez téméraire pour recevoir avec incivilité & indifférence un Roy qui le viendroit visiter; mais que dis-je, recevoir un Roy? qui veuille toucher ses habits avec trop de familiarité, & avec trop peu de respect, quand mesme il seroit dans un desert, & qu'il n'auroit personne à sa suite; si dis-je, personne n'est assez hardy pour toucher seulement l'habit d'un homme, comment ferons-nous assez temeraires, pour recevoir en nous avec des-honneur*

Et avec injure le corps de Dieu
mesme, qui est infiniment eslevé au
dessus de tous les Roys ? Ce corps qui
est si pur, et en qui il ne peut y avoir
la moindre tache, qui a esté uny et
qui habite avec la divinité, par le-
quel nous recevons l'estre et la vie,
et par lequel les portes d'enfer ont esté
brisées, et les voutes des Cieux ou-
vertes ?

En verité c'est trop de métaphores,
& les Calvinistes auroient beaucoup
de raison de dire à S. Chrysostome,
s'il avoit esté dans leur opinion, que
sa comparaison n'est pas bien juste !
Car encore qu'on touche avec moins
de respect les habits d'un Roy que sa
personne, on les respecte neanmoins
autant & souvent davantage que son
image. Mais nonobstant ces belles
raisons, il ne laissé pas de continuer :
Ne soyons donc pas, je vous prie,
dit-il, homicides de nous-mesmes ;
mais approchons-nous de ce divin corps
avec beaucoup de crainte, et avec
une extrême pureté, et en le conside-
rant lors qu'on vous le presente, dites
en vous mesmes : C'est ce Corps qui

fait que je ne suis plus de la terre, que je ne suis plus captif, que je suis libre. C'est ce Corps qui me fait esperer que j'entreteray un jour dans le Ciel, & que je joüriray de tous les biens qui s'y rencontrent; que j'obtiendray la vie éternelle; que je seray élevé à l'état des Anges, & que je seray receu en la compagnie de **JESUS-CHRIST**. La mort n'a pü détruire ce Corps par les clous dont il a esté percé, ny par les coups dont il a esté meurtry. Le Soleil voyant ce Corps attaché à une Croix en a détourné ses rayons. Vit-on jamais une métaphore si longue? Mais que les Calvinistes ne s'ennuient pas, il y persiste encore, & il ajoute: Ce Corps en souffrant la mort a fait déchirer le voile du temple, fendre les pierres, & trembler la terre. Voilà ce mesme Corps qui a esté ensanglanté, & qui ayant esté frappé d'une lance a versé deux fontaines salutaires à toute la terre, l'une de sang, & l'autre d'eau.... Et c'est ce Corps que **JESUS-CHRIST** nous a donné & à tenir & à manger par un excez prodigieux de son amour. Approchons nous du Corps de **JESUS-CHRIST** avec beaucoup de ferveur, &

avec une ardente charité, & n'attirons pas sur nous la severité de ses châtimens. Car il est sans doute que nous serons punis avec d'autant plus de rigueur que nous aurons reçu plus de bien faits. Autrefois les Mages ont témoigné de la révérence, pour ce divin Corps lors même qu'il estoit couché sur une crèche & dans une étable. Ces hommes infidèles & barbares ayant quitté leur maison & leur pais, firent un grand voyage pour l'aller trouver, & étant arrivés où il estoit, ils l'adorerent avec une crainte respectueuse, & une profonde vénération. Imitez au moins ces Barbares, vous qui ferez Citoyens du Ciel. Ils adorèrent IESUS-CHRIST dans une cabane, & dans une étable, & sans y voir rien de pareil à ce que vous voyez maintenant. Ils s'en approcheront avec beaucoup de respect & d'humilité. Quant à vous, ce n'est plus sur une crèche que vous le voyez. C'est sur un Autel. Ce n'est plus entre les bras d'une femme, c'est entre les mains du Prestre, & sous les aistes du S. Esprit qui couvre les oblations sacrées avec une multitude infinie d'esprits bien-heureux qui l'en-

vironnent. Y eut-il jamais d'énigme pareil à celui-là, si l'on explique ces paroles au sens des Calvinistes ? Mais cependant nous ne sommes pas encore au bout de ces prétendues Métaphores. En voicy une bien terrible dans les paroles suivantes. *Vous ne voyez pas seulement ce mesme Corps que virent les Mages ; mais vous en connoissez la vertu. Exceitons nous donc, soyons saisis de frayeur, & témoignons encore plus de reverence pour le Corps de IESUS-CHRIST que les Mages n'en firent paroistre. . . . Si nous sortons de ce monde après la participation de ce Sacrement, nous entrerons avec une grande confiance dans le sanctuaire du Ciel, comme estant revestus d'armes d'or qui nous rendent invulnérables à nos ennemis. Mais pourquoy parler des choses à venir, puisque mesme dès cette vie ce mystere fait que la terre nous devient un Ciel ? Ouvrez donc les portes du ciel, ou plutôt du ciel des cieux, & vous verrez veritablement ce que je dis. Je vous montreray icy bas ce qu'il y a là haut de plus precieux, & de plus vénérable : Car de mesme que dans les Pa-*

SECONDE PARTIE. 211

lais des Roys de la terre , ce qu'il y a de plus magnifique n'est pas les murailles ny les lambris tout couverts d'or , mais la personne & le Corps du Roy assis sur son Thrône ; ainsi ce qu'il y a de plus précieux dans le ciel est le Corps mesme du Roy du ciel , & c'est ce Corps qu'il vous est permis de voir dans la terre. Je vous y montre , non pas des Anges ny des Archanges , non pas les cioux , ny les cioux des cioux , mais le Seigneur & le Roy mesme des cioux , & des Anges. Considérez que vous voyez dans la terre ce qu'il y a de plus excellent & de plus adorable dans le ciel, & que non seulement vous le voyez ; mais que vous le touchez , vous le mangez , vous l'emportez en vostre maison.

Certainement un homme qui pour faire entendre simplement que le pain est le signe sacré du Corps de IESUS-CHRIST continueroit dans une métaphore de cette sorte , ne seroit pas le plus éloquent homme de son siècle , comme estoit S. Chrysostome ; mais le plus impertinent discoureur qui fut jamais.

Et ce n'est pas de S. Chrysostome

feul qu'on seroit obligé de porter ce jugement ; mais de tous les Peres en general ; puis qu'ils parlent tous de la mesme sorte , quand ils parlent de l'Eucharistie.

III. Les métaphores ne se prouvent point, parce que ne subsistant pas pour elles mesmes dans le discours , & tenant la place des termes simples , elles sont fausses en leur sens propre , & ne sont vraies que dans un autre sens éloigné ; ainsi on n'a garde de les prouver dans ce sens qu'elles présentent d'abord, parce qu'il est faux.

Or les Peres prouvent fort souvent les expressions qui renferment la présence réelle , & après nous avoir dit, par exemple , que le pain après la consécration est le corps de I E S U S - C H R I S T , ils s'efforcent de nous le faire croire par l'exemple des autres merveilles que Dieu a faites , de la creation du monde ; des miracles de l'ancien & du nouveau Testament ; du changement de l'eau en vin à Cana de Galilée ; & principalement par les paroles mesmes de I E S U S - C H R I S T qui nous en assurent.

IV. Les métaphores ne sont jamais un sujet de doute & d'étonnement quand on les entend, parce qu'on sçait qu'il ne les faut pas prendre selon la lettre. S'il est dit que Benjamin estoit un loup ravissant; que IESUS-CHRIST estoit un Lion de la tribu de Juda; que les vaches estoient des années; que le sang des victimes estoit l'alliance: quand on entend ces expressions dans leur sens véritable, on ne s'en estonne pas. On ne regarde pas cela comme une chose difficile à croire, on ne demande pas comment il se peut faire que Benjamin fust un loup? que IESUS-CHRIST fust un Lion? que des vaches soient des années? que du sang des bestes soit une alliance? Or il est ordinaire aux Peres de témoigner qu'il y a lieu de s'étonner que le pain soit le Corps de IESUS-CHRIST. Ils forment ces questions, comment se peut-il faire que ce que je voy soit le Corps de IESUS-CHRIST? *Aliud video, dit S. Ambroise, quomodo tu mihi asseris quod Corpus Christi accipiam?* Ils taschent de fortifier les fidèles contre ces doutes en leur di-

fant qu'il faut plus s'arrester à la parole de Dieu, qu'à ce que les sens leur rapportent.

V. On ne se sert pas de métaphores en toutes sortes de discours. Les métaphores extraordinaires ne conviennent point aux discours simples, historiques, dogmatiques. Ce sont des élancemens de l'ame qui ne naissent d'ordinaire que de la chaleur de l'esprit. Or les Peres se servent par tout de paroles qui marquent la présence réelle, dans les explications les plus literales de l'Ecriture, & dans des homélies les plus familiares. Elles estoient ordinaires dans le langage le plus commun, & le plus éloigné des ornemens de l'éloquence. Qu'y a-t-il de plus simple & de moins figuré que les discours de S. Iustin & de S. Gregoire de Nyffe que nous avons rapportez ? Cependant il faut que les Ministres prétendent qu'ils sont pleins de métaphores plus que poëtiques ?

VI. Il est ridicule de se servir de métaphores devant des personnes qui selon toutes sortes d'apparence ne les pourroient entendre, & on est

obligé au moins en ces cas de les expliquer. Or les Peres se servent des expressions qui marquent la présence réelle dans des écrits adressez à des Payens, comme S. Iustin, & dans des discours faits devant de nouveaux baptisez qui n'avoient encore aucune teinture de ce mystere, comme saint Ambroise; saint Gregoire de Nyffe, S. Cyrille de Ierusalem, & S. Gaudence. Les Payens qui ne sçavoient rien dans nostre Religion, & les baptisez à qui l'on donnoit les premieres instructions de l'Eucharistie, ne pouvoient pas entendre ces expressions autrement que dans le sens naturel. Cependant les Peres ne les expliquent point, & jamais il n'y continuent davantage. Ils ne vouloient donc pas qu'on les prist pour des métaphores.

VII. Il y a des métaphores plus dures les unes que les autres, & ce sont celles qui sont moins autorisées par l'usage, & par le langage ordinaire. Et plus elles sont dures & sans exemple, plus elles sont inintelligibles dans le sens métaphorique, & faciles à estre prises dans le sens literal & naturel.

Or si les expressions dont les Peres se sont servis en parlant de l'Eucharistie estoient métaphoriques, il faudroit dire que ce sont les plus dures métaphores dont les hommes se soient jamais servis. De sorte qu'il estoit impossible que les simples les entendissent dans ce sens.

Pour comprendre mieux la dureté de ces métaphores, il faut remarquer que lors qu'il y a un rapport naturel & une ressemblance naturelle entre deux termes, il n'est pas étrange que l'on substituë l'un pour l'autre. Par exemple : parce qu'un homme en colere est semblable à une beste; on dira assez naturellement que la colere change les hommes en bestes; parce que les ames separées du corps sont fort semblables aux Anges, on dira fort bien que l'homme après sa mort deviendra un Ange, ou sera changé en Ange.

Mais lors qu'entre deux termes il n'y a qu'un rapport d'institution & d'établissement, on ne substituë point ainsi les termes les uns pour les autres dans le langage ordinaire.

On ne dit point, par exemple, que
du

du lierre soit changé en vin , parce qu'il devient signe de vin par l'establisement des hommes.

On ne dit point que l'Olivier est fait & changé en paix , parce qu'il est fait signe de paix en ceux qui le portent pour cet effet.

On ne dit point communément que l'Agneau Paschal ny la manne, ayent esté changées & transfélementées au Corps de JESUS-CHRIST , parce que le rapport d'institution qu'elles ont avec le Corps de JESUS-CHRIST ne suffit point pour justifier la dureté de ces métaphores. Aubertin en cite un exemple de Bertram, mais en n'en citant qu'un il fait voir que cette expression est bien extraordinaire , & que la nature n'y porte gueres ; outre qu'il est facile de mōtrer que Bertram a parlé d'une maniere si peu naturelle, qu'il n'est pas bon à servir d'exemple pour autoriser des expressions.

L'eau dont on lave les baptisez , le Chresme dont on les confirme , sont la figure du S. Esprit, de la charité & de la grace. Le S. Esprit selon le langage des Peres y imprime une vertu

K

secrète pour agir sur les ames , & pour y produire la justification & la grace ; néanmoins ny la relation de signe à la chose signifiée , ny l'impression de cette vertu dans l'eau & dans le Chresme ne porte point les Peres à dire , que l'eau ou le Chresme soient fait le S. Esprit qu'avant la consecration c'est de l'eau & du Chresme ; mais qu'après la consecration, c'est le S. Esprit , que l'eau & le Chresme sont changez , transfélementez & convertis au S. Esprit , au lieu que toutes ces expressions leur sont ordinaires sur le sujet de l'Eucharistie , & qu'elles composent le langage commun dont on s'est servy pour en parler.

VIII. Pour mieux faire voir combien il y a peu d'apparence, ou que les Peres se soient portez à se servir de métaphores si dures & si obscures , ou que les peuples les aient pû entendre en un sens métaphorique , il est important de remarquer qu'il y a de deux sortes de langages , l'un que l'on peut appeller un langage de contrainte , & l'autre un langage naturel.

J'appelle langage naturel celuy au-

quel on se porte par le seul desir de se faire entendre.

- Et langage de contrainte celuy que l'on choisit, non pas simplement pour s'exprimer ; mais pour allier avec ses sentimens des expressions reçues & autorisées par d'autres.

- Par exemple quand l'Écriture & les Peres appellent I E S U S - C H R I S T du nom de Dieu ; de Seigneur, de principe, de fin ; qu'ils luy attribuent la puissance & la majesté divine, la creation & la conservation de toutes choses ; qu'ils luy donnent le nom de Verbe, de caractere de la substance de son Pere ; qu'ils luy deferent l'adoration, la remission des pechez, la beatification des hommes, ils ne l'ont fait que dans le seul dessein d'exprimer ce qu'il en faut croire.

Mais quand on voit les Sociniens se servir des mesmes termes pour marquer la créance qu'ils en ont, quoy qu'ils ne soient gueres propres pour l'exprimer, on ne doit pas beaucoup s'en estonner, puisque c'est par contrainte qu'ils s'en servent. Ils voyent ces termes autorisez dans l'E-

criture & dans les premiers Peres , & il leur est important de ne paroistre pas opposez à l'Escriture ny aux premiers Peres. Ainsi ils aiment mieux donner un sens violent aux mots , & parler un langage forcé qu'ils corrompent & qu'ils expliquent ensuite à leur mode , que de faire reconnoistre par la difference de leur langage, la contrarieté de leurs opinions avec les sentimens des premiers Chrestiens , & les véritez de l'Escriture.

De mesme quand les Calvinistes se servent quelquefois pour exprimer leur créance touchant l'Eucharistie des mesmes termes dont les Peres se sont servis , & qu'ils accordent que le pain & le vin sont changez au Corps & au Sang de IESUS-CHRIST ; qu'ils sont faits le Corps & le Sang de IESUS-CHRIST ; qu'on mange véritablement le Corps de IESUS-CHRIST , & plusieurs autres expressions qui marquent naturellement & simplement la créance des Catholiques , il n'y a pas lieu d'en estre surpris , ny mesme les accuser sur cela de folie. Ils y sont contraints. On voit

le motif qui les y porte. Ils ne veulent pas paroître contraires à toute l'antiquité. Il leur est important qu'on croye que le langage des Peres se peut accorder avec leurs opinions ; & c'est pourquoy ils en usent quelque-fois. Ils font des Chapitres qui portent pour titres que le pain & le vin sont faits le Corps & le Sang de IESUS-CHRIST, & qu'ils sont changez & transferez au Corps & au Sang de IESUS-CHRIST. Ils employent les expressions les plus fortes, & les corrompent ensuite par des interpretations & des gloses violentes.

Tout cela n'est pas si estrange. Les métaphores dures & extraordinaires ne sont pas si surprenantes quand on voit que c'est par force qu'on s'y porte. La nécessité les excuse & les rend intelligibles.

Mais les Peres n'ont point eu cette sorte d'excuses ou de raisons. Ils n'ont eu aucune obligation ny aucun engagement à se servir de ces expressions. Ils n'avoient point d'adversaires en teste dont ils craignissent les reproches ; Ils n'avoient point cette

veü d'allier les expressions anciennes avec leurs opinions présentes. Ils suivoient simplement la nature, & ils n'avoient point d'autre but que de choisir les termes les plus propres pour exprimer leurs pensées, & pour former dans l'esprit de leurs lecteurs, l'idée véritable qu'ils devoient avoir de l'Eucharistie.

Et c'est en suivant ainsi la nature qu'ils nous ont dit que l'Eucharistie estoit le vray Corps de JESUS-CHRIST, qu'il n'en falloit point douter, & que le pain & le vin, après la consecration, estoient changez en son Corps & en son Sang.

Qu'on juge maintenant s'il y a de l'apparence qu'ils se fussent servis de ces expressions & de tant d'autres aussi fortes, & aussi précises, s'ils ne nous eussent voulu dire autre chose sinon que le pain devenoit la figure sacrée du Corps de JESUS-CHRIST, & qu'il changeoit de signification & d'usage? Y a-t-il quelque chose dans nostre raison & dans la coustume du langage humain qui nous puisse porter à des termes si éloignez de ce qu'on veut

faire entendre? & ne devoit-on pas condamner d'extravagance & de folie ceux qui pour exprimer des pensées si communes, & des sentimens si faciles à faire concevoir aux plus simples, choisiroient des manieres de parler si extraordinaires & si trompeuses?

On prie l'Auteur de la réponse de nous dire de bonne foy, & avec cette sincerité qu'il recommande aux autres en plusieurs lieux de son Écrit, s'il croit qu'un Brasilien, ou un Chinois fust bien instruit dans la créance reformée par un homme qui se contenteroit de le catechiser en ces termes: *Nostre Seigneur dans la nuit où il fut livré à ses ennemis ayant pris du pain & rendu graces à Dieu son Pere il le rompit & le donna à ses disciples, en leur disant, prenez, mangez, Cecy est mon Corps. Ensuite il prit le Calice, & rendant graces leur dit: Cecy est mon Sang. Puis donc qu'en parlant du pain il a déclaré que c'est son Corps, qui osera jamais révoquer en doute cette verité? Et puis qu'en parlant du vin il a assuré si positivement que c'est son Sang, qui jamais en pour-*

ra douter, & osera dire qu'il n'est pas
 vray que ce soit son Sang? IESUS-
 CHRIST estant autrefois en Cana de
 Galilée, il y changea de l'eau en vin
 par sa seule volonté; & nous estime-
 xons qu'il n'est pas assez digne pour nous
 faire croire sur sa parole qu'il ait
 changé du Vin en son Sang? Si ayant
 esté invité à des nopces humaines &
 terrestres, il fit ce miracle sans que
 personne s'y attendist, ne devons nous
 pas reconnoistre encore plûtoſt qu'il a
 donné aux enfans de l'Epoux celeste,
 son Corps à manger & son Sang à boi-
 re; afin que nous le recevions comme
 estant indubitablement son Corps &
 son Sang? Car sous l'espece du pain il
 nous donne son Corps, & sous l'espece
 du vin il nous donne son Sang, afin
 qu'estant faits participans de ce Corps
 & de ce Sang nous devenions un mes-
 me Corps, & un mesme sang avec luy.
 Car par ce moyen nous devenons pour
 le dire ainsi des porte-Christes dans nos
 corps lors que nous recevons dans no-
 stre bouche & dans nostre estomach son
 Corps & son Sang. C'est pourquoy je vous
 conjure, mes Freres, de ne les plus confi-

SECONDE PARTIE. 225

derer comme un pain commun, & un vin commun, puis qu'ils sont le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST. Car encore que les sens vous rapportent que ce n'est que du pain & du vin, la Foy vous doit confirmer dans la verité que je vous dis. Gardez-vous bien d'en juger par vostre goust; mais que la foy vous fasse croire avec une entiere certitude que vous avez esté rendus dignes de participer au Corps & au Sang de JESUS-CHRIST.

Qu'il nous dise sincerement quel jugement il feroit de ce catechiste, ou plustost quel jugement en feroit une compagnie de simples Calvinistes qui étant tres bien instruits des articles de leur créace ne seroient pas néanmoins assez habiles pour reconnoistre que ses paroles sont celles de S. Cyrille de Ierusalem? Peut-on douter qu'ils ne prissent ce Predicateur pour un Catholique tres-zelé qui voudroit instruire ces Infidelles dans la Foy de l'Eglise Romaine? Que si l'on les assuroit néanmoins que cet homme fust Calviniste, & qu'il n'a voulu dire autre chose par tout ce discours sinon

K. V.

que le pain & le vin estoient les figures sacrées du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST, & qu'en les prenant on s'unissoit par la Foy à JESUS-CHRIST qui est dans le Ciel; en vérité il faudroit qu'ils fussent bien moderez pour s'empescher de répondre, que ce Predicateur est donc un mal habile homme de s'exprimer en sorte qu'il fait justement comprendre tout le contraire de ce qu'il pense, & jette les hommes dans l'erreur au lieu de les instruire de la vérité?

Cependant ce Predicateur que tous les simples Calvinistes prendroient sans doute, ou pour un Catholique tres zelé, ou pour le plus impertinent des hommes, est comme nous avons dit S. Cyrille Patriarche de Jérusalem: & ces expressions qu'ils jugeroient, ou catholiques, ou extravagantes sont les propres paroles de ce Saint, & non seulement de ce saint, mais de tous les Peres. C'est le langage commun de toute l'antiquité. C'est la maniere dont on enseignoit aux plus simples ce qu'ils devoient croire de l'Eucharistie. On ne leur a

point parlé d'une autre sorte, & ils ne parloient point eux-mêmes d'une autre maniere quand ils en parloient : de sorte qu'il faut conclure necessairement, ou que tous les Peres & tous les fidelles de l'ancienne Eglise, ont esté Catholiques dans leurs sentimens, ou qu'ils ont esté extravagans dans leurs expressions; & parce qu'on ne peut dire en aucune sorte qu'ils ayent parlé d'une maniere extravagante; il faut conclure necessairement, qu'ils n'ont point eu d'autre créance que celle des Catholiques.

IX. Car c'est encore une des régles dont les hommes se servent, sans mesme qu'ils y pensent, pour reconnoistre les expressions simples des métaphoriques, qu'on ne doit point prendre pour métaphores celles qui nous obligeroient à conclure, que celuy qui s'en sert a parlé d'une maniere déraisonnable & contraire au bon sens.

Cette règle n'est pas entierement certaine lors qui s'agit de quelques passages d'un Auteur particulier, parce qu'il n'y a point d'Auteur si

exact & si circonfpect qui ne parle quelquefois d'une maniere moins exacte, & que l'on peut dire fausse & trompeuse. Mais elle est entierement certaine & indubitable quand il s'agit du langage de plusieurs personnes, & mesme de toute l'Eglise en divers siecles, & elle est tellement vraie qu'on ne la pourroit nier sans ébranler toute la Religion.

Car s'il estoit permis de supposer que toute l'Eglise se pût accorder à se servir d'un langage faux, trompeur, & contraire à la nature & à la raison, il est visible qu'il seroit absolument impossible de prouver rien par l'autorité de la tradition; puis qu'il n'y a rien qui ne se puisse détourner à quelque sens ridicule, & que ces sens ridicules deviendroient probables par cette supposition.

Ainsi c'est un principe de religion, aussi bien que de sens commun, qu'un grand nombre d'écrivains ne s'accordent jamais à parler d'une mesme chose d'une maniere contraire au bon sens & qui porte à des sentimens éloignez de leur pensée. Et ce principe

n'est qu'une suite de ce que les hommes sont raisonnables, n'estant pas humainement possible que plusieurs hommes raisonnables parlent ordinairement & fréquemment d'une manière déraisonnable.

Mais parce que la raison des hommes est bornée, & qu'elle est sujette à s'ébloüir & à souffrir des obscurcissements passagers, on doit établir un autre principe qui est une suite naturelle de l'infirmité humaine; sçavoir qu'il échape aux Auteurs les plus exacts quelques expressions moins exactes, & qui pouvant d'elles-mêmes porter à l'erreur, ont besoin d'être redressées par la foule des expressions plus exactes, ou du mesme Auteur, ou des autres.

Le premier de ces principes sert à prouver invinciblement toutes les vérités de la Religion chrestienne, & principalement le mystere de l'Eucharistie, n'y ayant rien de moins raisonnable que les expressions ordinaires des Peres sur ce mystere, si on ne les explique dans le sens des Catholiques. Et le second sert à répondre à

230 REPUTATION, &c.

quelques lieux difficiles qui se trouvent dans les Peres sur le sujet de l'Eucharistie, & sur les autres articles de la foy.

Sans le premier, on ne peut prouver nulle verité comme nous l'avons montré.

Et sans le second, on ne peut défendre nulle verité, n'y en ayant aucune que l'on ne puisse combattre par quelques paroles obscures des anciens Peres.

Je sçay bien qu'une des principales choses que le Ministre Aubertin a tâché de faire dans son livre est de montrer qu'il n'est point ridicule de donner aux passages des anciens Peres qui semblent marquer une presence réelle, le sens métaphorique que les Calvinistes y donnent, & que dans ce dessein il a ramassé avec un tres grand soin toutes les expressions métaphoriques des anciens Peres qu'il a crû semblables à celles qu'il a dessein d'expliquer; afin de montrer en les comparant avec des paroles semblables, & qui sont certainement métaphoriques, qu'il n'y a pas d'inconve-

nient de les prendre aussi dans un sens métaphorique. S'il s'agit par exemple de quelque passage d'un Pere, où il soit dit que le pain est changé au Corps de JESUS-CHRIST, il en proposera plusieurs autres où il est dit, Que les hommes sont changez en bestes par l'avarice : que la grace du baptesme nous change en une nature divine : que les hommes seront changez en Anges par la mort : que dans le Baptesme que les Apostres donnerent aux premiers Chrestiens, JESUS-CHRIST changea l'eau en vin ; & il croit par la comparaison de ces expressions avoir rendu inutiles celles dont les Catholiques se servent, & avoir pleinement montré qu'elles se peuvent aussi-bien expliquer en un sens métaphorique que celles avec lesquelles il les compare.

Mais outre que dans tous ces exemples il n'en propose aucun où il soit dit qu'un signe d'institution & d'établissement est changé en la chose signifiée pour marquer simplement qu'il en est rendu signe ; ce qui est proprement l'espece dont il s'agit, puis-

qu'ils veulent faire croire que quand les Peres disent si souvent que le pain est chagé au Corps de IESUS-CHRIST, cela veut dire qu'il devient signe sacré du Corps de IESUS-CHRIST, il ne faut de plus, qu'un peu de sens commun pour reconnoître l'estrange disproportion de toutes ces expressions qu'il compare.

Car les expressions des Peres sur l'Eucharistie sont telles, qu'elles ne peuvent estre prises dans un sens métaphorique selon toutes les regles par lesquelles les hommes distinguent les métaphores des termes simples, comme nous l'avons fait voir. Au lieu que les exemples qu'Aubertin propose, ne contiennent que des expressions qui devoient estre prises pour métaphoriques selon toutes ces mêmes regles. Car ce sont des métaphores rares & qui estoient facilement réduites au sens naturel par l'idée distincte que tous les hommes avoient formée de la verité sur les expressions simples qui estoient infiniment plus fréquentes.

Ce sont des métaphores non continuées.

Des métaphores expliquées.

Des métaphores non prouvées.

Des métaphores intelligibles à tous ceux à qui on en parloit.

Des métaphores auxquelles ils étoient portez par l'usage commun du langage humain.

Et enfin des métaphores qui n'ont rien d'extraordinaire, de déraisonnable & de surprenant.

Il seroit aisé de le faire voir en détail, en examinant toutes ces expressions sur les regles que nous avons apportées pour le discernement des métaphores. Mais parce que cét examen est facile d'une part, & que de l'autre il nous engageroit à trop de discours, il suffit de remarquer icy une preuve convaincante, & qui ne peut estre desavouée de personne, de l'énorme différence qui est entre ces expressions que ce Ministre nous représente comme semblables. C'est que les expressions dont les Catholiques se servent pour la presence réelle ont tellement l'apparence d'expressions simples & naturelles; qu'elles ont esté prises ainsi par toute l'Eglise selon les

sang épanché de JESUS-CHRIST. Cette vérité a toujours esté creüe & l'est encore aujourd'huy dans l'Eglise Romaine; mais l'erreur nouvelle est que ce signe du Corps de JESUS-CHRIST est le Corps mesme de JESUS-CHRIST substanciuellement. L'Auteur prétend conclure de là, que la créance de la présence réelle s'est introduite par voye d'addition; & qu'ainsi elle s'est pû introduire insensiblement.

Mais tout ce discours se détruit de foy-mesme, puisque que comme nous l'ayons fait voir, les fidelles avoient necessairement une créance distincte de la présence réelle ou de l'absence réelle. S'ils ont toujours crû la présence réelle, il ne s'est introduit rien de nouveau, puisque l'on a toujours crû ce que l'on croit à présent. Et si l'on avoit crû l'absence réelle, la créance contraire n'auroit pû s'introduire que par la cassation d'une vérité qu'on croyoit. Il eust fallu bannir formellement cette créance distincte de l'absence de JESUS-CHRIST pour y substituer celle de la présence réelle. Il eust fallu cesser de croire ce que l'on croyoit & commencer à croire ce qu'on ne

croioit pas. On croioit que IESUS-CHRIST estoit absent de la terre ; & l'on eust commencé de croire qu'il n'estoit pas absent de la terre. On croioit qu'il n'estoit que dans le Ciel, & il eust fallu croire qu'il estoit faux qu'il ne fust que dans le Ciel. On croioit que ce qu'on recevoit dans la Communion n'estoit pas le Corps mesme de IESUS-CHRIST, & l'on eust commencé à croire que c'estoit le Corps même de IESUS-CHRIST. Ainsy pour me servir des termes mesmes de cet Auteur, il eust falu pour recevoir cette nouvelle créance *condamner ses premières pensées, & ses premières actions ; ce qui est en quelque façon renoncer à soy-mesme ;* & il eust falu joindre à ce renoncement à soy-mesme, la condamnation de toute la terre, que l'on eût accusée nécessairement d'impieeté ; parce qu'elle ne reconnoissoit pas, & n'adouroit pas IESUS-CHRIST où il est. Et c'est ce que l'Auteur avouë ne se pouvoit faire qu'avec éclat, avec violence & avec des convulsions qui ne peuvent estre insensibles.

Mais il est important de remarquer ce que cet Auteur paroist n'avoir pas

assez compris, qu'il y a une extrême différence entre explication de la foy, & confirmation de la foy. J'appelle explication de la foy, quand on la fait passer d'une idée confuse à une idée nette, & développée. Et dans ces sortes d'éclaircissemens quoy que ce soit dans le fond la mesme chose, neanmoins les idées par lesquelles on la connoist sont différentes, l'une estant confuse & obscure, l'autre claire & démeslée.

J'appelle confirmation de la foy, quand sans y ajoûter aucun éclaircissement, on confirme seulement plus positivement ce que l'on a toujors crû.

Il est faux que l'on ait rien ajoûté dans l'Eglise Romaine à la foy de l'Eucharistie quant à la substance par maniere d'explication. On a toujors crû que **IESUS-CHRIST** y estoit présent, & que l'Eucharistie estoit le Corps de **IESUS-CHRIST**, & ces mots forment la mesme idée dans nostre esprit que ceux dont on se sert à present; estre présent, estre présent réellement, estre présent substantielle-

ment, sont absolument la même chose, parce qu'une présence métaphorique n'est pas une présence, mais plutôt une absence véritable. Et ainsi elle n'est nullement comprise dans l'idée simple que ce mot imprime dans l'esprit, de sorte que quand on ne doit concevoir qu'une présence métaphorique, il faut bannir l'idée simple de présence pour y substituer celle de signe ou d'opération, ou quelque autre qui enferme plutôt l'idée d'absence que celle de présence.

La seule différence qu'il y a donc entre ces expressions de l'ancienne Eglise : l'Eucharistie est le Corps de IESUS-CHRIST & celle de l'Eglise Romaine, l'Eucharistie est réellement & substantiellement le Corps de IESUS-CHRIST, n'est pas que les unes soient plus expliquées que les autres ; mais c'est simplement que les dernières sont plus affirmées que les premières. Car quand on dit que le Corps de IESUS-CHRIST est réellement & substantiellement dans l'Eucharistie, on y ajoute une réflexion de l'esprit qui affirme plus forte-

ment la vérité de ce que l'on dit. Et c'est comme si l'on disoit : Il est vray que I. E. S. U. S. - C. H. R. I. S. T. est dans l'Eucharistie. Car comme ces mots, *il est vray*, ne changent rien dans l'idée de la proposition à laquelle on les joint, mais marquent seulement que l'esprit en envisage plus expressément la vérité ; de même ceux de présence réelle, de présence substantielle ne font qu'affirmer davantage ce qui est & qui a toujours esté enfermé dans l'idée simple & naturelle de présence.

Ainsi toutes ces additions, & ces explications prétendues que l'Auteur suppose que l'on a faites à la foy, sont des chimères sans fondement, qu'il avance sans preuve & sans raison, & que nous avons détruites par des raisons & des preuves tres certaines. Voyons s'il sera plus heureux dans la seconde considération ?

Il faut remarquer, dit-il, qu'avant qu'une erreur ait fait du bruit dans le monde, il n'y a personne qui songe encore formellement à la rejettor. Et la raison en est que les erreurs possibles estant infinies, s'il falloit que nostre pen-
sée

fée les rejettât aétuellement avant mesme qu'elles eussent paru, l'esprit de l'homme seroit assurément absorbé. Et de là vient que quand une erreur commence à naistre & à se pousser, elle trouve les hommes qui dorment à son égard, de sorte qu'il n'est pas mal-aisé ou qu'elle entre dans l'Eglise sans qu'on la voye, ou que si on la voit on la laisse passer sans dire mot. Ainsi s'est introduite l'erreur de la transubstanciation & de la présence locale doucement, & peu à peu, parce qu'on n'en connoissoit ny le fond ny la force. Personne ne la craignoit, parce que personne n'en avoit encore senty les funestes effets.

Tout ce lieu commun n'a rien de solide quand il s'agit d'une opinion formellement opposée à une créance distincte & positive, répandue dans toute l'Eglise; & non seulement dans tous les Pasteurs, mais dans les plus simples de tous les fidelles. Car on peut dire qu'à l'égard de ces erreurs les hommes ne dorment point & ne peuvent dormir; parce que l'opinion distincte qu'ils ont de la vérité les tient dans une vigilance continuelle

contre les erreurs qui y sont formellement opposées. Or nous avons fait voir qu'il faut que les fideles aient eu une créance distincte de la présence, ou de l'absence réelle; & par conséquent ils ont esté toujours dans un estar de vigilance contre l'une ou l'autre de ces deux opinions.

Il a paru dans l'onzième siecle que la créance distincte où toute l'Eglise estoit de la présence réelle, comme Auberrin mesme est forcé de l'avouer, ne l'a point tenuë endormie contre l'introduction de l'absence réelle, que Berenger vouloit faire. On a veu incontinent que tous les Pasteurs se sont alarmez, & qu'ils ont condamné cette erreur naissante par divers Conciles. La créance positive & distincte de l'absence réelle n'auroit pas produit un moindre éclat contre ceux qui auroient voulu introduire une présence réelle, si l'Eglise ne l'eust pas toujours cruë. Et elle auroit au contraire causé un plus grand soulèvement, l'esprit humain se révoltant bien plus puissamment contre la créance des Catholiques qui

le combat, que contre celles des Sacramentaires qui le flatte.

Il ne s'est encore trouvé personne qui ait osé avancer cette opinion ridicule que toutes les croix que l'on fait présentement comme des images de celle de IESUS-CHRIST, & à qui l'on donne simplement le nom de Croix, soient réellement & substantiellement changées en la vraie Croix de IESUS-CHRIST. On chante tous les ans dans les Eglises le Vendredy saint : *Ecce lignum Crucis*, Voilà le bois de la Croix, quoy que ce soit souvent une croix d'argent ou d'autre matiere qui est entre les mains du Prestre; & néanmoins cette expression n'a jamais persuadé à personne que ces croix auxquelles on applique ces paroles soient réellement la Croix où IESUS-CHRIST a esté effectivement attaché.

L'Auteur de la Réponse croit-il que s'il prenoit fantaisie à quelqu'un d'avancer cette extravagance, & de soutenir que par la vertu de ces paroles, *Ecce lignum Crucis*, ces croix d'argent ou d'autre matiere sont changées dans

la Croix mesme de IESUS-CHRIST ? Croit-il , dis-je , que cette folie trouvaſt l'Eglise endormie , & qu'elle pût ſe répandre parmy les fidelles , ſans que perſonne s'en apperceuſt ; & ne doit-il pas au contraire reconnoiſtre que l'idée tres diſtincte que tous les Catholiques ont que ces croix que l'on fait , ne ſont pas la vraie Croix , mais qu'elles en ſont ſeulement l'image , leur feroit tout d'un coup reconnoiſtre , rejeter & deteſter cette erreur nouvelle qu'on voudroit ſemer ?

Qu'il juge par cet exemple combien il eſtoit impoſſible , que ſi tous les fidelles de l'ancienne Eglise euſſent regardé l'Euchariftie comme nous regardons les croix de nos Eglises : c'eſt à dire comme une image ſacrée du Corps de IESUS-CHRIST , & non comme le Corps de IESUS-CHRIST , ils euſſent reçu ſans contradiction , ſans reſiſtance & ſans bruit la nouvelle opinion de ceux qui leur auroient voulu perſuader que ce qu'ils avoient crû juſques alors n'eſtre que l'image du Corps & du Sang de IESUS-CHRIST eſtoit dans la verité le Corps

& le sang de IESUS-CHRIST?

En un mot l'Eglise n'est jamais endormie à l'égard de ceux qui choquent directement ses veritez capitales dont les fidelles ont une créance distincte, & ce sommeil dont parle l'Auteur ne peut se concevoir tout au plus qu'au regard de certaines conséquences de sa doctrine, qui ne sont connues que d'un petit nombre de Theologiens habiles, & qui peuvent ainsi estre attaquées avec moins d'éclat: mais il est absolument impossible de toucher aux veritez populaires sans soulever le peuple & causer des scandales & des tumultes, l'Eucharistie ayant toujours esté de ce genre, & estant pour le dire ainsi le mystere de tous le plus populaire, puisque nul des fidelles n'a pû l'ignorer. C'est aussi celui dans lequel il est moins possible qu'il soit arrivé un changement insensible de créance.

Mais comme l'Auteur nous promet un grand éclaircissement dans sa troisième conjecture, il est important de l'examiner.

C H A P I T R E V.

Examen de ce que dit l'Auteur de la Réponse sur le sujet de l'adoration.

V Ne troisième remarque, dit-il, donnera du jour à ce que nous venons de dire. C'est que l'erreur dont il s'agit ayant deux parties; l'une éclatante & populaire, l'autre sourde & moins exposée à la connoissance publique; l'une ouvertement mauvaise & pernicieuse à la Religion, l'autre qui semble assez innocente, & qui ne découvre pas formellement son venin. Le changement a commencé par cette dernière & a finy par la première. J'appelle partie éclatante & pernicieuse l'adoration de l'hostie, la pompe des Processions, la feste qu'on celebre à son honneur. Et j'appelle la partie sourde, le dogme de la Transubstanciation ou de la présence locale. l'avouë que si on eust commencé par l'introduction du culte, le changement eust esté plus surprenant & plus sensible, mais on a fait marcher la doctrine devant sans toucher aux consequences.

La pompe des ceremonies que l'Eglise pratique envers l'Eucharistie ne pouvant avoir rien de pernicieux & de mauvais qu'en ce qu'elles enferment l'adoration, ce n'est pas une innovation si l'adoration n'est pas nouvelle. Aussi l'Auteur de la réponse joint-il l'adoration avec ces ceremonies, & il prétend généralement que la doctrine de la présence réelle s'est établie dans l'Eglise avant la pratique de l'adoration de l'Eucharistie.

C'est en quoy consiste cette remarque qu'il n'accompagne d'aucunes preuves, comme si nous estions obligez de l'en croire sur sa parole, principalement dans une chose si contraire au sens commun. Car l'adoration de l'Eucharistie est une suite si naturelle de la Foy de la présence réelle, qu'il est incroyable de soy mesme qu'il se soit trouvé des personnes assez folles pour pouvoir separer deux choses que la pieté & la raison unissent si étroitement. On ne peut croire que JESUS-CHRIST soit en quelque lieu sans penser à luy. Et cette pensée produit necessairement dans

ceux qui ont quelque sentiment de religion un abaissement de l'ame qui s'humilie & s'aneantit en sa presence, ce qui est une veritable adoration.

Il faut donc pour ajuster son histoire fabuleuse, que l'Auteur suppose aussi que ceux qui avoient decouvert que IESUS-CHRIST estoit present dans l'Eucharistie se faisoient une violence continuelle pour retenir les mouvemens de crainte & de respect que cette creance devoit produire, & qu'ils se forçoient à le regarder fièrement en se donnant bien de garde de l'honorer par quelque action d'humilité soit extérieure soit intérieure.

En verité il faut estre bien préoccupe pour trouver de la vray-semblance dans une supposition si hors d'apparence ! Aussi les principaux d'entre les prétendus Reformez ont reconnu de bonne foy jusques icy que l'adoration ne se peut séparer de la Foy de la présence réelle.

IESUS-CHRIST, est adorable, dit Calvin, en quelque lieu qu'il soit. Qu'y a-t-il donc de plus déraisonnable

que de croire que IESUS-CHRIST est dans le pain & de ne l'y pas adorer ? J'ay toujours raisonné de la sorte, dit-il en un autre endroit ; si IESUS-CHRIST est sous le pain, on l'y doit adorer. Beze & plusieurs autres Ministres ont parlé de la mesme sorte.

Puis donc que ces deux actions sont inséparables de leur nature, & que l'une produit l'autre, quelle apparence y a-t-il dans ce que cet Auteur dit, que la présence réelle s'est établie avant l'adoration de l'Eucharistie ? Il nous devoit donc dire le temps de cet establissement, & je ne voy pas bien où il le pourra placer pour favoriser son opinion, puis qu'Alger en parle de cette sorte *lib. 2. c. 3.* quel que temps après la naissance de l'herésie de Berenger.

Si l'on ne croyoit que la verité & l'utilité de ce Sacrement est beaucoup plus grande qu'elle ne paroist aux sens, la devotion de tant de personnes qui y assistent, qui y servent, qui l'ADORENT, seroit vaine & inutile.

Et à la fin de ce mesme chapitre :
NOUS ADORONS ce Sacrement comme

L V

me une chose divine ; nous luy parlons ; nous le prions comme vivant & animé ; en luy disant ; Agneau de Dieu qui ostez les pechez du monde ayez pitié de nous ; parce que sans nous arrester à ce que nous voyons , nous croyons que I E S U S CHRIST y est veritablement quoy qu'il ne s'y voye pas.

Cet Auteur qui estoit presque contemporain de Berenger estant mort en 1130. & ayant ainsi passé une partie de sa vie dans l'onzième siecle , ne parle point de cette coustume comme estant nouvelle dans l'Eglise. Et il est clair qu'il l'a supposee ancienne puisqu'il s'en sert pour prouver la verité de la présence de I E S U S - C H R I S T dans l'Eucharistie. Ce qu'il ne feroit pas raisonnablement , si c'eust esté une cérémonie nouvellement établie. Mais quelque temps avant Alger , & à la naissance mesme de l'heresie de Berenger , Durand Abbé de Foarn parle clairement de l'adoration dans la III. partie de son *Traité du Corps & du Sing de CHRIST. L'Escabeau de la divinité* ; dit-il ; *est la sainte humanité du Redempteur à qui il faut rendre*

te culte d'une humble adoration à cause de son unité inseparable avec la Divinité, principalement lors qu'elle supplée à la communion éternelle que nous aurons avec Dieu. Car c'est pour cela que ce Sacrement a esté institué.

Par là nous remontons facilement jusques au temps où les Calvinistes placent ridiculement la naissance de la foy de la presence réelle, mais ils ne l'y trouveront pas separée de l'adoration. Car, quoy qu'il soit resté peu d'écrivains de ce siecle, il se trouve que ceux qui en restent, rendent un témoignage suffisant à l'adoration de l'Eucharistie.

Il est rapporté dans l'extrait Grec de la vie du bien-heureux Luc anachorette, qu'ayant esté consulter l'Archevesque de Corinthe pour sçavoir ce qu'il feroit afin de recevoir les venerables & divins Mysteres; cet Archevesque luy répondit, que si par quelque necessité inevitable on ne pouvoit avoir un Prestre dans leur montagne, il falloit mettre sur la table Sacrée le vase où sont les Mysteres présanctifiez, puis estendant un petit

— linge, vous y mettez, dit-il, les particules Sacrées, & faisant bruster de l'encens, vous chanterez des Pseaumes qui conviennent à ce Mystere, & qui le figurent, ou bien le Cantique appelé *Trysagion* avec le *Symbolo* de la Foy, puis L'ADORANT, en fléchissant trois fois les genoux & joignant les mains, vous prendrez avec la bouche LE SACRÉ CORPS DE IESUS-CHRIST NOSTRE DIEU.

C'est l'avis que luy donne cet Archevesque qui estoit soumis à l'Eglise Romaine, & il ne faut pas s'imaginer qu'il luy prescrivist rien en cela, que ce qui se pratiquoit dans l'Eglise de son temps.

— On lit de mesme dans la vie d'une sainte nommée Theoctiste, écrite par un Ambassadeur de l'Empereur Leon au x. siecle, que cette Sainte ayant vescu 35. ans dans un desert de l'isle de Paros, pria un homme qui venoit chasser dans cet Isle & qui l'avoit rencontrée, de luy apporter l'année suivante la sainte Eucharistie : ce qu'ayant fait, lors qu'il eut trouvé cette Sainte & qu'il eut

tiré de son sein la boîte où estoit la chair du Seigneur, la Sainte se jetta incessamment à terre & receut le don divin avec gemissement & en arrosant la terre de ses larmes: elle dit, Seigneur, vous laissez maintenant en paix vostre servante, puisque mes yeux ont veu le Sauveur que vous nous avez donné. Pratiquant ainsi en mesme temps & l'adoration extérieure par le prosternement de son corps & l'intérieure, en reconnoissant avec amour que ses yeux avoient veu son Sauveur, c'est à dire I E S U S - C H R I S T.

Aussi la Liturgie de Jean le Silencieux qui a passé pour estre de S. Chrysostome & dont on se servoit en l'Eglise de Constantinople, marque expressément la pratique de l'adoration, par cette Oraison du Prestre, prise de la Liturgie de S. Basile, par laquelle il adore I E S U S - C H R I S T present dans le ciel & dans la terre. Seigneur I E S U S regardez nous de vostre Sainte demeure, & du Trosne de vostre gloire, & venez pour nous sanctifier, vous qui dans les cieux estes assis avec vostre Pere, & qui estes icy present avec

254 REPUTATION, &c.
nous d'une maniere invisible, daignez
par vostre main puissante nous donner
vostre Corps pur & sans tache, & vo-
stre précieux Sang, & par nous à tout le
peuple.

Il y est dit ensuite que le Prestre
adore, & le Diacre pareillement du
lieu où il est, en disant trois fois se-
crettement, *Seigneur ayez pitié de moy
qui suis un pecheur.* Et que tout le
peuple de mesme adore avec devo-
tion. Et pour montrer que cette ado-
ration se rapporte au Corps de IESUS-
CHRIST present sur l'Autel, il ne
faut que voir ce qui suit dans la mes-
me Liturgie, lors que le Prestre & le
Diacre communient. *Le Prestre prend
le saint pain, & baissant la teste de-
vant la sainte Table il prie en cette ma-
niere: Je confesse que vous estes le
Christ, le fils du Dieu vivant qui estes
venu au monde pour sauver les pe-
cheurs dont je suis le premier, &c.
Seigneur je ne suis point digne que
vous entriez dans la maison souillée
de mon Ame; mais comme vous avez
daigné reposer en la crèche, en l'estable
des animaux, & dans la maison de*

Simon le Lepreux, daignez aussi entrer dans mon ame pleine de passions déraisonnables comme dans une creche, & dans ce corps de bouë & de mort tout couvert de la lepre du peché. On pratiquoit le mesme à la communion du Calice, & il y est marqué expressément que le Diacre adoroit disant : *Je viens au Roy immortel: Ecce venio ad immortalem Regem.*

Voilà donc l'adoration établie dans l'Eglise Greque, non seulement par la devotion de quelques particuliers, ou par une Loy sans execution; mais par une Loy jointe à une pratique commune, & inviolable, & faisant partie du culte réglé qu'on rendoit à **JESUS-CHRIST**, selon l'ordre de la Liturgie. On n'y voit pas seulement l'adoration extérieure marquée par les ceremonies d'inclination de teste & d'encensément, mais l'adoration intérieure par laquelle on s'adresse à **JESUS-CHRIST** dans ce Sacrement. On le reconnoist & on le confesse comme Dieu, on parle à luy comme y estant présent selon la remarque d'Arger, parce qu'il y est véritablement.

Et c'est pourquoy on ne sçauroit assez s'estonner que l'Auteur de la Réponse avance hardiment, & comme une chose incontestable que la pratique de l'adoration n'a jamais esté, & n'est point encore établie dans l'Eglise Greque. En verité ce n'est pas une chose supportable d'avancer ainsi des faussetez dont on peut estre convaincu par vingt millions de témoins, & en un mot par autant de personnes qu'il y en a qui font profession de la Religion Greque. Car les Grecs sont si éloignez de n'adorer pas le Sacrement qu'ils ont esté mesme obligez de se justifier sur ce point, parce qu'il sembloit qu'ils portoient les choses trop avant, en n'adorant pas seulement les dons après la consecration, mais semblant mesme les adorer avânt la consecration. C'est ce que l'on peut voir dans le livre de Gabriel Archevesque de Philadelphie, intitulé: *Apolo-
logie contre ceux qui disent que les en-
fants Orthodoxes de l'Eglise Orientale
font mal & illegitamment d'honorer &
adorer les Saints dons, lors que l'hymne
cherubique se chante.*

Cet Archevesque y distingue trois estats des dons proposez. Le premier quand ils sont purement dans leur estat naturel, dans lequel, dit-il, ils ne sont *ny venerez, ny adorez*. Le second est quand ils sont presentez à la sacrée Table, & qu'ils sont benis par le Prestre, & alors, dit-il, *ce n'est plus du pain & du vin tels qu'anparavant, mais ils deviennent sacrez, précieux & divins, & matiere necessaire & destinée pour estre faite proprement le Corps & le Sang de IESUS-CHRIST. Et pour cette cause ils sont adorez raisonnablement & honorez justement, conservant neanmoins leur substance & leurs accidens. Mais pour la troisiéme dignité, ils la reçoivent par la Transubstanciation, quand ils quittent leur propre substance d'aliment, & sont transubstanciez au Corps & au Sang de IESUS-CHRIST; & pour cette raison, ils ne sont pas alors seulement adorez, mais adorez de latrie, & crûs de tous les Chrestiens orthodoxes estre proprement le Corps & le Sang de IESUS-CHRIST nostre Dieu.*

Cabasilas qui a écrit sur la Liturgie Greque environ le temps du Concile

de Florence , fait aussi mention de cette double veneration , & marque expressément que quoy que l'on se prosternast dans la premiere , on n'y devoit pas neanmoins adorer les dons comme le Corps de IESUS-CHRIST ; & que si quelques-uns le faisoient , ce ne pouvoit estre que par erreur.

Si quelques-uns , dit-il , de ceux qui lors que le Prestre entre avec les dons se prosternant par terre adorent les dons qui sont portez , comme le Corps & le Sang de IESUS-CHRIST , & parlent à eux , ils sont trompez , ne sçachant pas que les dons ne sont pas sanctifiez dès l'entrée , ignorant la difference de ce sacrifice là & d'un autre sorte de sacrifice qui se fait en certains jours. Car dans celuy-cy les dons ne sont pas consacrez dès l'entrée mesme , au lieu que dans cet autre ils sont consacrez & parfaits , & faits le Corps & le Sang de IESUS-CHRIST.

Aussi quoy qu'il y ait tous les jours des Grecs dans les lieux de la Communion Romaine , & qu'ils ayent mesme une Eglise dans Venise , & qu'ainsi ils soient tres-bien informez.

de la foy & des cérémonies de l'Eglise Latine, il ne leur est jamais venu dans l'esprit de l'accuser de nouveauté ou d'erreur sur ce point. Et l'on a veu mesme toute l'Eglise Greque se réunir à Florence avec l'Eglise Romaine, après que l'on eut terminé les différens sur la procession du S. Esprit, & quelques autres qui regardoient la matiere du Sacrement de l'Eucharistie, & les paroles de la consécration, sans que jamais ny la créance de la Transubstanciation, qui ne pouvoit estre inconnüe aux Grecs, ny le culte de l'Eucharistie dont ils estoient témoins, leur ait donné lieu d'entrer en contestation avec les Evesques de la Communion du Pape.

Et ce qui est remarquable est que cette réunion se conclut peu de temps après la feste du saint Sacrement qui ne manqua pas sans doute d'estre celebrée à Florence avec les cérémonies ordinaires de l'Eglise Romaine. Et ainsi les Grecs embrassèrent la Communion Romaine après avoir esté spectateurs de cette pompe si odieuse aux Reformez.

Pour les autres Communions schismatiques séparées de l'Eglise Romaine, dans lesquelles l'Auteur assure que l'adoration de l'Eucharistie n'est pas établie, il n'y a qu'à en lire les Liturgies pour reconnoître qu'il le dit temerairement. Vne partie des paroles que nous avons rapportées cy-dessus est prise mot à mot de la Liturgie de S. Basile qui s'observe particulièrement dans le Patriarchat d'Antioche. Et quant à celle des Abyssins on y lit expressément ces paroles. *Le Prestre élevant le Sacrement dit à haute voix, Seigneur Iesus ayez pitié de moy. Les peuples reïterent la mesme parole, & le Prestre dit; Prions, vous tous qui estes penitens, humiliez vos testes. Levez-vous pour adorer. Paix à vous tous, le peuple respond, & avec son esprit. Le Prestre dit cecy est le corps saint venerable, & vivant de nostre Sauveur & Seigneur IESUS-CHRIST.*

Ainsi la prétention de l'Auteur que l'on a crû quelque temps la presence réelle sans adorer IESUS-CHRIST dans l'Eucharistie, est un songe établi sur un autre songe. Car c'en est un de

dire qu'on a commencé de croire la présence réelle, puisqu'on l'a toujours crüe; & c'en est un autre que l'on l'ait pû croire sans adorer en mesme temps IESUS-CHRIST, & que l'on ait séparé deux choses si necessairement liées.

La seule difference de ces deux songes est, que le dernier est encore plus hors d'apparence. Car il faut remarquer que sur le sujet de l'adoration de l'Eucharistie, les Ministres n'ont pas un seul passage qu'ils puissent raisonnablement opposer. Et tout ce qui leur reste est, de se deffendre comme ils peuvent par des solutions forcées de ceux que l'on leur oppose. On leur fait voir qu'Origene dit; *Quand vous mangez le Corps du Seigneur, alors le Seigneur entre dans vostre maison; ainsi en vous humiliant, imitez le Centenier, & dites luy: Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison. Car lors qu'il y entre indignement, il entre pour le jugement de celuy qui le reçoit.*

*Orig.
hom. 5. in
diversa
loca E-
uang. 5.*

Que S. Ambroise dit, que la chair de IESUS-CHRIST est encore aujourdhuy adorée dans ses Mysteres.

*De Spir.
S. l. 3. c. 124*

Que S. Augustin dit in Psal. 98.

Que nul ne mange la chair de IESUS-CHRIST, qu'il ne l'ait premièrement adorée.

Que S. Chrysostome homilie 24. in 1. ad Corinth. se sert de l'exemple des Mages qui ont adoré IESUS-CHRIST dans la crèche pour porter les fidelles à l'adorer sur l'Autel.

Que Theodore écrit en son deuxième dialogue. *Que les symboles mystiques sont conçus estre les choses qu'ils ont esté faits, & sont crûs & adorez comme estant ce qu'ils sont crûs estre.*

Le moyen dont les Ministres se servent pour éluder ces passages & les autres semblables, est de supposer en l'air qu'ils ont bien prouvé que les Peres ne croyoient pas que le Corps de IESUS-CHRIST fust present réellement dans l'Eucharistie, & sur ce fondement ils rapportent quelques-uns de ces passages à l'adoration de IESUS-CHRIST dans le Ciel, & les autres à la reverence que l'on rendoit aux symboles cōme signes du Corps de IESUS-CHRIST, laquelle, disent-ils, se peut exprimer par le mot d'adoration & en Grec par celuy de προσκυρείν.

Ce n'est pas icy le lieu de faire voir combien ces solutions sont peu solides, mais elles suffisent pour montrer qu'il n'y eut jamais rien de moins raisonnable que la prétention de l'Auteur de la Réponse. Car puisque les Ministres ne se tirent de ses passages qu'en supposant que les Peres ne croyoient pas IESUS-CHRIST présent dans l'Eucharistie, & qu'ainsi ils ne le pouvoient adorer comme présent, il est clair que cette solution ne subsiste plus en détruisant cette supposition. Or l'Auteur de la Réponse la détruit luy mesme dans ceux qu'il dit avoir comencé de croire la présence réelle.

Que luy reste-t-il donc à dire ? Ces personnes adoroient la chair de IESUS-CHRIST dans les mysteres, suivant la doctrine de S. Ambroise: Ils adoroient cette chair en la prenant selon S. Augustin: Ils adoroient les symboles comme estant le Corps de IESUS-CHRIST, selon Theodoret, & ils expliquoient ces passages dans le sens de la présence réelle, comme font les Catholiques; par quelle étrange bisarrerie d'esprit eussent-ils donc pû s'empescher en

adorant IESUS-CHRIST, & en le croyant présent de ne l'adorer pas comme présent ? Et puisqu'ils révèroient les symboles comme les Ministres accordent qu'on a toujours fait dans l'Eglise, auroient-ils pû se retenir de porter leur respect jusqu'à IESUS-CHRIST qu'ils croyoient estre caché sous les symboles ?

Quand les folies ne sont pas humaines comme celle-là, la raison ne veut pas qu'on en soupçonne les hommes. Ainsi l'Auteur de la Réponse auroit mieux fait de se tenir dans les termes des anciens Ministres, & de reconnoître comme ils font que l'adoration est inséparable de la foy de la présence réelle, & que c'en est une suite nécessaire.

De sorte qu'au lieu de conclure que la présence réelle s'est pû introduire insensiblement en se répandant sans la pratique de l'adoration, il devoit conclure au contraire que n'ayant pû s'introduire dans l'Eglise sans la pratique de l'adoration, il est impossible qu'elle ait pû se glisser insensiblement, parce que la pratique de l'adoration
l'auroit

l'auroit découverte dès sa naissance.

Car si l'on avoit commencé dans le 2. siecle à croire IESUS - CHRIST present dans l'Eucharistie , on auroit commencé aussi de l'adorer comme present , & de condamner d'impieté ceux qui ne l'adoroient pas , de mesme que ceux qui ne le croyoient pas present auroient dû par une suite necessaire refuser de l'adorer , & condamner d'impieté ceux qui l'adoroient. Il est impossible qu'une division si horrible de sentimens soit demeurée cachée comme nous l'avons montré dans le premier traité. Et il est impossible qu'estant découverte , elle n'ait produit par tout d'étranges soulèvemens , comme nous l'avons encore montré.

CHAPITRE VI.

Examen de la quatrième Consideration.

IL est bon encore de considerer , dit cet Auteur , que d'un costé cette erreur est de telle nature qu'elle se cache

M

facilement, & qu'elle peut imposer aux yeux des hommes par des expressions apparemment Orthodoxes, comme quand on dit que **IESUS-CHRIST** est présent au Sacrement spirituellement; qu'il nous y est donné comme viande de l'ame; que ce Mystere doit estre connu par la Foy, &c. Expressions qui semblent bonnes, & qui par leurs fausses couleurs empeschent une ame pieuse de s'effaroucher; & d'autre costé quand cette erreur se découvre pleinement, il luy est aisé de cacher sa nouveauté en détournant à son sens les expressions anciennes de la verité. Car les termes dont cette dernière se sert sont ordinairement d'une telle force, qu'il n'est pas difficile d'en abuser; comme quand on dit; Que c'est le Corps & le Sang du Sauveur: que **IESUS-CHRIST** est present au Sacrement, que le pain & le vin sont changez par la parole ineffable de Dieu: Expressions bonnes & saintes, mais qu'il n'est pas mal aisé de détourner en un mauvais sens.

Ce discours qui paroist subtil quand on le confidere confusément, n'est pas seulement intelligible quand on l'examine de prés.

On ne sçait si l'Auteur y veut dire que l'erreur de la présence réelle s'est pû cacher sous certaines expressions moyennes & équivoques, qui estant prises par ceux qui les entendoient dans un bon sens, empeschoient qu'ils ne comprissent que ceux qui s'en servoient les entendoient en un mauvais sens. Mais si cela est, nous voila donc revenus à ces équivoques qui durent mille ans sans estre découvertes, dont on croit avoir tellement fait voir l'absurdité par le premier Ecrit, qu'il seroit assez étrange que cet Auteur voulast persister en une prétention si insoutenable.

Ce que nous avons estably dans cette seconde partie ne la ruine pas moins. Car puis que tous les fideles ont toujours eu une créance distincte de la présence, ou de l'absence réelle; si l'absence réelle estoit la foy ancienne de l'Eglise, & que celle de la présence réelle en fust une innovation, il seroit impossible que ceux qui se seroient imaginez d'avoir découvert cette estonnante nouveauté de JESUS-CHRIST present.

réellement sur tous les Autels du monde, & adorable par conséquent en tous ces lieux, ne se fussent apperçeus qu'ils n'avoient pas toujours esté dans ce sentiment, & qu'ils n'eussent jugé par là que les autres qui n'avoient pas encore découvert ce secret, estoient encore engagez dans l'impie-té & dans l'erreur. Ils auroient donc tâché de les détromper, & au lieu de se servir d'expressions équivoques, ils auroient choisi les plus précises pour leur faire connoître leur erreur. Que si l'on veut que par une lasche timidité ils n'ayent eu autre dessein que de se cacher aux autres, & qu'ils aient affecté dans cette veüe de se servir d'expressions équivoques, qui estoient prises par le peuple dans le sens de l'absence réelle, comment veut-on que par ce moyen ils aient réduit toute la terre à leur erreur ?

En un mot ou ces paroles équivoques estoient expliquées dans le sens de l'absence réelle, & ainsi elles estoient sans effet & ne pouvoient establir la créance de la présence réelle; ou elles estoient expliquées dans

le sens de la présence réelle, & si ce sens eust esté contraire à la Foy distincte de tous les peuples de la terre, il estoit absolument impossible qu'il ne produisist par tout des disputes & des divisions qui ne pouvoient pas demeurer cachées.

Mais si cette remarque est inutile à l'Auteur de la Réponse, elle est avantageuse pour confirmer la verité qu'il combat par l'aveu qu'il y fait de deux choses importantes.

La premiere est, que les expressions dont les Calvinistes abusent que **IESUS-CHRIST** est present au Sacrement spirituellement, qu'il nous y est donné comme viande de l'ame, ne marquent point si précisément leur sentiment que des personnes qui croiroient le contraire, ne s'en pussent aussi servir pour exprimer une opinion toute opposée. D'où il s'ensuit que lors qu'ils les trouvent dans les Peres, ils n'ont pas droit d'en conclure qu'ils n'ayent pas crû que **IESUS-CHRIST** fust réellement present dans l'Eucharistie, puisque ces expressions sont communes à ceux qui le croyent,

& à ceux qui ne le croient pas, & qu'ainsi il faut necessairement s'assurer du sentiment des Peres par d'autres passages plus clairs & moins équivoques.

Le second aveu que l'Auteur fait en cet endroit, est, que les expressions dont on a toujours usé dans l'Eglise sont telles qu'il est tres facile de s'en servir pour établir la presence réelle; ce qui est avoier assez clairement qu'elles y portent d'elles-mêmes, & qu'elles en impriment naturellement l'idée.

Surquoy cet Auteur nous permettra de luy demander pourquoy il ne se seroit trouvé personne durant neuf siècles, en qui elles ayent produit cet effet, & qui ait donné sujet aux Pasteurs de luy faire voir qu'il se trompoit? Car il est certain que les Ministres n'ont pû encore trouver d'exemples d'une personne qui ait esté reprise par les Peres pour croire que JESUS-CHRIST fust réellement présent sous les especes du pain & du vin. De sorte qu'il faut ou que ç'ait esté la Foy commune de l'Eglise, com-

me nous le prétendons , ou que par un miracle inconceuable tous les Chrétiens du monde , estant poussez continuellement à croire que IESUS-CHRIST est réellement dans l'Eucharistie par ces expressions qui le marquent , aucun n'ait succombé néanmoins à une tentation si trompeuse & si forte qu'elle a emporté tout d'un coup toute la terre.

Il seroit beaucoup moins estrange que personne n'eust esté tenté de croire que le Corps de IESUS-CHRIST , ne fust pas dans l'Eucharistie , supposé que toute l'Eglise crust le contraire. Et néanmoins parce que ce Mystere a ses difficultez aussi bien que tous les autres , les Catholiques font voir que les difficultez de l'Eucharistie ont produit l'effet naturel qu'elles devoient produire , qui est d'ébranler la Foy de quelques personnes , & de les jetter dans l'infidelité & dans le doute.

Les Capharnaïtes s'en scandaliserent les premiers , & abandonnerent IESUS-CHRIST.

S. Ignace témoigne que quelques-

M iiij

uns des premiers heretiques ne vouloient pas confesser que l'Eucharistie fust la chair de IESUS-CHRIST qu'il a offerte pour nous.

On trouve dans Hesichius qu'il faut consommer par le feu de la charité tous les doutes qui s'élevent dans l'esprit contre ce Mystere.

On trouve dans les vies des Peres, qu'un Solitaire estant tombé par ignorance dans cette erreur de croire que le pain que nous recevons dans la sainte Communion n'est pas le Corps naturel de IESUS-CHRIST, mais qu'il n'en est que la figure, deux autres Solitaires anciens luy dirent qu'il se gardast bien d'estre dans ce sentiment, & qu'il suivist celuy de l'Eglise Catholique dans laquelle tous les fideles croyoient que le pain est le Corps de IESUS-CHRIST & le vin son Sang, non selon la figure, mais selon la verité; & qu'en suite ils l'en convinquirent par un miracle qu'ils obtinrent de Dieu par leurs prieres.

On trouve dans la vie de S. Gregoire, écrite par Jean Diacre, qu'une femme qui estoit tombée dans une

semblable erreur fast convertie de mesme par un miracle que S. Gregoire fit en presence de tout le peuple. Cét Auteur rapporte cette histoire comme l'ayant tirée des livres qui se lisoient dans les Eglises d'Angleterre.

Et cette circonstance dont Aubertin se sert pour la rejeter la doit rendre plus considerable, puisque les Eglises d'Angleterre ayant esté fondées par ceux que S. Gregoire mesme y avoit envoyez, il y a de l'apparence que ce qu'on lisoit de sa vie avoit esté composé par ces premiers Apostres qui devoient estre assez bien instruits des actions de S. Gregoire le Grand, & qui estoient certainement des personnes tres sinceres.

Quoy qu'il en soit si ces sortes d'histoires ne sont pas des preuves convainquantes de la verité de ces miracles, il ne suffit pas neanmoins pour les rejeter de répondre en l'air qu'elles peuvent estre fausses. Il y a divers degrez de preuves, & celles qui ne sont pas dans la derniere certitude ne doivent pas estre méprisées comme si elles estoient certainement fausses : &

de plus elles sont des preuves certaines de la foy de celuy qui les rapporte, & de celle du siecle où il les rapporte. Car il est sans apparence, par exemple, que Jean Diacre eust rapporté cette histoire, s'il eust crû, comme cette femme, que le pain n'estoit pas le Corps mesme de **JESUS CHRIST**, & si on l'eust crû de mesme dans son siecle. Et il est encore sans apparence que l'on eust inseré cette Histoire dans les livres qui se lisoient dans les Eglises d'Angleterre, si elle eust esté contraire à la foy de ces Eglises.

Il est donc permis d'employer ces fortes d'histoires selon le degré de certitude qu'elles ont, c'est à dire, comme des témoignages clairs & certains de la foy de l'auteur & du siecle de l'auteur, & comme des témoignages probables de la verité historique de la chose rapportée, & c'est en cette maniere que l'on s'en sert icy.

Celle de saint Gregoire doit estre d'autant plus considerable, que Guimond témoigne que la vie de saint Gregoire d'où elle est tirée avoit esté approuvée par plusieurs Papes, & n'a-

voit jamais esté contredite de personne, *quam attestante*, dit-il, l. 3. *Roma editam, tot sanctissimi doctissimique Romani Pontifices, nullo dissonante hactenus probaverunt eorumque auctoritatem secuta tot Ecclesia cuncto populo Christiano consonante, nunc usque susceperunt.* De sorte que c'est avec raison que cét Auteur fait cette reflexion sur cette histoire, & sur les autres semblables qu'il rapporte : *Si tant de saints & de sçavans Papes, dix-il, tant d'Abbez eminens en doctrine, & en pieté, tant de Religieux, tant d'Ecclesiastiques, & enfin si tout le peuple de Dieu, croyoit que ces histoires estoient contraires à la vraye Poy, pourquoy ne les a-t-on point condamnées? pourquoy ne les a-t-on point détruites, & aneanties? pourquoy n'a-t-on point deffendu de les lire? pourquoy les a-t-on louées, les a-t-on cheries? & pourquoy les a-t-on fait passer jusques à nous, comme estant propres à nous édifier & à nous instruire?* Ainsi l'on a droit d'en conclure comme fait Lanfranc qu'elles suffisent pour prouver que tous les fidelles qui nous ont pre-

cedé ont esté dans la mesme Foy que nous sommes. *Hoc tamen probare sufficiunt quod hanc fidem quam nunc habemus, omnes fideles qui nos precesserunt à priscis temporibus habuerunt.*

On trouve aussi dans la lettre que Paschase a écrite à Frudegard que ce jeune homme avoit esté troublé par quelques passages de S. Augustin, & qu'il estoit entré en quelque doute de ce qu'il avoit crû jusqu'alors avec toute l'Eglise de son siecle.

*Epis. ad
Ade-
datum.*

On trouve dans saint Fulbert que plusieurs estoient tentez d'incrédulité touchant le Mystere de l'Eucharistie.

*Guicm.
l. 2.*

On trouve dans les auteurs qui ont écrit contre Berenger, que ce sont ces passages difficiles de saint Augustin, qui avoient precipité Berenger dans son erreur.

On trouve dans la vie de S. Malachie écrite par saint Bernard, qu'un Clerc d'Hibernie estant tombé dans cette erreur que d'oser dire qu'il n'y avoit dans l'Eucharistie que le Sacrement, & non la chose du Sacrement; c'est à dite la sanctification, & non la verité du Corps de IESUS-CHRIST,

en fut repris, & puis excommunié par saint Malachie, & qu'il fut ensuite puny visiblement de Dieu par une maladie dont il mourut, après avoir néanmoins abjuré son erreur.

Ainsi il est visible que les difficultez de l'Eucharistie n'ont pas esté sans effet, quoy qu'elles fussent comme étouffées par la Foy constante, uniforme, & distincte que tous les fidelles avoient de la verité de l'Eucharistie.

Mais les Ministres ne peuvent dire le mesme des passages des Peres & des autres choses qui portent à la créance de la presence réelle. Car comme ils ne trouvent personne qui en ait esté repris, il faut qu'ils disent que personne n'avoit mérité de l'estre. C'est à dire que personne n'a esté tenté durant huit cens ans de croire la présence réelle par ces paroles qui ont en suite engagé toute la terre dans cette opinion. De sorte que la nécessité de soutenir leurs sentimens, les oblige de deffendre également ces deux suppositions si opposées; & que les expressions des Peres ont persua-

278: REFUTATION, &c.
de tout d'un coup à tout le monde,
l'opinion de la présence réelle dans le
x. siècle, & qu'il n'en avoient ja-
mais fait naître aucun doute dans l'es-
prit de personne, au moins jusqu'au
ix. siècle; puis que ces doutes au-
roient attiré nécessairement une de-
claration formelle des Peres contre
cette opinion; & c'est ce qu'ils ne
trouvent nulle part. Si l'Auteur de la
Réponse ne trouve point d'absurdités
dans ces suppositions, j'espère qu'il y
anta peu de personnes qui soient de
son sentiment.

CHAPITRE VII.

*Que l'Auteur de la Réponse ne propose
aucun exemple de changement insen-
sible, qui ait quelque rapport avec ce-
luy qu'il prétend estre arrivé sur le
sujet de l'Eucharistie.*

IE n'ay plus pour finir cette seconde
partie qu'à dire un mot de quel-
ques exemples, que l'Auteur rapporte,
de changemens insensibles, qui nous
obligeroient à de longues discussions

s'il falloit refuter toutes les erreurs qu'il y mêle. Mais parce que tous ces exemples ont ce défaut commun qu'ils n'ont rien de semblable avec celui dont il s'agit, il fust de les rejeter tous par cette raison commune. Si l'on avoit avancé généralement qu'il ne peut arriver dans l'Eglise aucun changement imperceptible, non pas mesme dans des pratiques cérémoniales, ou dans des opinions spéculatives, & nullement populaires; tout exemple contraire détruiroit cette maxime. Mais on s'est bien donné de garde de la proposer dans cette généralité! On l'a restreinte & limitée aux mysteres capitaux & connus par tous les fidelles d'une foy distincte, & qui obligent ceux qui ont des sentimens contraires sur ces points à s'entrecogarder les uns les autres, comme des impies & des sacrileges.

L'on dit par exemple que tous les Chrestiens croyant de foy distincte, que **JESUS-CHRIST** est Dieu, il est impossible qu'il s'établisse insensiblement dans l'Eglise une erreur con-

traire à cette foy, & que la pluspart des Chrestiens viennent à croire formellement que IESUS-CHRIST n'est pas Dieu sans que l'on sçache comment cette opinion se soit introduite.

On dit que tous les fidelles sçachant qu'Adam a esté le premier homme, il estoit impossible que l'opinion contraire se répandist dans l'Eglise sans faire de bruit, & sans y estre apperceuë.

On dit qu'il est impossible que tous les fidelles croyant présentement tres distinctement, & tres universellement que le baptesme est necessaire au salut, la coûtume du baptesme vienne à s'abolir insensiblement dans la plus grande partie de l'Eglise.

Et enfin l'on dit que le mystere de l'Eucharistie ayant toujors esté le plus populaire de tous, & tous les fidelles ayant esté obligez d'en avoir une créance plus distincte que d'aucun autre, parce qu'elle estoit continuellement renouvellee par la celebration des mysteres, & par la sainte Communion, il est impossible qu'on ait inspiré insensiblement & univer-

sellement à tous les peuples de l'Eglise, une erreur directement opposée à cette foy qu'ils avoient. D'où il s'ensuit que si l'on a crû la présence réelle au commencement de l'Eglise, l'absence réelle n'a pû s'introduire insensiblement, & sans causer des divisions & des troubles; & si l'on a crû l'absence réelle, la présence réelle ne pouvoit de mesme s'introduire sans tumulte & sans contestation. Nous voyons la premiere de ces suppositions accomplie du temps de Bérenger, & toute l'Eglise soulevée pour exterminer l'opinion de l'absence réelle, lors qu'elle commença de paroître, elle a produit ce qu'elle devoit naturellement produire, & elle a excité les troubles, & les divisions qu'elle devoit exciter.

Mais comme l'autre n'en a jamais fait, & qu'elle s'est trouvée paisible & dominante dans l'Eglise, sans que personne se soit jamais apperceu de sa naissance ny de son accroissement, nous en avons conclu avec raison qu'elle n'avoit point d'autre origine, que celle de l'Eglise mesme, & que

de ce qu'elle n'a jamais causé de bruit, c'est qu'elle a esté toujours constamment & universellement embrassée par tous les fidelles.

Voila ce que l'on a dit, & les bornes auxquelles on s'est renfermé, & c'est ce qu'on ne peut détruire par des exemples qui n'ont rien de semblable à celuy-là. Car il est tres-possible par exemple qu'une pratique qui a toujours esté licite en certains cas devienne en suite plus commune & même generale dans l'Eglise comme celle de la Communion sous une espece. Il ne faut point pour cela changer de créance, ces deux pratiques subsistant avec la foy qu'on a toujours eüe que **LESUS-CHRIST** est tout entier sous chaque espece.

Les Roys ont de tout temps pris quelque part aux élections des Evêques en certaines occasions.

Ce fut Thodose qui choisit Nectaire. Et nos Roys de la premiere & seconde race ont souvent pratiqué le mesme, quoy que les élections ayent esté souvent restablies, le changement qui s'y est fait, n'est ny insen-

sible ny admirable , on en sçait le commencement & les progrès , la cause en est toute évidente. Il n'y a donc rien de plus mal à propos que ces exemples.

L'élevation de l'hostie n'est qu'une cérémonie , & il est faux qu'elle soit nouvelle, l'Auteur l'avance sans preuve , & nous donne la liberté de le luy nier sans preuve.

Les verités de la grace n'ont jamais esté populaires dans toutes les conséquences qu'on en tire dans la Theologie; & il est faux qu'elles ne le soient pas encore dans les points principaux & essentiels. Il n'y a point de Catholique qui ne prie pour sa conversion , & pour celle des autres, & qui ne confesse par ses prieres que c'est Dieu qui convertit & change le cœur. Il n'y en a point qui ne luy rende graces de ses bonnes œuvres , & qui n'avouë par là qu'il en est le premier & le principal Auteur. Enfin l'instinct & la lumiere commune de la pieté porte tous les gens de bien à reconnoître Dieu comme Auteur de tout le bien , & à ne s'attribuer que

284 REFUTATION, &c.
le mal & le peché. Cela suffit pour
faire voir la difference de ces exem-
ples qu'il rapporte, de ce changement
universel de créance qu'il pretend
estre arrivé sur le sujet de l'Euchari-
stie. Il ne reste plus qu'à examiner
quelques points particuliers qui re-
gardent l'histoire de ce changement
imaginaire, & qui faisant la III. par-
tie de l'Ecrit de l'Auteur, feront aussi
le sujet de la III. partie de cette Re-
futation.





TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Divers Exemples des mauvais raisonnemens de l'Auteur de la Réponse en cette troisième Partie.

L'AUTEUR de la Réponse tâchant de soutenir en la III. partie de son Ecrit, l'histoire fabuleuse qu'Aubertin a dressée de ce changement prétendu dans la créance de l'Eucharistie, il ne fait presque autre chose que repeter ce que l'on a déjà ruiné dans le premier Ecrit, sans y rien ajouter qui rende le recit qu'il en fait plus vray-semblable. Ainsi l'on peut dire avec verité que si toute cette Réponse n'a rien de solide, dans le fond, elle est néanmoins beaucoup plus foible & moins colorée dans cette partie

que dans les deux autres. Car il faut avouer qu'il y avoit quelque chose d'assez ingenieux dans ces considerations generales, que nous avons refutees, & mesme que cet amas de difficultés sur l'Eucharistie qu'il propose ensuite, estoit capable de faire quelque impression sur les esprits foibles.

Mais on ne voit dans cette troisieme partie que l'esprit ordinaire de ceux de son party, que l'on peut proprement appeller un esprit de dispute, & qui consiste à soutenir toujours son opinion à quelque prix que ce soit; à ne se rendre jamais à la verité, lors mesme qu'on la voit, à employer toutes sortes de preuves sans discernement, à ne consulter jamais le bon sens, & enfin à avancer temerairement des choses tres fausses, & à desavouer hardiment les plus certaines. Je ne desire pas qu'on m'en croye sur ma parole, & j'espere d'en donner des preuves assez claires pour en convaincre l'Auteur mesme de cette Réponse, pourveu qu'il veuille rentrer dans cet esprit de sincerité qu'il sembloit nous promettre dans

le commencement de son Ecrit. Et c'est pourquoy afin de l'y obliger davantage, & de luy faire mieux comprendre ce que c'est que ce mauuais caractere, je luy rapporteray d'abord quelques exemples de raisonnemens peu justes & peu sincères que l'on trouve dans cette troisième partie.

I. EXEMPLE.

Pour montrer que Bertram est un Auteur embarrassé & qui n'est pas si clairement favorable aux Calvinistes, que des Catholiques ne le puissent expliquer en un bon sens & conforme à la doctrine de l'Eglise, on s'est servy de l'autorité de Triteme, qui le loüe comme un écrivain orthodoxe, ce qu'il n'auroit jamais fait, s'il estoit visiblement contraire à la créance de l'Eglise Romaine dans laquelle on ne peut douter que Triteme n'ait esté, après les louanges qu'il donne à Lanfranc, & à Guitmond.

Cet argument estoit assez vray-semblable; aussi l'Auteur de la Réponse n'a pas voulu le dissimuler. Il tasche donc de s'en tirer par cette pointe.

L'Abbé Triteme, dit-il, a donné des loüanges à *Bertram*, Je le croy bien, mais c'est qu'il est en effet loüable, & cela ne fait qu'acroistre son autorité.

Sans doute que l'Auteur auroit bien de la peine à donner un sens raisonnable à ces paroles. Un discours de l'Eucharistie n'est loüable en effet selon luy que lors qu'il combat clairement la doctrine de la présence réelle : ainsi quand il dit que Triteme a loüé Bertram, parce qu'il estoit en effet loüable, cela veut dire dans son sens, que Triteme a loüé Bertram parce qu'il combattoit clairement la présence réelle. Or Triteme estoit Catholique ; il ne le desavouë pas, & ne répond rien à ce qu'on a dit pour le prouver. Il veut donc que Triteme Catholique, & croyant la présence réelle ait loüé Bertram, parce qu'il combattoit la présence réelle. C'est le sens de cette pointe développée. Que l'Auteur juge luy mesme, si ce n'est pas chicaner que de raisonner de cette sorte ?

II. EXEMPLE.

On a remarqué en passant dans le
traité

traité que cet Auteur a voulu refuter, que Blondel estoit tombé dans une surprise assez plaisante par le desir de faire des adversaires à Paschase, qui est de joindre ensemble deux suppositions contraires. Car ayant veu d'un costé qu'Vsserius supposant qu'Amalarius estoit Catholique, fait le Synode de Cressy Calviniste comme ayant condamné Amalarius, & le rend ainsi adversaire de Paschase. Il prend cette partie de cette supposition & prétend que le Synode de Cressy estoit contraire à Paschase & conforme à la doctrine des Calvinistes. Mais trouvant de l'autre dans l'Epitome manuscrite du livre des divins offices, qu'Amalarius, Raban, & Heribald avoient écrit contre Paschase, sans considerer que cette supposition estoit contraire à celle d'Vsserius, il fait encore d'Amalarius un adversaire de Paschase; de sorte qu'il feint que le Concile qui a condamné Amalarius, & Amalarius condamné par le Concile, estoient dans le mesme sentiment, & également contraires à la doctrine de Paschase.

N

Cette contradiction est d'une part toute visible, & de l'autre elle n'est ny décisive de nostre differend, ny fort injurieuse à Blondel. Il n'y a personne qui ne soit sujet à ces sortes de surprises, & il y a bien plus de bassesse à les deffendre quand on en est adverty, qu'il n'y a de faute à y tomber: neanmoins l'Auteur de la Réponse n'a pû souffrir cette petite égratignure. Ils s'en pique, & prétend y répondre. Je consens qu'il le fasse pourveu qu'il nous dise quelque chose de raisonnable. Mais véritablement ce n'est pas une chose supportable que de répondre comme il fait. Il dit que la Critique de l'auteur du Traité contre Blondel est tout à fait injuste & indigne d'un homme de lettres. Il ne suffit pas de le dire, il le fait prouver. Il adjoûte que Blondel ne fait que dire en passant qu'il n'excepte pas le Synode de Cressy du nombre de ceux qui ont contredit Paschase. Je n'ay jamais oüy dire qu'il soit permis de dire des sottises en passant. Enfin il dit, que dans ces sortes de choses inconnues, & qu'on

ne voit qu'au travers d'un voile, chacun a la liberté de ses conjectures & surtout des gens d'une littérature consommée. Mon Dieu y a-t-il tant de mal, à reconnoître une légère surprise, que pour l'éviter on ne craigne point de dire de telles absurditez ? Il est permis de faire des conjectures raisonnables sur les choses cachées, mais il n'est pas permis d'en faire de déraisonnables & de contradictoires; la littérature consommée doit aider à éviter les contradictions, mais elle ne donne pas le privilege de se contredire.

L'Auteur conclut en disant qu'on a violé le droit des gens en faisant ce reproche à Blondel. Mais on luy peut répondre qu'il viole toutes les regles de la raison qui sont encore plus naturelles que celles du droit des gens en répondant de la sorte. Blondel n'a aucune qualité qui doive empêcher de remarquer ses surprises, on ne luy dérobe pas les loüanges qu'on luy peut donner véritablement. On ne dira jamais que ce n'ait pas esté un homme de grande lecture & de grande mémoire; mais si on prétendoit le faire

passer pour un genie fort élevé, pour un homme fort judicieux, pour un esprit fort net & fort juste, on feroit une autre sorte d'injustice à laquelle toutes les personnes intelligentes ne consentiront jamais.

III. EXEMPLE.

Il est de la justesse de l'esprit, de ne traiter pas de mépris, & comme indignes de réponse des raisons considérables. Et l'on s'affeure que toutes les personnes d'esprit mettront en ce rang, les reflexions que l'on a faites sur les livres de Paschase.

Après avoir prouvé en passant, que l'Eglise estoit au IX. siecle dans l'une de ces deux créances distinctes, que le Corps de IESUS-CHRIST estoit présent réellement dans l'Eucharistie, ou qu'il en estoit réellement absent, & qu'il n'y avoit qu'une de ces deux opinions qui fust maistresse de la Foy des peuples; Pour montrer que c'estoit celle de la présence réelle, on dit que Paschase, qui estoit un homme sincère, en proposant la doctrine de la présence réelle, la propose toujours

comme l'unique créance de l'Eglise de son siècle, & qu'il témoigne qu'encore que quelques personnes eussent erré en secret sur ce point par ignorance ; nul n'avoit jamais néanmoins osé s'élever en public contre une vérité si reconnüe de tout le monde : *Quamvis*, dit-il, *ex hoc quidam de ignorantia errent, nemo tamen est adhuc in aperto, qui hoc ita esse contradicat, quod totus orbis credit & confitetur.*

*Epist. ad
Frud.*

A quoy il ajoûte, que quiconque voudroit choquer cette vérité s'opposeroit à toute l'Eglise. *Videat qui contra hoc venire voluerit quid agat contra ipsum Dominum, & contra omnem Christi Ecclesiam. Nefarium ergo scelus est orare cum omnibus, & non credere quod veritas ipsa testatur & ubique omnes universaliter verum esse fatentur.*

Et de là on a tiré cette conséquence, que si la doctrine de la présence réelle que Paschase soutient dans cette lettre à Frudegarde, & dans tous ses autres livres, n'eust pas esté la créance commune de l'Eglise, & que

c'eust esté la premiere fois qu'elle eust esté produite au monde, il eust falu que Paschase eust entierement perdu l'esprit pour parler de cette sorte d'une opinion dont il eust esté l'inventeur, & non seulement qu'il l'eust perdu pour un moment mais durant toute sa vie, puis qu'il a écrit la même chose en divers temps, au commencement de sa jeunesse, & dans sa vieillesse. Or comment est-il possible qu'un homme puisse demeurer durant quarante ans si grossierement abusé que de se persuader que tout le monde croit avec luy ce qu'il auroit crû tout seul contre l'opinion de tout le monde? Et comment tant de sçavans hommes ses amis, tant de Religieux de son ordre, tant d'Evêques avec qui il se trouvoit dans les Conciles, ne l'auroient-ils pas desabusé d'une imagination si ridicule en soy, & si prejudiciable à son salut?

Voila ce que l'on a dit, à quoy l'Auteur se contente de répondre *qu'il ne fait point d'estat de ce qu'on dit que Paschase proteste que son opinion est celle de toute l'Eglise. Que cette ps-*

tite subtilité luy semble plus plaisante que raisonnable, comme si tous les heretiques n'avoient pas accoustumé de debiter leurs erreurs sous le nom de la foy Catholique.

Mais il devoit prendre garde qu'en témoignant de faire peu d'estat d'une raison qui est certainement considerable, il ne donnast lieu de ne faire pas beaucoup d'estat de son jugement en cet endroit, ces manieres méprisantes, retombant sur ceux qui s'en servent mal à propos, parce qu'elles sont des preuves de peu de discernement.

On luy soutient donc que cette raison n'est point méprisable, parce qu'elle est entierement dans le bon sens; & que sa replique au contraire, est digne de mépris, parce qu'elle est fausse & déraisonnable. Il n'est point vray que ce soit la coustume des heretiques de debiter leurs erreurs, comme la Foy universelle, de tous les fideles de leur temps: Les Pelagiens dans une lettre que S. Augustin refute reconnoissoient que la doctrine du péché originel estoit receuë dans tout

*lib. 4. de
Bonif. 6.
ult.*

Apud
Lanfr, c.

l'Occident, *toto penitus Occidente non minus stultum quam impium dogma esse susceptum*. Iulien reproche à saint Augustin qu'il se servoit contre Juy du témoignage des artisans. Berenger appelloit l'opinion de la présence réelle, l'opinion ou la folie du peuple, *Sententiam sive vecordiam vulgi*. Zuingle fut long temps à n'oser découvrir, ses sentimens, de crainte de choquer toute l'Eglise qu'il voyoit toute entiere dans un sentiment contraire. Jamais Luther ne s'est imaginé que ses opinions fussent suivies par toute la terre, & qu'il n'y eust personne qui les contredit. Les Catholiques mesmes ne diroient jamais à present qu'il n'y a personne au monde qui nie la présence réelle, parce qu'ils sçavent qu'il y a des Sacramentaires. Ces sortes de discours ne feroient pas de simples faussetez, mais des folies dont un homme sage n'est pas capable.

Il est donc contre toute sorte d'apparence, que si l'Eglise avoit esté universellement au ix. siecle dans la Foy distincte de l'absence réelle, & que

l'opinion de la présence réelle n'eust pas encore esté produite au monde, un homme celebre comme Paschase eust pû tomber dans une illusion si estrange, que de s'imaginer serieusement durant quarante ans qu'une opinion qui n'avoit jamais paru au monde avant luy, & qui n'estoit suivie de personne, fust la créance commune, & universelle de toute la terre.

CHAPITRE II.

Suite des Exemples des mauvais raisonnemens de l'Auteur de la Réponse.

COMME le bon sens ne permet pas que l'on traite de mépris les raisons qui ne sont pas méprisables, il veut aussi qu'on n'employe pas sans choix toutes sortes d'autoritez & de preuves, & qu'on ne fasse pas valoir comme convaincante celles qui n'ont pas la moindre apparence ny la moindre force. Cependant c'est le procédé ordinaire de l'Auteur de la Réponse dans cette troisième partie, & en voicy quelques preuves.

On avoit dit par exemple, que

N v.

298 REFUTATION, &c.
des adverfaires prétendus, que Blor-
del & Aubertin oppofent à Paschafe,
il en faloit d'abord retrancher Valfri-
dus Strabo, Flore, Loup Abbé de
Ferriere, & Christian Drutmar, par-
ce qu'on ne voyoit rien dans leurs
écrits qui donnast lieu à ce jugement.
L'Auteur n'est pas content de ce re-
tranchement & prétend s'y oppofer.
*Et moy, dit-il, je rétablis première-
ment Valfridus Strabo.*

Et pourquoy? Est-ce qu'il parle mal
en quelque endroit de Paschafe, &
qu'il entreprend de le refuter? Non,
*c'est, dit-il, qu'il écrit que dans la Cene
que I E S U S-C H R I S T celebra avec fes
Disciples, avant qu'il fut livré après
la folemnité de l'ancienne Pasque, il
donna à fes Disciples le Sacrement de
fon Corps & de fon Sang en la fubftance
du pain & du vin, & leur enseigna de
les célébrer en commémoration de fa
Pañion. Certes il ne fe pouvoit rien
trouver de plus propre que ces efpeces
pour fignifier l'union du chef avec les
membres. Car comme le pain eft de plu-
fieurs grains, & eft réduit en un feul
corps par le ciment de l'eau, & comme*

le vin est épraint de plusieurs grapes ; de mesme le Corps de Christ se fait de l'union de la multitude des Saints.

Par cette maniere de raisonner il ne sera pas difficile à l'Auteur de trouver bien des adversaires à Paschase , & de luy en opposer autant qu'il y a de Catholiques au monde. Car il n'y en a point qui fist difficulté de dire que **IESUS-CHRIST** donna à ses Disciples le Sacrement de son Corps & de son Sang , en la substance ou dans la matiere du pain & du vin , c'est à dire qu'il choisist le pain & le vin pour en faire la matiere de son Sacrement.

Hincmar qui condamne d'erreur ceux qui disent que les Sacremens de l'Autel ne sont pas le vray Corps & le vray Sang du Seigneur , mais seulement la memoire de son Corps : & qui assure que le sacrifice du Corps , & du Sang du Seigneur estant fait de pain & de vin mêlé d'eau & consacré par la voix & par les paroles de **IESUS-CHRIST** est fait le vray & le propre Corps , & le vray & propre Sang de nostre Seigneur **IESUS-CHRIST** , ne laisse pas de dire avec S.

lib. de Prae-dest. c. 31.

In Eri-

lumnis

Apud

Durand.

TROATI

P. 7.

Augustin, que pour marquer l'union des fidelles, IESUS-CHRIST nous a donné son Corps & son Sang en des choses qui de plusieurs sont reduites en un, le pain estât fait de plusieurs grains de bled, & le vin de plusieurs grains de raisin. Leon IX. après avoir condamné Berenger en deux Conciles, écrivant l'an 1053. contre Michel Cerularius, appelle simplement le Sacrement de l'Eucharistie la Commemoration de la Passion de IESUS-CHRIST. *Tu charissime nobis Antistes Constantinopolitane, tuque Leo Acridane dicimini Apostolicam & Latinam Ecclesiam nec auditam nec convictam palam damnasse, pro eo maxime quod de azimis audeat commemorationem Dominicæ Passionis celebrare.* Le mesme Leon IX. dit en un autre lettre en parlant des Grecs. *Violenter adstruere conantur fermentatum panem fuisse, quo Dominus Apostolis suis Corporis sui Mysterium in Coena commendavit.* Que ne diroient point les Ministres s'ils trouvoient ces paroles dans un autre auteur que dans le comdamnateur de Beréger? Et Eugene IV. que l'on ne soupçonnera pas de

n'avoir pas crû la Transubstanciation, & qui l'enseigne si formellement dans l'instruction aux Armeniens, ne laisse pas de dire dans cette mesme instruction apres Alexandre V. *que l'on n'offre dans l'oblation qui se fait en la Messe que du pain & du vin meslé d'eau, parce que cela convient pour signifier l'effet de ce Sacrement qui est l'union du peuple avec IESUS-CHRIST.*

Que l'Auteur apprenne donc que ce n'est là que le langage ordinaire de tous les Catholiques auquel la nature & l'usage les conduit, parce que le pain & le vin sont la matiere du Sacrement, que c'est du pain & du vin que le Sacrement est fait, & que lors mesme que le pain & le vin sont réellement changez au Corps & au sang de IESUS-CHRIST, il reste encore l'apparence de pain & de vin, & ainsi les especes en peuvent retenir le nom. Mais comme ces expressions si naturelles ne les empeschent pas de croire le changement veritable du pain & du vin au Corps & au Sang de IESUS-CHRIST, elles ne sont pas aussi des preuves que Valfridus ne l'ait pas

crû , & en effet il en parle dans le mesme livre en ces termes si precis que nous avons rapportez dans le premier traité : *Puisque le Fils de Dieu nous assure que sa chair est vraiment viande & son Sang vraiment breuvage , il faut entendre que ces Mysteres de nostre redemption , c'est à dire l'Eucharistie , sont veritablement le Corps & le Sang du Seigneur , & croire en mesme temps qu'ils sont des gages de l'union parfaite que nous avons déjà en esperance avec nostre Chef , & que nous aurons quelque jour actuellement avec luy.*

Mais voyons si l'Auteur sera plus heureux sur le sujet de Flore.

Secondement, dit-il , *je remets Flore pour les mesmes raisons qui l'ont fait casser : L'oblation , dit-il , quoy que prise des simples fruits de la terre est faite, non pas pour les fideles , comme tourne l'Auteur , mais aux fideles , le Corps & le Sang du Fils unique de Dieu par la vertu ineffable de la benediction divine. Car qui ne voit que ces mots aux fideles , sont ruyneux à la Transsubstantiation.*

Il seroit bon de parler un peu moins

fièrement quand on n'a que des choses si foibles à dire. Tout le monde ſçait, que les Catechumenes n'estoiēt pas admis à la participation de l'Eucharistie, & que c'estoit pour cette raison qu'on divisoit la Messe en plusieurs parties, dont la premiere s'appelloit la messe des Catechumenes. Qui peut donc trouver estrange que Flore dise que le pain est fait aux fideles, ou pour les fideles (car cela est fort indifferent) le Corps & le Sang de IESUS-CHRIST, puisqu'il n'y avoit que les fideles qui y participassent & qu'il n'estoit donné qu'aux fideles? Qui a-t-il en cela de *ruyneux à la Transubstanciation*? & qui a-t-il au contraire dans ces paroles qui n'establisent la Transubstanciation? puisque le pain ne peut estre fait le Corps de IESUS-CHRIST, qu'en cessant d'estre pain, ce qu'on appelle Transubstanciation, & que cette vertu ineffable de la benediction divine à laquelle Flore rapporte cet effet, marque une operation réelle & veritable & non un simple changement de signification & de figure, pour lequel il n'est

304 REFUTATION, &c.
besoin d'aucune vertu & beaucoup
moins d'une vertu ineffable.

Pour Loup Abbé de Ferriere, l'Au-
teur ne rapporte rien autre chose pour
le rendre adverfaire de Paschase, si-
non qu'il a loüé Heribald, d'où il
conclut qu'il ne doit pas estre banny
de la société des autres. Mais il de-
voit se souvenir qu'Aubertin dont il
tire cette preuve, remarque luy mes-
me un peu auparavant qu'Hincmar
a loüé aussi Heribald après sa mort ;
& cependant il traite Hincmar de
novateur, & reconnoît qu'il ensei-
gne la doctrine de la presence réelle,
& qu'il condamne dans Jean Erigene
l'opinion de ceux qui disent que les
Sacremens de l'Autel ne sont pas le
vray Corps & le vray Sang du Sei-
gneur, mais seulement la memoire du
Corps & du Sang, comme une nou-
veauté contraire à la Foy de l'Eglise
Catholique ainsi que nous avons veu
cy-dessus.

Qu'il comprenne donc par cét
exemple ce que le bon sens luy devoit
avoir suggeré, que l'on ne doit pas
conclure que ceux qui ont donné des

*Ans. p.
203.*

louanges aux personnes, ayent approuvé tous les sentimens, & tous les écrits de ceux à qui ils ont donné ces louanges, parce qu'il se peut faire qu'ils ne les ayent pas connus ou qu'ils n'y ayent pas fait attention. C'est ce que le Pape Pelage II. remarque touchant les louanges qui ont esté données à Origene par plusieurs Peres. Et ce que l'on peut répondre aux éloges que Theodore de Mopsueste a receus des plus grands hommes de son temps.

Il n'en est pas de mesme quand un auteur approuve en particulier quelque écrit d'un autre. Car cette approbation donne lieu de croire qu'il en approuve les sentimens à moins qu'il ne paroisse par d'autres preuves qu'il l'ait expliqué en un bon sens; comme il paroist que Triteme a pris l'écrit de Bertram en un sens Catholique par les louanges qu'il donne aux livres de Lanfranc, & de Guitmond qui sont formellement & clairement opposez au mauvais sens que l'on pourroit prendre dans Bertram.

L'Auteur rétablit ensuite Christian

Drutmar, sur un passage qu'il en rapporte en ces termes: *Le Seigneur a donné à ses Disciples le Sacrement de son Corps & de son Sang, pour la remission des pechez, & pour l'entretien de la Charité.* Cela ne contient encore rien de favorable pour luy, & tous les Catholiques parlent de la sorte. Il ajoûte *afin que conservant le souvenir de cette action, ils fissent toujours en figure ce qu'il devoit accomplir pour eux.* Tout le monde sçait que l'Eucharistie est la figure & la representation de la Passion: ainsi cela est vray, à la lettre dans le sentiment des Catholiques, mais néanmoins la traduction n'est pas juste, car il y a dans le Latin, *ut memores illius facti semper hoc in figura facerent quæ pro eis erat acturus non obliviscerentur.* Ce qui est visiblement corrompu & defectueux. Et c'est pourquoy l'Auteur en a eclipsé ces paroles *non obliviscerentur* qui ne paroissent pas dans la traduction, de sorte qu'il est bien étrange qu'il pretende tirer avantage d'un lieu corrompu, & qui tout corrompu qu'il est, ne dit rien qui le favorise.

Il rapporte en suite ces paroles qui n'ont point de liaison avec ce qui precede: *Cecy est mon Corps, c'est à dire en ce Sacrement.* En quoy il témoigne tres peu de sincerité. Car il ne peut pas ignorer que Sixte de Sienne, le Cardinal du Peron après luy, & plusieurs autres, n'ayent accusé les Protestans d'avoir corrompu cet endroit de Drutmar; l'exemplaire manuscrit qui s'en trouve dans la Biblioteque des Cordeliers de Lyon, portant expressement ces paroles, *Hoc est corpus meum; Hoc est in Sacramento vere subsistens.* Je sçay qu'Aubertin tasche de rejeter ce soupçon en disant que peut-estre Sixte de Sienne a menty. Mais lors qu'un homme cite un manuscrit qu'il est permis à tout le monde de consulter, c'est se rendre ridicule que de pretendre le refuter, en disant en l'air qu'il a peut-estre menty. Il adjoute qu'un Imprimeur Catholique avoit fait imprimer Drutmar en la mesme sorte avant qu'il eust esté publié par Secerius Lutherien. Cela peut servir à justifier le Lutherien de falsification,

& d'imposture , mais on ne montre pas par là , que le lieu en soy ne soit pas corrompu , estant bien plus facile à des Copistes , de retrancher que d'ajouter , & n'y ayant guere d'apparence qu'on se soit amusé à ajouter des mots dans un Auteur aussi peu celebre que Drutmar.

Quoy qu'il en soit, ce n'est pas agir sincerement que de rapporter un passage de cette sorte , sur lequel il y a tant de contestation sans avertir qu'il est contesté. Et d'ailleurs l'Auteur n'en sçauroit tirer aucun avantage, quand Drutmar l'auroit écrit en la maniere qu'il le rapporte , estant certain que le Corps de IESUS-CHRIST n'est pas découvert & visible dans l'Eucharistie , mais qu'il y est en Sacrement , c'est à dire couuert du voile & du signe du Sacrement.

Ce que l'Auteur ajoute de Drutmar ne contient que les raisons pourquoy IESUS-CHRIST a choisi le pain & le vin pour en faire la matiere de l'Eucharistie, qui sont le rapport qu'ils ont avec les effets de ce Sacrement : ce qui est si commun dans tous les

TROISIÈME PARTIE. 309
livres des Catholiques que s'est se
moquer du monde, que de s'en servir
pour montrer qu'un Auteur n'est pas
de leur sentiment.

C'est à quoy se reduisent toutes les
preuves que l'Auteur apporte, pour
remettre ces quatre Auteurs au nom-
bre des adverfaires de Paschase, &
je pense qu'il demeurera convaincu
qu'il n'y eust jamais rien de moins
folide. Mais il est neanmoins encore
plus inexcusable en ce que pour gros-
sir le nombre des adverfaires de Pas-
chase, il dit froidement qu'on doit y
joindre encore Frudegarde, & Remy
d'Auxerre.

Ce n'est pas qu'il n'emprunte en-
core cela d'Aubertin aussi bien que
tout le reste, mais une personne ju-
dicieuse devoit avoir reconnu que ce
que dit Aubertin sur le sujet de l'un &
de l'autre est si peu raisonnable, qu'il
n'estoit pas de la prudence de donner
lieu de l'examiner. Car pour Frude-
garde il n'a point d'autre raison de le
conter entre les adverfaires de Pas-
chase, sinon qu'il se trouve qu'il avoit
consulté Paschase sur un passage de

saint Augustin, qui avoit fait naistre dans son esprit quelque doute touchant ce Mystere: *Dicis te antea credidisse*, dit Paschase à Frudegarde, *sed profiteris quod in libro de doctrina Christiana beati Augustini legisti quod typica sit locutio; quod si figurata locutio est, & schema potius quam veritas, nescio, inquis, qualiter illud sumere debeam.* Voila tout le fondement d'Aubertin. Vn jeune homme écrit à Paschase comme à son maistre, il luy demande lumiere sur une difficulté qui le troubloit, il luy témoigne qu'il a toujors crû la presence réelle; ce qui marque que c'estoit la doctrine commune de l'Eglise de son temps, & celle que l'on apprenoit aux enfans. Il luy declare qu'il a esté esmeu, non par l'instruction de ses Pasteurs, ny par des personnes qui enseignassent publiquement une doctrine contraire à celle de la presence réelle, mais par un passage de saint Augustin: Il en demande l'éclaircissement à Paschase, comme à un des plus sçavans hommes de son temps. Il luy propose

cette difficulté, non par maniere de dispute, & comme soutenant une opinion contraire à la sienne, mais pour recevoir ses Instructions & se soumettre à ses lumieres. Et enfin il ne conclut pas de ce passage de S. Augustin qui le troubloit qu'il voulût changer de créance, mais seulement qu'il ne sçavoit en quel sens prendre ce passage de S. Augustin, ny comment l'accorder avec la Doctrine de l'Eglise de son temps, *nescio qualiter illud sumere debeam*. Et de là Aubertin conclut que Frudegarde contredit directement Paschase, & qu'il le faut ajouter au nombre de ses adversaires. De sorte que selon cette maniere de raisonner il faudra dire que les Professeurs en Theologie ont autant d'adversaires qu'ils ont d'escoliers; parce qu'il n'y en a point qui ne leur demande instruction sur quelques difficultez. En verité je suis fâché que l'Auteur ait suivy ces bassesses d'Aubertin, & le commencement de son écrit sembloit promettre quelque chose de plus raisonnable, & de plus judicieux.

Y eut il aussi jamais rien de plus étrange, que de nous dire, comme fait l'Auteur aptes Aubertin, qu'il faut conter Remy d'Auxerre entre les adversaires de Paschase ? c'est à dire entre les ennemis de la presence réelle, luy qui parle ainsi dans les passages mesmes qu'Aubertin en cite, de l'exposition qu'il a faite du Canon. *Ce Sacrement est mangé & beu tous les jours dans la verité, & neanmoins il demeure vivant & sans corruption ; parce que c'est un mystere dans lequel on voit une chose & on en comprend une autre ? Ce qui se voit a l'apparence de corps, ce qui se conçoit produit un fruit spirituel. Mais puisqu'un mystere est ce qui signifie une autre chose, s'il est vray que c'est le Corps de IESUS-CHRIST dans la verité, pourquoy l'appelle-t-on mystere ? C'est qu'apres la consecration il paroist une autre chose. Car il paroist du pain & du vin. Mais c'est dans la verité le corps & le sang de IESUS-CHRIST. Car Dieu s'accommodant à nostre infirmité, voyant que nous n'avons pas accoustumé de manger de la chair crüe & de boire du sang, a voulu que les dons demeurassent*

raffent dans leur premiere forme, quoy qu'ils soient dans la verité le Corps & le Sang de IESUS-CHRIST, & dans le Commentaire de la premiere Epistre aux Corinthiens sur ces paroles. Le pain que nous rompons à l'Autel, n'est-ce pas la participation du Corps du Seigneur? Le pain, dit-il, est premiere-ment consacré & beny par-les Prestres & le saint Esprit, & en suite il est rompu. Et quoy qu'alors il paroisse pain, néanmoins c'est dans la verité le Corps de IESUS-CHRIST, & quiconque mange de ce pain, mange le Corps de I E S U S-CHRIST, parce que nous ne sommes tous qu'un mesme pain de I E S U S-CHRIST & un mesme Corps, nous qui mangeons ce pain selon la parole de l'Apostre. La chair que le verbe a prise dans le ventre de la Vierge en l'unité de sa personne & le pain qui est consacré dans l'Eglise ne sont qu'un mesme Corps de IESUS-CHRIST. Car comme cette chair est le Corps de Christ, de même ce pain passe au Corps de Christ; & ce ne sont pas deux Corps, mais un même Corps. Ce qu'il exprime encore plus fortement dans l'exposition du

O

Canon. Comme la divinité du verbe est une, quoy qu'elle remplisse tout le monde, de mesme quoy que ce Corps soit consacré en plusieurs lieux & en une infinité de jours differens, ce ne sont pas neanmoins plusieurs Corps de Christ, ny plusieurs sangs, mais un mesme Corps & un même Sang que celuy qu'il a pris dans le ventre de la Vierge & qu'il a donné à ses Apostres... C'est pourquoy il faut remarquer que soit qu'on en prenne plus, soit qu'on en prenne moins, tous reçoivent également le Corps de IESUS-CHRIST tout entier, OMNES tamen Corpus Christi intergerrime sumunt.

Tout le fondement d'Aubertin pour détruire la clarté de ces passages, est que cét Auteur use de ces termes en expliquant la maniere dont le pain est fait le Corps de IESUS-CHRIST. *Divinitas enim replet illud quod & conjungit, & facit ut sicut ipsa una est, ita conjungatur Corpori Christi; & unum ejus corpus sit in veritate.* D'où il conclut que cét Auteur ne veut pas que le pain devienne le Corps de IESUS-CHRIST par changement, mais seulement par l'habitation de la Divinité.

Mais c'est attribuer sans fondement à un Auteur judicieux une imagination ridicule. Car l'habitation de la divinité dans le pain, quand mesme elle seroit hypostatique, peut bien rendre la matiere du Sacrement le pain & le vin de Dieu; mais elle ne peut le rendre le Corps & le Sang, de **IESUS-CHRIST** que par un veritable changement, comme l'habitation de la divinité dans le Corps de **IESUS-CHRIST** ne le rend pas l'ame de **IESUS-CHRIST**, & ne fait pas que cette proposition soit veritable: Le Corps de **IESUS-CHRIST** est l'ame de **IESUS-CHRIST**.

II. Remy nous assure que par la consecration le pain est tellement fait le Corps de **IESUS-CHRIST** que ce ne sont pas deux corps mais un mesme Corps. Or cette union de la divinité avec le pain ne peut faire cet effet. Car comme l'union de la divinité avec chacun des bras du Corps de **IESUS-CHRIST** ou avec chacun des pieds de **IESUS-CHRIST**, ne faisoit pas que ces deux bras ne fussent qu'un bras, & ces deux pieds ne fussent qu'un pied, de mesme

l'union de la divinité avec deux corps differens, ne feroit pas que ces deux corps ne fussent qu'un corps.

III. Elle ne suffiroit pas mesme pour faire que le pain fust réellement uny au Corps de IESUS-CHRIST. Car l'union de la divinité avec le Corps & l'ame de IESUS-CHRIST dans les trois jours du Sepulchre, ne faisoit pas que l'ame fût unie au Corps durant ces trois jours.

IV. Au lieu que Remy assure qu'il n'y a point plusieurs Corps de IESUS-CHRIST ny plusieurs Calices. *Lico multis locis & innumerabilibus diebus illud corpus consecratur, non sunt tamen multa corpora Christi, neque multi calices.* Il s'ensuivroit de cette union chimerique que Dieu auroit auant de corps, qu'il seroit uny à-de pains differens, puis que chaque pain demeureroit en sa propre nature.

V. Au lieu qu'il dit que tous les Chrétiens prennent le Corps de IESUS-CHRIST tout entier quelque petite que soit la partie de l'Eucharistie qu'ils reçoivent. *Sive plus sive minus quis inde percipiat omnes equaliter Cor-*

pus Christi integerrime sumunt. Il s'en-
 suivroit au contraire que nul ne pren-
 droit le Corps de I E S U S - C H R I S T tout
 entier, & qu'on en prendroit davan-
 tage plus on prendroit de la matiere
 du Sacrement. Car comme chaque
 partie du Corps naturel de I E S U S -
 C H R I S T n'est pas tout son Corps,
 y ayant encore d'autres parties, qui
 sont animées par son ame, & unies à
 sa divinité; ainsi chaque pain uny à la
 divinité, ne seroit pas tout le Corps
 de Dieu qui comprendroit en ce cas,
 outre le Corps naturel de I E S U S -
 C H R I S T, l'assemblage de tous ces
 pains differens auxquels la divinité se-
 roit unie, comme le Corps naturel
 comprend l'assemblage de tous les
 membres auxquels l'ame est unie; de
 sorte que qui prendroit plus de pain
 consacré, prendroit une plus grande
 partie du Corps de I E S U S - C H R I S T.

Cette union de la divinité avec le
 pain n'est donc digne que de l'ima-
 gination d'Aubertin, qui aime mieux
 dire au hazard tout ce qui luy vient
 en l'esprit que de reconnoître qu'au-
 cun ancien auteur enseigne la pré-

sence réelle. Et certainement ces paroles de Remy sur lesquelles il se fonde ne le porteroient point à une pensée si peu vray-semblable. Car cét Auteur dit bien que la divinité remplit ce pain, & qu'elle le joint au Corps de I E S U S - C H R I S T , mais il ne dit pas qu'elle l'y joigne en le laissant subsister en la nature de pain. Il marque au contraire que c'est en le changeant & en faisant qu'il ne soit plus pain, mais le Corps véritable & naturel de I E S U S - C H R I S T . *Iste panis , dit-il , transit in Corpus Christi. Videtur quidem panis & vinum sed in veritate Corpus est Christi.* La divinité remplit donc le pain selon cét Auteur ; mais elle le remplit d'une manière efficace ; elle le change en le remplissant ; elle le fait passer à la nature du Corps de I E S U S - C H R I S T ; elle fait qu'il cesse d'être pain quoy qu'il le paroisse ; elle le rend Corps de I E S U S - C H R I S T dans la vérité. C'est ainsi qu'elle l'unie au Corps en faisant qu'il n'y ait plus de pain, quoy que l'apparence en demeure, & que ce qui est conçu sous cette apparence , soit véritablement le Corps

TROISIÈME PARTIE. 319
mesme de IESUS-CHRIST. *Videtur
quidem panis & vinum sed in veritate
Corpus Christi est. & sanguis..... Facit
ut pristina remaneant forma illa duo
munera, etsi in veritate Corpus Christi,
& sanguis sunt.*

CHAPITRE III.

*Examen de ce que dit l'Auteur de la
Réponse sur le sujet de Jean Scot.*

EN fin pour un dernier exemple du
peu de justesse des raisonnemens
de l'Auteur en cette III. partie, il
nous permettra de rapporter encore
ce qu'il dit de Jean Scot appelé
Erigene, dont il parle ainsi : *L'Au-
teur du traité, dit; que Jean Erigene
estoit un broüillon, un ignorant, un
homme remply d'erreurs dont le livre
fust brûlé dans un Concile tenu près de
deux cens ans après luy,.... Mais nous
pouvons sçavoir en quelle estime il fût
durant sa vie & après sa mort par beau-
coup de choses : Premièrement par l'hon-
neur qu'il eut d'estre precepteur de Char-
les le Chauve; marque qu'il estoit en*

O iij

reputation d'homme sçavant. Secondement il écrivit de l'Eucharistie par le commandement de Charles, aussi bien que Bertram. De plus la reputation de son sçavoir le fit appeller par Alfride Roy d'Angleterre. Enfin tous les historiens luy rendent témoignage d'avoir esté personnage de grand esprit, & de grande éloquence; Docteur consommé en toute literature, Prestre & Moyne, tres saint; Abbé d'un Monastere de fondation Royale. Ils disent mesme que l'on vit une lumiere miraculeuse sur le lieu où il avoit esté tué. Ce qui obligea les Moynes de le transporter dans la grande Eglise, & de luy faire un honorable tombeau auprès de l'Autel avec cette Epitaphe, **CY GIST JEAN** le saint Philosophe, qui en sa vie fust enrichy d'une merveilleuse Doctrine, & qui enfin eût l'honneur de monter par le martyre au Royaume de Christ. Voila ce broüillon, cét ignorant, & cét homme remply d'erreurs.

Il semble en entendant ce discours que ce soit l'Auteur du Traité qui ait donné ces Epithetes à ce Jean Scot. Mais on sera bien estonné quand on

TROISIEME PARTIE. 321

prendra la peine de le lire , & que l'on verra que ce n'est pas luy qui les luy donne , mais la plus sçavante Eglise de France qui estoit alors celle de Lyon , laquelle il cite expressement , & qui parle ainsi d'Amalarius & de Jean Scot : *Multum moleste & dolenter accipimus ut Ecclesiastici & prudentes viri Amalarium de fidei ratione consulerent , qui & verbis & libris , suis mendaciis & erroribus & phantasticis atque hareticis disputationibus plenis , omnes pene apud Franciam Ecclesias , & nonnullas etiam aliarum regionum quantum in se fuit infecit , atque corrupit ; ut non tam ipse de fide interrogari quam omnia scripta ejus saltem post mortem debuerint igne consumi . Et quod majoris est ignominie atque opprobrij , Scotum illum ad scribendam , compellerent , qui sicut ex epus scriptis verissimè comperimus , nec ipsa verba scripturarum adhuc habet cognita , & ita quibusdam phantasticis adinventionibus & erroribus plenus est , ut non solum de fidei veritate nullatenus sit consulendus , sed etiam cum ipsis omni irrisione dignis scriptis suis , nisi*

lib de tribu
Ep Eb. 2.
c. 10.

Q V

corrigerè & emendare festinet, vel sicut demens sit miserandus, vel sicut hereticus sit anathematizandus.

Flore sçavant Diaere de la mesme Eglise ne le traite pas plus favorablement, & il l'appelle dès le commencement de son écrit un causeur & un étourdy : *venerunt ad nos cujusdam vaniloqui & garruli hominis scripta*, & il le convainc dans tout son ouvrage d'ignorance & d'erreurs, aussi bien que Prudence Evêque de Troyes, qui a refuté au long ces dix-neuf chapitres que le Concile de Valence condamna en ces termes, *Sed & alia novemdecim syllogismis ineptissimè conclusa, & licet jactetur nulla saculari literatura nitentia, in quibus commentum diaboli potius quam argumentum aliquod fidei deprehenditur, à pio auditu fidelium penitus explodimus.....* Ineptas autem quasiunculas & aniles pene fabulas, Scotorumque pulles puritati fidei nauseam inferentes qua periculosis & gravissimis temporibus, ad cumulum laborum nostrorum, usque ad scissionem Charitatis miserabiliter & lacrima-

e. 4.

& c.

biliter succreverent, ne mentes Christiane inde corrumpantur & excidant à simplicitate fidei qua est in Christo Iesu, penitus respuimus, & ut fraterna charitas cavendo aëtalibus auditum castiget, Christi amore monemus.

On voit la mesme Censure dans le Concile de Langres c. 4.

Enfin le Pape Nicolas I. en parlant de la traduction qu'il avoit faite des livres de S. Denys, déclare expressément que ce Scot estoit un homme suspect d'erreurs. Voila ce qu'on avoit en veü en parlant de Jean Scot, comme on a fait. Et la sincerité obligeoit l'Auteur de la Réponse de ne le pas dissimuler.

Cela devoit suffire pour luy faire juger à luy mesme combien on doit avoir peu d'égard à l'estime que Charles le Chauve, & un Roy d'Angleterre ont pû faire de Jean Erigene, & aux loüanges que quelques historiens luy ont données. Car si elles estoient suffisantes pour le justifier des erreurs qu'on luy impute touchant l'Eucharistie, elles le justifieroient aussi de celles qu'on luy im-

324 R E P U T A T I O N , &c.
pure touchant la grace. Que si l'Au-
teur reconnoist sans doute que c'est
avec grande raison que l'Eglise de
Lyon, le Concile de Valence, & ce-
luy de Langres ont condamné ses er-
reurs touchant la grace ; qu'il recon-
noisse aussi par cet exemple que les
Roys peuvent estimer, & que les hi-
storiciens peuvent louer des hommes
remplis d'erreurs.

Qui ne sçait que la pluspart du
monde, & principalement les grands
ne jugent des hommes que par l'ex-
terieur & par le dehors ? & que pour-
veu qu'une personne ait quelque fa-
cilité de parler ; qu'il fasse paroistre
une science mêlée comme estoit celle
de Jean Erigene qui avoit beaucoup
voyagé, qui sçavoit diverses lan-
gues, & qui estoit Philosophe ; qua-
lité rare en ce temps, il ne manque
jamais d'attirer l'estime de plusieurs
personnes ? Mais ce n'est pas sur cette
réputation populaire qu'il faut fon-
der le jugement qu'on doit porter
de la doctrine d'un auteur. Et un
homme judicieux s'arrestera toujours
beaucoup davantage au témoignage

d'une sçavante Eglise & de deux Conciles composez des plus grands Evêques de ce siècle, qu'à l'estime de quelques grands & à la credulité de quelques Religieux, & au rapport de quelques historiens d'Angleterre, qui ne connoissoient pas ce Scot comme on le connoissoit en France.

Enfin, c'est en vain que l'on prétend que nous devons nous en rapporter à des historiens étrangers, puisque nous en pouvons juger par nous-mêmes; & par la lecture des livres que nous avons encore de luy. Or il n'y a personne qui ne soit obligé de reconnoître en les lisant, que c'estoit un homme qui suivoit plus ses raisonnemens que la lumiere de la tradition de l'Eglise, & qui faisant profession d'expliquer la Theologie par la Philosophie, estoit aussi mauvais Philosophe, qu'ignorant Theologien; de sorte que c'est avec raison que le Concile de Langres luy oste l'une & l'autre de ces qualités.

Il n'en faut point d'autre preuve que le commencement & la fin de son livre, & je croy qu'il est bon de

les rapporter icy , afin que tout le monde puisse juger du caractère de cet esprit, & de la justice des loüanges que les Ministres luy donnent.

Le premier Chapitre de son livre porte ce titre.

Quadrivio regularum totius Philosophia quatuor omnem questionem solvi. C'est à dire , que toute question se doit résoudre par le quaternaire des quatre regles de la Philosophie.

Il le commence par l'établissement de ce principe que la Philosophie & la Religion est la mesme chose, & que la Philosophie ayant quatre parties, la divisive; la definitive, la demonstrative, la resolutive, dont il rapporte les mots Grecs & les definitions. C'est par là qu'il entreprend de trouver la verité du mystere de la predestination. On peut juger ce que l'on devoit attendre de ce ridicule commencement, & l'on n'y est pas trompé. Ce ne sont qu'argumens en forme, que dilemmes, que syllogismes conjonctifs, qui ne sont ordinairement que de fausses subtilités ou de veritables erreurs. Enfin il conclut

son ouvrage par une speculation qui contient tout le XIX. Chapitre & qui merite bien d'estre sçeuë.

Cét homme estoit si plein de la Philosophie d'Aristote & de la Doctrine des quatre élemens, que pour la consacrer en quelque sorte, il en a voulu bâtir l'enfer & le Paradis.

Il dit donc que les demons avant leur peché estant dans l'élément du feu, ils en avoient esté chasséz à cause de leur peché, & que l'on leur avoit fait un corps d'air malgré qu'ils en eussent, afin qu'ils y souffrissent le supplice de leur orgueil. Qu'ainsi l'élément du feu est le lieu des bienheureux, soit Anges, soit hommes; & que l'air qui est proche du feu sera celui des diables & des damnez.

Que les élus en ressuscitant auront des Corps de feu, afin de vivre dans le feu, & que les damnez auront des corps d'air, afin de pouvoir estre tourmentez par le feu qui est au dessus d'eux.

Que la joye de ces natures qui seront en l'élément du feu consiste en ce que cet. élément domine & presse

ce qui est au dessous & le veut attirer à foy; au lieu que le supplice de ceux qui seront au dessous sera d'estre dominez, pressez & brûlez par l'élément supérieur.

Que neanmoins les corps & des damnez & des élus seront éclatans pour l'ornement de l'univers, *ita videlicet quod idem ille ignis omnibus corporibus fiat gloria, quo damnandis animabus extrinsecus cumulatitur poena.*

Voila ce grand personnage & cét homme consommé en toute sorte de littérature comme l'appelle l'Auteur. Voila quel estoit le caractère de ce précurseur des Sacramentaires. Que l'on juge après cela s'ils ont beaucoup de sujet de s'en glorifier, & s'il y eut jamais un homme plus propre pour attaquer le mystere de la foy comme l'appelle l'Eglise que celui qui faisant profession de ne s'appuyer que sur la Philosophie humaine, faisoit un si mauvais usage de sa raison?



C H A P I T R E I V.

*Examen de ce que l'Auteur dit touchant
le Conciliabule des Iconoclastes
& le second Concile de Nicée.*

CES exemples que je viens de rapporter ne sont que pour donner une idée generale du peu de justesse de l'Auteur, dans les raisonnemens & dans les preuves qu'il employe en cette III. partie. Mais pour le satisfaire pleinement, il est necessaire d'examiner en particulier les points principaux qu'il entreprend de traiter, & dans lesquels il s'imaginé avoir refuté l'Écrit de l'Eucharistie, qui fait le sujet de ce different.

On les peut reduire à quatre, dont le premier consiste en ce qu'il dit touchant le Conciliabule des Iconoclastes, & le Concile de Nicée en Bithynie. Le 2. en ce qu'il dit du livre de Ratramnus ou Bertram. Le 3. en ce qu'il avance touchant le x. siecle. Et le 4. en ce qu'il dit touchant l'opinion des Grecs modernes & des autres Com-

330 REFUTATION, &c.
munions séparées de l'Eglise depuis
un long temps.

Il commence par le Concile de Constantinople contre les images, & celui de Nicée en Bithynie pour les images, en laissant ce qui regarde Anastase Sinaïte, & saint Jean Damascene, dont l'Auteur parle auparavant, parce qu'il n'a pas seulement songé à répondre à ce qu'on en avoit dit dans le premier traité, & qu'il s'est contenté de répéter ce que l'on croyoit y avoir suffisamment réfuté. Mais pour le Concile de Constantinople & le second de Nicée, il prétend en tirer de grands avantages. Il relève extraordinairement le premier; & il condamne très-aigrement le second. Il dit de celui de Constantinople que c'estoit *trois cens trente-huit Evêques, c'est à dire la plus pure & la plus éclatante partie de l'Eglise, & un plus grand nombre qu'il n'y en eut au Concile de Nicée. Qu'il s'explique si clairement en faveur de la Doctrine de Calvin, que Calvin mesme ne pourroit rien dire de plus formel. Que c'est par hazard & par rencontre qu'ils*

parlent de l'Eucharistie , circonstance que l'Auteur trouve fort considerable. Et quand au II. Concile de Nicée , il soutient qu'on ne le peut excuser d'imprudence , d'aveuglement & de passion. Mais ce qu'il y a de remarquable est , que quoy qu'il donne toutes les loüanges qu'il peut à ce concilia-bule de Constantinople. , en dissimulant tous les justes reproches qu'on peut faire contre ; comme qu'il n'y avoit aucun des Patriarches qui y assistast , qui estoit visiblement dominé par un Empereur passionné & violent. Et quoy qu'il cache tout ce que l'on peut dire à l'avantage du II. Concile de Nicée , où tous les Patriarches assistoient , où le Pape présidoit par ses Legats , & qui se tenoit sous l'autorité d'un Empereur équitable & moderé ; il demeure néanmoins d'accord que quoy que les expressions de ces deux Conciles sur l'Eucharistie soient différentes , ils estoient dans les mesmes sentimens , en ce qui regarde le fond , comme il paroist en ce que le Concile de Nicée , reprenant les expressions des Iconoclastes , leur

rend néanmoins témoignage qu'après avoir mal parlé, ils revenoient dans la suite à la vérité. Et en effet il est entièrement hors d'apparence que dans l'espace de trente ans qui se sont passez entre ces deux Conciles, toute l'Eglise d'Orient eust changé de foy sur la matiere de l'Eucharistie, sans que personne se fust apperceu de ce changement, ny que l'on eust veu naistre aucune contestation sur ce point, en mesme temps que l'on excitoit tant de trouble, sur la dispute des images qui estoit infiniment plus légère.

Il faut donc supposer comme un principe constant, que ces deux Conciles n'ont eu qu'une mesme doctrine dans le fond sur le sujet de l'Eucharistie ; c'est à dire ou qu'ils ont crû tous deux la présence réelle, ou qu'ils ont crû tous deux l'absence réelle. Il s'agit seulement de sçavoir laquelle des deux créances on leur doit attribuer à tous deux également. Les Calvinistes tirent à eux le concile des Iconoclastes, & par ce concile ils prétendent expliquer celuy de Nicée.

Les Catholiques soutiennent au contraire que le II. Concile de Nicée est clairement pour eux, & que l'on s'en doit servir pour expliquer celui des Iconoclastes. C'est le sujet de ce différent dans lequel je ne voy pas qu'un homme de bon sens puisse raisonnablement hésiter touchant le party auquel la vérité l'oblige de se ranger. C'est ce qui paroitra par les considerations suivantes.

1. Le Concile des Iconoclastes ne parle de l'Eucharistie, que par ren-contre & pour un autre dessein: c'est à dire, qu'il n'a pas eu pour but de dire tout ce que l'on doit croire de l'Eucharistie, mais d'en tirer seulement un argument contre les images. Et quand on ne parle des mysteres qu'en cette maniere, chacun sçait que l'on n'est obligé d'en dire que ce qui sert au sujet que l'on traite. Or l'Eucharistie ayant deux qualitez selon la doctrine des Catholiques; l'une qu'elle est l'image de I E S U S - C H R I S T, selon sa partie exterieure & sensible, & moins principale; l'autre qu'elle est I E S U S - C H R I S T

mesme dans sa partie principale, mais invisible ; il est certain qu'il n'y avoit que la premiere qualité d'image qui favorisoit, non en verité, mais en apparence, la prétention des Iconoclastes, & qui leur donnoit sujet de dire comme ils faisoient *que IESUS-CHRIST n'avoit point choisi d'autre image sous le Ciel que celle du pain & du vin, pour exprimer son Incarnation d'où ils concluoient que toutes les autres estoient illicites.*

Il n'y auroit donc pas sujet de s'étonner quand ils n'auroient point parlé de la seconde, qui est d'estre véritablement le Corps mesme de IESUS-CHRIST, puisqu'elle ne seroit de rien à leur dessein. Cependant ils n'ont pas laissé de le faire & ils nous disent expressément dans ce lieu mesme que les Calvinistes citent, *que IESUS-CHRIST avoit voulu que le pain de l'Eucharistie estant la veritable image de sa chair naturelle, fust fait son divin Corps par l'avènement du saint Esprit.*

Il n'en est pas de mesme de cet écrit contre les Iconoclastes qui fut leu dans la 6. session du II. Concile de

Nicée, on y reprend une expression deffectueuse touchant l'Eucharistie, on la condamne dans un mauvais sens. On estoit donc obligé de parler precisément & exactement. Car jamais on ne s'éloigne davantage des métaphores que lors qu'on condamne les autres de s'estre seruy de termes impropres & peu exacts. Et c'est dans cét esprit de simplicité éloigné de figures & de métaphores qu'il est dit dans cét écrit *que les dons sont appelez types avant que d'estre sanctifiez: Mais qu'après la consecration ils sont appelez, ils sont en effet, & sont crûs proprement le Corps & le Sang de IESUS-CHRIST; qu'ainsi ces ennemis des images avoient apporté pour les destruire l'exemple d'une image qui n'estoit point image, mais Corps & Sang.*

Il n'est pas question si le Diacre Epiphane & les Evesques de ce II. Concile de Nicée devant qui il parloit, avoient raison en ce qu'ils prétendoient que les dons n'avoient jamais esté appelez Types ou antitypes qu'avant la consecration, c'est une question de fait, dans laquelle ils

ont pû se tromper d'une erreur fort innocente, puis qu'elle estoit fondée sur le sens populaire du mot d'image qui exclut la vérité. Ce qui leur faisoit faire ce raisonnement : *Si imago corporis est, non potest esse hoc divinum Corpus* : Mais il s'agit de ce qu'ils ont crû de l'Eucharistie. Or il faut renoncer à la raison pour douter qu'ils n'ayent crû ce qu'ils nous disent si expressément, que l'Eucharistie n'est pas l'image de IESUS-CHRIST, mais son propre Corps. Ce que l'on ne peut prendre en aucune sorte, qu'au sens que les Catholiques le prennent.

2. Car il faut remarquer que le langage des hommes souffre bien que l'on détruise, & que l'on nie l'expression figurée pour affirmer l'expression simple, mais que c'est une extravagance sans exemple de nier l'expression simple pour affirmer l'expression figurée.

Par exemple d'autant que la pierre du desert n'estoit IESUS-CHRIST que par métaphore & par signification, & que toutes ces autres expressions sont aussi métaphoriques, les
sept

sept vaches sont les sept années, le sang est l'alliance, l'Agneau paschal estoit IESUS-CHRIST; on peut bien dire, la pierre n'estoit pas IESUS-CHRIST, mais elle en estoit l'image; les vaches n'estoient pas des années, mais elles signifioient des années; le sang n'estoit pas l'alliance proprement, mais il estoit la marque de l'alliance; l'Agneau paschal n'estoit pas IESUS-CHRIST immolé, mais il en estoit la figure.

Mais il n'est jamais venu dans l'esprit de personne de s'exprimer de la sorte. La pierre ne signifioit pas IESUS-CHRIST, mais elle estoit IESUS-CHRIST. Les vaches ne signifioient pas des années, mais elles estoient des années. Le sang n'estoit pas une marque d'alliance, mais c'estoit l'alliance mesme. L'Agneau paschal n'estoit pas la figure de IESUS-CHRIST immolé sur la Croix, mais c'estoit IESUS-CHRIST mesme immolé sur la Croix.

Il n'y a donc point d'apparence que celui qui composa ce Traité ait crû d'une part que le pain & le vin, ne fussent que la figure & la representa-

338 REFUTATION, &c.
tion du Corps de IESUS-CHRIST,
& non le Corps mesme de IESUS-
CHRIST, & que de l'autre pour si-
gnifier cette créance, il ait dit que le
pain & le vin n'estoient pas l'image de
IESUS-CHRIST, mais qu'ils estoient
proprement le Corps & le Sang de
IESUS-CHRIST. Pour parler de cette
sorte, il faudroit avoir entierement
perdu le sens.

3. Il n'y a rien dans le discours des
Iconoclastes qui ne soit vray à la let-
tre selon l'opinion des Catholiques;
& tout ce qu'on y peut blâmer, est
qu'il est susceptible d'un mauvais sens
selon l'intelligence populaire du mot
d'image, lequel neanmoins ces Evef-
ques témoignēt qu'ils n'ont point eu.

Ils appellent l'Eucharistie image, &
cela est vray dans le sens naturel de ce
mot, puis que comme dit Paschase,
ce Mystere est verité, & ne laisse pas
d'estre figure. Ils disent que Dieu a
choisi une image principale, sçavoir
la substance du pain, & qu'il a com-
mandé de l'offrir. Cela est encore
vray, tant parce qu'on offre les dons
avant qu'on les consacre; que parce

que lors mesme qu'ils sont consacrez, ils retiennent avec raison le nom de la chose dont ils conservent la figure & la ressemblance.

Le premier Auteur qui s'est servy du mot de Transubstanciation sçavoir Estienne Evesque d'Autun, dans le passage mesme où il s'en sert, ne laisse pas d'appeller l'Eucharistie oblation de pain & de vin, *Oblatio*, dit-il, *panis & vini transubstantiatur in Corpus & Sanguinem Christi.*

De Sacramento Altaris, c. 13.

Il est donc certain que ce n'est en rien favoriser les Sacramentaires que de dire simplement comme font ces Evesques que IESUS-CHRIST a commandé qu'on offrît le pain & le vin, images de sa chair, & qu'il reste à sçavoir s'ils n'ont point crû que cette substance du pain & du vin, cette image de la chair naturelle, fust changée en son Corps & en son Sang. C'est en quoy consiste la question, & ces Evesques la décident en reconnoissant, comme ils font plus bas, que Dieu a voulu que le pain de l'Eucharistie, estant l'image de sa chair naturelle, devint le divin Corps estant sanctifié par

l'avénement du saint Esprit. Et ceux mesmes qui les combattent avoient qu'ils l'ont décidée en cette maniere, & qu'ils ont reconnu que le pain estoit le Corps mesme de IESUS-CHRIST.

Ainsi le sens que les Catholiques donnent à ce Concile des Iconoclastes est conforme à leurs propres paroles. Et il est de plus appuyé du témoignage de celuy mesme qui les a combatus dans le II. Concile de Nicée.

4. Mais outre que le sens que les Calvinistes sont obligez de donner aux paroles du II. Concile de Nicée, n'est tiré que de leur fantaisie, il est de plus si contraire au sens commun, qu'il est étrange qu'il ait pû venir dans l'esprit d'aucun homme raisonnable.

L'Ecrit leû dans la 6. action de ce Concile nous assure que le pain n'est pas l'image du Corps de IESUS-CHRIST, mais qu'il est appelé, qu'il est en effet & qu'il est crû proprement le Corps même de IESUS-CHRIST, & que c'est à tort qu'on l'appelle image, puis que c'est la chair & le sang de IESUS-CHRIST. Cela veut dire, dit l'Auteur de la Ré-

ponse , que ce n'est pas une image
 vuide , puis que l'ame en la prenant
 s'unit à I E S U S - C H R I S T , comme à son
 objet , & I E S U S - C H R I S T s'unit à l'a-
 me en agissant sur elle. Mais en quel-
 le langue a-t-il trouvé que ces mots,
ce n'est pas une image , signifient ce
 n'est pas une image vuide ? Où a-t-il
 trouvé que ceux-cy , *que le pain est ap-
 pellé , est en effet & est crû le Corps de*
 I E S U S - C H R I S T , signifient que l'on
 pense à I E S U S - C H R I S T en pre-
 nant le pain , & que I E S U S - C H R I S T
 agit sur ceux qui le prennent ? Est-ce
 en cette maniere que l'on exprime
 cette pensée ?

Cependant ces Messieurs les pré-
 tendus Reformez trouvent ces expli-
 cations fort raisonnables , & l'on ne
 s'en doit pas étonner. Ils se les redisent
 perpetuellement à eux-mesmes , & à
 force de les rebattre , ils deviennent
 incapables d'en reconnoître l'absur-
 dité. C'est l'ordinaire de l'esprit hu-
 main de perdre ainsi par l'accoutu-
 mance le discernement du vray &
 du faux. Ils ont toujourns dans l'es-
 prit ces solutions de corps sym-

bolique , corps typique , de présence de vertu , présence de signification , présence d'objet. Ils se les rendent familières , & s'imaginent en suite qu'elles ont pû estre aussi familières aux Peres qu'à eux.

Mais ils devoient considerer que les Peres n'estoient pas dans la mesme condition qu'eux. Ils n'estoient point attachez à ces termes. Ils n'avoient point dessein d'allier les expressions anciennes avec leurs opinions présentes. Ils ne songeoient qu'à se faire entendre. Or il est absolument contre le sens commun qu'un homme pour faire entendre cette pensée , que l'Eucharistie n'est pas une image de IESUS-CHRIST inutile & sans effet, mais que ceux qui la prennent en songeant à IESUS-CHRIST s'unissent à luy com-à leur objet, & que IESUS-CHRIST s'unit aussi à eux en agissant sur leurs ames, choisisse ces termes; *Le pain consacré n'est pas l'image du Corps de IESUS-CHRIST, mais il est appelé, il est en effet, & il est crû proprement son Corps.*

5. Que si les paroles de cét écrit leû dans la 6. action du II. Concile de

Nicée sont absolument ridicules dans le sens que les Calvinistes y donnent, les raisonnemens de ce mesme écrit ne le sont pas moins.

On y refute les Iconoclastes qui avoient appelé l'Eucharistie image par cét argument. L'image n'est pas la chose mesme dont elle est image. Or le pain consacré est le Corps même de JESUS-CHRIST. Donc il n'en est pas l'image. *Si imago Corporis est non potest esse hoc divinum Corpus.*

Nicephore Patriarche de Constantinople, écrivant quelque temps après contre les Iconoclastes emprunte du II. Concile de Nicée ce mesme raisonnement. *Quomodo, dit-il, idem dicitur Corpus Christi & imago Christi quod enim est alicujus imago hoc Corpus ejus esse non potest.*

Surquoy il faut remarquer que les Calvinistes employent contre les Catholiques le mesme principe que les Evêques de Nicée & Nicephore employent contre les Iconoclastes ; mais qu'en y joignant de différentes mineures, ils en tirent des conclusions toutes différentes.

Les Evêques du Concile de Nicée forment cet argument ; L'image n'est pas la chose mesme dont elle est image. Or l'Eucharistie est le Corps même de IESUS-CHRIST. Donc elle n'en est pas l'image.

Et les Calvinistes forment celui-cy.

L'image n'est pas la chose mesme dont elle est image. Or l'Eucharistie est l'image du Corps de IESUS-CHRIST. Donc elle n'est pas le Corps mesme de IESUS-CHRIST.

Les Calvinistes prétendent que les Evêques du Concile de Nicée se trompoient dans leur raisonnement, & nous prétendons qu'ils se trompent dans le leur.

Mais c'est une équité que l'on doit garder en accusant les hommes d'erreur, que de ne leur imputer que des erreurs humaines, & qui sont voilées de quelque sorte d'apparence, & de ne leur en pas imputer qui soient entièrement folles & extravagantes.

Cette équité est fondée sur ce principe très véritable & très nécessaire pour l'intelligence du langage

humain , que les hommes font capables de s'ébloüir , & de se surprendre par une fausse apparence , parce qu'ils sont hommes ; mais qu'ils ne sont pas capables de se tromper sans apparence & sans raison , & d'approuver des choses notoirement fausses , parce qu'ils ne sont pas foux.

Nous pratiquons cette équité envers les Calvinistes. Nous leur disons qu'ils se trompent , mais qu'ils se trompent en hommes. Le principe dont ils se servent , que l'image n'est pas la chose mesme dont elle est image , est faux dans le sens naturel du mot d'image qui ne signifie que représentation. Or une chose se peut représenter soy mesme dans un autre estat. Le visage est l'image de l'Ame. La Colombe, & les langues de feu représentoient le S. Esprit & le contenoient. Mais il est vray dans le sens populaire de ce mot. On n'appelle pas ordinairement image ce qui est la chose mesme ; & l'on conclut populairement , c'est son image , donc ce n'est pas luy mesme. Voila l'apparence qui les trompe.

Mais les Calvinistes ne traitent pas de mesme le Concile II. de Nicée, & tous les Auteurs qui se sont servis du mesme raisonnement en les expliquant comme ils font. Ils leur imputent une erreur; mais une erreur qui n'est pas humaine, & qui est entiere-ment insensée. Et pour le faire voir, examinons un peu le raisonnement des Evesques de Nicée selon le sens des Calvinistes.

Leur principe est : *L'image n'est pas la chose mesme dont elle est image.* Et ce principe ne sçauroit entrer dans la reste de qui que ce soit, à moins qu'on ne l'explique au moins en ce sens; *L'image n'est pas réellement la chose mesme dont elle est image.* Car il est ridicule en celuy-cy : *L'image n'est pas figurativement ou virtuellement la chose dont elle est image*, puis qu'il est au contraire de la nature de l'image d'estre figurativement la chose dont elle est image, & qu'il est clair qu'il ne repugne point à la nature de l'image, de contenir la vertu de la chose, comme il ne repugne point à l'eau du baptesme de contenir la vertu du saint

TROISIÈME PARTIE. 347
Esprit. Elle en est au contraire plus
veritablement image.

Il faut donc au moins qu'on suppose que ces Evêques ont pris ce principe au premier sens & qu'ils ont voulu dire que l'image *n'est pas réellement la chose dont elle est image*. Voilà leur majeure, & leur mineure est: *Le pain consacré est le Corps de IESUS-CHRIST*, dont ils tirent cette conclusion: *qu'il n'est donc pas l'image du Corps de IESUS-CHRIST*, comme les Iconoclastes l'appelloient. Qu'on explique maintenant cette mineure au sens des Calvinistes: le pain consacré est le Corps de IESUS-CHRIST figurativement & virtuellement, & l'on verra qu'on en fera le plus impertinent raisonnement qui ait jamais été fait.

Car le raisonnement entier & développé consistera dans ces trois propositions.

L'image n'est pas réellement le Corps mesme dont elle est image.

Or le pain consacré est figurativement & virtuellement le Corps de IESUS-CHRIST.

Donc il n'est pas l'image de IESUS-CHRIST.

Il est donc certain qu'on ne peut expliquer raisonnablement l'argument de ces Evêques qu'en l'entendant au sens des Catholiques, & en substituant dans la mineure le même terme qui est clairement sous-entendu dans la majeure en cette manière.

L'image n'est pas réellement le Corps même dont elle est image.

Or le pain consacré est réellement le Corps de IESUS-CHRIST.

Donc il n'est pas l'image du Corps de IESUS-CHRIST.

Cet argument pris en cette manière ne laisse pas d'être deffectueux, parce que la majeure n'est pas véritable absolument & en tous sens : mais il est apparent, & c'est une erreur humaine que de s'y laisser surprendre.

Au lieu qu'estant expliqué au sens des Calvinistes, il est entièrement extravagant. Ainsi comme toutes les preuves que l'on tire de l'autorité des hommes ne sont appuyées que sur ce principe, qu'ils ne sont pas fous,

comme nous l'avons dit ailleurs, il ne leur a pas esté permis d'expliquer les paroles d'un écrit leû avec approbation dans un Concile en une maniere selon laquelle il faudroit l'accuser non d'erreur, mais de folie.

Mais cette expression : que le pain consacré n'est pas l'image du Corps de **IESUS-CHRIST** ne justifie pas seulement que l'Auteur de cette Refutation du Concile des Iconoclastes qui fut leuë dans la sixième session du II. Concile de Nicée estoit dans la foy de la presence réelle, elle ne montre pas aussi seulement que tous les Peres de ce Concile devant qui on la lisoit estoient dans la mesme foy ; mais elle fait voir que c'estoit la créance commune & universelle de toute l'Eglise de ce temps-là, tant en Orient qu'en Occident.

Car il faut remarquer, qu'ils n'étoient pas inventeurs de cette expression. Elle se trouve expressément dans Anastase Sinaïte, dans saint Jean de Damas, & dans le Concile de Francfort, qui ne l'avoit pas empruntée des Grecs.

Et de là on doit conclure necessairement, que ce n'estoit point une chose ordinaire dans l'Eglise d'appeller le pain de l'Eucharistie image & figure de IESUS-CHRIST ; puisque cette expression scandalise tout un Concile, & qu'elle fut combatuë en Orient & en Occident. Or il est contre toute sorte d'apparence qu'une expression tres commune dans l'Eglise eust scandalisé de cette sorte tous les Evêques du monde.

Il se peut bien faire que les Iconoclastes la trouvant autorisée par quelques anciens Peres, s'en soient servis parce qu'elle estoit favorable à leur dessein. Il se peut faire aussi que les Evêques du II. Concile de Nicée, & ceux de Francfort en ne faisant pas attention aux passages des Peres qui l'autorisent l'ayent reprise à cause du mauvais sens qu'elle présente d'abord.

Mais il ne se peut faire en aucune sorte qu'ils eussent repris cette expression, si elle eust esté commune dans le langage ordinaire dont on parloit alors dans l'Eglise, parce que

TROISIÈME PARTIE. 351
ce langage ne leur pouvoit estre in-
connu.

Or de cela seul que ce n'estoit pas la coûtume des fidelles de ce temps de considerer le pain & le vin comme les figures du Corps & du Sang de **IESUS-CHRIST**, il s'ensuit qu'ils ont crû la presence réelle, puisqu'ils ne pouvoient pas détourner toutes les expressions qui la signifient naturellement à ces sens métaphoriques d'images & de figures de **IESUS-CHRIST**.

On leur disoit sans cesse que l'Eucharistie estoit le Corps de **IESUS-CHRIST**; on ne leur disoit point qu'elle en fust l'image & la figure, puisqu'ils ne pouvoient souffrir ces expressions en ce siecle. Ils ne pouvoient donc comprendre autre chose, sinon qu'elle estoit veritablement & réellement le Corps mesme de **IESUS-CHRIST**, estant impossible qu'ils ayent pû resister à l'impression si puissante de tant de termes qui forment l'idée d'une présence réelle sans cette solution qui est presque l'unique qu'Aubertin & les autres Ministres apportent pour s'en deffendre.

On ne peut donc nier raisonnablement que toute l'Eglise ne fust au temps de ce Concile dans la foy de la présence réelle, & qu'ainsi comme les Ministres avoient qu'il ne s'estoit point encore fait de changement dans la substance de la Foy, on ne doit conclure que cette mesme doctrine de la présence réelle est celle de toute l'antiquité.

Au reste, encore qu'il soit vray que cette expression, que le pain consacré est l'image du Corps de IESUS-CHRIST, se trouve autorisée par quelques anciens Peres, on ne doit pas néanmoins trouver étrange qu'elle se soit abolie parce que l'usage n'en a jamais esté fréquent, & qu'il est tres facile & tres naturel que le peuple estant maistre du langage, ait banny une façon de parler qui formoit un faux sens, selon le sens populaire, qui est celuy qui se présente d'abord.



CHAPITRE V.

*Où l'on fait voir que l'Auteur ne peut
tirer aucun avantage du livre
de Bertram.*

COMME les Ministres ne trouvent pas souvent des livres anciens, qui leur soient favorables même en apparence, s'il s'en rencontre quelqu'un dans ce grand nombre qui nous sont restez qui semble dire quelque chose à leur avantage, ils le font valoir d'une manière si extraordinaire, qu'il paroist bien qu'ils ne sont pas accoûtuméz à estre favorisez par les Auteurs ecclesiastiques.

Nous avons veu de quelle sorte ils ont voulu faire de Jean Erigene, qui dans la verité estoit un des impertinens hommes de son siecle, un homme admirable, & consommé en toute sorte de literature. Mais voicy un autre Auteur de ce siecle qu'ils relévent encore beaucoup davantage, parce que son livre s'estant conservé, leur donne moyen de s'en servir avec quelque sorte d'apparence.

C'est un nommé Rattramne ou Bertram, car peut-estre que ces deux noms ne sont que le mesme, & en effet l'Auteur anonyme deffenseur de Paschase attribué à Rattramne l'ouvrage qui paroist maintenant sous le nom de Bertram, comme au contraire Sigebert & Triteme appellent Bertram celuy qu'Ninomar dans le prologue du livre *de forma deitatis*, & Frodoard historien celebre l.3.c. 15. nomment Rattramne. D'où il paroist que l'on se servoit indifferemment de l'un & de l'autre nom pour marquer une meme personne. Ce Rattramne donc composa un livre du Corps & du Sang de IESUS-CHRIST par le commandement de Charles le Chauve, qui se plaisoit ainsi à consulter les hommes sçavans, & souvent autant pour appuyer l'erreur que la vérité. Car ce fust luy en partie qui engagea Jean Erigene à écrire de la Prédestination comme il le témoigne dans le premier chapitre de son livre.

Mais comme les Princes ont bien d'autres affaires que des'amuser à disputer des matieres de Theologie,

quoy que cét ouvrage ait esté entre-
 pris par son ordre, il ne paroist pas
 qu'il ait eu de suite, ny qu'il ait mes-
 me esté publié durant son regne, ny
 long temps depuis. C'est ce que re-
 connoist un Professeur Calviniste de
 Leiden qui l'a fait imprimer avec un
 petit commentaire. Il est croyable, «
 dit-il, que le livre de Bertram ne fut «
 pas publié ; parce qu'autrement Lan- «
 franc n'auroit pas manqué d'en par- «
 ler, n'estant ny stupide ny insensible, «
 il n'auroit pas manqué de sentir vive- «
 ment la pointe des argumens que ce «
 livre nous fournit. Je croy qu'il y a «
 deux raisons qui ont fait que ce livre «
 est demeuré caché ; la modestie de «
 l'Auteur & la timidité de l'Empereur. «
 Car encore que les Pontifes Romains «
 n'ayent commencé qu'au III. siecle «
 d'après celui-là à persecuter cette «
 opinion avec le fer & le feu, il y a lieu «
 neanmoins de soupçonner qu'ils é- «
 roient déjà dès ce siecle dans vn autre «
 sentiment (c'est à dire dans l'opinion «
 des Catholiques.) C'est pourquoy «
 comme quelques-uns écrivent que «
 Charles avoit acheté sa consécration «

” des Papes , il n'est pas étrange qu'il ne
 ” les ait pas voulu irriter contre luy par
 ” la publication de cét Ecrit. BERTRA-

MI VERO, *scriptum* EDITVM NON
 FUISSE CREDIBILE EST de quo alio-
 quin Lanfrancus non fuisset taciturnus.
*Cum ejus aculeos homo non stupidus non
 potuisset non sentire. Rationem credi-
 tum non fuerit duplicem puto. Mode-
 stiam scilicet Authoris & Imperatoris
 pusillanimitatem. Nam tametsi ferro &
 flamma Pontifices Romani hanc senten-
 tiam non nisi tertio post Caroli Calvi
 obitum saculo persequi cœperint, ta-
 men suspicio est ALTERIUS SENTENTIAE
 EOS FUISSE PATRONOS, ET DEFEN-
 SORES; à quibus cum emisse Carolum
 suam consecrationem scribant nonnulli,
 quid mirere si hoc edito scripto eos in
 se provocare noluit.*

Voilà comment parlent les Calvinistes mesme quand ils parlent de bonne foy. Ils ne s'amusent pas à con-
 tester que l'Eglise en ce siecle ne fust
 dans la créance de la présence réelle,
 parce que c'est une chose trop claire.
 Ils avoient que ce livre de Bertram
 fût veu de peu de personnes. Ainsi

reconnoissant qu'il est demeuré caché ils nous délivrent de la peine de rechercher les raisons pour lesquelles on n'a pas obligé l'Auteur de s'expliquer davantage. En effet il est entièrement sans apparence que Berenger n'eust pas cité ce livre pour luy & n'en eust pas fait un des principaux appuys de son erreur, s'il avoit esté dans son siècle entre les mains des hommes de lettres, luy qui se servoit d'un grand nombre d'autoritez beaucoup moins specieuses, & qui tiroit davantage du livre de Jean Scot sur la mesme matiere, & faisoit même valoir cette circonstance qu'il avoit esté écrit par l'ordre de Charles le Chauve.

Ce silence de Berenger & de ceux qui l'ont combattu touchant Bertram, & une oraison de saint Gregoire qu'Ascelin écrivant contre Berenger marque avoir esté employée par Jean Scot & qui se trouve dans le livre de Bertram, ont fait croire à Monsieur de Marca Archevesque de Toulouze que le livre de Jean Scot & celuy de Bertram n'estoient que le mesme li-

vre , & que le veritable auteur en estoit ce Iean Scot , soit qu'il se fust voulu cacher sous le nom de Bertram , soit que l'on eût donné par erreur à ce livre le nom de Rattramne ou Bertram , parce qu'il estoit constant que Rattramne avoit receu ordre d'écrire sur la mesme maniere. De sorte que son livre ne se trouvant point , on avoit pû facilement donner son nom à celuy de Iean Scot publié sans nom d'Auteur. Et en effet il est assez étrange qu'il ne se trouve point d'Auteur qui ait connu tous les deux ensemble. Le défenseur anonyme de Paschase fait mention de Bertram ; mais il ne parle point de Scot , & Berenger & Lanfranc parlent de Scot , mais ils ne parlent point de Bertram ; & quand le livre de Bertram a recommencé de paroistre , celuy de Scot ne s'est plus trouvé.

Ce n'est pas icy le lieu d'examiner cette conjecture. Mais ce qui paroist certain est que si ce livre de Bertram est differend de celuy de Scot , il est demeuré comme ensevely durant un long temps , & ainsi il n'est nullement

étrange qu'il n'ait excité aucun trouble dans son siècle.

Cela suffit pour détruire tous les avantages que les Ministres en pourroient tirer. Car il n'y auroit pas sujet de s'étonner que dans un mystere qui choque si fort la raison humaine, il se fust trouvé dans un siècle un Theologien qui tâchant de l'y rendre plus conforme s'éloignast de la créance commune de l'Eglise par de vaines spéculations. C'est un effet tout naturel des difficultez que Dieu a voulu joindre à ce mystere, & de l'inclination que l'esprit humain a d'accômoder toutes choses à la foiblesse de ses lumieres. Mais si l'on examine de près la doctrine & les expressions de ce livre, on trouvera qu'il n'est pas si avantageux aux Calvinistes qu'ils se l'imaginent, & que ce n'est pas sans raison que les Centuriateurs en ont eu une pensée toute contraire.

Car on peut considerer cét Auteur en deux matieres, ou comme témoin de la doctrine de son siècle sur l'Eucharistie, ou comme raisonnant de luy mesme sur cette doctrine. Il est

témoin de la doctrine de son siècle par le rapport qu'il fait des expressions dont on se servoit communément pour exprimer la foy touchant ce mystere : & il raisonne sur cette doctrine lors qu'il explique ces expressions selon ses pensées & les speculations.

Si l'on le considere en la premiere maniere, tant s'en faut qu'il soit contraire à la doctrine Catholique qu'il peut au contraire beaucoup servir à établir cette verité, que le commun des fidelles de ce siècle estoit dans la créance de la présence réelle. Car c'est en suivant le langage de l'Eglise de son temps qu'il dit. *Je ne croy pas qu'aucun des fidelles doute que ce pain n'ait esté fait le Corps de IESUS-CHRIST & que le Calice ne contienne son sang.* NON ENIM putamus ullum fidelium dubitare panem illum fuisse Christi Corpus effectum, quod discipulis donans dixit. Hoc est Corpus quod pro vobis datur, sed neque Calicem dubitare sanguinem Christi continere.

C'est en suivant le langage de l'Eglise de son temps qu'il reconnoist que

que le pain & le vin sont changez au Corps & au Sang de IESUS-CHRIST par une operation invisible du S. Esprit : *Panis qui offertur ex frugibus terra cum sit assumptus in Christi Corpus dum sanctificatur transponitur ; sicut & vinum cum ex vite defluerit , divini tamen significatione mysterij efficitur sanguis , non quidem visibiliter , sed sicut ait presens Doctor operante invisibiliter Spiritu sancto. Vnde & sanguis & Corpus Christi dicuntur quia non quod exterius videntur , sed quod interius divino spiritu operante facta sunt , accipiuntur , & quia longe aliud per potentiam invisibilem existant , quam visibiliter appareant.*

C'est en suivant ce mesme langage qu'il conclut : *Ex his omnibus que sunt haectenus dicta monstratum est , quod Corpus & sanguis Christi que fidelium ore in Ecclesia percipiuntur , figura sunt secundum speciem visibilem , at vero secundum invisibilem substantiam , Corpus & sanguis vere Christi existant. C'est à dire , nous avons montré par tout ce que nous avons dit jusques icy , que le Corps & le sang de IESUS-CHRIST*

Q

362 REPUTATION, &c.
qui sont recens dans la bouche des fideles sont figures selon l'espece visible, mais que selon la substance invisible ils sont véritablement le Corps & le Sang de IESUS-CHRIST.

Enfin il témoigne que le principe constant de tous les fideles estoit que l'Eucharistie estoit le Corps de IESUS-CHRIST, & que le pain & le vin consacrez, n'estoient plus ce qu'ils estoient auparavant. *Corpus enim, dit-il, sanguinemque Christi fideliter confitentur, ET CUM HOC FACIUNT NON HOC IAM ESSE QUOD PRIUS FUIRE PRO-CUL DUBIO PROTESTANTUR.*

Si hoc profiteri nōluerint, compellentur negare Corpus esse sanguinemque Christi, quod nefas est non solum dicere verum etiam cogitare. C'est à dire, s'ils ne disoient cela, ils seroient obligez de nier que ce fust le Corps & le Sang de IESUS-CHRIST, ce que l'on ne peut dire ny mesme penser sans crime.

Voila ce que l'on croyoit en ce siecle. C'estoit un crime horrible que de nier que l'Eucharistie fust le Corps de IESUS-CHRIST, l'on y faisoit profession de croire que le pain & le vin

consacrez estoient véritablement le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST, *Corpus & sanguis Christi vere existentium*, que cela se faisoit par une operation invisible du S. Esprit *operante invisibiliter Spiritu sancto*. C'estoit la maniere dont on en parloit, & l'on doit juger par ces expressions populaires de l'idée qu'elles devoient naturellement imprimer dans l'esprit du peuple. Bertram y ajoute ses raisonnemens. Il explique ces paroles à sa fantaisie. Il les détourne si l'on veut à des sens métaphoriques. Mais le peuple n'a point formé sa créance sur ces raisonnemens & sur ces explications qu'il n'a jamais entendues, & qui certainement n'ont jamais esté populaires, mais sur les expressions mesmes qui ont toujours retenti à ses oreilles.

Si l'on demande donc ce qu'il croyoit, il faut dire selon Bertram mesme *qu'il croyoit que le pain & le vin apres la consécration estoient le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST, & que ce changement se faisoit par une operation invisible du saint Esprit*. Voila la foy de l'Eglise. Bertram en qualité.

364 REPUTATION, &c.
de Theologien a pû raisonner comme il a voulu sur cetté foy, mais il n'a pas esté capable de faire passer les raisonnemens dans le peuple par un livre qui n'a peut-estre jamais esté veu que de trois ou quatre personnes de son siecle. Ainsi estant considéré comme témoin de la créance de son siecle, on doit reconnoistre qu'il dépose clairement pour la présence réelle, puisqu'il fait voir qu'on exprimoit ce mystere en des termes qui ne pouvoient former une autre idée dans l'esprit du peuple.

Après cela il est assez inutile de rechercher avec soin quel a esté son véritable sentiment. Dans les mysteres populaires & qui doivent estre connus de tous les fidelles d'une foy distincte, la foy du peuple est la véritable foy. Le Corps de l'Eglise ne peut errer, mais il est tres-possible qu'un particulier s'égare. Il est impossible de concevoir que l'Eglise du ix. siecle ait abandonné la foy de l'ancienne Eglise. Mais on conçoit très-facilement qu'un Theologien se soit évaporé en des raisonnemens frivoles, &

qu'il se soit ainsi écarté de la doctrine de l'Eglise, principalement lors qu'il le fait en conservant tous les termes ordinaires qui contiennent cette foy & en les détournant seulement en des sens éloignez des sentimens communs des fidelles. L'esprit humain se plaist en ces fortes de subtilitez, & il n'y a point de mystere sur lequel il n'en ait voulu faire épreuve.

C'est donc une discussion entièrement indifférente pour le fond de nos disputes que d'examiner de quel sentiment a esté Bertram. S'il a erré il a erré tout seul, & en errant mesme il a rendu témoignage à la doctrine de l'Eglise par les termes dont il a esté obligé de se servir, n'osant pas s'écarter d'un langage si autorisé dans l'Eglise τῆς συνηθείας τὸ ἰσχυρὸν δὲ ὄνομα μόνον, comme S. Basile dit d'Origene sur le sujet du S. Esprit.

C'est pourquoy je laisse maintenant cet examen, parce qu'il n'est pas utile dans une dispute de cette importance d'amuser l'esprit à ces fortes de contestations. Mais si le principal différent estoit décidé, il ne me seroit pas

366 REFUTATION, &c.
difficile de montrer à l'Auteur, que l'on peut soutenir pour le moins avec autant d'apparence, que Bertram estoit dans la créance commune de l'Eglise Catholique, que les Ministres soutiennent qu'il y estoit contraire; que la maniere dont ils sont obligez d'expliquer ces expressions pour les rendre Calvinistes est pour le moins aussi forcée, que celle dont les Catholiques se servent pour y donner un bon sens & conforme à leur doctrine; & que le plus grand avantage qu'ils puissent prétendre touchant cet Auteur, est que l'on le tire à part comme un écrivain embarrassé, & qui ne peut estre utile ny aux uns ny aux autres. Voila ce que l'on leur peut faire voir quand ils le voudront. Mais comme c'est une dispute de pure curiosité, & qui n'est nullement importante pour la décision de nos differens, il y auroit de l'imprudence de la mettre dans un traité où l'on évite à dessein ces discussions de Critique, pour ne s'attacher qu'aux choses qui peuvent contribuer à faire prendre party dans une contestation qui est telle que le

TROISIÈME PARTIE. 367
Paradis & l'Enfer feront la différen-
ce de ceux qui auront fait un bon ou
mauvais choix. *Ce n'est pas icy, comme
dit Guitmond l. 3. une dispute, où l'a-
vantage & le def-avantage soient de peu
de conséquence. On ne combat pas pour
la victoire comme dans les Ecoles, ou
pour quelque bien temporel, comme dans
les jugemens. Ici on s'est une dispute qui
a Dieu pour juge, & où il s'agit de la vie
éternelle & du Royaume du Ciel; parce
que la mort éternelle sera la peine de ceux
qui auront soutenu la fausseté, & la vie
éternelle sera la Couronne des défenseurs
de la vérité. FALSAM enim partem sem-
piterna mors deiciat, veram autem
vita aeterna coronat.*

CHAPITRE VI.

Où l'on montre que les reproches que les
Ministres font contre le x. siècle sont
injustes par l'examen de l'estat de
l'Eglise en Allemagne & dans le
Septentrion durant ce siècle.

C'Est une chose si hors d'apparen-
ce en elle mesme qu'il se soit fait
Q iij

au x. siecle un changement insensible & universel dans la créance de l'Eucharistie, qu'on auroit sujet de mépriser les reproches vagues dont l'Auteur de la Réponse charge ce siecle; qu'il représente en l'air comme rempli de ténèbres, d'ignorance & de superstition pour rendre par là croyable cette innovation prétenduë que les Ministres y plaçent sans preuve & sans fondement, parce qu'ils ne la peuvent placer en un autre temps.

Il suffiroit de luy représenter que le siecle de Bérenger estant si peu éloigné du ix. siecle qu'il ne faut qu'une generation pour les joindre, ceux qui ont instruit les fidelles du temps de Berenger ayant pû estre instruits par ceux qui avoient vécu une partie de leur vie dans le ix. siecle. C'est la plus grande de toutes les extravagances que de se persuader que la memoire d'un aussi estrange événement que le seroit un changement universel de créance sur le point le plus connu de la religion Chrestienne ait pû dans si peu de temps s'abolir de l'esprit de tous les hommes.

On se pourroit encore contenter de luy dire que ce changement ne se peut placer dans les premières cinquante années de ce siècle, puisqu'il est incroyable que les fidèles de toute la terre ayant esté instruits dans la croyance distincte de l'absence réelle, ayent embrassé une opinion toute contraire en condamnant leurs premiers sentimens sans que ce changement ait fait aucun bruit. Et encore moins dans les dernières cinquante années, puisque plusieurs ayant passé une partie de leur vie dans le .x. & dans le .xi. il y auroit eu encore du temps de Bérenger une infinité de témoins de ce changement, de sorte que bien loin que l'on eust pû luy reprocher comme on a fait la nouveauté de son opinion, il n'auroit jamais manqué au contraire de prouver la nouveauté de celle de la présence réelle, par une infinité de témoins.

Car il faut remarquer qu'il commença selon Baronius de publier son heresie en l'an 1035. & en ce temps-là il y avoit apparemment encore dans l'Eglise plus de cent mille personnes.

Q. v.

de 50. de 60. de 70. & de 80. ans, dont les uns avoient par conséquent veſcu 15. ans, les autres 25. les autres 35. & les autres 45. ans dans le x. ſiècle. Et toutes ces perſonnes pouvoient rendre témoignage de ce qui s'eſtoit fait durant les cinquante dernières années de ce ſiècle, ou pour l'avoir veu eux-mêmes, ou pour avoir veu des perſonnes qui avoient veſcu pendant tout ce ſiècle.

Enfin on auroit pû repouſſer en peu de paroles tous ces reproches qu'il fait contre le x. ſiècle en les tournant contre luy-même, & en luy montrant que quand ils ſeroient véritables, il en devoit tirer une conſéquence toute contraire à celle qu'il tire.

Car au lieu qu'il conclut de ce qu'il y a eu peu d'écrivains dans le x. ſiècle, qu'il s'y eſt pû faire un changement inſenſible dans la créance de l'Euchariftie, il auroit raifonné plus juſtement ſ'il avoit conclu, qu'il ne s'eſt pû faire dans ce ſiècle aucun changement conſidérable dans la Foy, parce qu'il y a eu peu d'écrivains.

Les hommes ſont toujours hommes

dans tous les siècles ; ils ne souffrent point que l'on leur arrache leurs opinions sans faire quelque résistance, principalement en une matière importante. Cette résistance produit les disputes, & les disputes produisent les écrits. Ainsi quand on ne voit point d'écrits, il faut conclure qu'il n'y a point eu de disputes & point de combat ; & par conséquent que la doctrine de l'Eglise n'a point esté attaquée.

Au lieu donc qu'il prouve par l'ignorance de ce siècle que l'opinion de la presence réelle a pû y naistre & s'y répandre sans bruit, on a raison de prouver par l'ignorance mesme dont il accuse ce siècle, qu'il n'est pas possible qu'il y soit arrivé un changement si considerable dans la créance d'un mystere si important & si connu. Car s'il se fust excité quelque dispute sur ce sujet, ceux qui auroient proposé cette opinion, auroient tasché de l'autoriser par les passages des Peres qui la favorise ; les autres l'auroient combatuë par les passages qui y paroissent contraires, & cet éclaircissement auroit bien tost dissipé l'ignorance qui

372 REFUTATION, &c.
ne peut subsister avec ces sortes de
contestations.

*August.
Enarr. in
Ps. 54. de
bono perse-
ver. c. 10.*

Aussi c'est un des desseins que Dieu a eu, en permettant les heresies, de retirer les fidelles de l'ignorance, où une trop longue paix les engage insensiblement. C'est ce qui a fait dire à S. Augustin que l'on n'a jamais bien traité de la Trinité avant que les Ariens attaquaissent ce Mystere; & que chaque heresie en faisant naistre des questions nouvelles & particulieres a servy à establir, & à éclaircir davantage la Foy de l'Eglise par la necessité qu'elle apportoit de traiter ces questions.

Que cet Auteur ne nous dise donc plus que le x. siecle est un siecle de tenebres & d'assoupissement, pour en conclure qu'on y a pû changer la Foy de l'Eglise, puisque nous avons droit d'en conclure au contraire que l'on n'a point entrepris de la changer; parce que cette entreprise auroit troublé ce sommeil de l'Eglise & dissipé les tenebres de ce siecle.

C'est ce qu'on pourroit dire à l'Auteur de la Réponse quand mesme on

demeurerait d'accord de la vérité de ces reproches. Mais parce qu'ils luy sont communs avec la plupart des Ministres, & qu'il se trouve mesme des Catholiques qui le favorisent en ce point, quoy que par des raisons bien différentes; on croit que pour leur oster ce pretexte une fois pour toutes, il est necessaire d'en détruire les fondemens en faisant voir qu'ils ne sont ny raisonnables ny justes.

Aussi ne naissent-ils pas de la veüe de la vérité, mais ou de passion & d'intérêt, ou de quelques considerations particulieres. Les Ministres voulans placer en ce siecle le progres de l'opinion de la présence réelle, ont jugé qu'il leur estoit avantageux de le decrier, afin qu'on crût les hommes de ce temps-là capables d'une aussi grande stupidité que seroit celle d'avoir souffert l'établissement d'une opinion si étrange, sans s'en émouvoir.

Le Cardinal Baronius qui entraîne toujours avec soy un grand nombre d'Auteurs qui le suivent, s'est porté à déclamer contre ce siecle, par un mouvement tres loüable à la vérité;

374 REPUTATION, &c.
mais qui a néanmoins servi à l'engager dans quelque excez. Il y a trouvé l'Eglise particuliere de Rome dans un effroyable desordre, ayant esté gouvernée durant ce siecle par plusieurs Papes monstrueux comme il les appelle luy mesme. L'image affreuse de ce dérèglement a frappé ce Cardinal, & l'ayant entierement occupé, l'a empêché de faire assez de reflexion sur les graces & les benedictions que Dieu a répandues en ce mesme siecle sur un grand nombre d'autres Eglises plus abondamment qu'en aucun autre, comme pour soutenir par la vigueur des membres la maladie de la teste; au lieu que dans d'autres temps il guerit souvent par la santé de la teste, les maladies des autres parties du corps.

Mais comme le zele de ce Cardinal peut l'avoir porté trop avant en cette occasion, il est necessaire d'en revenir à la verité, & de juger, sur ce que les historiens nous apprennent de ce siecle, de la justice de ces reproches.

Or si on examine les choses de cette sorte sans préoccupation & sans

passion, on trouvera bien à la verité des desordres dans ce siecle comme il y en a toujours eu dans tous les autres. On y trouvera beaucoup d'ignorance en plusieurs Prelats, de même que dans les siecles precedens, & dans ceux qui ont suivy. Mais en comparant ce que l'on y voit de bien & de mal, avec ce qu'on voit de bien & de mal dans les autres siecles, il est impossible qu'on ne concluë que c'est un des plus heureux siecles de l'Eglise, qui n'ayant que des desordres communs, a des avantages tres singuliers.

C'en est un bien considerable & bien important pour la pureté de la Foy qu'il n'y a point de siecle où il y ait eutant de Princes, Rois & Empereurs religieux & mesme saints dans toutes les Provinces du Christianisme : ce qui contribuë plus que toutes choses à maintenir la vraie foy & la solide pieté, non seulement dans les peuples, mais aussi dans les Prelats. Et c'est ce qu'il est necessaire de considerer un peu en particulier.

L'Empire d'Orient estoit gouver-

né au commencement de ce siecle par Leon le Philosophe, le plus sçavant de tous les Empereurs Grecs, dont le Cardinal Baronius qui ne luy est pas d'ailleurs trop favorable, a esté contraint de relever le zele & la pieté. Et certainement on ne peut rien adjouter au soin qu'il avoit d'y porter les peuples, qui alloit jusqu'à leur adresser des lettres circulaires pleines d'instructions chrestiennes, & telles que des Evêques zelez en pourroient écrire aux fidelles de leurs Diocèses.

Quelques vices qu'on reproche aux Empereurs qui l'ont suivy, ils ne sont point extraordinaires, & l'on voit par le réglemeut mesme de leur vie qu'ils devoient estre tres instruits du sentiment des Peres sur tous les mysteres, puis que Luisprand témoigne dans la relation qu'il a faite de son ambassade à Constantinople, que l'on lisoit les homelies des Peres à la table de l'Empereur Nicephore, qu'il décrit d'ailleurs comme tres déreglé, ce qui marque que c'estoit la coustume ordinaire de ces Empereurs, qui les devoit par nécessité rendre tres sçavans dans la doctrine des Peres.

Mais comme ils'agit particulièrement de l'Occident, ce qui merite d'y estre plus consideré en ce temps là est sans doute l'Allemagne, puis qu'elle y a commencé d'estre le siege fixe del'Empire, qui comprenoit encore alors une partie de l'Italie.

Or si l'on considere l'estat de l'Allemagne en ce siecle, & mesme celuy de tout le Septentrion, on peut dire avec verité que jamais Dieu n'y versa tant de benedictions & tant de graces.

Les Princes qui la gouvernerent durant ce siecle ont esté non seulement les plus grands & les plus pieux qu'elle ait jamais eus; mais il seroit difficile de trouver en aucun autre estat un si grand nombre de Princes sages, religieux & vaillans, qui se soient succedez les uns aux autres.

Conrad qui fût élu Roy de Germanie en l'an 912. en la place d'Othon Duc de Saxe qui le refusa, ayant laissé après sept ans de regne le royaume à Henry fils d'Othon par un exemple rare de fidelité; l'Allemagne fût gouvernée de suite, premièrement par Henry I. depuis l'an 919. jusq' en l'an

936. Puis par Othon le grand, fils de Henry, jusqu'en l'an 973. Ensuite par Othon II. qui ne regna que dix ans, & laissa l'Empire à Othon III. qui finit la famille des Othons l'an 1002. auquel il mourut. Après luy on élut Henry Duc de Baviere, que sa pieté extraordinaire a fait mettre au nombre des Saints. Il gouverna l'Empire jusqu'en l'an 1024. & eut pour successeur Conrad, lequel estant mort l'an 1039. laissa l'Empire à son fils Henry III. qui le posséda jusqu'en l'an 1056.

Ainsi voila tout le x. siecle & une partie de l'xi. jusqu'à la condamnation de l'heresie de Berenger occupez par cette suite de Princes. Je ne prétends pas justifier toutes leurs actions particulieres. Je sçay qu'on leur a reproché quelques défauts, & principalement à Othon II. & à Conrad. Mais je dis qu'à tout prendre il y a peu d'Empereurs qui les ayent égaiez en pieté, & que bien loin d'avoir esté indifferens pour la Religion, jamais Princes ne s'y interresserét davantage.

Que ne peut-on point dire à l'avantage du grand Othon qui remplit une

grande partie du x. siècle ? Le ne parle point de ces victoires, jamais Prince n'en gagna plus. Le ne considere que sa pieté. Il n'y en a point de plus grande à un Prince que d'estre un sage dispensateur des charges & des biens de l'Eglise qui sont en sa disposition. Othon y estoit si religieux, qu'il eut mieux aimé perdre son Royaume que de donner des biens de l'Eglise à des personnes qui en estoient indignes, & il en donna une preuve illustre dans une occasion signalée. Il estoit l'an 939. en Alsace environné d'une puissante armée de ses ennemis, plusieurs de ses soldats l'abandonnoient tous les jours, de sorte qu'un Comte qui avoit avec luy des troupes considerables, crut qu'il devoit se servir de cette conjoncture pour obtenir d'Othon une certaine Abbaye tres riche. Il la fit donc demander, mais Othon luy répondit en présence de tout le monde, qu'il voyoit bien que sa demande estoit une menace dans l'estat où estoient les affaires; mais qu'il estoit écrit qu'il valoit mieux obeir à Dieu qu'aux hommes, & qu'il ne fal-

loit pas donner les choses saintes aux chiens, & qu'il croiroit le faire s'il donnoit à des gens seculiers des biens qui sont destinez pour ceux qui servent Dieu. Que non seulement il ne luy donneroit jamais cette Abbaye; mais qu'il ne luy donneroit jamais rien, pour luy avoir fait une si injuste demande. Qu'il pouvoit donc s'en aller s'il vouloit & prendre party avec ses ennemis. Le Comte fût couvert de confusion & demanda pardon de sa faute; & Dieu récompensa cette genereuse action d'Othon par une victoire signalée qu'il obtint sur les rebelles.

Quoy que la déposition qu'il fit faire de Jean XII. par un Concile tenu à Rome ait quelque chose d'extraordinaire, il est certain néanmoins qu'il y fit paroître beaucoup de modération. Leur differend mesme ne vint que de l'amour qu'Othon avoit pour la discipline de l'Eglise. *La mesme raison, dit Luitprand, qui fait que le Diable haït son Createur, fait aussi que le Pape Jean XII. haït le tres-saint Empereur Othon. L'Empereur est plein d'affection & de*

Luitpr. l.
6, 6, 6,

sentiment pour tout ce qui regarde Dieu; il observe ses regles; il ne songe qu'à la réforme de l'Eglise & de l'Estat; il protege l'un & l'autre par ses armes; il les orne par ses mœurs; il les corrige par ses loix. Mais le Pape Jean s'oppose à tout cela, & c'est pourquoy ils ne peuvent s'accorder ensemble.

Cependant dans cette division d'esprits Othon souffrit long-temps ce Pape monstrueux. Il tâcha de le ramener par la douceur, & lors qu'il permit que l'on le jugeast dans un Concile d'Evesques, ce ne fût qu'après l'avoir averti plusieurs fois avec toute sorte de respect de venir se justifier dans le Concile des crimes abominables qu'on luy imputoit.

Il fût durant toute sa vie le protecteur de l'Eglise, & l'amy particulier de tous les saints Prelats de son siecle, & entr'autres de S. Valric Evesque d'Ausbourg, par les prieres duquel il obtint cette victoire mémorable contre les Hongrois en l'an 1055. Enfin ses actions ont esté telles qu'il a mérité cet éloge de l'Evesque Ditmar, historien tres-sincere, qu'il est le plus

grand Prince qui ait esté depuis Charlemagne.

Non seulement les Princes de ce temps-là n'estoient ny impies ny libertins, mais ils estoient véritablement Chrestiens, & ils pratiquoient jusqu'aux plus pénibles exercices de la pieté dont ils auroient pu se dispenser. Il ne faut que voir pour cela ce que Wiriachind rapporte de la mort d'Othon.

V. v. s. h. s.

Trois jours avant la Pentecoste, dit cet historien, l'Empereur se leva dès le point du jour, selon sa coûtume, pour assister à Matines & à Laudes; en suite ayant pris un peu de repos, il assista encore à la Messe, & distribua de l'argent aux pauvres de sa propre main, comme il avoit accoustumé de faire. Il prit quelque nourriture, & puis il se reposa jusqu'à dîner, ne se sentant encore de rien, puis il assista à Vespres, & après Magnificat, il commença de se trouver mal. Les Princes qui estoient près de luy, s'en estant apperceüs, le firent assoir, & comme il s'estoit évanouy, ils le firent revenir à luy. Il demanda aussi-tost qu'on luy donnast le Sacrement du Corps

TROISIÈME PARTIE, 383
de du Sang de IESUS-CHRIST, &
l'ayant recen, il rendit son esprit à Dieu
sans gemissement, & avec une extrême
tranquilité dans la pratique de ces exer-
cices de piété.

Voilà le dernier jour de la vie d'O-
thon & le modele ordinaire de sa vie ;
puis qu'il ne fit ce jour-là, que ce qu'il
faisoit tous les autres jours.

Mais il paroît encore plus de piété
Chrestienne dans Othon III. & plus
d'amour pour l'Eglise & pour les
saints de l'Eglise. Pierre de Damien
écrit de luy dans la vie de S. Romuald
que n'ayant pas esté assez fidele en-
vers un certain Crescent, il s'en con-
fessa à S. Romuald, & s'en alla en
suite nuds pieds depuis Rome jus-
qu'au Mont Gargan pour en faire pe-
nitence ; qu'il passa tout le Carême
avec peu de suite dans le Monastere
de S. Apolinaire, s'exerçant au jeûne
& à la Psalmodie, portant un Cilice
sur sa chair nue, qu'il couvroit de sa
pourpre impetiale, & ne couchant
que sur un pauvre matelats fait de
jonc que l'on paroît d'une riche cou-
verture par dehors.

On peut voir ce qui est rapporté de ses exercices de pieté dans la vie de S. Burchard Evêque de Vorme qui est encore plus étonnant.

La pieté, la chasteté, le zele pour l'Eglise, de Henry Duc de Baviere & depuis Roy de Germanie & Empereur, ont esté si extraordinaires qu'elles l'ont fait mettre au Catalogue des Saints, estant le seul des Empereurs qui ait mérité cét honneur par le commun consentement de l'Eglise. Il ne fit autre chose durant sa vie que protéger l'Eglise, bâtir des Monasteres, ériger des Evêchez, chasser les mauvais Abbez & reformer l'Eglise au-

Dirm. l. 6. tant qu'il pouvoit. Il y exhorte les Evêques avec des paroles tres-fortes dans le Synode tenu à Dortmund l'an 1005.

*Synodus
Tremenien-
sis.*

L'année d'après il fit assembler un Synode à Francfort & y estant entré luy-mesme, il se prosterna d'abord à terre devant les Evêques & leur parla en suite en ces termes qui témoignent un fond admirable de pie-

Dirm. l. 6. té. *Ayant en veüe, dit-il, la recompense future, j'ay choisi IESUS-CHRIST pour*

pour heritier, parce que je n'ay aucune esperance d'avoir des enfans. Et il y a long temps que j'ay offert en sacrifice au Pere eternal dans le secret de mon cœur, & moy-mesme, & tout ce que je possede & que je possederay jamais, ne luy pouvant offrir autre chose.

Ces sentimens & ces paroles ne pouvoient naistre que d'un cœur brûlant de l'amour de Dieu qui le faisoit renoncer à l'usage du mariage, & le portoit à ne conserver l'Empire que pour y faire regner IESUS-CHRIST.

Henry III. fils de Conrad qui commença de regner peu de temps après Herman: in ann. 452 que Berenger commença de publier son heresie, & qui la vit condamnée, estoit aussi un Prince très religieux. Il pardonna dans un Concile tenu à Constance à tous ses ennemis, & il ordonna que chacun feroit le mesme dans toute l'étenduë de son Empire à l'égard de ceux dont il croiroit avoir esté offensé. Ce qui établit une paix & une tranquillité admirable dans l'Allemagne. Il renvoya les Comediens sans récompense. Il purifia l'entrée des charges Ecclesiastiques en

R

faisant exactement punir la simonie dont il estoit extraordinairement ennemy ; & il en parla avec tant de zele qu'il ne craignit pas d'en accuser son propre Pere en parlant de luy en ces termes. *Mon Pere*, dit-il, *pour l'ame duquel je suis en une tres-grande peine, n'a que trop exercé durant sa vie cette damnable avarice.* Il pressa les Evesques par des paroles très fortes de se corriger de ce vice, & il fit cette protestation publique, que comme il avoit receu gratuitement de Dieu la couronne imperiale, il donneroit aussi gratuitement tout ce qui concerneroit la Religion, & qu'il vouloit que les Evesques en fissent de mesme.

Glab. 1. 5.
6. 5.

Ce bon-heur d'avoir des Princes saints & religieux ne fut pas particulier à l'Allemagne en ce siecle ; les autres Provinces du Septentrion receurent la mesme grace de Dieu avec d'autant plus d'avantage que les Roys n'y conserverent pas seulement la Religion, mais qu'ils l'y établirent & l'y planterent en quelque façon, n'ayant esté convertis qu'en ce temps-là, & ayant contribué en suite de tout

TROISIÈME PARTIE. 387
leur pouvoir à la conversion de leurs
peuples.

Car ce fût en ce siecle que Dieu
donna au Dannemarc le saint Roy
Harald, qui ayant esté premierement
converty par S. Vnni Archevesque
de Hambourg, & puis confirmé dans
la foy par un miracle, remplit tout le
Septentrion de Predicateurs de l'E-
uangile, & d'Eglises basties en l'hon-
neur de Dieu. Il fût enfin chassé &
bleffé pour la cause de IESUS-CHRIST
par son propre fils, ce qui l'a fait ho-
norer comme martyr.

La Norvege honore de la mesme
sorte le Roy Olaph qui fût tué l'an
1028. par les Magiciens qu'il tâchoit
d'exterminer dans son Royaume, &
fit après sa mort un grand nombre de
miracles.

L'Historien Adam, Chanoine de Adam:
hist. Eccles.
l. 2. c. 4.
Brême, louë encore beaucoup le zele
& la pieté d'un autre Olaph Roy de
Suede qui vivoit en ce mesme temps.

Mais il n'y a rien de comparable
dans les hystoires des Princes Chre-
stiens à celle d'Estienne Roy de Hon-
grie que l'on peut appeller avec rai-

son le véritable Apostre de ce grand Royaume. Son Pere Geisa. s'estant fait Chrestien eut révélation de Dieu qu'il auroit un fils saint qui détruiroit le Paganisme dans son Royaume. Sa mere le fit nommer Estienne selon la révélation qu'elle en avoit eu de saint Estienne qui luy estoit apparu. Il fut baptisé par S. Adalbert qui travailloit alors à la conversion des peuples de ce Royaume, & ayant succédé à son Pere l'an 997. il ne fit autre chose durant tout le reste de sa vie que d'y établir l'Eglise, ériger des Eveschez, bâtir des Monasteres & des Eglises non seulement dans son Royaume, mais à Rome, à Constantinople, & en Ierusalem, reformer la vie des Ecclesiastiques & des Religieux, élever aux charges ceux qu'il connoissoit éminens en sainteté.

Enfin les Historiens de Pologne donnent de grands éloges à la pieté de Boleslas qui commença d'y regner la dernière année de ce siècle, & mourut l'an 1025. & ils le représentent comme un Prince également vaillant & religieux.

Ce ne fut pas seulement les Princes qui se rendirent en ce siècle recommandables par leur piété, les Reynes & les Imperatrices partagerent avec eux la gloire de la sainteté, & ne servirent pas peu sans doute à l'inspirer à toute leur Cour, & à toutes les femmes de leur temps.

Sainte Maltide femme de Henry I. Roy de Germanie, & mere de l'Empereur Othon I. estoit une Princesse d'une piété éminente, & ce que Witichind rapporte de ses vertus, est tout à fait admirable. *Qui pourroit exprimer, dit cet historien, la vigilance de cette Princesse pour le service de Dieu. Sa cellule ressonnoit toute la nuit du chant des hymnes, & des Pseaumes. Et comme elle estoit proche de l'Eglise, apres y avoir pris un peu de repos, elle ne manquoit jamais d'en sortir toutes les nuits, de se lever pour aller à l'Eglise où elle passoit tout le reste de la nuit en veilles & en oraisons, n'en sortant point qu'après qu'on avoit célébré la Messe. Ensuite elle visitoit les malades de son voisinage; elle leur fournissoit les choses necessaires; elle*

donnoit l'aumosne aux pauvres ; elle recevoit les hostes qui se presentoient avec toute sorte de bons traitemens, n'en laissant jamais aller aucun sans luy parler, & sans luy donner les choses necessaires. Elle instruisit elle-mesme ses domestiques & ses serviteurs dans les ouvrages & dans les lettres. Ainsi ayant passé sa vie dans ces saints exercices, estant chargée d'années & pleine d'honneurs, de bonnes œuvres & d'aumosnes; ayant distribué toutes ses richesses Royales aux serviteurs & aux servantes de Dieu, elle mourut le 13. Mars, de l'an 973. & fût mise après sa mort au nombre des Saintes.

Adite femme de l'Empereur Othon I. fut célèbre en sainteté durant sa vie, & en miracles après sa mort selon Ditmar.

Saint Odilon a écrit la vie d'Adelais seconde femme de ce mesme Empereur comme d'une Sainte canonisée.

Theophanie femme de l'Empereur Othon II. estant demeurée veuve par sa mort, passa tout le reste de sa vie dans des exercices de pieté, implorant les prieres des saints de l'Eglise pour

l'ame de son mary , & elle instruisit de telle sorte deux de ses filles , qu'elle les porta à renoncer au monde & au mariage , & à se consacrer à Dieu dans la retraite d'un Monastere.

L'illustre sainte Chunegunde femme de l'Empereur Henry II. ayant vescu avec luy dans une perpetuelle virginité , qu'elle prouva mesme par un miracle , passa les dernieres quinze années de sa vie dans une compagnie de Vierges parmy lesquelles elle se consacra à Dieu en renonçant à toutes les grandeurs du monde , afin de consommer sa sainteté par les exercices de la vie Religieuse.

Les Historiens relevent aussi la pieté de Gunild femme du Roy Harald , & de Iudith femme de Boleslas Roy de Pologne & sa compagne dans ses actions de pieté.

J'ay rapporté au x. siecle tous ces Princes & ces Princesses , parce qu'en effet ils y ont passé une partie de leur vie , & que d'ailleurs les Ministres décrivent également tout le temps qui s'est passé depuis le commencement du x. siecle jusqu'au temps de Berenger.

R. iiij

Il est facile de juger par tout ce que nous venons de dire que comme un des principaux soins des Princes Chrestiens, est de pourvoir les Eglises de bons Prelats; l'Allemagne & les autres Provinces du Septentrion, n'ayant jamais eu de Princes plus religieux, ne doivent jamais aussi avoir eu de plus grands Evesques. Et c'est en effet ce qui se trouve veritable.

L'Eglise de Hambourg Metropolitaine du Dannemarc, & de tout le pays appellé Sclavia qui comprenoit toute la haute Allemagne jusqu'à la Pologne fut presque toujours gouvernée durant ce siecle par des Saints.

S. Hoger Archevesque de cette ville estant mort en l'an 919. & son successeur Reginard n'ayant duré que deux ans, on élût à cet Archevesché le grand S. Vnni qui fut l'Apôstre du Dannemarc, de la Norvege, & de plusieurs autres Provinces du Septentrion.

Il mourut l'an 936. & eut pour successeur Adaldague, sçavant & vertueux Prelat, qui gouverna l'Eglise de

Hambourg pendant 53. ans, & remplit ainsi presque tout le reste de ce siècle.

Son successeur Libence est appelé par l'historien Adam *vir litteratissimus & omni morum probitate decoratus*. Il relève sa chasteté, son humilité, son éloignement de la Cour, & son exactitude dans la discipline.

Adam l. 2.
c. 19. 22.

Le Pontificat de Libence ayant duré jusqu'en l'an 1013. on élût Vnvan en sa place. Et il se rendit aussi très recommandable par le soin qu'il eut de la discipline & de la reforme des Ecclesiastiques, par sa generosité contre les entreprises des Princes, & par sa liberalité envers les peuples nouvellement convertis. Enfin cét Archevesché fût gouverné quelque temps après par le celebre Adalbert qui fut non seulement un grand Evesque, mais un sage Ministre d'Estat sous l'Empereur Henry III. lequel ne faisoit rien sans son conseil. Cét Archevesque s'employa avec un grand zele & un grand fruit à la conversion des peuples du Septentrion.

id l. 2. c. 35.
34. & 35.

On peut voir ce que l'Historien Adam, Chanoine de Breme témoin

Adam l.
4. c. 42.
43. 44.

oculaire de toutes ces choses, a écrit de ses vertus.

Les autres Eglises d'Allemagne, tirèrent les mesmes avantages de la pieté de ces Empereurs. Brunon frere d'Othon Archevesque de Cologne, & Wilelme fils du mesme Othon, Archevesque de Mayence, estoient de grands & de vertueux Prelats.

Francon, & Burchard Evesques de Vormes, Godescalus Evesque de Frisingen, Ditmar Evesque de Merseburg qui a écrit l'Histoire de ces temps-là d'une maniere si sincere, furent celebres en pieté.

Henry I. ayant fondé l'Evesché de Vallet-sleve dans le pays de Lunebourg, y establît pour Evesque un nommé Marc dont la sainteté a esté attestée par des miracles.

S. Adalbert Evesque de Magdebourg, Heribert, & Annon Archevesques de Cologne, Wolphang Evesque de Ratisbonne, qui avoit élevé Henry II. Tagmon Evesque de Magdebourg, Beruward Evesque de Hildesheim, & Gothard son successeur, Harduit Evesque de Salzbouurg ont

esté révérez après leur mort comme des saints , & ont vécu dans ce siècle , ou dans le commencement de l'autre.

Mais le celebre S. Vdalric l'occupe presque tout entier , & il est d'autant plus considerable qu'il estoit né , & avoit vécu assez long-temps dans le ix. siècle , & que ceux qui l'ont veu & qu'il a instruits ont pû voir la naissance de l'heresie de Berenger. Car il fût élu Evesque d'Ausbourg l'an 924. estant déjà assez âgé , puisque 15. auparavant il apprehendoit que l'on ne l'élût à la place d'Adalbero. Et il ne mourut que l'an 972. de sorte que ceux de la Ville d'Ausbourg qui avoient 75. & 80. ans en 1035. lors que l'heresie de Berenger commença de paroistre , avoient vécu les uns 12. & les autres 17. ans avec S. Vdalric , & tous les autres avoient esté instruits par ses disciples.

Ce Saint fut en une veneration particuliere à l'Empereur Othon le grand , & generalement à toute l'Allemagne ; de sorte qu'il n'y en a point qui soit un témoin plus irreprocha-

R vj.

ble de la Foy de l'Eglise de ce siecle.

On peut faire la mesme reflexion sur le grand S. Adalbert Archevesque de Pragues, car s'il s'éloigne un peu plus du ix. siecle n'ayant esté élu Archevesque de Pragues qu'en 980. ce qui n'empesche pas qu'il n'ait veu un tres grand nombre de personnes qui avoient passé une partie de leur vie dans le ix. siecle, il s'approche aussi davantage du temps de Berenger, n'estant mort qu'en 997. De sorte qu'au temps de la publication de l'heresie de Berenger, il y avoit encore une infinité de personnes à Pragues, à Rome, en Hongrie, en Prusse, en Lituanie qui l'avoient veu & qui avoient esté instruits par luy dans la foy.

Ce Saint est si admirable en toutes les parties de sa vie qu'il merite bien que nous nous y arrestions un peu. Il quitta son Archevesché à cause de l'extrême déréglement du peuple de Bohême qui estoit encore tout barbare & abandonné aux vices. C'est un des cas où l'Eglise permet aux Evesques de se séparer de leurs Eglises. Il alla de là à Rome, & au mont

Cassin, & en suite il revint à Rome, & se fit Religieux au Monastere de saint Boniface. La ferveur de sa pieté dans cette retraite remplit toute la maison d'édification. Il s'employoit, dit l'Auteur de sa vie, aux offices du Monastere avec dautant plus de joye qu'ils estoient plus vils, afin d'arriver par là à la ressemblance de Dieu. Il s'exerçoit soigneusement à tout ce qui estoit bas & humble. Il s'oublioit soy mesme s'estant rendu petit en la presence de ses freres. Il ballioit la cuisine, faisoit sa semaine, lavoit les escuelles, servoit aux freres qui aprestoient à manger. Il tiroit de l'eau du puits de ses propres mains. Il servoit la congregation au matin, à midy & au soir, ayant receu cette obeissance de l'Abbé. Il ne souffrit jamais qu'aucune pensée occupast son ame sans la découvrir. Il faisoit connoistre à son Directeur toutes les suggestions de l'ennemy. Il faisoit des interrogations très subtiles touchant l'Ecriture sainte, en s'informant avec soin de la nature des vices & des vertus, & souvent son Abbé luy répondoit des choses qu'il ne sçavoit pas auparavant, comme il l'avoit luy

398 REFUTATION, &c.
*mesme pour montrer que c'estoit une
grace qui luy estoit donnée en considera-
tion de l'humilité de son Disciple.*

Après avoir passé cinq ans dans
cette heureuse retraite, il fut rappel-
lé en Boheme, & il y retourna par
l'ordre du Pape. Mais y ayant trou-
vé les mesmes déréglemens, & ayant
perdu l'esperance d'y faire du fruit, il
alla porter la foy dans la Hongrie, & y
établit le Christianisme, ayant mê-
me baptisé le fils du Roy Geisa qui
fût le celebre saint Estienne Roy de
Hongrie, à qui ce royaume doit l'en-
tier établissement de la Foy Chre-
stienne, & la destruction de l'ido-
latrie.

Saint Adalbert revint de là à Ro-
me dans son Monastere de S. Bonifa-
ce, où il y avoit alors huit Abbez ce-
lebres en sainteté, quatre Grecs &
quatre Latins. Il passa avec eux cinq
autres années en profitant de leurs in-
structions & de leurs exemples.

Et il en fût encore arraché par les
instances de l'Archevesque de Mayen-
ce qui obligea le Pape Gregoire V. de
le renvoyer, à condition neanmoins

que si son peuple ne se rendoit pas plus obeissant , il iroit porter l'Euan-gile aux Nations barbares. Mais Bo-leslas Roy de Boheme luy en ayant défendu l'entrée , il s'en alla en Prusse , & de là en Lithuanie , où ayant beaucoup souffert pour la foy , il receut enfin la couronne du martyr , ayant esté percé de sept lances. Il fut honoré de Dieu d'un si grand nombre de miracles , qu'il convertit beaucoup plus de personnes après sa mort , qu'il n'en avoit converty durant sa vie. Et son corps fût transporté dans la ville de Guesne , où l'Empereur Othon III. alla exprés en pelerinage , ayant même voulu entrer nuds piéds dans la Ville , & dans l'Eglise de ce saint Martyr.

Ce fut l'exemple de saint Adalbert qui excita saint Boniface à aller chercher aussi le martyr au mesme pais où saint Adalbert l'avoit trouvé. Ce saint qui estoit parent de l'Empereur Othon III. & très en faveur auprès de luy , se fit religieux sous S. Romuald , où il pratiqua de prodigieuses austeritez. Ce fut là qu'ayant appris le mar-

tyre de saint Adalbert, il fut enflammé du desir de suivre son exemple. Il n'y a rien de plus étonnant que ce que Pierre de Damien rapporte de la maniere dont il alla à Rome recevoir la consecration Archiépiscope, & de ce qu'il fit dans son voyage de Rome en Prusse, où il alloit prescher l'Evangile. *Ce saint homme, dit Pierre de Damien, alla toûjours à pied avec tous ceux de sa suite durant le voyage qu'il fit à Rome, devançant toûjours les autres de beaucoup & chantant continuellement des Pseaumes. Il marcha toûjours nuds pieds; mangeant une fois le jour du pain & de l'eau à cause du travail du chemin, & y ajoutant seulement les jours de feste quelques herbes & quelques racines, toute sorte de graisse, de beurre, d'huyle luy estant inconnüe. Après sa consecration il ne laissa pas d'observer exactement l'ordre monastique dans la recitation de l'office.*

Or quoy que dans le voyage qu'il fit de Rome de là les monts, il prit un cheval à cause de la dignité d'Archevesque, neanmoins il se tenoit à cheval les jambes nuës, & il souffrit.

souvent un froid si excessif aux pieds dans ces pais froids, qu'on ne pouvoit les separer du fer sur lequel il s'appuyoit qu'avec de l'eau chaude. Estant arrivé parmy les barbares, il commença de leur preschet l'Evangile avec tant de ferveur, que tout le monde voyoit assez qu'il brûloit du desir du martyre. Mais eux appréhendant qu'il n'arrivast après la mort de ce nouvel Apostre la mesme chose qui estoit arrivée après le martyre de saint Adalbert, dont les miracles convertirent une infinité de Sclaves, ils s'abstinrent long temps par une malice artificieuse de mettre les mains sur ce bien-heureux martyr, & ils refusèrent de luy donner la mort, quoy qu'il la souhaitast avec passion. Ainsi ce ne fût que l'an 1008. qu'il souffrit le martyre, ayant esté tué par l'ordre du frere du Roy des Russiens, lequel il avoit converty.

Ce fut aussi cette mesme année que saint Brunon, Allemand, compagnon de l'historien Ditmar, qui témoigne que dès sa jeunesse il avoit receu de Dieu des graces très particulieres,

preschant l'Euangile au mesme peuple de Russie, y receut la couronne du martyre.

Voila quelle estoit dans ce siecle & sous ces Empereurs l'Eglise d'Allemagne. C'estoit une Eglise qui n'estoit pas seulement feconde en Saints, & en grands Evesques, mais aussi en Apostres & en Martyrs, qui renouvelerent l'image des premiers siecles de l'Eglise, & servirent par leur zele à vérifier la promesse que Dieu a faite à son fils de luy donner toutes les nations de la terre. *Dabo tibi gentes hereditatem tuam, & possessionem tuam terminos terre.* Car c'est une chose admirable que l'accroissement que receut l'Eglise durant ce siecle par la conversion des peuples du Septentrion, à qui de grands Saints d'Allemagne annoncerent l'Euangile.

Saint Vnni Archevesque de Hambourg convertit les Danois, les Norvegiens, & tout le haut du Septentrion.

S. Adalbert Archevesque de Magdebourg travailla avec grand fruit à la conversion d'une partie des Slaves.

S. Adalbert Archevesque de Pragues convertit les Hongrois, & une partie des Prussiens & des Lithuaniens.

S. Boniface & S. Brunon presche-
rent l'Euangile aux Russiens.

S. Estienne Roy de Hongrie convertit les Transilvains ; & comme la Hongrie avoit esté convertie par les Allemands, & qu'il avoit esté baptisé luy mesme par S. Adalbert, on doit encore compter la conversion de cette Province entre les fruits des graces que Dieu versa dans ce siecle sur l'Allemagne.

Il est marqué dans l'histoire de la vie de Henry I. Roy de Germanie qu'il convertit les Roys des Normands, des Abrodites, & Cuusus Roy de Dannemarc.

Enfin c'est par une suite de ce regard favorable de Dieu sur le Septentrion durant ce siecle, que les Normands mesmes qui s'estoient emparez de cette Province des Gaules qui porte leur nom, embrasserent la foy Chrestienne par les soins de Hervé Archevesque de Rheims sçavant & ver-

404 REFUTATION, &c.
tueux Prelat, leur Duc Rollon si celebre pour sa pieté & pour sa justice qui se fit baptiser en ce temps, ayant reduit avec luy tous les sujets à embrasser la Religion Chrestienne.

Tout cela suffit, ce me semble, pour montrer qu'à l'égard de l'Allemagne & du Septentrion, il n'y a point eu de plus heureux siecle que le x. & qu'ainsi l'on a grand tort de le decrier comme l'on fait, comme le plus malheureux de tous. Car cõt avantage de la conversion de la moitié de l'Europe est si considerable, & tellement au dessus de tous les autres par lesquels on a accoûtumé de relever les siecles, que c'est ne sçavoir pas estimer les choses leur juste prix que de préférer au x. siecle quelques autres siecles de l'Eglise, qui estant steriles en conversion de peuples & en saints, ont esté plus abondans en écrivains & en personnes sçavantes dans les sciences prophanes.

La conversion de tous ces peuples est d'autant plus considerable qu'elle ne s'est point faite à l'occasion d'un trafic mercenaire, mais par un pur

zele du salut des ames, & par des hommes Apostoliques qui brûloient du mesme zele qui a enflammé les premiers Saints de l'Eglise, & qui les imitoient aussi bien dans la sainteté de leur vie que dans leurs travaux pour la conversion des peuples.

Je n'ay pas rapporté toutes ces particularitez de l'estat où estoit l'Allemagne & le Septentrion durant ce temps, pour détruire seulement en general les reproches vagues que les Ministres font en l'air contre ce siecle, mais pour montrer aussi en particulier qu'il n'est pas possible que la foy s'y soit alterée sur le sujet de l'Eucharistie.

Je feray voir en examinant l'estat de la France, que les Prelats n'estoient point en ce temps dans l'ignorance où l'on nous les représente. Et certainement comme le zele pour la veritable foy est inséparable de l'ardeur de la charité, il est absolument impossible que tous ces saints Evesques qui ont fleury en Allemagne durant ce siecle n'ayent pas eu beaucoup de soin de s'instruire eux mesmes, & d'instrui-

406 REFUTATION, &c.
re les autres dans la doctrine de l'Eglise.

Il suffit de remarquer icy que le mystere de l'Eucharistie estant tel comme nous l'avons montré qu'il falloit par nécessité qu'il fust connu de foy distincte par les plus simples d'entre les fidelles, ce n'est point proprement un article où l'ignorance ait pû jamais avoir lieu. L'ignorance regarde les points de Theologie & de discipline qui sont plus cachez & qui ont besoin d'estude, mais elle ne peut jamais regarder les points dont tous le monde devoit estre instruit, & qui faisoient la matiere ordinaire des Catechismes.

Ainsi l'introduction d'une erreur sur cette matiere n'a jamais pû estre favorisée par l'ignorance; parce que ce n'est pas une matiere qui en soit capable. Elle pourroit bien avoir esté favorisée par l'indifference, s'il se trouvoit que c'eust esté un siecle de libertinage & d'impieté, où personne ne se mist en peine de la Religion & de son salut.

Mais outre que jamais cette indiffé-

rence pour la Religion ne peut aller jusqu'à cet excès que de souffrir sans résistance que l'on établisse dans l'Eglise une opinion directement opposée à la créance commune, & selon laquelle il auroit esté nécessaire de condamner toute l'Eglise précédente & de se condamner soy mesme d'aveuglement, d'erreur & d'impieté ; il est certain de plus, par ce que nous avons dit ; que jamais siecle ne fust plus opposé que celui-là à l'indifférence & au libertinage. L'impieté ne peut subsister lors qu'elle n'est pas honorée, & elle ne le peut estre quand les Rois sont eux mesmes pieux, & qu'ils rémoignent par toutes leurs actions d'honorer la pieté & les personnes pieuses. Et c'est ce que l'on voit en tous les Princes de ce siecle. Othon I. honora particulièrement S. Vdalric. Othon III. se conduisit par les conseils de Francon, Evêque de Cologne, & de S. Romuald, & il eut une devotion merveilleuse pour saint Adalbert Archevesque de Pragues. Henry II. honora tous les Saints de son temps & particulièrement saint

Romuald & S. Heribert Archevesque de Cologne. Henry III. hérit particulièrement saint Gualbert. Et enfin ce zele ardent que l'on avoit en ce temps pour la conversion des peuples, & l'austerité de la penitence que l'on y pratiquoit, sont des preuves visibles d'une disposition toute opposée au libertinage.

Il est donc certain, que si l'on eust avancé en ce siecle la moindre erreur contre la Doctrine de l'Eglise, tous ces saints Evesques se seroient élevez avec vigueur pour la reprimer, & qu'ils auroient esté puissamment secondez par ces Empereurs si zelez pour la Religion & pour l'Eglise.

Il s'en suit de là que tous ces grands Evesques n'ayant pû ignorer l'introduction d'une nouvelle heresie, s'il s'en fut introduite quelque une de leur siecle, & n'ayant manqué ny de zele ny de force pour s'y opposer, & ayant neanmoins passé leur vie dans la paix, sans témoigner qu'ils eussent d'autres ennemis à combattre que l'infidelité des peuples qui n'avoient pas encore receu la foy, ou les desordres de ceux
qui

qui n'en observoient pas les regles; c'est une preuve sensible qu'il ne s'est fait en leur siècle aucun changement dans la créance de l'Eucharistie.

Que si l'on demande maintenant, Quelle estoit la foy de ces Saints ? c'est une question bien facile à résoudre par l'estat où l'heresie de Bérenger trouva l'Eglise d'Allemagne lors qu'elle parut en 1035. selon le Cardinal Baronius. Car Adelman, depuis Evêque de Bresse, qui avoit étudié avec Bérenger sous saint Fulbert, & qui luy écrivit d'Allemagne peu de temps après que le bruit de son erreur se fut répandu, luy marque expressément, que sa doctrine scandalisoit toute l'Allemagne. *Que le Seigneur, dit-il, vous détourne de ces voyes! O mon tres saint frere, qu'il dresse vos pas dans la voye de ses Commandemens, & qu'il fasse voir que ce sont des imposteurs qui noircissent vostre réputation d'une tache si honteuse en publiant par tout & remplissant les oreilles non seulement des Italiens, mais aussi des Allemands parmy lesquels il y a long temps que je voyage, de ce bruit si étrange que*

S

vous vous estes separé de l'unité de la sainte Eglise nostre Mere, & que vous avez des sentimens du Corps & du Sang de IESUS-CHRIST contraires à la foy Catholique. L'opinion de Bérenger parut donc contraire à la foy Catholique dans l'Allemagne ; c'est à dire, à ceux qui auoient esté instruits par tous les Saints que nous avons marquez cy-dessus. Ainsi il n'y a pas lieu de douter que la foy de la présence réelle ne fût celle de ces Saints qui n'en auoient point d'autre que celle qu'ils auoient eux mesmes apprises dans le ix. siecle, ou des disciples du ix. siecle.

Aussi toutes ces nouvelles Eglises de Hongrie, de Pologne, de Transilvanie, de Prusse, de Dannemarc, de Norvege, de Suede, & de la haute Allemagne fondées par saint Adalbert Archevesque de Pragues, par saint Estienne Roy de Hongrie, par saint Boniface, saint Brunon, saint Vnni, saint Adalbert Archevesque de Magdebourg, se trouverent au temps de Bérenger dans la créance de la présence réelle, & demeurèrent forte-

TROISIÈME PARTIE. 411
ment attachées à l'unité de l'Eglise.
Elles avoient donc esté instruites dans
cette foy par ces Saints; comme ces
Saints y avoient esté instruits par ceux
du IX. siecle.

S. Adalbert Archevesque de Pra-
gues merite une reflexion particulie-
re sur ce sujet. On ne peut douter de
sa créance sur le point de l'Euchari-
stie, puis que l'on voit que toute l'E-
glise de Hongrie qu'il avoit fondée
se trouva dans l'opinion de la présen-
ce réelle au temps de la publication
de l'heresie de Bérenger, & demeura
dans l'union de l'Eglise Romaine
qui le condamna. Cependant per-
sonne ne devoit estre mieux instruit
que saint Adalbert du sentiment de
l'Eglise universelle sur cette matie-
re, puis qu'il avoit voyagé par tou-
te l'Italie, & qu'il avoit vécu dix
ans dans un Monastere ramassé de
Religieux Grecs & Latins de divers
pays, parmy lesquels il pouvoit par
conséquent apprendre parfaitement
les sentimens de l'Eglise Greque & de
l'Eglise Latine.

Ainsi la foy de la présence réelle

S ij

qui se trouva établie dans toutes les Eglises du Septentrion au temps de Bérenger, prouve invinciblement que c'estoit celle des Saints qui ont étably ces Eglises, comme la foy des premiers siècles & des Eglises Apostoliques prouve la foy des Apostres selon saint Augustin. Et la foy de ces Saints du x. siècle prouve que c'estoit aussi celle du ix. siècle; puis qu'ils avoient esté instruits par des personnes qui y avoient passé une partie de leur vie. Et enfin elle se prouve par elle mesme, puis que leur sainteté, leurs œuvres & leurs miracles condamnent d'impieté tous ceux qui auroient la hardiesse de les accuser d'heresie, & qui les voudroient faire passer pour des Predicateurs de l'erreur, au lieu de les honorer comme des Apostres de la verité.



CHAPITRE VII.

Considerations sur l'Etat de l'Eglise d'Angleterre, de France, d'Espagne, & d'Italie durant le x. siecle, qui font voir que les reproches qu'on fait contre ce siecle sont mal fondez à l'égard de ces Eglises.

L'Allemagne & les autres Provinces Septentrionales faisant une si grande partie de l'Eglise d'Occident, c'est avoir prouvé absolument que le x. siecle a esté très heureux à l'Eglise, que d'avoir montré qu'il a esté si extraordinairement heureux à tant de Provinces qui s'y sont jointes ; les desordres que l'on peut remarquer dans les autres ne pouvant égaler l'avantage de la conversion de tant de peuples. Il est bon néanmoins de faire une reveuë generale sur les autres Provinces chrestiennes, pour voir si on a eu sujet de les charger de tant de reproches.

Celle qui se présente la premiere est l'Eglise d'Angleterre. Et en consi-

derant l'état où l'on la trouve dans ce siecle, on reconnoistra d'abord qu'il a esté aussi bien pour l'Angleterre que pour l'Allemagne, un siecle de benediction & de graces.

L'Angleterre a mesme cela de particulier, qu'elle n'a pas esté seulement gouvernée durant ce temps par des Princes religieux; mais que de plus, il se trouve que le premier Ministre de ces Rois estoit un saint miraculeux en toutes manieres, dont Dieu s'est voulu servir pour reformer l'Eglise d'Angleterre, & regler mesme l'Etat politique de ce Royaume.

C'est l'illustre S. Dunstan qui remplit presque tout ce siecle. Il fût fait Ministre d'Etat l'an 940. par le Roy Edmund sous lequel il regloit tous les differens & entretenoit l'union parmy tout le monde, ayant remply le Roy & les Princes de tant de veneration pour luy, que personne ne s'opposoit à ses avis. Il fut néanmoins une fois éloigné de la Cour par la malice de quelques envieux, mais il y fût restably peu de jours après, & remis dans la mesme autorité.

L'amour de la retraite l'ayant porté à quitter le monde pour se faire religieux , le Roy Edmund le fit Abbé d'un Monastere auquel il fit de grands biens en sa consideration, & il continua de se servir de son conseil , non seulement dans les affaires temporelles , mais encore dans celle de l'Eglise , le prenant pour son directeur & pour l'Evesque de son ame.

Elrede frere d'Edmund estant venu au Royaume après luy , continua d'avoir pour Dunstan la mesme confiance qu'avoit eu son frere. Mais Eduin fils d'Edmund qui fut reconnu Roy après la mort d'Elrede , ayant esté repris sévèrement par saint Dunstan d'un desordre criminel , le bannit & pillà son Monastere. Son exil neanmoins ne fût pas long. Car une grande partie de l'Angleterre s'estant soulevée contre Eduin , à cause de sa vie débordée & de l'exil de saint Dunstan , Edgar frere d'Eduin qui avoit esté choisi Roy en sa place , le rappella aussi tost & il ne se contenta pas de le restablir dans son Mo-

416 R E F U T A T I O N , & c .
naftere , mais il le fit de plus Eveſque
de wintcheſter.

On dit qu'Odon qui fût Archeveſque de Cantorbie ſous les regnes de Edmund , de Elrede , d'Eduin , juſques au commencement d'Edgar en conſacrant ſaint Dunſtan changea le titre de l'Egliſe de wintcheſter en celui de Cantorbie , prévoyant par un eſprit prophetique , que c'eſtoit à cette Eglife que ſaint Dunſtan eſtoit deſtiné. Et il y fut en effet élevé deux ans après.

Dieu permit que le Roy Edgar tomba dans une faute conſidérable , afin de l'en faire relever par ſaint Dunſtan , & l'animer plus vivement à la reformation de l'Egliſe d'Angleterre. Ayant veu par hazard une jeune Damoiſelle que l'on nourriſſoit dans un Monaſtere & qui en portoit l'habit , il en devint amoureux , & l'ayant fait ſortir , il en abuſa.

Cette action eſtant venuë aux oreilles de ſaint Dunſtan , le toucha ſenſiblement. Il s'en alla incontinent trouver le Roy qui vint au devant de luy , & luy voulut prendre la main

à son ordinaire pour le mener à son throsne; mais saint Dunstan la retira avec un visage troublé, & ne souffrit pas que le Roy la touchast. Le Roy estant estonné de ce procedé, & croyant que son crime estoit demeuré secret, luy demanda pourquoy il ne vouloit pas luy donner la main. *Quoy, Sire, luy répondit S. Dunstan, vous avez commis un adultere en renonçant à toute pudeur, vous avez violé une vierge sans regarder l'outrage que vous faisiez à Dieu, & sans avoir aucun respect, pour le signe de chasteté qu'elle portoit sur la teste, & vous me demandez encore pourquoy je ne laisse pas toucher à vos mains impures cette main qui immole le fils de la Vierge à son Pere eternal? Lavez auparavant vos mains par la penitence des souilleures qu'elles ont contractées, & ensuite afin de vous reconcilier avec Dieu honorez & embrassez la main de son Pontife.*

Le Roy estant estonné de ces paroles se jetta à terre, & embrassant les pieds du saint Evesque, il confessa qu'il avoit peché avec des pa-

roles qu'il entrecoupoit de ses soupirs. Alors Dunstan voyant dans ce Roy un si grand exemple d'humilité en fût ravy. Il le releva incontinent, & luy ayant dit en particulier ce qu'il jugeoit nécessaire pour le salut de son ame, il luy ordonna une penitence de sept ans. Ainsi Edgar ayant obtenu l'absolution du saint Evesque, s'appliqua avec grand soin à accomplir la penitence qui luy avoit esté ordonnée, & y adjoûta plusieurs œuvres de pieté pour appaiser Dieu par le conseil & le mouvement de ce Pere de son ame.

Les vices des Princes n'ont jamais esté rares dans tous les siècles; mais la penitence des Princes est la chose du monde la plus rare. Et c'est pourquoy c'est une gloire pour le x. siècle de nous en donner un exemple signalé en la personne de ce Roy d'Angleterre, qui n'égale pas seulement, mais qui surpasse de beaucoup celuy de la penitence que fit le grand Theodose après le meurtre commis à Thessalonique, puis que le crime d'Edgar qui ne vint que

TROISIÈME PARTIE. 419
d'une passion passagere , estoit beaucoup moindre que celuy de Theodose , & que sa penitence fût beaucoup plus longue.

Je ne puis m'empescher de rapporter sur le sujet de la penitence du Roy Edgar, deux autres exemples celebres de pénitence, que l'on trouve dans l'histoire de ce siecle , qui doivent servir beaucoup à le relever dans l'esprit de ceux qui sçavent que la penitence est la porte par où l'on entre au Royaume qui a esté annoncé par ces paroles: *pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum.*

Raignerus Duc de Loraine , ayant usurpé injustement quelques biens qui appartenoient à l'Eglise , & estant touché de l'esprit de penitence , en fit une restitution publique , par un acte autentique le plus humble qui ait jamais esté fait. Il commence par ces paroles. *Moy persecuteur du Seigneur & de l'Eglise son épouse , qui ne merite pas d'estre appellé Duc , mais brigand, & finit par cette signature. Raignerus Duc de Loraine , brigand.*

Pierre Vrscole Duc de Venise ayant

S vj

esté élevé à cette principauté par la conspiration du peuple qui avoit tué Vital son predecesseur ; & ayant eu quelque part à cette méchante entreprise, se crût obligé de renoncer à une dignité qu'il avoit acquise par un si mauvais moyen. Il se déroba donc secrettement de Venise, & estant venu en France, il y passa le reste de sa vie dans la solitude d'un Monastere.

Voila les mouvemens que l'esprit de Dieu inspire quand il agit fortement dans les ames. C'est cela qui mérite justement l'admiration des hommes, & qui doit faire dire avec saint Paul. *Vbi sapiens, ubi scriba, ubi inquisitor hujus seculi.* Où sont ces Sages, ces sçavans, ces curieux par lesquels on a accoûtumé de relever la gloire des siecles ? Car qu'est-ce que sont tous les ouvrages des hommes en comparaison de ces œuvres de Dieu, & de ces changemens qui ne peuvent estre attribuez qu'à sa main toute puissante ?

Mais pour revenir au Roy Edgar il pratiqua exactement ce que dit

TROISIÈME PARTIE. 421

S. Augustin , que les Rois pour plaire à Dieu , doivent faire ce qui ne peut estre fait que par les Rois. Il entreprit la reforme de l'Eglise d'Angleterre , & l'executa avec un zele qu'on ne sçauroit assez admirer.

Il y avoit alors dans l'Angleterre plusieurs Monasteres ruinez , ce qui devoit estre l'effet du dérèglement d'un autre siecle autant que de ce luy cy. Mais le rétablissement de ces Monasteres fût l'effet de la penitence du Roy Edgar. Et il en parle luy mesme de cette sorte , dans une donation qu'il fit de certaines terres à un Monastere : *Au temps des Rois mes predecesseurs les Monasteres tant de Religieux , que de Religieuses , estoient presque entierement détruits & negligez. Ce que voyant , j'ay fait vœu à la gloire de Dieu & pour le salut de mon ame , de les restablir & de multiplier le nombre des servantes de Dieu. Et dans l'execution de ce vœu , j'ay déjà restably quarante-sept Monasteres qui sont maintenant pourvus de Religieux & de Religieuses. Que si Dieu me donne la vie , j'espere estendre cette liberalité*

que j'ay voüée à Dieu jusqu'au nombre de cinquante qui est un nombre de remission.

Où trouve-t-on des exemples d'une magnificence aussi judicieuse, & aussi digne d'un grand Prince que celle-là ? Mais il y a peu de choses comparables dans l'histoire de l'Eglise avec la sainte entreprise que ce Roy fit avec S. Dunstan & quelques autres saints Evêques d'Angleterre, de reformer la vie de tous les Ecclesiastiques d'Angleterre, & de chasser tous ceux qui ne voudroient pas embrasser la vie reguliere & religieuse.

Avant que de leur donner l'ordre de ce dessein, il leur en fit l'ouverture, en ces termes qui sont rapportez dans les Conciles d'Angleterre. *Puisque Dieu a fait éclater sur nous sa misericorde avec tant de magnificence, il est juste, ô tres reverends Peres, que nous taschions de répondre par nos œuvres à la multitude de ses bien-faits. Car ce n'est point par nostre espée que nous possedons cette terre. Ce n'est point nostre bras qui nous a sauvez, c'est sa droite, c'est son bras saint, parce qu'il*

luy a plû de nous estre favorable. Il est donc juste que comme il nous a assujetty toutes choses , nous assujettissions aussi à luy & nous & nos ames , & que nous nous efforcions de faire en sorte que ceux qu'il a soûmis à nostre pouvoir se soûmettent à l'observation de ses Loix. C'est un devoir qui me regarde en particulier de traiter les Laiques avec une entiere équité ; de juger les differens qui arrivent entre les particuliers selon les regles d'une exacte justice ; de punir les sacrileges ; de réprimer les seditieux ; de delivrer le pauvre de la main de ceux qui sont plus puissans , & les necessiteux de ceux qui les oppriment & qui leur ravissent leurs biens ; mais il est aussi de mon devoir d'avoir soin des Ministres de l'Eglise , des troupes de Moines , des compagnies de Vierges ; de pourvoir à leurs necessitez , & à les faire vivre en paix & en repos.

Il est aussi necessaire que nous examinions les mœurs de toutes ces personnes ; s'ils vivent chastement ; s'ils se conduisent dans l'honesteté à l'égard de ceux de dehors ; s'ils s'aquittent soigneusement de l'office divin , s'ils sont

Au lieu de ces paroles , De quorum omnium moribus ad

nos spectat
examē que
l'on a tra-
duites il
faut peut
estre lire
de quorum
omnium
moribus ad
vos spectat
examen.

assidus à instruire le peuple ; s'ils sont sobres dans leur manger , modestes dans leurs habits , discrets dans leurs jugemens.

Permettez moy de vous dire , mes reverends Peres , que si vous aviez en autant de soin que vous le deviez de toutes ces choses , on ne nous rapporteroit pas tant de choses abominables de la vie des Ecclesiastiques.

Il represente ensuite d'une maniere forte & pathetique , les desordres des Ecclesiastiques , puis s'adressant aux Evêques , animez vous de zele , leur dit-il , *Presbres du Seigneur , animez vous de zele pour les voyes du Seigneur & la justice de nostre Dieu. Il est temps de s'élever contre ceux qui ont dissipé la Loy de Dieu. Vous avez le glaive de Pierre dans les mains , & moy j'ay celui de Constantin. Ioignons nous ensemble. Vnissons ces deux glaives pour chasser les lépreux hors du camp de Dieu , pour purifier le sanctuaire du Seigneur , afin qu'il n'y ait au service du temple que de veritables enfans de Levi , qui dit à son pere & à sa mere qu'il ne les connoissoit pas , & à ses freres qu'ils luy*

TROISIÈME PARTIE. 425
estoyent inconnus. Faites par vos soins
que nous ne nous repentions point d'a-
voir fait ce que nous avons fait ; d'avoir
donné ce que nous avons donné , comme
nous ferions sans doute si nous voyons
que nostre liberalité n'est pas employée
au service de Dieu ; mais qu'elle ne sert
qu'à entretenir le luxe des Ecclesiasti-
ques vicieux qui en abusent avec une
licence impunie.

Que vos cœurs soient touchez par les
Reliques des Saints dont ils se moquent
avec insolence ; par les saints Autels
qu'ils prophanent indignement. Qu'ils
soient touchez par la pieté des Rois qui
nous ont precedé , de la liberalité des-
quels le dérèglement des Ecclesiastiques
fait un si mauvais usage. * Mon bis-
ayeul Edoüard donna comme vous sça-
vez aux Monasteres & aux Eglises la
disme de toutes ses terres. Et Alurede
mon trisayeul pour enrichir l'Eglise n'é-
pargna ny ses tresors , ny son patrimoine,
ny ses revenus. Vous n'ignorez pas aussi

* Il y a quelque faute dans les noms des Roys marquez en
ce passage , en voicy le veritable ordre. Aethevulphus , Trisayeul ,
Aetestanus , Bisayeul , Eduardus Semor, Ayeul, Aetelstanus I. fils
d'Edoüard , Edmundus son II. fils. Elrede son III, fils, Eduinus I,
fils d'Edmund , Edgard son II, fils.

combien mon ayeul le vieil Edoüard a fait de dons aux Eglises, & vous devez vous ressouvenir de tous les présens dont mon Pere & mon frere ont enrichy les Autels de IESUS-CHRIST.

O Dunstan, le Pere des Peres! contemplez, je vous prie, les yeux de mon Pere arrestez sur vous du haut Ciel, & de ce séjour de gloire où il est! Ecoulez les plaintes qu'il fait retentir à vos oreilles avec un sentiment plein de pieté. Vous m'avez donné, ô Pere Dunstan, un conseil salutaire de bastir des Monasteres, d'édifier des Eglises; vous m'avez assisté dans ce dessein, & vous avez cooperé avec moy dans toutes ces actions de pieté. Le vous ay choisi pour mon Pasteur, pour mon Pere, pour l'Evesque de mon ame, pour le Directeur de ma conscience. Quand est-ce que je ne vous ay pas obey? Quels thresors ay-je préféré à vos conseils? Quelles terres n'ay-je point méprisées quand vous me l'avez ordonné? Lors que vous avez jugé qu'il falloit donner quelque chose aux pauvres, vous m'y avez toujours trouvé disposé. Lors que vous avez crû qu'il falloit faire du bien aux Eglises, je n'ay pas

differé de le faire. Lors que vous vous plaigniez qu'il manquoit quelque chose aux Religieux & aux Ecclesiastiques j'y ay incontinent supplié. Vous me disiez que c'estoit une aumosne éternelle que celle qui est faite aux Monasteres & aux Eglises pour l'entretien des serviteurs & des servantes de Dieu, & pour estre distribuée aux pauvres, s'il en reste quelque chose, & qu'il n'y avoit point de charité plus fructueuse que celle-là. O l'aumosne precieuse! O le digne prix de mon ame! O le salutaire remede de mes pechez, qui est employé au luxe des Courtisanes que les Ecclesiastiques entretiennent!

Voilà, mon Pere, le fruit de mes aumosnes & l'effet de vos promesses: Que répondrez-vous à cette plainte? Je le sçay & j'en suis persuadé. Lors que vous voyiez le voleur, vous ne couriez pas avec luy, & vous n'avez point voulu avoir de part avec les adulteres. Vous les avez priez, vous les avez conjurez de changer de vie, vous les avez confondus. Ils ont méprisé vos paroles, il en faut venir à la punition, & la puissance Royale ne vous manquera pas en

cela. Vous avez avec vous le venerable Pere Etelvode Evesque de Vvinchester. Vous avez le reverend Osualde Evesque de Vworcester. Je vous charge de cette affaire, & de donner ordre que ceux qui menent une vie scandaleuse soient chassés des Eglises, & que l'on substitué en leur place des personnes qui mènent une vie reguliere.

Ce ne furent point de vaines menaces, la chose fût executée selon le dessein de ce Roy. On assembla un Concile general de toute l'Angleterre où elle fût ordonnée juridiquement & en suite les Ecclesiastiques déreglez furent chassés, & ne furent point rétablis quelques efforts qu'ils fissent pour rentrer. L'on fit depuis plusieurs réglemens salutaires sous le nom du Roy Edgar. Ainsi l'Eglise d'Angleterre fust heureusement reformée par les soins de ces saints Evesques & le zele admirable de ce Roy; & bien loin qu'elle se soit déreglée durant ce siecle, l'on y corrigea les déreglemens de plusieurs siecles.

Cette reforme ne servit pas seule-

ment aux mœurs, mais aussi à la doctrine, puisque l'on sçait que l'ignorance accompagne toujours le désordre. Et de plus, il est remarqué expressément dans la vie de S. Osuald que l'on établit en chaque Eglise un Religieux sçavant pour instruire les autres dans les lettres.

Le zèle de S. Dunstan n'estoit pas seulement ardent, mais il estoit ferme & éclairé, comme on le peut voir par la maniere genereuse avec laquelle il résista à l'ordre du Pape qu'on avoit surpris. Il avoit excommunié un Seigneur qui avoit contracté un mariage incestueux, & ce Seigneur trompa premièrement le Roy qui s'employa auprès de S. Dunstan afin qu'il le rétablît, mais S. Dunstan ayant refusé de le faire, il eut recours au Pape, duquel il obtint un bref qui ordonnoit à S. Dunstan de le reconcilier. S. Dunstan ayant reçu cet ordre du Pape répondit qu'il obéiroit volontiers au commandement du Pape pourveu que cet homme eust un véritable repentir de sa faute : mais qu'il ne souffriroit point qu'il demeu-

raist dans son peché, & qu'estant exempt de la discipline de l'Eglise, il insultast aux Prelats & se réjoüit de son crime. *A Dieu ne plaise*, ajouta-t-il, *que pour la consideration de quelque homme que ce soit ou pour me mettre à couvert moy-mesme, je néglige la loy que IESUS-CHRIST a voulu qu'on gardast en son Eglise!* Ainsi ce Seigneur voyant que S. Dunstan estoit inexorable fust obligé de venir se présenter humblement dans le Concile nuds pieds & en habit de penitent, & d'y demander pardon de sa faute en renonçant à ce mariage incestueux.

Nous avons veu dans le discours du Roy Edgar qu'il joint à S. Dunstan pour l'execution de la reformation de l'Eglise, Etelvode Evesque de Wincester, & Osualde Evesque de Worcester. C'estoient deux grands personnages & deux grands saints. Le premier mourut l'an 984. avant S. Dunstan qui luy prédit sa mort prochaine aussi bien qu'à l'Evesque de Rochester dans une visite que ces deux Evesques luy rendirent, &

TROISIÈME PARTIE. 431
l'autre ne mourut qu'après luy, sçavoir l'an 992.

Quant à S. Dunstan il survêquit au Roy Edgar. Il appuya le droit du jeune Prince Edoüard son fils aîné contre les pretentions d'Aelfrite seconde femme d'Edgar qui vouloit faire passer le Royaume à son fils Etelfrede. Mais Edoüard ayant esté assassiné par la malice de cette femme & ayant fait plusieurs miracles après sa mort, Dunstan fust contraint de sacrer Roy Etelfrede, & en le sacrant il fit une prophétie étonnante des malheurs qui devoient arriver à l'Angleterre, & à la maison de ce jeune Roy, à cause du crime par lequel il estoit entré dans le Royaume.

Il soutint dans un Concile la justice de la reformation qu'il avoit faite en Angleterre, en chassant les ecclesiastiques déreglez contre ces mesmes ecclesiastiques qui vouloient rentrer dans leurs Eglises. Et Osbern ou Osbert, Chantre de l'Eglise de Cantorbie, qui a écrit sa vie, rapporte que le Roy mesme & plusieurs des Prelats se laissant fléchir, le seul Dun-

Dunstan demoura immobile. Et comme tout le monde attendoit la réponse, l'image du Crucifix qui estoit dans le lieu de l'assemblée, prononça ces paroles qui furent entendues de tout le monde. *Il n'en sera rien, il n'en sera rien, vous avez bien jugé, & vous feriez mal de changer vostre jugement.* IUDICASTIS bene, mutaretis non bene.

Quoy que ce miracle paroisse assez extraordinaire, & qu'on puisse en croire ce qu'on voudra, on doit considerer neanmoins qu'il est rapporté par un Auteur contemporain, & qu'il est difficile de supposer un fait de cette nature, dont il devoit y avoir tant de témoins.

Enfin ces mesmes ecclesiastiques poursuivant encore avec opiniastreté leur rétablissement, le different fut terminé d'une maniere bien estrange. Car Mathieu de Verminster rapporte que s'estant tenu un Synode à Calne dans une chambre haute, & Dunstan estant violemment attaqué par plusieurs en faveur des ecclesiastiques chassés, le plancher creva, & écrasa ou blessa tous les aduersaires, le seul
Dunstan

Dunstan estant demeuré sur une poutre sans aucun mal.

Enfin l'année 988. Dunstan chargé d'années & de mérites passa à une meilleure vie, laissant l'Angleterre dans la triste attente de ses propheties, qui ne furent que trop veritables.

Ce saint suffit seul pour relever la gloire de l'Eglise d'Angleterre durant ce siecle, puis qu'il le comprend tout entier, ou par luy mesme, ou par ceux qui ont esté liez avec luy.

Il fut ordonné Prestre par S. Elphegue qui rendit témoignage en l'ordonnant de sa sainteté future. Ce fut S. Odon, Archevesque de Cantorbie qui le consacra Evesque de Worcester, changeant comme nous avons dit le titre de cette Eglise, en celuy de l'Eglise de Cantorbie. Il consacra luy mesme S. Elphegue en la place de S. Etelvode pour l'Evesché de Winchester. Ce S. Elphegue fut depuis transferé au siege de Cantorbie, & souffrit le martyre l'an 1012. par la cruauté des Danois. Il fut Ministre de trois Roys, Edmond, Elrede, & Edgar; & il vit tout ce qui arriva dans

T

l'Angleterre durant son siecle, & mesme après sa mort par le don de prophetie qu'il avoit receu de Dieu.

Je croy que tant de choses singulieres suffissent pour montrer que l'Eglise d'Angleterre n'a pas esté plus malheureuse dans ce siecle que dans les autres. Et il n'est pas necessaire d'y adjoûter, pour le relever, que la Reine Aélite, mere du Roy Edoüard ayeul d'Edgar, & Edite fille d'Edgar & sœur du jeune Prince Edoüard furent celebres en sainteté.

Mais puisque nous examinons particulièrement l'estat de l'Eglise de ce siecle par rapport à la doctrine & à la Foy, il est bon de remarquer que Guillaume de Malmesbury témoigne que S. Odon Archevesque de Cantorbrie convertit plusieurs personnes qui doutoient de la verité de l'Eucharistie en leur faisant voir le pain consacré changé en chair.

Aubertin conclut de là qu'il y avoit donc plusieurs personnes qui en doutoient. Mais j'en conclus que quelque foy que l'on adjoûte à ce miracle, il est certain que S. Odon n'en dou-

toit point, & que le commun de l'Eglise n'en doutoit point aussi. I'en conclus aussi que S. Dunstan, lequel Odon nomma par révélation divine à l'Archevesché de Cantorbie n'en doutoit point aussi, n'estant point croyable qu'il eust rendu un témoignage si avantageux à un homme qui auroit esté dans une opinion différente de la sienne sur le sujet de l'Eucharistie. I'en conclus que S. Elphegue, que S. Dunstan choisit aussi par une révélation particuliere pour estre Evesque de Winchester, & qui fut depuis Archevesque de Cantorbie, estoit dans le mesme sentiment que S. Dunstan; puisque Dieu ne communique ordinairement ses lumieres prophetiques qu'à des saints & ne fait élire ainsi que des saints & des Pasteurs orthodoxes. Ainsi nous voila arrivez par ces trois témoins à 23. ans prés de la publication de l'heresie de Bérenger.

Mais il n'est pas besoin d'argument dans une chose si claire. Toute l'Angleterre suivit le party de l'Eglise Romaine contre Bérenger, & se trouva

dans la créance de la présence réelle, lors que son heresie commença d'éclater dans le monde. Elle y avoit donc esté instruite par les Evesques du x. siecle & particulièrement par S. Dunstan qui avoit esté le pere des evesques & de l'Eglise d'Angleterre durant la plus grande partie de ce siecle.

Ce saint avoit esté instruit par ceux du ix. siecle. Il est sans apparence qu'il ait changé luy-mesme de sentiment, ny qu'il ait souffert que l'Eglise d'Angleterre en changeast de son temps. Il n'a pû ignorer l'introduction d'une nouvelle opinion. Il a eu assez de zele, & d'autorité pour l'empescher. Cependant il n'est fait aucune mention dans sa vie écrite assez exactement, qu'il ait eu le moindre soupçon qu'il s'introduisist de son temps aucun sentiment contraire à la doctrine de l'Eglise. Elle n'a donc receu durant ce siecle aucun changement ny aucune alteration dans l'Angleterre, & par conséquent, comme la créance de la présence réelle se trouva establee dans toute cette Isle au

TROISIÈME PARTIE. 437
temps de Bérenger, & fut deffenduë
par le célèbre Lanfranc Archevesque
de Cantorbie ; il est indubitable que
cette Eglise estoit dans la mesme
créance au x. siecle, & qu'elle y estoit
sans innovation & sans changement,
n'ayant fait que conserver la Foy dans
laquelle elle avoit esté instruite par
ceux du ix. siecle.

Après l'Angleterre il est juste de
faire reflexion sur l'Eglise de France,
qui nous fournit aussi un saint Roy
qui est Robert lequel y a passé 30. an-
nées de sa vie, estant mort l'an 1031.
âgé de 67. ans.

Nous avons déjà remarqué que ce
Roy qui est appellé par Glaber *do-*
ctissimus & christianissimus, fut brusler
à Orleans l'an 1017. des heretiques qui
enseignoient, entr'autres erreurs, que le
pain consacré n'estoit point véritable-
ment changé au Corps & au Sang de
IESUS-CHRIST.

C'estoit donc déjà une opinion re-
connuë pour hérétique du temps de
ce Prince si religieux, & qui avoit esté
instruit par des personnes qui avoient
passé toute leur vie dans le x. siecle,

& estoient disciples de ceux du ix.

Glaber remarque aussi que ce Roy comme un tres-sage serviteur de Dieu, fut toujourns l'amateur des humbles, & l'ennemy des superbes, & que lors que quelque siege Episcopal venoit à vaquer dans son Royaume, il avoit un extrême soin qu'on y establîst un Pasteur qui en fût digne, de quelque basse naissance qu'il pût estre, plutôt que d'y élever des personnes nobles, qui ne se relevoient que par la pompe séculiere.

Il est donc croyable qu'ayant regné assez long temps, il remplit toute la France de bons Prelats, & qu'ainsi l'Eglise de France ne pouvoit estre fort déréglée durant son regne, ce qui rend la condamnation de Bérenger plus autentique; puisque son erreur a esté rejettée par ces saints Prelats que le Roy Robert avoit establîs dans l'Eglise.

Mais de peur qu'on ne dise que ces bons Evêques n'appartiennent pas au x. siecle, quoy qu'ils y aient esté élevez, l'on peut montrer par des preuves positives & qui ne doivent

point estre suspectes aux Ministres, que les Prelats de France n'estoient point au x. siecle dans cette ignorance monstrueuse dont les Ministres les accusent.

L'an 992. on celebra un Concile à Rheims pour juger de la cause d'Arnulphe qui y fut deposé. Il n'y a qu'à voir les actes de ce Concile pour reconnoistre que ces Evesques estoient très habiles dans la discipline de l'Eglise, & dans la science de l'antiquité. Ils soustiennent formellement que le Pape ne peut rien contre les Canons. Ils defendent le droit qu'ont les Synodes de déposer les Evesques sans appel, lors que ces Evesques s'en sont rapportez au jugement du Synode suivant cette maxime. *Ab electis iudicibus appellare non licet.* M. de Marca qui examine en particulier tout ce qui fut agité dans ce Concile fait voir que l'on n'y fit rien que de très legitime, & de très conforme à la discipline de l'Eglise, & que les Evesques qui y assistoient en estoient très instruits.

Aussi Arnulphe Evesque d'Orleans représentant dans ce Synode les desor-

T iiij.

Marca de
conc. l. 74.
c. 25.

dres horribles de l'Eglise particulière de Rome, que Baronius reconnoist & déplore en tant de lieux; fait voir que cette corruption ne s'estoit point répandue dans toute l'Eglise, & qu'il y avoit durant ce siecle une infinité de saints & sçavans Prelats dans l'estendue du Christianisme. *Certe in Belgio & Germania qua vicine nobis sunt summos sacerdotes Dei in religione admodum prestantes inveniri in hoc sacro conventu testes quidam sunt.*

Cette connoissance des droits des Evêques n'est pas une petite marque de la science des Prelats, & l'on en trouve encore dans ce siecle un exemple remarquable.

Foulque Comte d'Anjou, ayant fait bastir une Eglise magnifique ne pût obtenir de l'Archevesque de Tours qu'il la dédiait; cét Archevesque luy ayant répondu que lors qu'il auroit satisfait au dommage qu'il avoit fait à l'Eglise, il seroit en estat de faire à Dieu des offrandes de son propre bien. Ce refus obligea ce Comte d'aller à Rome, où par le moyen de l'argent qu'il donna aux

Glab. hi-
stor. l. 2.
p. 4.

officiers de la Cour de Rome , il obtint du Pape , qu'il y envoyast une personne pour la consacrer sans la participation de l'Archevesque. L'ordre en fut donné à Pierre Cardinal qui se mit en devoir de l'executer.

Les Prelats de France , dit Glaber , ayant appris cét ordre du Pape furent tous persuadez que cette presumption sacrilege estoit un effet d'un aveugle avarice. Ils détestèrent tous cét attentat , estimant que c'estoit une chose tout à fait indigne , que celuy qui gouvernoit le siege Apostolique violast le premier l'ordre estably , par les Apostres & par les Canons , LA COUSTUME DE L'ÉGLISE FONDÉE SUR UNE INFINITÉ D'AUTORITEZ DE L'ANTIQUITÉ DEFFENDANT AUX EVESQUES DE FAIRE AUCUN ACTE DE JURISDICTION DANS LE DIOCESE D'UN AUTRE , SI L'EVESQUE QUI Y RESIDE NE LE PERMET.

Glaber adjouë que ce Cardinal ayant passé outre nonobstant cette opposition generale des Evesques , à la dedicace de cette Eglise , elle tomba le jour mesme qu'on la consacra , & que personne ne douta que ce ne

fust une punition visible de Dieu contre cette entreprise illegitime. *Encore,* dit Glaber, *que le Pontife Romain soit le plus révééré de tous les Evesques à cause de la dignité du siege Apostolique, il ne luy est pas neanmoins permis de violer ce qui est prescrit par les Canons. Car comme chaque Evesque d'une Eglise orthodoxe est l'espoux de cette Eglise & represente le Sauveur du monde, il n'est jamais permis à un Evesque d'entreprendre sur le Diocese d'un autre avec insolence.*

Voilà quels estoient en ce temps là les sentimens de l'Eglise de France sur ce point si delicat, dans lequel ils eussent esté facilement emportez par les prétentions des Papes, s'ils ne se fussent soustenus par la science de l'antiquité.

Il paroist aussi par ce recit de Glaber, & par le Concile de Rheims, que les desordres de la Cour de Rome estoient détestez en ce temps dans l'Eglise de France, & qu'ainsi elle n'y participoit pas, & ne les imitoit pas. Aussi il est rapporté dans la vie d'Abbo Abbé de saint Benoist sur

Loire qu'estant allé à Rome pour y obtenir la confirmation de quelques privileges de sa maison, & y ayant trouvé le Pape Jean XV. autre qu'il ne devoit estre, possédé de l'avarice mettant toutes choses en vente, il l'eût en execration; & qu'ayant visité les Eglises des Saines pour y faire ses prieres, il s'en revint en son Monastere. *Quem execratus, perlustratis orationis gratia sanctorum locis ad sua rediit.*

Mais pour montrer que les desordres n'ont jamais esté tels dans l'Eglise de France, qu'il ne s'y soit trouvé plusieurs grands Evêques qui s'y oppoisoient de toute leur force; & qui faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour en arrester le cours, il ne faut que lire le Concile de Trosly tenu l'an 909. c'est à dire presqu'au commencement du x. siecle par Hervé Archevesque de Rheims & ses Suffragans.

On y voit premierement par les plaintes que les Evêques font contre les desordres, qu'à la verité il y en avoit beaucoup; mais on y voit

en mesme temps que ces desordres n'estoient pas nez dans le x. siecle, & qu'ils y estoient passez du ix. & des siecles précédens, & que ce fust au contraire dans le x. que l'on s'efforça d'y remédier sérieusement.

On y voit, en second lieu, que ces desordres n'empeschoient pas qu'il n'y eust en France plusieurs Evesques remplis de l'esprit & de la science ecclesiastique, tres instruits dans les Conciles & dans la doctrine des Peres, & qui ne cédoient en rien à ceux qui ont reformé l'Eglise de France sous Charlemagne & sous Louys le Debonnaire. Ils y font paroistre par tout un amour ardent pour la discipline, un zele épiscopal pour le salut des ames, & une extrême douleur des maux de l'Eglise.

Enfin ils y témoignent beaucoup de vigilance pour la pureté de la foy, en exhortant les Evesques de consulter les livres des Peres & les divines Ecritures, pour convaincre l'erreur de Photius contre le S. Esprit, que le Pape leur avoit écrit avoir encore beaucoup de Sectateurs en Orient.

Sane, disent-ils, quia innotuit nobis sancta sedes Apostolica adhuc errores blasphemiasque cujusdam vigere Photij in partibus Orientis in Spiritum sanctum, quod non à Filio, nisi à Patre tantum procedat blasphemantes, hortamur vestram fraternitatem una mecum, ut secundum admonitionem Domini Romana sedis, singuli nostrum perspectis Catholicorum Patrum sententiis, de divina scriptura pharetris, acutas proferamus sagittas potentis ad confodiendam belluam monstri renascentis, & ad conterendum caput nequissimi serpentis.

Est-il croyable que s'il se fust élevé en ce temps-là mesme une nouvelle erreur parmy les fidelles, ces Evesques instruits dans le ix. siecle ne s'en fussent pas apperceus, & qu'ils eussent esté chercher des erreurs des Grecs qui n'estoient point répanduës en France pour les condamner, & pour se preparer à les refuter, plutôt que d'empescher l'introduction d'une superstition damnable, comme le seroit sans doute, l'opinion de la présence.

réelle, si ce n'avoit pas toujours esté la foy de l'Eglise, & si ce n'eust pas esté celle de ces saints Evesques?

Les plaintes que ces Evesques font au Chapitre 3. du dérèglement des Monasteres nous donne lieu de remarquer icy qu'on ne peut pas en accuser le x. siecle; puis que l'on voit que ces Evesques le representent aussi grand qu'il peut estre dès le commencement de ce siecle. Mais c'est avec raison qu'on peut alleguer pour le relever, la reformation qui se fit dans ce siecle d'un très grand nombre de Monasteres, & principalement en France par des Saints que Dieu suscita extraordinairement pour conserver dans l'Eglise l'esprit de penitence & de sainteté.

Saint Gerard, né de la famille des Ducs de Lorraine, s'estant d'abord rangé à la vie solitaire s'employa en suite très utilement à la reforme des Monasteres, & il en reduisit jusqu'à dix-huit à une observance reguliere, lesquels il gouverna pendant sa vie.

Adalbero, Evesque de Mets, frere du Duc Frédéric, travailla avec un

zele très ardent à la reforme des Monasteres de son Diocese, en commençant par celuy de Gorzie ; & il remit, dit Sigebert, dans le bon chemin ceux qui faisoient profession de la vie monastique. Tous ceux qui vouloient renoncer au siecle pour se soumettre au doux joug de IESUS-CHRIST, apprenoient dans la sainte retraite de ce Monastere, combien ils devoient estre doux & humbles de cœur à l'exemple de leur Maistre. Ceux qui quitoient la profession des armes pour s'enroller dans cette milice spirituelle, venoient y faire leur apprentissage. Ceux d'entre les Ecclesiastiques qui vouloient monter à un plus haut degré d'humilité, méritoient d'y voir non pas en songe comme Iacob, mais en verité, une échelle qui touchoit jusq'aux Cieux, par où les Anges du Seigneur montoient & descendoient. Ainsi la ferveur de la devotion de cette maison répandant ces flames de toutes parts, toute la Noblesse, les Magistrats, & generalement toutes sortes de personnes, sans distinction ny de condition ny d'âge, y accouroient, & personne ne crovoit avoir appris les premiers com-

Sigebert?
Gombaten?
sic in Vita
Guiber. ca
8. apud
Sar. t. 3. du
23. May.

mencemens de la vie religieuse, s'il n'avoit passé dans le Monastere de Gorzie.

Mais cette reforme n'est pas néanmoins considerable en comparaison de celle qui se fit en ce siecle par le moyen des saints Abbez de Clugny qui travaillerent avec une benediction particuliere à restablir la discipline monastique dans plusieurs maisons de l'ordre de S. Benoist, non seulement en France, mais aussi en Italie.

Le premier Abbé de cette illustre maison fût S. Bernon, & il la fonda en partie des biens d'une Comtesse son ayeule, & en partie par la liberalité de Guillaume Comte d'Auvergne, & Duc d'Aquitaine,

La maniere dont ce Prince fit donation à ce Monastere de divers biens & du lieu mesme de Clugny est si pleine de pieté, qu'elle merite d'estre rapportée, pour montrer que les maximes de l'Euangile estoient tout autrement vivantes en ce temps-là dans l'esprit mesme des grands du monde qu'elles ne le sont à present. *La providence de Dieu, dit ce Duc, a pourveu au salut des riches en leur donnant*

moyen de mériter des récompenses éternelles par le bon usage des choses temporelles qu'ils possèdent. C'est ce que l'Escriture nous fait voir en nous assurant que les richesses de l'homme sont la redemption de son ame. Ce que considérant avec grand soin, moy Guillaume, par la bonté de Dieu Comte & Duc, & desirant donner ordre à mon salut pendant que je le puis, j'ay jugé qu'il estoit juste & mesme necessaire d'employer pour le salut de mon ame quelque partie des biens temporels que je possède, de peur que je ne sois repris au jour du jugement d'avoir consumé tout mon bien pour le soin de mon corps. Et je ne crois pas pouvoir mieux executer ce dessein qu'en me faisant amis les pauvres du Seigneur selon le commandement du Seigneur, & en nourrissant de mon bien des personnes qui menent une vie reguliere dans un Monastere, afin que l'aumosne que je desire faire à Dieu ne dure pas pour un temps seulement, mais qu'elle soit en quelque sorte perpétuelle. C'est ce que je prétends faire dans cette foy, & dans cette esperance qu'encore que je n'aye pas assez de force

450 REFUTATION, &c.
pour mépriser toutes les choses du monde, je ne laisseray pas de participer à la récompense des justes en recevant dans ma maison des personnes qui ont méprisé le monde.

S. Bernon estant mort l'an 912. le grand S. Odon fût élu pour son successeur, & il est considéré par S. Bernard comme le premier Abbé de cette maison à cause de l'éclat extraordinaire de sa sainteté. Il fût honoré par les Rois & par les Papes ; il fût obligé de faire divers voyages à Rome pour le service du saint Siege, & mourut l'an 942. après avoir reformé plusieurs Monasteres.

Il eût pour successeur Adémar dont S. Odilon releve la simplicité religieuse, & l'innocence Chrestienne. Et Adémar S. Mayeul, qui fût particulièrement honoré par Hugues Capet, & servit beaucoup à étendre la reformation en divers Monasteres de France.

Ce saint Abbé estant mort l'an 993. S. Odilon fût élu en sa place par le commun consentement de toute la congrégation, & la gouverna l'espace

de 56. ans selon Pierre de Damien, ainsi il vit la naissance & le progrès de l'hérésie de Bérenger.

Il suffit de dire qu'il fust révééré des Papes, des Empereurs, des Rois, & de tous les grands hommes de son temps.

Le rapporte toute cette suite de saints Abbez de Clugny, parce qu'elle est extrêmement considerable pour faire connoistre l'extravagance de cette innovation prétendue, que les Ministres nous veulent figurer estre arrivée dans ce siecle.

Ils ont tous vécu non seulement sous la mesme regle, mais dans une mesme maison. Ils sont disciples les uns des autres. S. Odilon a esté élevé & instruit par S. Mayeul, S. Mayeul par Adémar & par S. Odon, & S. Odon par S. Bernon.

Odilon a veu Bérenger. Il a veu le bruit de son hérésie, & ny ce saint, ny aucun Monastere de son ordre n'en a esté emporté. Ainsi sa foy ne peut pas estre douteuse.

Le demande s'il est croyable que S. Odilon eust une autre créance que

celle qu'avoit saint Mayeul ; si saint Mayeul en avoit un autre que saint Odon ; & si S. Odon en avoit une autre que S. Bernon , & que l'Eglise du ix. siecle dans lequel ils ont tous deux esté instruits , & où ils ont passé une partie de leur vie ?

Cependant puis que toute la congrégation de Clugny se trouve dans la créance Catholique dans l'xi. siecle , si l'on supposoit qu'il se fust fait quelque innovation dans l'Eglise sur le fait de l'Eucharistie , il faudroit dire qu'il s'en est fait aussi une dans cette congrégation particuliere , & que ces premiers Religieux de cet ordre ayant esté instruits dans la créance de l'absence réelle , les autres eussent abandonné leur sentiment sur un des points les plus importants de la Religion Chrétienne. Mais c'est ce que l'on ne peut dire sans folie , puis que les derniers ont révééré les premiers , non seulement comme leurs peres , mais comme des saints ; & qu'ils ont fait ce qu'ils ont pû pour les faire révéerer à toute l'Eglise , au lieu qu'ils eussent esté obli-

gez de les regarder comme des personnes qui auroient vécu dans l'illusion. Outre que comme nous avons souvent remarqué, ils n'auroient pû perdre la mémoire de ce changement qui seroit arrivé, ou dans leurs personnes mesmes, ou dans celle de ceux qui les avoient précédé de peu de temps : & ainsi ils auroient servi de témoins à Bérenger, & ils luy auroient donné lieu d'accuser de nouveauté l'opinion commune de l'Eglise de son temps.

Que s'il est impossible de concevoir ce changement dans une seule congrégation de l'Eglise, que l'on juge combien il est ridicule de l'admettre dans toute l'Eglise ?

Nous ne nous arresterons pas beaucoup à considérer l'estat de l'Espagne, parce que cette Eglise a gemy durant tout ce siecle, dans sa plus grande partie, sous la tyrannie des Sarasins, & que les Rois Catholiques qui restoient ont esté occupez dans des guerres continuelles contr'eux, ce qui leur donnoit moins de moyen de s'appliquer à la reforma-

tion de l'Eglise. Neanmoins on ne peut reprocher à cette Eglise aucuns desordres plus grands dans ce siecle que dans les autres , & on a lieu de la relever par plusieurs Martyrs qui ont souffert genereusement pour la Foy de IESUS-CHRIST par plusieurs saints Evesques , comme Gennadius Evesque de Zamory, Attilan Evesque d'Asturie, & Rudesinde Evesque de Compostelle ; par plusieurs Princes religieux & vaillans , qui ont genereusement défendu avec peu de forces , & leur royaume & la religion chrestienne, contre la puissance des Arabes qui estoit beaucoup plus grande.

Alphonse le Grand , si celebre dans les histoires d'Espagne , & qui a laissé à la posterité cet exemple si rare de modestie , d'avoir mieux aimé ceder le Royaume à son fils qui s'estoit revolté contre luy , & luy servir ensuite de Capitaine , que d'exposer son Estat à une guerre civile qui l'eust ruiné , occupe les premieres années de ce siecle jusqu'en l'an 912. auquel il mourut.

Ordonius son second fils qui luy

succéda peu de temps après, est loué pour sa piété, & il est dit de luy qu'il changea son Palais en Eglise.

Les historiens d'Espagne attribuent la grande victoire du Roy Ramire, sur les Sarasins à son zèle pour la religion, & certainement on ne peut rien voir de plus chrestien que sa mort. Il voulut se dépoüiller de son royaume avant que de mourir, & prévenir par ce renoncement volontaire, l'estat où la nécessité de la nature l'alloit réduire.

On voit divers exemples de piété dans les autres Rois; le Roy Veremond rétablit dès le commencement de son regne l'observation des Canons & des Decrets des Papes. Et quoy qu'il l'ait depuis deshonoré par quelques violences, il repara le scandale qu'il avoit causé par une penitence si publique qu'elle est mesme marquée dans son Epitaphe en ces termes. *Veremond fils d'Ordonius offrit à Dieu à la fin de sa vie une digne penitence, & mourut en paix.*

Enfin on ne voit rien dans l'histoire de cette Eglise qui ait pû y favoriser

l'introduction imperceptible d'une nouvelle heresie contraire à la créance ancienne.

Il ne reste plus que l'Italie à examiner, & il faut avoier qu'une partie des reproches que Baronius fait en general contre ce siecle est veritable de l'Eglise particuliere de Rome, & qu'il n'y a rien de plus horrible que la vie de plusieurs Papes de ce temps là. Mais si cette corruption donne lieu de gémir pour cette Eglise, elle ne donne pas lieu d'en conclure qu'elle ait pû favoriser l'introduction d'une erreur, ce déreglement n'ayant point esté si grand qu'il n'y eût encore assez de personnes en Italie capables de soutenir la Foy, & qui n'eussent jamais souffert l'établissement d'une nouvelle heresie sans s'y opposer.

Nous avons déjà remarqué que le monastere de saint Boniface à Rome, où saint Adelbert se retira estoit très réglé; & qu'il y avoit en mesme temps huit saints Abbez, quatre Grecs, & quatre Latins. Croit-on que ces Saints n'eussent point de zele pour la Foy de l'Eglise, ou qu'ils ne la connussent pas?

Aligorne

Aligérne 27. Abbé du mont Cassin, mourut en l'an 988. après avoir gouverné ce Monastere le premier de l'ordre l'espace de 30. ans. D'où il s'ensuit qu'il avoit vécu presque tout ce siecle. Il est extraordinairement loué pour ses vertus par tous ceux qui parlent de luy, & particulièrement par l'auteur de la vie de S. Nil.

La vertu de cet Abbé est une preuve suffisante de celle de son Monastere qu'il n'auroit pas laissé dans le dérèglement, & ceux qui sçavent qu'en ce temps les Monasteres estoient des academies de la science ecclesiastique, aussi bien que de la vertu Chrestienne, & que presque tous les écrits de ces siecles ont esté faits par des religieux; ne douteront point qu'il n'y eust sous la discipline d'Aligérne beaucoup de religieux zelez pour la foy, & capables de la deffendre, si elle eust esté attaquée.

L'illustre S. Nil, Grec d'origine; mais né dans la Calabre, remplit aussi une grande partie de ce siecle. Et il peut servir de témoin du parfait consentement de l'Eglise Greque avec

l'Eglise Latine sur le sujet de l'Eucharistie; puis qu'ayant puisé sa doctrine dans les livres des Peres Grecs, & dans les instructions ordinaires de l'Eglise Greque, il a toujors vécu dans l'Eglise Latine, ayant esté lié d'amitié particuliere avec les Religieux du mont-Cassin qui luy donnerent mesme un monastere pour y habiter.

Ce saint vint plusieurs fois à Rome; il fût reveré par Othon III. auquel il donna sa benediction. Y a-t-il de l'apparence que sa foy fut differente de celle de l'Eglise Latine avec laquelle il estoit si uny, & qu'il manquast ou de lumieres pour découvrir les alterations qui s'y fussent glissées, ou de zele pour s'y opposer? Il y avoit aussi en ce temps en divers lieux de l'Italie plusieurs Evesques célèbres en pieté, & qui ont mesme esté canonisez après leur mort, comme le témoigne Pierre de Damien dans sa lettre 17. *Nostra quippè etate, dit-il, beati viri Romualdus Camerinus. Amicus Rumbonensis, Guido Pompeianus, Firmanus Firmensis, & quam plu-*

res alij sancta conversationis studio flo-
ruerunt, super quorum videlicet vene-
randa cadavera ex sacerdotalis Con-
silij auctoritate, sacra sunt Altaria ere-
cta, ubi nimirum divina Mystera mi-
raculis exigentibus offeruntur. Et il fait
 ensuite mention du bien-heureux Ar-
 duin Prestre, qui estoit en ce temps là
 célèbre par ses miracles.

Mais Dieu a particulièrement vou-
 lu relever en ce siecle l'Eglise d'Italie
 par le grand S. Romuald qui y a re-
 nouvelé & surpassé mesme en quel-
 que sorte par ses prodigieuses auste-
 ritez, la vie des premiers Hermites
 de la Thebaïde.

Ce saint se fit religieux l'an 971. &
 ensuite il embrassa la vie éremitique
 qu'il rétablit dans l'Occident. On
 ne peut rien adjoûter à l'austerité
 de la vie qu'il établit dans son ordre
 & qu'il pratiqua luy mesme. *Ils mar-*
choient tous nuds pieds, dit Pierre
de Damien, estant tout pasles & défi-
gurez se contentant de la plus extrême
paupreté. Quelques uns s'enfermoient
dans leurs cellules, estant aussi morts
au monde que s'ils eussent esté déjà dans

les sepulchres. Tout le monde ignoroit
 l'usage du vin, mesme dans les plus
 grandes maladies. Mais pourquoy par-
 lay-je des Religieux, puis que ceux mê-
 mes qui les seruoient & ceux qui gar-
 doient leurs troupeaux observoient le
 iouste & le silence, prenoient la disci-
 pline, & demandoient penitence pour
 les moindres paroles offenses. O siecle
 d'or de Romuald qui n'essouvoit pas
 à la verité les tourmens des perfec-
 teurs, mais qui n'estoit pas privé d'un
 martyre volontaire ! O siecle vraiment
 heureux, qui nourrissoit sur les monta-
 gnes & parmy les bestes tant de Citoyens
 de la celeste Ierusalem !

Peut-on s'imaginer que ces Reli-
 gieux tout brûlans de charité ne fus-
 sent pas dans la vraye foy touchant
 le mystere de la charité ? Estoient ils
 indiferens aux maux de l'Eglise, &
 s'ils eussent sceu que l'on y semoit
 une hérésie ne fussent ils pas aussi
 bien sortis de leurs retraites pour s'y
 opposer, qu'ils en sortirent pour al-
 ler prescher l'Euangile aux nations
 infidelles ?

Car ce fut dans l'Ecole de S. Ro-

muald que S. Boniface & ses compagnons conceurent le dessein d'aller prescher la foy aux Barbares pour y trouver le martyre. Et le mesme desir ayant enflammé le .coeur de S. Romuald, il sortit luy mesme de son monastere dans le mesme dessein, & il alla bien avant dans la Hongrie, quoy que Dieu qui l'avoit destiné à autre chose ne luy en ait pas accordé l'accomplissement. Tous ces disciples se trouverent dans l'Eglise Romaine lors que l'hérésie de Béronger commença de paroistre, & ainsi on ne peut douter que ce n'ait esté celle de leur maître S. Romuald; & de tous les saints qui ont véu avec luy dont les miracles & la sainteté prouvent assez qu'ils suivoient la verité.

On pourroit beaucoup plus étendre toutes ces remarques particulieres sur l'estat des Eglises de l'Occident durant le x. siecle, & y en adjouter beaucoup d'autres semblables. Mais celles - cy suffisent pour montrer que toutes les declamations que l'on a accoustumé de faire contre ce siecle sont très-mal fondées, & qu'il

n'y a rien de plus ridicule que l'imagination des Ministres qui ont pris sujet de ces reproches vagues que l'on a formez contre ce siecle, d'y placer sans raison & sans apparence leur prétendue innovation dans la créance de l'Eucharistie.

Je sçay que comme l'on a ramassé dans cet écrit ce que l'on trouve dans les historiens à l'avantage de ce siecle il seroit aisé à l'auteur de la Réponse de ramasser aussi ce que l'on a dit au desavantage de ce mesme siecle, estant certain que l'on trouve du bien & du mal en tous les temps de l'Eglise. Mais ce ramas qu'il feroit, ne concluroit rien du tout contre celui que nous avons fait, & ne luy pourroit servir de rien pour autoriser sa prétention.

Car afin qu'elle eust quelque vray semblance il faudroit qu'il fist voir dans ce siecle un assoupissement universel; & c'est ce qu'il ne fera jamais par ces dénombremens de desordres particuliers, au lieu que pour montrer qu'elle est entierement hors d'apparence, il suffit de faire voir qu'il y

avoit dans toutes les Provinces chrétiennes plusieurs saints Prelats & plusieurs personnes zelées qui veilloient à la conservation de la Foy , & qui n'eussent jamais souffert l'establissement d'une nouvelle heresie sans s'y opposer de toutes leurs forces : & c'est ce que nous avons plus que suffisamment prouvé.

Pour favoriser cette innovation insensible , il faut que toute l'Eglise y ait contribué. Pour la découvrir & pour l'empescher il ne falloit qu'un seul homme qui eust excité tous les autres.

Ce seroit aussi en vain qu'il exagérerait en l'air l'ignorance de ce siecle dont il n'a aucune preuve réelle ; puisque comme nous avons remarqué , l'ignorance ne peut avoir lieu dans le point dont il s'agit. Il faudroit donc qu'il eût recours à l'indifférence , au libertinage , & au mespris de la religion , & qu'il en accusast ce siecle. Mais c'est ce qu'il ne scauroit faire avec la moindre couleur , estant clair, par ce que nous avons dit, qu'il n'y a guere eu de siecle plus op-

464 REFUTATION, &c.
posé au libertinage & à l'indifference
pour la religion que celui-là ; de sorte
qu'en quelque maniere qu'on considère
la prétention des Ministres, touchant
ce changement universel de créance
sur le sujet de l'Eucharistie dont ils
accusent ce siecle, elle doit passer,
au jugement des personnes raisonnables,
pour la plus extravagante chimere qui
soit jamais tombée dans l'esprit des
hommes.

C H A P I T R E V I I I .

*Que toutes les Sectes séparées de l'Eglise
Romaine sont d'accord avec elle sur
le sujet de la Transsubstanciation, &
principalement les Grecs.*

L'ESCRIT que l'Auteur de la
Réponse entreprend de réfuter
s'arrestant au temps de Bérenger pour
remonter ensuite jusqu'aux premiers
siecles, il n'est pas nécessaire, pour
le défendre, d'examiner ce que l'Au-
teur avance touchant les Petrobu-
siens, Vaudois, Albigeois, Vvicle-
listes, Hussites & les autres qui ont

ſuivy Bérenger. La ſociété de toutes ces perſonnes ne luy peut eſtre que honteuſe quand il feroit vray qu'ils auroient eſté dans les ſentimens des Calviniſtes, quoy qu'il fuſt facile de prouver des Huſſites que l'on leur fait tort de leur imputer cette erreur; qu'il ſoit fort douteux ſi l'on la doit imputer aux Albigeois, & qu'il ſoit certain que l'Egliſe n'a pû reſider dans toutes ces Sectes qui ſe ſont retranchées elles-mêmes de l'unité de l'Egliſe, & qui eſtoient infectées de pluſieurs autres erreurs.

Mais on ne ſe peut pas diſpenſer de dire quelque choſe de la hardieſſe avec laquelle l'Auteur ſoutient ſur la fin de ſon écrit: *Que la Tranſubſtanciation, & l'adoration du Sacrement ſont deux choſes inconnues à toute la terre, à la réſerve de l'Egliſe Romaine, & que ny les Grecs, ny les Arméniens ny les Ruſſiens, ny les Iacobites, ny les Ethiopiens, ny en general aucun Chreſtien, horsmis ceux qui ſe ſoumettent au Pape, ne croyent rien de ces deux articles.*

Car en vérité ce n'eſt pas une choſe ſupportable d'avancer des fauſſe-

tez évidentes avec cette confiance, & sans en apporter aucune preuve, & l'on ne peut guère s'éloigner davantage de la bonne foy. Cét Auteur ne peut ignorer que ce qu'on a dit touchant les Grecs & les autres communions separées ne soit l'opinion commune, non seulement des Catholiques, mais aussi des Grecs & mesmes des Protestans & des Calvinistes qui agissent sincèrement.

Qu'on demande à tous les Grecs qui sont au monde s'ils sont en différent avec l'Eglise Romaine sur le sujet de l'Eucharistie, ils vous répondront que non. Que l'on demande à tous ceux de la communion du Pape s'ils sont en différent avec les Grecs touchant ce mystere, ils répondront aussi que non. Ils se trouvent ensemble en une infinité de lieux & particulièrement à Venise, & l'on n'a jamais veu qu'il se soit excité entr'eux aucune dispute sur ce point.

Peu de temps apres que Leon IX. eut condamné l'heresie de Bérenger, Michel Cerularius Patriarche de Constantinople écrivit tout ce qu'il

pût contre l'Eglise Latine. Il estoit impossible qu'il ignorast une chose aussi célèbre que la condamnation de cette hérésie ; puis qu'il y avoit encore à l'entour de Rome & dans Rome mesme plusieurs Eglises de Grecs, qu'il y avoit dans Constantinople plusieurs Eglises des Latins, & que l'Empereur de Constantinople possédoit encore en ce temps-là une partie de l'Italie qui obeïssoit au Patriarche de Constantinople. Cependant cet ennemy si passionné de l'Eglise occidentale ne s'est jamais avisé de luy reprocher qu'elle errast dans la Foy de ce mystere, quoy qu'il la déchire outrageusement sur le sujet des Azymes.

On voit aussi dans le Concile de Florence que l'Empereur & les Evêques Grecs se réunissent avec le Pape & l'Eglise Latine après estre convenus sur tous les differens qui les divisoient les uns des autres, & avoir agité en particulier la question qui regarde les paroles de la consécration, & l'on ne voit point que la doctrine de la Transubstanciation qui ne leur pouvoit estre inconnüe, ny

la pratique de l'adoration dont ils estoient témoins tous les jours, ait jamais esté alleguée par aucun Evesque Grec, comme une matiere de différent & de dispute.

Aussi ce consentement de l'Eglise Greque avec l'Eglise Latine, est si notoire & si évident que les Protestans de bonne foy ne s'amusent pas à le contester.

*Confid.
aque &
pacifica
controver.
modern. de
Sacramen-
to Euch.
lib. 1, c. 4.*

Guillaume Forbesius Evesque d'Édimbourg, l'un des plus sçavans des Protestans Anglois, & qui avoit beaucoup voyagé par toute l'Europe, dans le livre qu'il a fait sous le titre de considerations modestes & pacifiques sur les controverses, parle de cette sorte touchant le sentiment des Grecs modernes sur la Transubstanciation.

Cette mesme opinion de la Transubstanciation a esté receüe il y a long temps par un grand nombre de personnes, à quamplurimis, quoy que non par tous (c'est une exception que l'on ne doit pas trouver étrange dans un Protestant, & qui ne regarde que les temps plus éloignez.) Et elle est encore diffendüe non seulement dans l'E.

TROISIÈME PARTIE. 469
glise Latine, mais aussi dans la Gre-
que, comme il paroist par les nouveaux
Grecs, pour ne parler pas des anciens,
par le thresor Orthodoxe de Nicoetas;
par la Panoplie d'Euthymius; par Ni-
colas Evêque de Methone: par Sa-
monas Evêque de Gaze: par Nicolas
Cabasilas: par Marc d'Ephese, & Bes-
saron, qui confessent tous très ouverte-
ment la Transubstanciation dans leurs
ouvrages. Aussi dans le Concile de Flo-
rence il ne fust pas question si le pain
estoit changé substanciellement au Corps
de IESUS-CHRIST, quoy que Kemni-
tius & plusieurs protestans l'assurent,
mais par quelles paroles ce changement
ineffable s'operoit, & si c'estoit seule-
ment par les paroles du Seigneur, ou
s'il y falloit joindre les prieres du Pre-
stre & de l'Eglise. Ieremie Patriarche
de Constantinople dans la Censure de
la confession d'Ausbourg chap. 10. On
rapporte sur ce point, dit-il, plusieurs
choses de vous, que nous ne pouvons
approuver en aucune sorte. La doctri-
ne de la sainte Eglise est donc, que
dans la Sacrée Cene, après la conse-
cration & benediction le pain est chan-

gé & passé au Corps mesme de IESUS-CHRIST, & le vin en son Sang par la vertu du saint Esprit. Et un peu après : Ce n'est pas que lors que IESUS-CHRIST donnoit la Communion à ses Disciples il leur donnast la chair qu'il portoit, ou le sang qu'il avoit en son Corps. Et ce n'est pas aussi que dans l'administration des divins mysteres, le Corps de IESUS-CHRIST qui a esté transferé au Ciel en descende. Car ce seroit un blasphème que de le dire : mais c'est que la matiere du Sacrement est changée & transformée par la grace du saint Esprit, & par l'invocation de celuy qui opère & consomme ce Sacrement au vray Corps du Seigneur. Cela se fit dans la Cene que IESUS-CHRIST fit à ses Disciples, & cela se fait dans la nostre. Et en suite le propre & véritable Corps de IESUS-CHRIST est contenu sous les especes du pain levé.

Il prouve la mesme chose par la réponse des Grecs aux questions du Cardinal de Guyse imprimée à Basle l'an 1571. Et il dit qu'il y a peu d'années que conférant avec un Evêque Grec qui estoit assez habile, il souste-

TROISIÈME PARTIE. 471
noit la Transubstanciation très clai-
rement & la prouvoit par S. Chrysoft.

TRANSUBSTANTIATIONEM
clarissimè confitebatur & ex Chryso-
sto tueri conabatur.

Il cite en suite le témoignage de
Gaspar Pucerus historien & mede-
cin celebre, de Sandius Anglois dans
son miroir de l'Europe p. 233. où il
dit nettement que les Grecs sont d'ac-
cord avec les Romains sur la Tran-
substanciation, sur le Sacrifice, & sur
tout le Corps de la Messe; de Poterus,
& de Petrus Arcadius.

Et c'est pourquoy je ne puis assez
m'étonner, dit-il, que Thomas Mor-
ton Evêque, au 3. livre qu'il a fait
du Sacrement de l'Eucharistie, nie que
le Patriarche Jeremie ait crû la Tran-
substanciation, & que pour le prou-
ver il allegue ces paroles tirées des
aêtes des Theologiens de Witemberg
avec le Patriarche Jeremie. Non enim
hic nominis tantum communicatio est,
sed rei identitas & enim vere Corpus
& Sanguis Christi mysteria sunt, non
quod hæc in corpus humanum trans-
mutentur, sed nos in illa melioribus

prevalentibus. Car Jeremie ne nie pas, dit Forbesius, dans ce passage la transmutation du pain au Corps de IESUS-CHRIST, mais la transmutation du Corps & du Sang de IESUS-CHRIST au Corps humain, suivant ce que dit S. Augustin. NON tu te mutabis in me, sed ego mutabor in te.

Btérévod. professeur de Londres qui a fait un livre de la diversité des Religions, & qui remarque avec soin toutes les choses en quoy il prétend qu'elles s'éloignent de la doctrine ou des pratiques de l'Eglise Romaine, n'ose pas dire néanmoins que l'Eglise Greque soit en rien différente de l'Eglise Latine sur le sujet de la Transubstanciation. Il ne le prétend point aussi ny des Assyriens ou Melchites, ny des Nestoriens, ny des Iacobites, ny des Eutychiens, ny des Cophites ou Egyptiens, ny des Abyssins, mais seulement des Arméniens, encore ne se fonde-t-il que sur un passage de Guy-le Carme, qui est le seul qui leur attribue cette erreur, formellement contraire à leur Liturgie.

Mais cet Auteur devoit avoir jugé

que l'autorité de Guy le Carme ne doit pas estre si considérable en cette matiere que celle de Ricardus Armarcenus qui a répondu aux questions des Arméniens , & de S. Thomas d'Aquin qui a écrit contre leurs erreurs ; ny l'un ny l'autre ne faisant aucune mention de celle là ; non plus que les relations de ceux qui ont voyagé parmy eux , & mesme celles des Lutheriens comme Olearius , ou des Calvinistes comme les Holandois qui n'auroient pas manqué de remarquer cette difference de la créance des Arméniens de celle de l'Eglise Romaine sur ce point , s'ils l'avoient pû faire avec vérité.

Ainsi il doit passer pour constant que toutes les Communions Schismatiques d'Orient sont d'accord avec l'Eglise Romaine sur le point de la Transubstantiation.

Et c'est ce qu'Olearius témoigne formellemēt dans son voyage de Moscovie à l'égard des Moscovites en ces termes : *Ils croyent* , dit-il , *la Transubstantiation ; c'est à dire , que le pain & le vin sont véritablement*

474 REFUTATION, &c.
changez au Corps & au Sang de IESUS-CHRIST. On ne trouvera pas néanmoins ces dernières paroles (*c'est à dire que le pain & le vin, &c.*) dans la traduction Françoisise parce qu'il a plû au traducteur Calviniste de les retrancher s'estant contenté de mettre les premières : *ils croient la Transubstanciation*, mais elles se trouvent dans l'original Allemand.

Ainsi l'Auteur de la Réponse n'est pas excusable de s'opiniâtrer à soutenir comme il fait que les Grecs & les autres Communions schismatiques ne sont pas d'accord avec l'Eglise Romaine sur le sujet de l'Eucharistie. Et cette hardiesse à nier les choses les plus évidentes & les vérités de fait les plus constantes, doit faire connoître à tout le monde, combien il est difficile d'allier la sincérité & la bonne foy avec la passion de soutenir à quelque prix que ce soit le party où l'on se trouve engagé. Il est étrange que ces passions se mêlent dans des disputes où ceux qui contestent ont tant d'intérêt de trouver la vérité ; puis qu'il n'y va de rien

moins que d'une éternité de malheurs pour ceux qui ne la trouveront point. Mais l'expérience ne fait que trop voir qu'il n'y en a point où elles se mélangent davantage, ces raisons prises de l'autre monde faisant peu d'impression sur l'esprit des hommes, & celles des intérêts temporels & des engagements où l'on est entré étant d'ordinaire plus fortes & plus puissantes dans les matières de Religion que dans aucune autre.

F I N.



T A B L E

D V T R A I T É

S V R

L' E V C H A R I S T I E.

SECTION PREMIERE.

Que cette innovation est absolument impossible, page 9.

SECTION II. Réfutation de l'Histoire fabuleuse de cette prétendue innovation, 46.

Réfutation de la Réponse d'un Ministre au précédent Traité.

PREMIERE PARTIE.

Contenant une réponse générale aux difficultés contre l'Eucharistie, ramassées par ce Ministre au milieu de son Ecrit, 97.

SECONDE PARTIE.

- CHAPITRE I. **C**onsidération fondamentale de l'Auteur de la réponse : que l'on n'a point en dans l'antiquité une créance distincte de la présence, ny de l'absence réelle, 161
- CHAP. II. Réfutation de cette considération, où l'on fait voir qu'il est impossible de supposer que les fidèles des premiers siècles n'ayent en qu'une créance confuse du Mystere de l'Eucharistie, 167
- CHAP. III. Qu'il est impossible que les Fidèles ayent entendu en un sens métaphorique ces expressions des Pères, qui marquent une présence réelle, 193
- CHAP. IV. Examen des autres conjectures de l'Auteur de la Réponse, 235
- CHAP. V. Examen de ce que dit l'Auteur de la Réponse sur le sujet de l'adoration, 246
- CHAP. VI. Examen de la quatrième Considération. 265

CHAP. VII. *Que l'Auteur de la Réponse ne propose aucun exemple de changement insensible, qui ait quelque rapport avec celui qu'il prétend estre arrivé sur le sujet de l'Eucharistie,* " 278

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE I. **D***ivers Exemples des mauvais raisonnemens de l'Auteur de la Réponse en cette troisième Partie,* 285

CHAP. II. *Suite des Exemples des mauvais raisonnemens de l'Auteur de la Réponse,* 297

CHAP. III. *Examen de ce que dit l'Auteur de la Réponse sur le sujet de Jean Scot,* 319

CHAP. IV. *Examen de ce que l'Auteur dit touchant le Conciliabule des Iconoclastes & le second Concile de Nicée,* 329

CHAP. V. *Où l'on fait voir que l'Auteur ne peut tirer aucun avantage du livre de Bertram,* 353

CHAP. VI. *Où l'on montre que les re-*

proches que les Ministres font contre
le x. siecle sont injustes par l'exa-
men de l'estat de l'Eglise en Allema-
gne & dans le Septentrion durant ce
siecle , 367

CHAP. VII. Considerations sur l'Estat
de l'Eglise d'Angleterre, de France,
d'Espagne, & d'Italie durant le x.
siecle, qui font voir que les reproches
qu'on fait contre ce siecle sont mal
fondez à l'égard de ces Eglises, 413

CHAP. VIII. Que toutes les Seétes
separées de l'Eglise Romaine sont
d'accord avec elle sur le sujet de la
Transubstanciation, & principale-
ment les Grecs, 464

Montour nous tirer de

le esprit de la confrérie de

201 par un curé de diocèse de trèves
a maître cher Joseph Colignon, 1 vol in 12
de 150 p. analyse deux joues. 8 br. 60

10 le ... quelques pour les dimanche
à l'avent et des sermons par un religieux
benedictin. 1 vol in 12 de 44 pages. 60

traite de confreries en general et de quelques
particuliers par Colin 1 vol in 12

à Paris chez de mousilbes Christiano. D. dec 84
de la nécessité de la foi et de ses
avantages. ouvrage excellent. 60

reflexions chretiennes sur les 8 beatitudes
reflexions sur les 6 de l'avent informe
Dhomalies par gauthier 1 vol in 12. D. jan

esprit de l'angelique pour servir 84 les
jeunes personnes à la vertu 1 vol in 12. D. avril 84

le chretien fidelle à sa vocation 1 vol in 12
à Paris chez totin libraire et Jacques

lettres de madame de ... avec des lettres de ...
et les moyens de mener une vie plus
chretienne. 16 56. p 180
à Paris chez de la Harpe
1 vol in 12 de 178 p.

manuel du devots a la ste vierge
contenant une braye de l'evia, ses grandeurs
ses mysteres avec de pratique et prieres, un
exercice particulier pour la messe de ses fetes
et l'office latin et françois, vol in 12 a lyon
chez pierre brisset pour l'ans. le 1. aout. 84.
ceuvres spirituelles de cochon vol in 12
apart chez guillaume des pres. D. juillet 84.
les entretiens d'arques et de neotere sur divers
sujets qui regardent la religion. par un de
mesmes prevot de l'eglise cathedrale d'alais
2 vol in 12 de 330 pages chacun a lyon
chez jean ceter rue merciere a la trinite

1711.
les entretiens sont dirigés contre les protestans
on pourroit faire des pliections
et l'evangile de la messe d'antienne
de 12 pages, 24 pliections de la messe
de 12 pages, 24 pliections de la messe
de 12 pages, 24 pliections de la messe
on pourroit faire imprimer l'explication de
l'evangile par toutes les semaines de l'anné pris du
griquet l'usage de l'annee 1700, l'ordre des
clauses, depre, et d'amples, prieres, et autres.
et d'ailleurs de 20 pages; les instructions sur les
principales fetes de l'annee de 20 pages. le tout
formeroit un volume in 12 de 600 pages intitulé
le nouveau manuel du chretien.

on pourroit faire imprimer un ouvrage
intitulé cours abrégé des sciences ecclésiastiques
en 12 volumes in 12.
les 3 premiers seroient Paris du rituel de Langres
en 2 volumes pratiques de Sacramens de jeunon
les autres 3 une explication détaillée du catéchisme
de France pris de l'explication de la doctrine pratique
ou du catéchisme de Rodas &c.
les autres 6 volumes seroient pris de l'abrégé
de théologie par le prichard qui seroient
4 volumes ou réduiroit en 2 volumes
le traité de contrats du rituel de Toulon
un abrégé du principal ouvrage contre le
pape à jour &c
et le traité de la religion pris du prichard
cet ouvrage seroit un cours complet des
sciences ecclésiastiques et suffiroit à un curé
pendant sa campagne. il trouveroit
dans ces 12 volumes qu'il lui faudroit
tout ce qu'il y a de plus essentiel à sa
charge de la fonction &c.
on pourroit faire imprimer un cours
de morale, d'instruction de catéchisme en 12 volumes
in 12. on prendroit les meilleurs de Genoué, de
imprimés, ceux de Geri, beurier, beaucourt &c

on pourroit faire imprimer 2 vol in 12 de
conférences sur les sujets les plus intéressants de la
morale chrétienne, comme sur la nécessité de nous
faire pénitente, sur les amusements du monde
comme comédies, danses, sur le danger des mauvaises
lectures, sur les romans, sur le jeu, sur le commerce
sur l'ubure &c.

on pourroit faire imprimer en 3 vol in 12
une brève raison de conférence d'après
sur l'ubure et sur le mariage.

l'explication des épitres et évangiles pour tous les dimanches
et principales fêtes conservée par le grifet à 10 pages par
faisoient 2 volumes de 500 pages chacun.

pour de heures on pourroit prendre ce qui regarde la
penitence et les exercices pour la communion d'un ouvrage
intitulé instruction sur la indulgence et sur les conditions
requises pour la gagner par un marchand curé de St Roch
1 volume de 228 pages à Paris chez Claude Herissant un vol

une instruction pour 14 principales fêtes de
l'année prise de ce même d'Instruction de famille
en 4 vol par un curé de Semur à 12 pages
serment de 200 pages in 12.

on y joindroit une instruction pour le carême
sur la comédie prise du riche et du pauvre.

